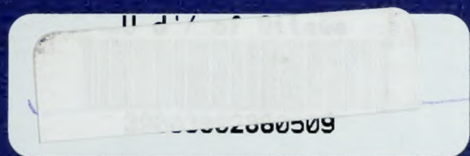

2860509



Grammaire Française

COURS SUPÉRIEUR

PROPRIÉTÉ DE :

J. de Gigord.

A LA MÊME LIBRAIRIE

DES MÊMES AUTEURS

COURS DE FRANÇAIS

CONFORME AUX DERNIERS PROGRAMMES.

Langue française. COURS PRÉPARATOIRE (*Grammaire et exercices*). Petit in-8° illustré, cartonné........................ **1 40**

Le même ouvrage, édition spéciale pour les petites filles. Petit in-8° illustré, cartonné.................................... **1 40**

Grammaire française. COURS ÉLÉMENTAIRE. Petit in-8°, 104 pages, cartonné.. **1 »**

Exercices français. COURS ÉLÉMENTAIRE. *Exercices grammaticaux, Morceaux choisis, Lecture expliquée, Rédaction.* Petit in-8° illustré, 267 pages, cartonné.......................... **1 75**

Grammaire française. COURS MOYEN. Petit in-8°, 276 pages, cartonné.. **2 25**

Exercices français. COURS MOYEN. *Exercices grammaticaux, Morceaux choisis, Lecture expliquée, Rédaction, Composition d'après l'image.* Petit in-8° illustré, 364 pages, cartonné.. **2 60**

Grammaire française. COURS SUPÉRIEUR. Petit in-8°, 364 pages, cartonné.. **2 75**

Exercices français. COURS SUPÉRIEUR. *Exercices sur la Grammaire historique, Exercices grammaticaux, Morceaux choisis, Lecture expliquée, Rédaction, Composition d'après l'image* Petit in-8° illustré, 371 pages, cartonné.................. **2 75**

Traité d'Analyse grammaticale et logique. Petit in-8°, 111 pages, cartonné.................................... **1 »**

Grammaire Française

COURS SUPÉRIEUR

PAR

L'Abbé J. CALVET
Agrégé de l'Université,
Directeur des Études littéraires
au collège Stanislas.

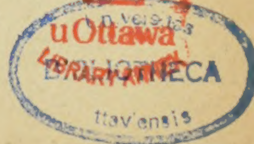
L'Abbé C. CHOMPRET
Licencié ès Lettres,
Professeur des classes de grammaire
au collège Stanislas.

TROISIÈME ÉDITION

(7e A 17e MILLE







PARIS
J. DE GIGORD, Éditeur
RUE CASSETTE, 15

—

1920



PRÉFACE

Ce *Cours Supérieur de Grammaire Française* est un livre scolaire. C'est dire qu'il n'est pas complet. La langue française, qui a un long passé et évolue constamment sous nos yeux, compte un grand nombre de particularités et de tournures que nous ne pouvions pas songer à cataloguer. On ne trouvera donc ici que les constructions principales et les lois essentielles du langage.

Nous avons reproduit textuellement les formules du *Cours Élémentaire* et du *Cours Moyen*, afin que les élèves se trouvent pendant toute la durée de leurs études en face de la même grammaire et des mêmes notions, qu'ils approfondissent un peu plus chaque fois qu'ils les revoient avec un cours nouveau.

M. l'abbé Charles, agrégé de l'Université, dont la haute compétence est connue de tous les grammairiens, a bien voulu nous prêter son concours pour la rédaction de la *Grammaire Historique*. On trouvera au début de ce livre une histoire sommaire de la langue française, après la phonétique générale une phonétique historique, et, après chaque chapitre de la morphologie et de la

syntaxe de l'usage, les notions historiques qui s'y rapportent et l'expliquent. Nous avons donné une attention spéciale à l'étude de la syntaxe du XVIIe siècle, si importante pour l'explication des textes classiques.

L'enseignement de la grammaire historique est réparti en général sur deux années (classe de Quatrième et de Troisième). Les premiers chapitres qui sont des vues d'ensemble et supposent la connaissance des principaux phénomènes linguistiques, ne seront étudiés avec fruit qu'en Troisième. C'est également dans cette classe que l'on abordera le dernier chapitre, consacré au *Style* et à la *Versification*. Nous avons essayé d'y résumer les notions les plus importantes d'une matière que l'on pourrait délayer en un juste volume : il importe de ne pas trop multiplier les livres et de réduire les programmes.

Cette grammaire a été rédigée et imprimée pendant la guerre. C'est pour cela qu'elle arrive en retard ; et c'est pour cela peut-être aussi qu'elle a beaucoup de défauts que les observations de nos collègues nous aideront à faire disparaître.

C. C. J. C.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

COURS SUPÉRIEUR

DIVISION DE LA GRAMMAIRE

1. Division de la Grammaire. La grammaire se divise en trois parties :

1° la **Phonétique** qui étudie les lettres et les sons (*phonétique,* du mot grec *phoné* qui signifie voix);

2° la **Morphologie** qui étudie les formes variables ou invariables des mots (*morphologie,* des mots grecs *morphé* forme, et *logos* discours);

3° la **Syntaxe** qui étudie la manière de construire les mots dans la proposition et les propositions dans la phrase (*syntaxe,* des mots grecs *taxis* disposition, *sun* ensemble, avec.)

2. Grammaire historique. La grammaire dans ses diverses parties est établie d'après **l'usage;** mais l'usage lui-même s'explique par l'histoire de la langue. Il faut donc avant tout avoir une idée de l'histoire de la langue française. Ensuite, chaque chapitre de la grammaire de l'usage sera expliqué par la **grammaire historique**.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

HISTOIRE SOMMAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Origines.

3. Le Français vient du latin. Le français est une langue **romane,** née du latin, comme l'italien et l'espagnol [1]. Le latin, apporté en Gaule par les soldats et les colons Romains, était un langage populaire, simple et rude, fort différent de celui de Cicéron et de César. Ce langage, malgré l'influence des écoles, devint de plus en plus incorrect. Les clercs eux-mêmes oublièrent peu à peu la langue de l'Église. Leur ignorance était si grande au VIIIe siècle, qu'ils n'entendaient plus la traduction latine de la Bible, appelée *Vulgate.*

4. Premiers textes romans : les gloses. Pour leur venir en aide, Charlemagne dut faire expliquer par quelques savants le sens des mots difficiles du texte sacré. Ces explications ou **gloses,** conservées au monastère de Reichenau, sont précieuses. Elles sont le plus ancien monument du français et nous permettent de mesurer l'évolution accomplie par le latin en Gaule. Les mots *glosants* sont déjà des mots français, facilement reconnaissables, malgré leur terminaison latine.

Au IXe siècle, le concile de Tours prescrit aux prêtres de prêcher en langue vulgaire. Dès ce moment le latin est mort en France et le français lui succède.

1. Cependant les langues étrangères ont fourni quelques mots : *le celtique* a donné certains mots qui sont d'abord devenus latins et sont passés ensuite dans la langue (alouette, bec, vassal etc.); *le germanique* à la suite des invasions a fourni des termes de guerre et d'institutions (ban, beffroi, chambellan, guerre, etc.); *l'arabe* à la suite des Croisades a donné des mots comme calife, douane, vizir etc. ; *l'espagnol l'italien, l'anglais,* font plus tard pénétrer dans notre langue un certain nombre de leurs mots.

5. Division de l'histoire de la langue.

On s'accorde à diviser en trois grandes périodes l'histoire de la langue française : la période de l'**ancien français,** celle du **moyen français**, celle du **français moderne**. Ces périodes elles-mêmes, à cause de leur durée et de la rapide évolution de la langue, comprennent des subdivisions.

Première période : L'ancien français.

6. L'ancien français : caractères généraux.

L'ancien français s'étend du début du ixe siècle à la fin du xiiie siècle. Pendant ce long espace de temps une foule de changements se remarquent dans notre langue, qui la modifient profondément. Elle garde toutefois, durant toute cette période, les deux traits essentiels qui la caractérisent : 1° la déclinaison à deux cas [1]; 2° une conjugaison basée sur l'accent latin.

7. Division de la période de l'ancien français.

Cependant à la fin du xie siècle se produisent plusieurs phénomènes qui altèrent sensiblement la physionomie du français primitif. Nous distinguerons donc deux époques dans la période de l'ancien français. La première va du ixe siècle à la fin du xie; la seconde, du commencement du xiie à la fin du xiiie.

Première époque (IX-XIe siècle).

8. Les Serments de Strasbourg.

Le ixe siècle ne nous a conservé qu'un texte écrit en français, les *Serments de Strasbourg* qu'échangèrent dans un traité les fils de Louis le Débonnaire. Bien que l'influence des clercs latinisants soit encore sensible dans ce document officiel, les *Serments* sont déjà un texte français.

9. La cantilène de Ste Eulalie.

Le commencement du xe siècle nous offre le premier écrit en vers français que nous possédions, la *Cantilène de sainte Eulalie*. Ce court poème est la traduction d'une Prose ou Séquence de la liturgie. Les formes françaises s'y dégagent déjà du vêtement latin traditionnel.

1. Voir les généralités sur la déclinaison dans l'ancien français, page 71, et sur la conjugaison, page 8 et page 13.

10. La vie de saint Léger. Dans la *Vie de saint Léger* qui est sans doute de la fin du xe siècle, nous rencontrons une graphie souvent bizarre et des traits dialectaux, mais les caractères de l'ancien français s'y dessinent très nettement.

Cependant ni la *sainte Eulalie* ni le *saint Léger* n'ont une prétention ou une valeur littéraires.

11. La chanson de saint Alexis. Il n'en est pas de même de la *Chanson de saint Alexis,* composée vers le milieu du xie siècle. Ce poème, par sa longueur comme par l'art de l'écrivain, est du plus grand intérêt pour l'historien de la langue française. Il peut nous servir de base pour fixer les traits caractéristiques de la première époque de l'ancien français.

12. Caractères du français de la première époque : 1° Consonnes. Les consonnes latines ont terminé presque entièrement leur évolution. Cependant le *t* et le *d* intervocaliques n'ont pas encore disparu. Ils sont réduits à un son assez semblable à celui du *th* anglais. Ces mêmes consonnes se maintiennent aussi en position finale, mais elles sont peu stables et leur disparition est prochaine [1].

13. 2° Voyelles toniques. Les voyelles toniques, non entravées, c'est-à-dire suivies d'une seule consonne, ont pour la plupart changé de valeur. A latin est devenu *e : amatum = amé.* E long est passé en français à la diphtongue *ei.* I bref a eu le même sort. Le changement de E bref en *ié* est accompli : *pèdem = piet.* O long s'écrit encore o, mais déjà peut-être se prononce *ou.* O bref latin est noté par la diphtongue *uo* ou *ue.* I et *u* longs sont restés *i* et *u* comme dans le français moderne.

14. 3° Voyelles atones. Toutes les voyelles atones en latin, protoniques ou finales, sont tombées, à l'exception de *a* qui se maintient sous forme d'*e* muet : *bonu(m) = bon; dormitorium = dortoir ; bona = bone; sacramentum = sairement.*

15. 4° Voyelles suivies de nasales. Jusqu'au milieu du xie siècle, les voyelles, suivies des consonnes nasales *m* ou *n*, ont gardé leur son propre. Toutefois *an* et *en* commencent à assonner ensemble, dès le *Saint Alexis.* A la fin du xie siècle, ces deux voyelles sont déjà nasalisées et se confondent dans un son unique ã, distinct à la fois de *a* et de *e*.

1. Ces notions sont développées et expliquées dans la *Phonétique Historique*, page 41 et seq.

16. 5° La morphologie. Si nous considérons la morphologie, la declinaison à deux cas est encore intacte. Dans la conjugaison, il faut noter la persistance du plus-que-parfait de l'indicatif latin dans les verbes *avoir* et *être : avret*, de *habuerat; furet*, de *fuerat*. Ces formes, très notables, disparaissent avant la fin du XIe siècle et ne se rencontrent même plus dans la *Chanson de Roland*.

Remarque. — La langue romane parlée et écrite en France à cette époque se partage en deux groupes : **la langue d'oc** parlée dans le Midi, et **la langue d'oil** parlée dans le Nord. Elles sont ainsi appelées parce que dans le Midi on disait *oc* pour *oui* (hoc, cela) et dans le Nord on disait *oïl* (hoc + il pronom, il sujet d'un verbe sous-entendu). Ce fut la langue d'oïl, parlée par les rois, qui devint le français, et la langue d'oc tomba au rang de *patois*.

Deuxième époque (XIIe-XIIIe siècles).

17. Caractères du vieux français de la 2e époque. 1° disparition du t et du d. La deuxième époque se distingue de la première par un certain nombre de changements.

Notons d'abord la disparition complète du *t* et du *d* latins, soit entre voyelles, soit en position finale : ***nata : née; natum : né.***

18. 2° Voyelles et diphtongues; nasalisation. Durant le XIIe siècle, les voyelles restent dans l'état où elles étaient à la fin du XIe. Certaines diphtongues toutefois se modifient : *ei*, issu de *e* latin, passe à *oi*, dès le début du XIIIe siècle ; un peu plus tard *ue* devient *eu* et rime avec *eu*, résultant de ō latin.

La deuxième époque de l'ancien français est surtout caractérisée par la nasalisation des voyelles et des diphtongues. La voyelle *o*, les diphtongues *ié, oi, ue,* suivies d'une consonne nasale, perdent leur son primitif et n'assonnent plus avec les mêmes voyelles ou diphtongues non nasalisées. Deux voyelles seulement, *i* et *u*, échappent, au XIIe siècle, à la nasalisation. Ce phénomène ne se produira pour elles qu'au XVIe siècle, et encore d'une manière incomplète.

19. 3° La morphologie : La déclinaison à deux cas. Aux XIIe et XIIIe siècles, aucun changement profond n'est à remarquer dans la morphologie de l'ancien français. La déclinaison à deux cas est généralement respectée, du moins dans le nord et le nord-est de la France. En anglo-normand, c'est-à-dire dans le français écrit en Angleterre,

la distinction entre le cas sujet et le cas régime n'a jamais été bien sensible. Elle n'existe plus au commencement du xiie siècle. Elle est peu stable en Normandie et dans tout l'ouest.

Au reste, à mesure que nous nous éloignons des origines de la langue, les dérogations à la règle sont plus fréquentes. A la fin du xiiie siècle la déclinaison du vieux français est fort ébranlée.

20. 4° La morphologie : la conjugaison.

Quant à la conjugaison, elle garda jusqu'à la fin du xiiie siècle ses caractères distinctifs. Cependant elle subit des atteintes. Elle constitue un mécanisme trop délicat, trop fragile pour avoir chance de durer longtemps. Déjà au xiiie siècle, les écrivains oublient souvent les règles établies.

21. 5° La syntaxe.

La syntaxe, pendant la deuxième époque de l'ancien français, ne s'est pas sensiblement modifiée. Toutefois quelques vieilles tournures sont abandonnées. L'emploi de l'article et du pronom sujet, assez rares dans les débuts du français, devient de plus en plus fréquent.

22. 6° Le vocabulaire.

Enfin le vocabulaire lui-même évolue et s'enrichit. Les premiers traducteurs et, à leur suite, les historiens et les poètes, empruntent au latin des mots savants, nécessaires pour exprimer des idées plus complexes, mais le plus souvent disgracieux. Par contre de vieux mots, pleins de saveur, sont presque oubliés.

Deuxième Période — Le moyen français.

23. Division de la période du moyen français.

La période du moyen français commence au xive siècle et dure jusqu'à la fin du xvie. Elle peut se diviser en deux époques.

Dans la première qui comprend le xive siècle et le xve siècle, la langue se dépouille peu à peu de tous les caractères qui distinguaient l'ancien français.

La deuxième époque, c'est-à dire le xvie siècle, laisse déjà pressentir la langue moderne et la prépare laborieusement.

Première époque (XIVe et XVe siècles).

24. Caractères de la langue du XIVe siècle. 1° Phonétique.

Au XIVe siècle le français entre dans une phase nouvelle. Nous assistons à la *décomposition de l'ancienne langue.*

D'abord la phonétique subit des changements notables. Jusque-là un grand nombre de mots renfermaient des voyelles en hiatus par suite de la chute des consonnes intervocaliques. Ainsi *saputum* était devenu *seü; tributum, treü; videre, vëoir; potutum, peü; Catalaunos, Chaëlons.* Déjà au début du XIIIe siècle, la réduction des voyelles en hiatus a commencé, mais elle est restée exceptionnelle jusqu'au siècle suivant. Alors ce mouvement s'accélère. Si l'on s'en rapporte aux textes poétiques, les seuls qui puissent nous renseigner par la mesure des vers, la confusion est complète entre les formes anciennes et les nouvelles. D'une manière générale, la langue du nord et du nord-est évolue plus lentement, reste plus archaïque que celle de l'ouest ou du centre.

25. 2° Morphologie: la déclinaison à deux cas.

En morphologie, deux faits importants se produisent : la déclinaison à deux cas disparaît; l'ancienne conjugaison se modifie profondément

La déclinaison latine, réduite à deux cas, était demeurée très stable en vieux français. Ce vestige du latin semble même appartenir exclusivement au français et au provençal. Les fautes contre la déclinaison se rencontrent dès le XIe siècle et deviennent plus nombreuses, à mesure que l'on s'éloigne des plus anciens textes. Au XIVe siècle, la règle cesse d'être observée. L'*s* caractéristique du cas sujet au singulier est souvent omise. Par contre, elle s'introduit dans le sujet au pluriel, qui ne la comportait pas. Lorsqu'un mot a, suivant les cas, deux formes distinctes, l'une des deux, généralement celle du sujet, est abandonnée[1]. Les écrivains emploient même l'une pour l'autre, au hasard, ce qui est plus grave et atteste un parfait désordre. A la fin du XIVe siècle, la déclinaison française a cessé de vivre.

26. 3° Morphologie: la conjugaison en vieux français.

La conjugaison n'est pas plus respectée que la déclinaison. Quelques explications sur la morphologie du verbe en ancien français sont nécessaires pour comprendre la transformation qui s'opère au XIVe siècle.

Toutes les formes verbales en vieux français

1. Il y a pourtant des exceptions : *prestre*, de *presbyter*, a survécu à *provoire*, de *presbyterum; sœur*, de *soror*, a supplanté *sereur*, qui représentait *sororem*.

s'expliquent par les formes latines correspondantes. Ce qui nous semble irrégulier est la conséquence du déplacement de l'accent. Quelques verbes nous montrent combien l'ancienne conjugaison différait de la moderne. Le verbe *raisnier* = *rationare* se conjuguait ainsi au présent de l'indicatif :

je raison	= *ratióno*
tu raisones	= *ratiónas*
il raisone (t)	= *ratiónat*
nous raisnons	= *rationámus*
vous raisniez	= *rationátis*
il raisonent	= *ratiónant.*

Rien de plus régulier ni de plus conforme à la phonétique française que cette apparente irrégularité [1].

27. Modification de la conjugaison au XIVe siècle. Mais la langue populaire aime avant tout la simplicité. Elle ne pouvait donc tolérer dans le même temps du verbe une divergence de formes aussi sensible. Aussi de très bonne heure les types réguliers *raisnons, raisniez* étaient-ils abandonnés pour des types nouveaux refaits par analogie sur les trois premières personnes du singulier. Au XIVe siècle *raisonons, raisonez* s'étaient substitués à *raisnons, raisniez*. N'oublions pas cependant que ces transformations sont très lentes, que les écrivains hésitent longtemps entre les vieilles formes et les nouvelles et que ces dernières ne triomphent définitivement qu'au XVe siècle.

28. 4° Syntaxe : le Latinisme. Alors que la morphologie tend à se simplifier en se dégageant du latin, la syntaxe au contraire se complique et s'obscurcit sous l'influence du latinisme.

Chez les vieux auteurs, la phrase était d'une contexture très simple; elle évitait les relatifs, les conjonctions; les propositions étaient presque toujours juxtaposées ou coordonnées. La traduction d'œuvres grecques et latines au XIVe siècle modifie la prose française. Les traducteurs, soit par

1. On pourrait citer un autre exemple emprunté au parfait du verbe faire qui était dans l'ancien français :

je fis	= féci	nous fesimes	= fecímus
tu fesis	= fecísti	vous fesistes	= fecístis
il fist	= fécit	ils fistrent	= fécerunt.

On voit comment les formes françaises diffèrent suivant que l'accent en latin est sur le thème verbal (féci) ou sur la terminaison (fecísti). Ces différences commencent à disparaître au XIVe siècle; on abandonne les formes *fesis*, *fesimes*, *fesistes* pour adopter les formes modernes *fis*, *fîmes*, *fîtes*.

inexpérience, soit par besoin, soit avec intention, introduisent dans leurs phrases des tournures toutes latines : la proposition infinitive, le participe absolu, les pronoms *lequel*, *quelque que*, etc. La phrase devient ainsi plus solide, plus capable de supporter des idées abstraites, mais elle s'allonge et s'alourdit.

29.
5° Vocabulaire.

Enfin le vocabulaire, tout en perdant un assez grand nombre de mots anciens, emprunte au latin une foule de mots savants, à peine dépouillés de leur enveloppe latine. Ces mots nouveaux, introduits par les traducteurs, se glissent dans les œuvres originales. Un écrivain comme Froissart les évite encore, mais le poète bourgeois Eustache Deschamps les accueille volontiers. Au XVe siècle, ils envahiront la poésie aussi bien que la prose.

30.
Caractères de la langue du XVe siècle.
1° Phonétique.

Le XVe siècle est caractérisé en effet par l'abus du latinisme, par une imitation excessive de l'antiquité qui menaça un temps la pureté de la langue française et la clarté du génie français.

Dans la phonétique, le XVe siècle voit s'achever l'évolution commencée au XIVe siècle. Les voyelles en hiatus se réduisent partout. Les *e* muets dans le corps des mots ont tendance à disparaître. Il semble qu'on ne les prononce plus, car les poètes, suivant leur fantaisie ou les besoins du vers, les comptent ou les négligent.

31.
2° Morphologie.

La morphologie se modernise de plus en plus. Non seulement la déclinaison a disparu, mais les écrivains du XVe siècle ignorent en quoi elle consistait. Villon, composant des ballades en vieux français, se borne à ajouter à la fin des mots, au hasard, l'*s* qui caractérisait le cas sujet au singulier.

Dans la conjugaison, les formes continuent à s'unifier sous l'influence de l'analogie. Les vieux types sont de plus en plus rares. Quelques-uns d'entre eux survivront jusqu'à la fin du XVIe siècle, mais ce sont des anomalies dans la conjugaison.

32.
3° Syntaxe.

La transformation de la syntaxe est surtout notable au XVe siècle. L'œuvre du latinisme se généralise et s'amplifie. Non seulement la proposition infinitive, le participe absolu, le lourd appareil des relatifs et des conjonctions se trouvent dans chaque phrase, mais la phrase elle-même s'allonge démesurément. L'ambition de tous les écrivains est de reproduire en français la période latine. Rien ne distingue plus la prose de Chas-

telain ou de Jean Bouchet de celle de Tite Live, si ce n'est la longueur, l'inélégance et l'obscurité. Des phrases de 50 à 60 lignes ne sont pas introuvables au xve siècle. Cette imitation était dangereuse; elle risquait d'étouffer le génie de la langue française, de compromettre à jamais sa qualité première, la clarté.

33.
4° Vocabulaire.

Ce n'était pas assez d'envahir la syntaxe; le latinisme au xve siècle gâte aussi le vocabulaire. Les vieux mots paraissent trop simples aux « barbouilleurs de latin ». Ils les remplacent par des mots savants, les plus longs, les plus rébarbatifs, les moins français. Cette abondance de termes abstraits, jetés à pleines mains dans les écrits en vers comme dans la prose, fait tort aux plus belles pages des meilleurs poètes et rend illisibles les œuvres médiocres.

Deuxième époque (XVIe siècle).

34.
Caractères de la langue du XVIe siècle.
1° Phonétique.

Au xvie siècle, l'hésitation continue sur plusieurs points de la *phonétique*. La question de l'*e* muet est toujours obscure. Les grammairiens apparaissent et discutent avec ardeur sur la prononciation des voyelles et sur la manière de les noter. Les discussions sur l'orthographe sont fréquentes, passionnées et n'aboutissent à aucun résultat précis.

35.
2° Morphologie.

La morphologie abandonne à peu près entièrement les derniers vestiges de l'ancien français. La déclinaison est morte, la conjugaison se rapproche de ce qu'elle est aujourd'hui.

36.
3° Syntaxe.

La syntaxe hésite perpétuellement entre les tours anciens et les modernes. Les auteurs emploient pêle-mêle les uns et les autres. Si le latinisme a atteint son apogée à la fin du xve siècle. il ne diminue pas sensiblement pendant le xvie siècle. Cependant des écrivains de génie tels que Rabelais, Calvin, Montaigne contribuent à donner à notre langue de la richesse, de la force et même de la clarté.

37.
4° Vocabulaire.

C'est le vocabulaire qui s'enrichit le plus au xvie siècle. Il conserve presque toutes les acquisitions malheureuses de l'époque précédente, mais il emprunte à d'autres sources. Avant même que Du Bellay invitât les écrivains à dépouiller les temples de la Grèce et de Rome, Rabelais in-

troduisait dans sa prose une foule de mots grecs scientifiques. Des chirurgiens comme Ambroise Paré, des spécialistes comme Bernard Palissy, Olivier de Serres, des grammairiens, empruntaient au grec tous les termes que réclamaient leurs sciences. En même temps des courtisans, les hommes d'armes apportaient d'Italie ou d'Espagne un vocabulaire nouveau et une civilisation plus raffinée. Les écrivains provinciaux, pour rendre leurs écrits plus savoureux, mêlaient au langage ordinaire les mots de leur terroir. Brantôme, Montluc, Montaigne, Du Bartas sont pleins de gasconismes.

Pendant le xvie siècle, si actif et si riche, rien ne s'achève, mais tout se transforme. Les écrivains de ce temps manquèrent souvent de tact et de mesure. Ils n'en laissèrent pas moins à leurs successeurs un trésor considérable, où il ne restait plus qu'à faire un choix judicieux. Ce devait être l'œuvre du xviie siècle.

Troisième période. — Le français moderne.

38. Le français moderne. C'est au xviie siècle que commence la langue moderne. Dans cette longue période, dont on ne peut prévoir la limite, il est inutile de distinguer des époques. La langue, régentée par les grammairiens, les Salons, l'Académie, évoluera plus lentement que par le passé, sans échapper cependant à la loi du changement.

39. Le français de 1600 à 1650. Durant les cinquante premières années du xviie siècle, les défauts signalés au siècle précédent n'ont pas disparu tout à fait. La syntaxe est encore trop latine; trop d'éléments étrangers encombrent le vocabulaire.

Cependant dès le début du xviie siècle, Malherbe entreprenait de défaire le travail de Ronsard et s'appliquait à épurer la langue. Il la voulut élégante, bien élevée, digne de la cour et surtout purement française : tout n'est pas également bon dans sa réforme. Son purisme sévère lui fait parfois condamner des mots dont la perte sera regrettable, mais il eut le mérite d'exiger de tous la simplicité et la clarté.

40. Le français à partir de 1650. La régularité : plus d'inversion. Avant le xviie siècle, la langue française se prêtait bon gré mal gré à toutes les fantaisies de l'écrivain. A partir de 1650, elle se distingue surtout par la *régularité*. Aussi longtemps que la déclinaison à deux cas permit de distinguer les sujets des compléments, l'ordre des mots dans la proposition était des plus variables. Les inver-

sions les plus hardies étaient possibles, sans nuire à la clarté. Cette liberté de construction aurait dû disparaître avec la déclinaison elle-même. Il n'en fut rien.

Au moyen âge il était également loisible à l'écrivain d'omettre l'article ou le pronom sujet. Quoique l'emploi en soit plus fréquent pendant la période du moyen français, il n'est pourtant pas obligatoire : autre cause d'obscurité.

Malherbe et les grammairiens qui le suivirent ne tolérèrent aucune licence. Ils prescrivirent l'ordre grammatical ; aucune inversion ne fut désormais permise. Fénelon, tout en regrettant la liberté de l'époque antérieure, dut se résigner au fait accompli. Au xviiie siècle Voltaire ne fut pas moins puriste que Malherbe et Vaugelas.

41. Fixation de la langue française. La langue française ayant atteint une sorte de perfection, on songea à la fixer. Cette idée est commune à tous les grammairiens. Il appartenait à l'Académie de la réaliser. On sait combien elle fut inférieure à sa tâche. Étrange prétention que celle d'arrêter une langue dans son évolution inévitable ! Voltaire lui-même remarquait combien la langue de Corneille était éloignée de la sienne. Au lieu de réfléchir, il condamnait Corneille.

42. Le français du XVIIIe siècle. Au xviiie siècle la langue évolue, en dépit des grammairiens et de l'Académie. La prose vive et légère de Voltaire et de Diderot ressemble assez peu à la prose périodique de Bossuet. La syntaxe française se dépouille de ses éléments latins. Seule la phrase oratoire de J.-J. Rousseau fait exception.

43. Le français d'aujourd'hui. Au xixe siècle, le romantisme réagit contre la régularité et la sécheresse préconisées par Malherbe et les grammairiens. On redemande au moyen âge, au xvie siècle, une foule de mots disparus. En même temps les sports, la mode, l'argot enrichissent le vocabulaire.

Cependant la phonétique, la morphologie ne varient pas, au moins dans la langue littéraire, car celle du peuple évolue incessamment. Ainsi la conjugaison est officiellement identique à celle du xviie ou même à celle du xvie siècle. En réalité le passé simple de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif cessent d'être en usage. Dans la syntaxe même, plus d'un tour autrefois incorrect, finit par s'imposer.

Il faut comprendre que toute langue qui vit change. Mais il faut prendre garde de n'accepter que les changements qui sont en harmonie avec le génie de la langue. Conserver la physionomie traditionnelle du français est un devoir de patriotisme.

PREMIÈRE PARTIE

PHONÉTIQUE

---

44. La Phonétique

La **Phonétique** étudie :
1° les lettres et les sons isolés,
2° les lettres unies dans la syllabe,
3° la prononciation des lettres et des syllabes.

CHAPITRE I

CLASSIFICATION DES LETTRES ET DES SONS ISOLÉS.

45. L'alphabet. Les mots se composent de lettres. L'ensemble des lettres en usage dans une langue s'appelle l'**alphabet.**

46. L'alphabet français. L'alphabet français compte vingt-six lettres qui sont : *a. b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z.*

47. Voyelles et consonnes. Il y a deux sortes de lettres : les **voyelles** et les **consonnes.** Les voyelles sont sonores par elles-mêmes : *a, o.* Les consonnes ne sonnent qu'à l'aide des voyelles : *p, d,* dans *Padoue, Papin, Didon.*

Il y a cinq voyelles : *a, e, i, o, u.*

Il y a vingt consonnes : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, z.*

Il y a une lettre qui est tantôt voyelle, tantôt semi-consonne : *y.*

Les Voyelles.

48. **Division des voyelles.** Les voyelles se divisent en **voyelles proprement dites** qui ne produisent qu'un son par une seule émission de voix : *a* dans *table;*

et en **diphtongues** qui se prononcent d'une seule émission de voix, mais produisent deux sons : *ia* dans *diable.*

49. **Les voyelles proprement dites.** Les voyelles proprement dites, considérées comme des lettres, se divisent en voyelles **simples** qui sont formées par une seule lettre : *a* dans *table;*

et en voyelles **composées** qui sont formées de plusieurs lettres : *eau* dans *beau.*

50. **Les voyelles simples.** Les voyelles simples sont *a, e, i, o, u,* et parfois *y.*

Il y a trois sortes d'**e** :

1° l'**e muet,** qui se prononce très légèrement comme dans *rose, tulipe, marguerite;*

2° l'**é fermé,** qui se prononce la bouche presque fermée comme dans *bonté, vérité;*

3° l'**è ouvert,** qui se prononce la bouche presque ouverte comme dans *père, mère, frère.*

L'**y** voyelle a tantôt la valeur d'un *i,* comme dans *martyr;* tantôt la valeur de deux *i,* comme dans *pays* (pai-is); cela arrive en général quand il est dans le corps d'un mot et à la suite d'une autre voyelle.

Ailleurs **y** est semi-consonne : *Bayard, yatagan.*

51. **Les voyelles composées.** Certains groupes de voyelles prononcées d'une seule émission de voix, ne produisent également qu'un son simple : ce sont les voyelles **composées.** Tels sont les groupes

ai, prononcé comme *è* ouvert dans *palais;*
ai, prononcé comme *é* fermé dans *je parlai;*
ao, prononcé comme *a* dans *Laon;*
aô, prononcé comme *ô* dans *Saône;*

au, prononcé comme *ô* dans *épaule;*
ei, prononcé comme *è* ouvert dans *reine;*
eau, prononcé comme *o* dans *beau;*
eu, prononcé comme *e* muet dans *meute;*
eu, prononcé comme *u* simple dans *gageure;*
ou, partout prononcé comme *u* allemand : *loup.*

52. Les diphtongues. Les **diphtongues** sont des voyelles composées qui se prononcent d'une seule émission de voix, mais laissent entendre deux sons.

Un certain nombre de diphtongues commencent par la lettre *i.* Telles sont :

ia	*diable,*	**io**	*violette,*
iais	*biais,*	**iou**	*biniou,*
ie	*miel,*	**iu**	*reliure.*
ieu	*mieux,*		

La plupart des autres diphtongues se terminent au contraire par la voyelle *i.* Ainsi :

ai	*corail,*	**ui**	*luire,*
ei	*vieil,*	**oe**	*poêle.*
oi	*roi,*		

53. Les voyelles considérées comme sons. Les voyelles, considérées comme des sons, s'appellent voyelles **pures** lorsque leur son fondamental n'est modifié par aucune résonnance : *a* dans *table;* et voyelles **nasales** lorsque leur son fondamental est accompagné d'une résonnance nasale : *a* dans *chant.*

54. Les voyelles nasales. Les voyelles deviennent **nasales** lorsqu'elles sont suivies des consonnes *m* ou *n* qui se fondent avec elles dans la prononciation.

Cette fusion des voyelles avec les consonnes *m* ou *n* se produit chaque fois que ces consonnes terminent le mot ou sont elles-mêmes suivies de consonnes.

Peuvent être nasales : les *voyelles simples,* les *voyelles composées* et les *diphtongues.*

1° voyelles simples nasales :

an, am : *an, tant, camp, champ:*
en, em : *en, lent, exemple, emmener;*
in, im : *fin, succinct, nimbe, guimpe;*
on, om : *on, bon, pont, prompt;*
un, um : *un, brun, parfum, humble.*

2° voyelles composées nasales :

ain, aim : *bain, pain, faim, essaim,*
ein, eim : *sein, rein, seing, Reims.*

3° diphtongues nasales :

ian, iam : *viande, amiante;*
ien : *chien, rien;*
ion : *lion, brimborion,*
oin : *loin, moins, groin;*
ouin : *marsouin, malouin, pingouin;*
uin : *juin, suint.*

Remarque. — C'est toujours **m**, et non **n**, que l'on trouve devant *b, p, m.*

Les mots suivants font seuls exception : *bonbon, bonbonne, bonbonnière, embonpoint* et *néanmoins.*

Les Consonnes.

55. Ordres de consonnes. Si on considère les organes qui servent à les articuler, les consonnes se divisent en trois ordres :

1° les **palatales** (appelées parfois à tort **gutturales**), qui se prononcent du palais : *c, g, j, k, q, r;*

2° les **dentales** ou **linguales,** qui sont prononcées par la langue qui appuie contre les dents (*dentes, lingua*) : *d, t, s, z, l, n;*

3° les **labiales,** qui sont formées surtout par le mouvement des lèvres (*labia*) : *b, p, f, v, m.*

56. Espèces de consonnes. Si on considère la qualité de l'articulation, les consonnes se divisent en trois espèces :

1° les **muettes** ou **explosives,** ainsi nommées parce que pour les prononcer la bouche s'ouvre et se ferme brusquement et que leur son ne peut se prolonger : *c, g, k, q, d, t, b, p;*

2° les **spirantes** ou **sifflantes,** ainsi nommées parce qu'elles se prononcent avec une sorte de sifflement : *s, z, f, v, j, ch;*

3° les **liquides,** ainsi nommées parce qu'elles se lient si facilement aux autres lettres qu'elles semblent couler dans la prononciation : *l, r, m, n.*

Remarques. — I. *m* et *n* sont appelées aussi **nasales,** parce qu'elles se prononcent légèrement du nez.

II. *l* et *n* sont appelées **l mouillée** et **n mouillée,** quand elles ont une sorte de son délayé : *bastille, agneau.*

III. La lettre *x* est une consonne double ; elle équivaut à *cs, ks* ou *gs : Xavier.*

57. **Degrés de consonnes.** Si on considère l'intensité de la prononciation, les consonnes se divisent en deux degrés :

1° les **douces** (ou sonores), qui sont prononcés avec un moindre effort : *b ;*

2° les **fortes** (ou sourdes), qui sont prononcées avec plus d'énergie : *p.*

On reconnaît ainsi :

dans **b**	la douce	de *p* :.........	*bain, pain;*
dans **c** (= s)	la douce	de *c* (= *k*) :...	*César, czar;*
		de *c* (= *g*) :...	*leçon, second;*
		de *k* :.........	*ciste, kyste;*
		de *qu* :........	*cinq, quint;*
dans **d**	la douce	de *t* :..........	*donner, tonner;*
dans **g**	—	de *c* (= *k*) :...	*gage, cage;*
dans **j**	—	de *ch* :........	*jatte, chatte;*
dans **v**	—	de *f* :.........	*vendre, fendre;*
dans **z**	—	de *s* :.........	*zèle, selle.*

TABLEAU DES CONSONNES.

		PALATALES.	DENTALES.	LABIALES.
Muettes	fortes.	c, (k, q)	t	p
	douces.	g	d	b
Spirantes	fortes.	ch, h (aspirée)	s	f
	douces.	j, y	z	v
Liquides, fortes....		r	l, n	m

Remarques. — I. Les liquides non mouillées sont toujours fortes.

II. La lettre **h,** quand elle est douce, est appelée **h muette,** parce qu'elle est nulle dans la prononciation : *l'homme ;*

et quand elle est forte, elle est appelée **h aspirée,** parce qu'elle produit alors un son fort et heurté qui s'oppose à toute liaison et à toute élision : *la hache.*

CHAPITRE II

LA SYLLABE.

58. La syllabe. Les lettres en s'unissant pour former les mots constituent des groupes que l'on appelle **syllabes**. Une syllabe est une lettre ou un groupe de lettres qui se prononcent d'une seule émission de voix. Dans *fer* il y a une syllabe; dans *fer-rer* il y en a deux; dans *fer-ru-re* il y en a trois.

59. Comment syllaber. La syllabe commence toujours par une voyelle simple ou composée, une consonne simple ou composée (*ch, ph, rh, th*) ou un groupe de consonnes formé d'une muette et d'une liquide; on doit donc syllaber ainsi : *fes-tons; o-va-les; as-tra-ga-les; isth-me; dis-trict; fonc-tion*; et non ainsi : *a-stra-ga-les, di-strict,* etc.

Remarques. — I. Dans l'écriture on peut couper un mot d'une ligne à l'autre en séparant les syllabes, mais on ne doit jamais séparer les lettres d'une syllabe.

II. Un mot d'une seule syllabe s'appelle **monosyllabe**; un mot de deux syllabes s'appelle **dissyllabe**; un mot de trois syllabes s'appelle **trisyllabe**; un mot de plusieurs syllabes s'appelle un **polysyllabe**.

60. Espèces de syllabes. Une syllabe dont l'unique voyelle est un *e* muet est une **syllabe muette** : *sable, dune*.

Une syllabe qui renferme une voyelle sonore, même suivie d'un *e* muet, est une **syllabe sonore** : *coq, poulet, couvée*.

CHAPITRE III

PRONONCIATION DES LETTRES ET DES SYLLABES.

61. **Eléments de la prononciation**

Pour la prononciation des lettres et des syllabes il faut distinguer : la **sonorité,** la **quantité** et la **tonalité**.

1° *Au point de vue de la sonorité,* les voyelles et les consonnes sont **sonores** ou **muettes :** *c* est sonore dans *lac* et muet dans *tabac.*

2° *Au point de vue de la quantité,* les voyelles et les syllabes sont **longues** ou **brèves :** brèves, quand le son est rapide ; longues, quand le son est prolongé de manière à avoir environ la valeur de deux brèves : *u* est bref dans *lutte,* long dans *flûte.*

3° *Au point de vue de la tonalité,* les syllabes sont **toniques** (accentuées), ou **atones :** toniques, quand la voix insiste en les prononçant ; atones, quand la voix les prononce avec moins d'intensité : dans *vic-toi-re, toi* est accentuée, *vic* est atone, *re* est muette.

Prononciation des voyelles.

62. **Règle générale.**

Les voyelles atones sont généralement brèves. — Les voyelles toniques sont longues ou brèves ; les règles de leur quantité s'apprendront par l'usage. — Toute voyelle surmontée de l'accent circonflexe est longue.

63. **La voyelle A.**

A est muet et nul dans *août, curaçao, Saône, toast ;* il tend à devenir muet dans

extraordinaire; mais il doit se prononcer dans *aoriste.*

A est bref quand il est suivi d'une consonne articulée : *délicate, ingrate.*

A est long dans les finales qui ont un *r* (*ar, are, arre*) : *amarré, placard.*

Remarque. — Dans les mots anglais bien francisés, l'*a* se prononce comme en français : *square.* — Dans les mots non encore francisés, il se prononce à l'anglaise ; c'est-à-dire à peu près comme un *e* : *James* (djèms), *quaker* (coueke'r).

64. La voyelle E. **E** est nul dans *Caen, épeautre, heaume, Jean, Maupeou, Saint-Saens.*

E se prononce *a* dans *femme, solennel, solennité, indemnité, indemniser* (mais pas dans *indemne*), *rouennerie* et dans tous les adverbes en *emment.* L'habitude de le prononcer *a* dans *Jenny, nenni, hennissement,* disparaît.

I. En général l'**e tonique** est fermé quand il est final ou suivi de *e* muet ou d'une consonne qui ne se prononce pas (excepté dans les finales *et* et *ès*) : *bonté, régulier, chaussée*) ; il est ouvert quand il est suivi d'une consonne non articulée dans les finales *èt* et *ès* et toutes les fois qu'il est suivi d'une consonne articulée : *forêt, procès, chef.* L'*é* fermé est rarement long ; l'*è* ouvert est long ou bref suivant l'usage.

II. L'**e muet,** c'est-à-dire l'*e* qui n'est ni fermé ni ouvert, n'est pas toujours nul dans la prononciation. Il y a des cas (voir l'élision) où il disparaît complètement, même dans l'écriture. La prononciation populaire tend de plus en plus à le supprimer, surtout à Paris, à la fin et dans le corps des mots.

a) L'**e muet** *final* 1° dans les mots isolés de plusieurs syllabes est en général nul : *mortelle* et *mortel* se prononcent de même ;

2° devant un autre mot, il se prononce si le mot suivant commence par *r* ou *l* suivi d'une diphtongue : *il ne mange rien;* dans les autres cas il est le plus souvent muet, et la prononciation familière supprime la liquide qui le précède, en particulier l'*r;* on dit : *pauv'femme, mait'd'étude.*

b) *Dans l'intérieur des mots,* il tend aussi à disparaître, excepté quand sa disparition entraînerait trois consonnes de suite : *aveuglement, bergerie, ornement.*

c) *Dans la syllabe initiale,* il doit en principe se faire entendre : *tenir, refaire, ressentir.*

d) *Dans les monosyllabes* qui sont entraînés dans la suite du discours, comme ils sont liés à d'autres mots, on applique les règles précédentes; quand le monosyllabe est isolé, il a une valeur spéciale et l'*e* se prononce.

65. Les voyelles ai, ei, ay, ey. Les voyelles composées **ai** et **ei, ay** et **ey** se prononcent en général comme *è* ouvert : *parfait, reine, du Bellay, Belley.*

Par exception, **ai** se prononce comme un *e* muet dans les formes du verbe *faire* et dans les composés de *faire,* quand **ai** atone est suivi d'un *s : nous faisons* (fesons). On disait de même autrefois *faisan* (fesan), *faisander* (fesander).

66. La voyelle eu. La voyelle composée **eu**, ouverte ou fermée, se prononce comme *e* quand il est muet mais qu'on le fait entendre : *neuf.*

Eu se prononce *u* dans les formes du verbe *avoir : que j'eusse,* et dans *gageure.*

67. La voyelle o. **O** est nul dans *faon, paon, taon, Laon, Craon.*

O est fermé quand il est final ou suivi d'une consonne non articulée : *metro, chaos, chariot.*

Il est généralement ouvert et bref quand il est suivi d'une consonne articulée : *étoffe, féroce.*

68. La voyelle au. La voyelle composée **au** (ou **eau**) se prononce généralement comme *o* fermé : *défaut, échafaud.*

69. La voyelle oi. La voyelle composée **oi** se prononce **oua**, fermé ou ouvert, bref ou long comme *a* lui-même : *étoile, moine.* — Elle se prononce comme *o* dans *oignon* (*ognon*) et dans *poigne* et *empoigner,* mais dans le langage familier seulement.

70
Les voyelles i et u.

Les voyelles **i** et **u** sont toujours fermées. Elles sont longues ou brèves suivant l'usage.

Prononciation des nasales.

71.
Les nasales.

Les voyelles nasales sont **an, in, on, un, en** (qui est tantôt *an*, tantôt *in*).

Remarque. — *M* peut remplacer *n* et prendre un son nasal; mais à la fin des mots il a perdu sa valeur nasale et se prononce à part, sauf dans *dam, daim, faim, essaim, étaim, thym, nom, dom, parfum.*

72.
Transformation des nasales.

Il y a des syllabes nasales qui ont perdu ou qui perdent le son nasal : *flamme* (flame), *femme* (fame), *année* (anée), *solennité* (solanité) et dans les adverbes en *emment* (ament).

Mais la nasalisation s'est conservée dans *néan-moins, nous vin-mes, en-nui, en-noblir, en-ivrer, en-orgueillir.*

73.
La nasale en.

La nasale **en** se prononce tantôt *an* tantôt *in*.

1° **en** final se prononce *in : païen, chrétien, examen,* sauf quand il est la proposition *en* et dans les mots *Écouen, Rouen* et *Saint-Ouen.*

2° **en** tonique suivi d'une consonne muette se prononce *an : prudent, ingrédient, guet-apens, bon sens* sauf dans les formes de *venir* et de *tenir* et de leurs composés (*il tient*).

3° **en** atone initial se prononce *an : entité, embrun.*

4° **en** atone dans l'intérieur des mots se prononce *in* ou *an* suivant l'usage :

an		in	
centurie,	*menthe,*	*agenda,*	*menthol,*
adventice,	*épenthèse,*	*pensum,*	*appendice,*
compendieux,	*hortensia,*	*memento,*	*Buzenval,*
tentacule,	*Aventin,*	*pentagone,*	*Penthièvre,*
stentor,	*tender,*	*mentor,*	*Lentulus.*

74. La nasale on La nasale **on** se réduit à *e* muet dans *monsieur* (m(e)sieu) et perd la nasalisation dans les mots venus du grec comme *epsilon* et *Kyrie eleison*.

75. La nasale un. La nasale **un** se prononce quelquefois *on* : dans les mots latins : *secundo* et dans *jungle, junte,* et *punch* (mais pas dans *lunch*).

REMARQUE. — C'est une faute choquante de ramener *un* à *in* (*in jour*).

Prononciation des consonnes.

76. Changement des consonnes. Dans la prononciation rapide, des voyelles disparaissent, des consonnes se rencontrent, et il se fait des *accommodations*, des passages d'une consonne à l'autre, par exemple des douces aux fortes et inversement : *paquebot* devient *pagbot; médecine, metsine; clavecin, clafcin; chaque jour, chagjour; pauvre femme, pauffam.*

Il faut éviter les suppressions et les accommodations exagérées, mais il serait pédant et de mauvais ton de prononcer toutes les lettres.

77. Règle générale. En règle générale, les *consonnes finales* ne se prononcent pas, sauf *l, r, f* et *c*.

Les *consonnes intérieures* se prononcent toujours; mais les *consonnes doubles* se réduisent à une dans les mots purement français, et sonnent toutes les deux dans les mots savants et les mots étrangers, mais cette règle générale comporte beaucoup d'exceptions.

78. B. **B final** est nul [1] : *plomb, radoub.*

B intérieur sonne toujours : *obstiné.*

B double équivaut à *b : sabbat, rabbin, rabbi,* sauf dans *gibbeux, gibbosité, abbatial.*

1. En l'absence de toute règle, nous attribuons le genre masculin à tous les noms de consonnes. Cependant l'usage constant est de dire : *une h muette.*

79. C. a) **C final** se prononce ordinairement :

1° après une voyelle sonore : *cognac, trafic, suc, arsenic,* sauf dans *estomac, tabac, cric, broc, escroc, croc;*

2° après une consonne articulée : *talc, arc, porc, fisc,* sauf dans *marc* et *clerc.*

b) C final ne se prononce pas :

après une voyelle nasale : *blanc, franc, ajonc,* sauf dans *donc* accentué et dans *zinc* où il se prononce *g.*

C intérieur se prononce toujours, même après une nasale : *sanctifiés, sanction.*

Il a le son de *g* dans *second* et ses dérivés.

Il a le son guttural devant *a, o, u : calibre, décoller, reculer.*

Il a le son sifflant devant *e* et *i : ceci.*

Il peut prendre le ton sifflant devant *a, o, u,* au moyen d'une cédille : *ça.*

C double équivaut à *c* simple devant *a, o, u, l, r : accabler, baccalauréat, occasion, occulte, impeccable.*

Devant *e* et *i* les deux *c* se prononcent le premier guttural, le second sifflant : *accident, accès.*

Prononcez *concetti* (consetti), *dolce* (dolche), *crescendo* (creschendo), *czar* (gzar).

80. Ct. **Ct final** sonne dans *tact, intact, contact, compact* et *exact;*

dans *direct, correct, intellect, infect, abject;*

dans *strict, district, verdict;*

dans *distinct, succinct.*

Ct est nul dans *respect, aspect, circonspect, suspect, amict, instinct.*

81. Ch. **Ch final** a le son guttural ordinairement : *varech, krach.*

Il a le son chuintant dans *match, lunch, punch.*

Il est nul dans *almanach.*

Ch intérieur ou en tête des mots a le son guttural devant *a, o, u : chaos, exarchat, choléra, archonte, catéchumène,* excepté dans *archal* (*fil d'archal*) et *maillechort.*

Il a le son chuintant devant *e* : *archevêque, trochée, chérubin, cachexie*, sauf dans *achéen, manichéen, eutychéen, archétype, archéologie, chélidoine, lichen, trachéotomie*, etc., où il se prononce *ké*.

Il a le son chuintant devant *i* : *chirurgie, branchie, bachique, psychique, arachide, chyle*, etc., sauf dans *chiromancie, chirographaire, orchidée, ecchymose, pachyderme, tachygraphie*, etc.

Remarque. — Dans les mots français ou bien francisés, *che* ou *chi* tend à avoir le son chuintant, et il ne conserve le son guttural que dans les mots savants ou étrangers.

82. D. **D final** est nul dans tous les mots bien français : *gourmand, chaud, accord, pied, nœud, plaid, nid, muid, palinod*.

Il sonne dans les mots étrangers : *stand, caïd, talmud, sud* et dans les noms propres : *Joad, David, Madrid*, sauf dans *Gounod, La Rochefoucauld, Léopold*.

D intérieur sonne partout : *adjudant, adjoindre*.

D double équivaut à *d* simple : *addition, reddition*.

Il se prononce double dans *addenda* et *adducteur*.

83. F. **F final** sonne presque toujours.

Il est nul dans *clef*, dans *œuf, bœuf* et *nerf* au pluriel : *des bœu*(f)*s, des œu*(f)*s, des ner*(f)*s*.

Remarque. — Dans *neuf, f* est nul devant un pluriel commençant par une consonne : *neu*(f) *sous, neu*(f) *fois neuf*; ailleurs il est sonore : le *neuf mai, j'en ai neuf*.

F double se réduit à *f* simple : *affaire, affiche, différence*.

Les deux *f* sonnent dans les mots savants : *suffixe, efflorescence*. Dans la prononciation oratoire on a une tendance à faire sonner les deux *f* : *diffamer, effaré, efféminé, effraction*, etc.

84. G. **G final** est nul dans les mots bien français : *faubourg, vingt, coing, poing, doi*(gt). On doit dire *jou* (joug) et *lé* (legs) malgré les hésitations de l'usage.

Il sonne dans les mots étrangers *drag, pouding*, etc., mais non dans *orang-outang* ni dans *sterling*.

G dans le corps ou en tête des mots et devant une voyelle a le son guttural devant *a, o, u* et le son chuintant devant *e* et *i*.

Mais *g* peut prendre le son chuintant devant *o* et *u* par l'addition d'un *e* qui ne se prononce pas : *mang*(e)*ons, pig*(e)*on, gag*(e)*ure*.

Il peut prendre le son guttural devant *e* et *i* par l'addition d'un *u* qui ne se prononce pas : *fatiguer, narguer, guider, aiguière, aiguiser, Guise*.

Remarque. — Il ne faut pas confondre cet *u* muet avec l'*u* qui se prononce dans les formes du verbe *arguer* (argu-er), dans *ciguë* (cigu-e), *ambiguité* (ambigu-ité), *aiguille* (aigu-ille), *aiguillon* (aigu-illon), *linguiste* (lingu-iste), *consanguinité* (consangu-inité), etc.

Le *g* devant *m* ou *d* se prononce toujours.

Le *g* devant *n* est toujours mouillé dans les mots bien français : *magnificence, magnifier, magnésie*. — Il a le son dur et se sépare de l'*n* dans les mots savants ou étrangers : *magnat, stagnant, lignite, regnicole*.

Le **G double** équivaut à *g* simple : *aggraver*.

85. **H.** L'**H initiale** est muette ou aspirée.

Quand elle est muette, elle disparaît dans la prononciation.

Quand elle est aspirée, elle empêche la liaison et l'élision, mais elle ne se marque pas par une aspiration proprement dite ; elle est un signe orthographique bien plus qu'une lettre ayant sa valeur dans la prononciation.

La règle générale est que l'*h* est muette quand elle est d'origine latine et aspirée dans tous les autres cas.

Ainsi *h* est muette dans : *homme, hôtel, hameçon, hiatus, huile, hectolitre, hyacinthe, hyène*.

Elle est aspirée dans : *hêtre, houblon, houille, hoquet, hisser*.

Exception : *h* est aspirée dans : *hiérarchie, hérisser, hérisson, harceler, hargneux, hernie, herse*.

Remarques. — Dans *huit*, nom de nombre, l'*h* est aspirée : *le huit*, à moins qu'elle ne soit précédée d'un autre nom de nombre : *dix-huit* (dizuit).

Dans *héros* l'*h* est aspirée et elle est muette dans les dérivés de *héros* : l'*héroïsme*. Il en est de même de *héraut* : le *héraut*, l'*héraldiste*.

86. L. **L final** se prononce ordinairement, mais il disparaît — parce qu'il se mouille — dans les finales en *ail, eil, euil, ouil* (*corail, soleil, fauteuil, fenouil*.

L disparaît complètement dans *baril, chenil, coutil, fusil, gentil, gril, grésil, nombril, outil, sourcil, pouls, soûl, cul de jatte*.

L intérieur doit toujours sonner malgré l'abus qui tend à s'introduire, excepté dans *fils* et *aulx* et dans les noms propres : *Paulmier, Gaultier, Belfort, Chaulnes*.

L double tantôt est mouillé, tantôt garde la valeur de consonne.

1° *L* est toujours mouillé après un *i*, quand cet *i* est précédé d'une voyelle : *abeille, grenouille*.

2° *L* est en général mouillé après un *i*, même quand cet *i* n'est pas précédé d'une autre voyelle : *Camille*.

Mais il y a des exceptions : *distiller, osciller, vaciller, bacille, codicille, pupille, mille. tranquille, ville* et leurs dérivés et composés; *Villars, Millet, Villemain, Villers, pusillanime, illuminé, Illinois*, etc.

3° L'*l* non précédé d'un *i* garde sa valeur de consonne. *L* double se réduit à *l* dans les mots bien français, et sonne dans les mots savants. Mais il y a une tendance à prononcer les deux *ll*. On doit dire avec un seul *l* : *installer, vallée, rébellion, collège, collation, collègue, mollusque*.

88. M. **M final**, sauf dans les cas que nous avons vus, ne se nasalise pas et se prononce : *harem, album, pensum, factum, rhum, intérim, requiem, Abraham*.

M intérieur ne nasalise la voyelle qui précède que quand il est suivi de *b* ou de *p*. Ailleurs il se prononce : *indemne, autom-nal, calom-nie*, mais on dit *daner* (damner) et *autone* (automne).

M double équivaut à un seul *m*

1° quand le premier *m* nasalise la voyelle qui précède : *emmener, emmancher*.

2° ordinairement après un *o* : *sommeil, pommier, sommet, commerce, commun.*

Mais on prononce deux *m* dans les mots savants et dans : *sommité, sommaire, sommation, commotion, commentaire,* etc.

89. N. **N final** nasalise la voyelle qui précède : *examen.* Il y a exception pour : *abdomen, amen, dictamen, eden, cyclamen, gluten, gramen, hymen, dolmen, lichen, pollen, spécimen, Aden, Carmen, Niémen, Tlemcen,* etc.

N double conserve souvent le son nasal suivi d'*n* simple.

Ailleurs *n* double équivaut à *n* simple : *dictionnaire, doyenné, tennis, annuaire, annoter, annuler, innocent, innombrable.*

N double sonne comme deux *n* dans les mots savants : *cannibale, britannique, septennat, connexe.*

90. P. **P final** est nul dans les mots bien français : *drap, galop, sirop, loup, cantaloup, temps, exempt, prompt, corps, tu romps.*

Il sonne dans *cap, cep, Gap* et dans les mots d'origine étrangère : *croup, julep, hanap, handicap,* etc.

P intérieur devant une consonne se prononce : *septembre, Septentrion, symptôme, consomption, présomptif, présomptueux, exemption, cheptel.*

Par exception, il est nul dans *baptême, Baptiste, baptismal, sept, septième, exempter, compter, comptabilité, promptitude, sculpter, dompter, indomptable.*

P double équivaut à *p* simple : *supplique, suppléer, opprimer, appauvrir, appliqué, apporter, Coppée, Coppet.* Par exception, il se prononce double dans : *appendice, appendicite, appétence, Appien, Philippique, Mazeppa* et quelquefois dans *appréhender, opprobre, supporter.*

Ph se prononce toujours *f* : *philosophie.*

91. Q. **Q final** sonne dans les deux seuls mots où il se trouve : *coq, cinq,* mais il est nul dans : *cinq cents, cinq mille, cinq francs.*

Q intérieur est suivi d'un *u* qui ne se

prononce pas mais qui donne au *q* le son dur : *équerre, séquestre, équité.*

Mais il arrive :

1° que l'*u* se prononce distinctement devant *e* et *i* dans : *équestre, questeur, questure, liquéfier, liquéfaction, équiangle, équilatéral, quiétisme, quiétude* (mais on dit *inkiétude*), *quinquagénaire, obséquieux, ubiquité;*

2° qu'il se prononce *ou* devant *a* (*qua = coua*) dans *exequatur, aquarelle, équateur, quadrige, loquace, squameux, squale, quartz, quattrocentiste;* mais il se prononce *ka* dans *quasi, quasiment, quasimodo, reliquat, quart, quadrille, équarrir, quarante.*

92. R. **R final** se prononce ordinairement : *offrir, trésor, chaleur, hier, fier, cher, fer, enfer, mer, amer, ver, hiver, acquiers, cuiller, éther, cancer, Quimper, Prosper, Reyer, Scaliger.*

Par exception, il est nul dans les infinitifs en *er*, dans les noms et adjectifs terminés en *ier*, en *cher*, et en *ger* : *aimer, entier, archer, danger, Fléchier, Boucher, Béranger, Tanger.*

R intérieur se prononce toujours : *carton, haubert, corps*, excepté dans : *gars* (ga).

R double se prononce comme un seul *r* : *arrogance, narration, arrière, carrière, parrain, charrue, ferraille, terrible, interroger, perruque, verrou, corridor, courroux, Corrèze.*

Il se prononce double dans les mots savants et dans certains mots comme : *interruption, interrègne, erroné, terroriser, irriguer, correct, corroder, torride, Varron, Verrès, Burrhus* et dans les futurs et conditionnels de *quérir, courir* et *mourir : tu mourras.*

93. S. **S final** ne se prononce pas dans les mots proprement français : *profès, succès, licencié ès lettres, abus, confus, pus, jus, Jésus, moins, dans, gens, sens, legs, mets, puits, Orléans, univers, alors, cours, Bouhours, Anvers, Gers, mœurs, Nicolas, Lucas, Louis.*

Il y a quelques exceptions :

1° **S** final se prononce dans *as, atlas, las, hélas, maïs,*

jadis, lis, métis, vis, os, tous (accentué). *obus, us, plus* (quand il est suivi d'un *que* ou qu'il indique une opération mathématique), *mars, ours* (au singulier), *Reims*.

2° Il se prononce en général dans les mots savants ou étrangers et dans les noms propres d'origine étrangère : *vasistas, Jonas, Damas, Mathias, Cujas, palmarès, iris, gratis, tennis, spahis, Memphis, Tunis, Senlis, Burgos, Calvados, Cathos, cosmos, albatros, albinos, mérinos, humus, lapsus, omnibus, prospectus, rébus, virus, blocus, Jansénius, Ramus, laps, biceps*.

S intérieur se prononce en général et, quand il se prononce, il est dur entre deux consonnes. Mais *s* est nul dans : *lesquels, desquels, mesdames, Despois, Desportes, Desmoulins, Destouches, Nesle, Fresnel, Rosny, Suresnes, obscène, descendre, conscience, disciple, discipline, ascenseur, ascension, discerner, susciter*.

Ailleurs qu'entre deux consonnes **S** est dur (*c* ou *ss*) :

1° entre une consonne et une voyelle : *sursis*, mais il est doux par exception dans : *Jersey, Alsace, Belsunce, subsister;*

2° entre une voyelle nasale et une autre voyelle : *penser, insigne, insister, transept, insurrection;* mais il est doux par exception dans : *nansouk, transit, transaction, transitoire*, etc.

S est doux entre deux voyelles dont la première n'est pas nasale : *rose, basilique, gymnase, désarmer, désigner, résider, présage, abasourdi, résister, parasite, résolution;* mais il est dur dans : *préséance, résection, désuétude, entre-sol, asymptote, monosyllabe*.

S double se prononce à peu près toujours comme un *s* simple dur : *passage, issu, bossu, faussaire, embrasser, pression, assaut, assez*. — Cependant on fait entendre deux *s* dans les mots savants : *glossaire, bissextile, pessimiste, incessible, passif;* dans les mots commençant par le préfixe *dis* comme : *dissipation, disséminer*, et dans d'autres mots comme : *asservir, assidu, assonance, assumer*, etc.

94.
T.

T final ne se prononce pas : *achat, crédit, calicot, transport, Carnot, Mozart, immédiat, doigt, juillet, alphabet, ticket, subit, gratuit, sot, mot, debout, août, début, but,*

prompt, vingt, bahut, début, salut, Rembrandt, Stuart, expert, court, sport.

Par exception *t* final sonne dans : *fat, mat, exeat, vivat, Rabat, net, fret, l'cet, fait, obit, prétérit, granit, sept* et *huit* (sauf devant un pluriel commençant par une consonne : *sé sous, hui sous*), *accessit, dot, Lot, scorbut, occiput, Kant, cobalt, malt, indult, rapt, abrupt, lest, est, ouest, antéchrist.*

T intérieur sonne surtout devant un *r* : *montrer, Montreuil, Montratier.* Mais il est devenu muet dans *isthme, asthme, Moltke, Metz, Retz,* etc.

Devant un *i* suivi d'une autre voyelle il prend en général le son sifflant de l's dur : *nation, inertie, spartiate, La Boëtie, pétiole, ineptie, argutie, Dalmatie, primatie.*

Mais les cas sont très nombreux où le *t* garde devant *i* le son normal : *pitié, amitié, moitié, tiare, tiers, bastion, dynastie, chrétien, partie, héritier, huitième, antienne, Sarmatie, Claretie, épizootie, chrestomathie, Critias, Petion, Monthyon.*

T double se prononce comme *t* simple : *littérature, pittoresque,* mais on entend deux *t* dans : *atticisme, attentif, attitude, attrister, guttural, intermittent.*

95. W. Le **W** germanique se prononce comme le *v* français : *Waldeck, Wagner, Windthorst, Westphalie, Waterloo, Watteau, Witt,* etc.

Le **W** anglais dans les mots francisés se prononce *v* : *wagon, watman, watercloset, wallace, warwick, Waddington,* excepté dans *whist* et *tramway* où il se prononce *ou* (*ouist, tramoué*).

Le **W** anglais dans les mots non francisés se prononce *ou* devant une voyelle : *wisky, sandwich.*

Ew se prononce *iou : mildew, interview* (mais on dit : *interviewer*), *Newcastle, Newman, Daily News* (délenious), *Newton, New York* (cependant on dit aussi : *Neuton* et *Neu York*).

Ow se prononce en général comme *e* fermé : *Glascow* (Glasco), *Longfellow, snow.*

96. X. **X final** ne se prononce pas dans les mots vraiment français : *faux, genoux, crucifix, flux, Dreux, Brieux, Barbaroux, Morlaix, Roubaix, Chamonix.*

Par exception *x* final se prononce comme un *s* dans *dix* et *six*, à moins qu'ils ne soient suivis d'un pluriel commençant par une consonne : *le six mai, le dix mai, six couteaux* (si couteaux). On entend aussi *s* dans *coccyx*.

X final se prononce comme *cs* dans les mots savants ou étrangers : *codex, index, silex, lynx, larynx, phénix, borax, Ajax, Aix, Pollux, Gex, Béatrixi Cadix*.

X intérieur ou initial se prononce *cs : rixe, luxe, maxime, Xerxès*. Mais,

1° l'*x* se réduit à *s* dur dans : *soixante* et ses dérivés, *Bruxelles, Auxerre, Auxonne, Xerxès* (Csercès); à *z* dans *deuxième, dixième, sixième ;*

2° *x* se réduit souvent à *gz* comme dans : *exalter, exubérant, exécrable, exécuter, Exupère;*

3° *Xaintrailles* se prononce *Saintrailles; Ximénès* et *Xérès* viennent : *Kiménès* et *Kérès*.

97. **Z.** **Z final** ne se prononce pas : *raz, riz, assez, nez, aimerez, Dumouriez, Douarnenez, Séez, Forez*.

Z final se prononce dans *gaz* et *fez*.

Il sonne comme un *s* dans *Berlioz, Buloz, Droz, Rodez, Velasquez, Metz, Retz, Lebnitz, Austerlitz, Seltz* (dans tous ces mots le *t* est nul: *Coblentz*).

Z initial ou **intérieur** se prononce comme *s* doux devant une voyelle : *zone, bronze*.

CHAPITRE IV

MODIFICATIONS DE LA PRONONCIATION.

Les règles fondamentales de la prononciation sont modifiées par les phénomènes suivants : la *tonalité*, les *liaisons*, l'*élision*, l'*euphonie*, les *accents* et les *signes orthographiques*.

La tonalité ou accent tonique.

98. **Accent tonique.** En français, dans tous les polysyllabes, il y a une syllabe dominante qui est prononcée avec plus d'intensité que les autres; on dit qu'elle porte **l'accent tonique**. Elle est appelée **tonique,** par rapport aux autres qui sont **atones.**

Règle de l'accent tonique. — L'accent tonique ne peut jamais porter sur une syllabe muette. Il porte sur la dernière syllabe du mot quand elle est sonore, et, quand elle est muette, il se rejette sur l'avant-dernière : *bon***té, mè***re.*

Par conséquent :

1° un mot ne peut jamais se terminer par deux syllabes muettes : *relever* devient *je relève; achever* devient *j'achève ;*

2° les monosyllabes dont l'unique syllabe est un *e* muet sont toujours atones : *je, te, le, que, me, ne,* etc.

Exceptions. — Sont atones

1° les articles *du, des, un, la, les,* etc. qui font groupe avec les mots qui les suivent;

2° les prépositions et conjonctions de coordination monosyllabiques qui disparaissent pour ainsi dire entre les mots qu'elles unissent : *par, pour, de, dans.*

*Vous écrir***ez** *un m***ot** *à P***aul :** cette proposition n'a que trois accents pour six mots.

Cependant les mots atones peuvent être accentués dans certains cas : *Dormira-t-***il**? *Rendez-***les**. *Viendras-***tu**? *Sur* **ce**, *il prit congé. Tu, il, le, ce,* sont accentués.

99. Accent secondaire. Dans les polysyllabes, la voix insiste sur la syllabe initiale, qui de ce fait est frappée d'un accent secondaire, plus faible que l'accent tonique : *partenaire; nai* a l'accent principal, *par* l'accent secondaire.

100. Influence de l'accent. L'accent tonique a souvent donné à la voyelle accentuée un son plein qui est représenté par une combinaison de voyelles.

Dans la dérivation, quand la tonique devient atone, la voyelle simple et primitive reparaît. *Ai* accentué se ramène à *a* atone : *faim, famine; clair, clarte; pain, panier.*

Voyez de même : *peine, pénible; frein, effréné; meuble, mobilier; loi, légal; ciel, céleste; vierge, virginal; vilain, vilenie; je dois, nous devons; je perçois, nous percevons; je viens, nous venons.*

Les liaisons.

101. Nature de la liaison. Lorsqu'un mot terminé par une consonne est suivi d'un mot commençant par une consonne, la consonne finale du premier mot ne se prononce pas pour éviter un choc désagréable.

C'est pourquoi tant de consonnes finales ont disparu dans la prononciation : *un gros livre.*

Mais lorsqu'un mot terminé par une consonne du groupe des muettes est suivi d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, la suppression de la consonne finale amènerait la rencontre de deux voyelles, ou hiatus : pour l'éviter, on lie la consonne finale à la voyelle initiale du mot suivant avec laquelle elle forme une syllabe : *un gros arbre* (un grozarbre).

Remarque. — Dans la liaison, les consonnes conservent leur son normal, excepté les douces *g* et *d* qui prennent le son des fortes correspondantes *c* et *t*, et les fortes *s* (ou *x*) et *f* qui

prennent le son des douces *z* et *v* : *sang impur* devient *san kimpur; grand écrivain* devient *gran técrivain; chers enfants* devient *cher zenfants* et *neuf années* devient *neu vannées.*

102. Règles générales de la liaison. 1° La liaison a pour but d'éviter une prononciation désagréable; il ne faut donc pas la faire quand elle serait plus désagréable que le son qu'on veut éviter. Les liaisons trop fréquentes sont un signe de pédantisme.

2° La liaison ne doit se faire qu'entre deux mots tellement unis par le sens qu'il ne peut pas y avoir un repos entre eux.

Dans : *Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant,* on lie *sot* et *ignorant* qui sont unis par le sens, mais on ne doit pas lier *savant* et *est.*

Par conséquent, on ne fait jamais de liaison par-dessus un signe de ponctuation.

3° Il y a des mots commençant par une voyelle qui ne souffrent pas la liaison, ce sont : les noms de nombre *un* et *onze;* — les noms *ouate, uhlan, yacht;* — l'adverbe *oui;* — les interjections *ah!* et *oh!* — et dans certains cas la conjonction *et. Il est | onze heures | et demie. Tous vos | oui et tous vos | ah sont sans effet.*

4° Ordinairement les consonnes qui font liaison sont les muettes. Mais il y a des cas particuliers qu'il faut étudier.

103. Liaison des liquides. Les finales **l, m, n, r** ne se lient pas ordinairement.

Exceptions. — 1° **R** final dans les noms de nombre et les adjectifs en *er* se lie avec la voyelle du nom qui suit : *le premier homme, un léger avantage.*

2° **N** final terminant un adjectif, un pronom et le mot *un* se lie à la voyelle du mot suivant si c'est un nom ou un adjectif suivi du nom qu'il détermine ou qualifie; ainsi on doit lier l'*n* dans : *ce bon élève, certain élève, aucun élève,* mais on ne doit pas lier l'*n* dans : *cela est bon à dire; chacun a son avis.*

3° **N** final dans les mots *on, en, bien,* se lie avec la voyelle du mot suivant, si *on, en, bien, rien* ont un rapport grammatical avec ce mot; dans le cas contraire *n* ne se lie pas. — Ainsi on doit lier *n* dans : *on arrive, c'est bien étrange, je vous en avertis, je n'ai rien à dire;* mais on ne doit pas lier dans : *est-on arrivé? le bien et le mal; donne-m'en un peu; rien et peu de chose.*

4° La finale *in* ne se lie que dans *divin* et *malin : le malin esprit* (malin nesprit), *le divin Homère;* mais *n* peut perdre le son nasal dans *divin* et on dit très bien : *le divin enfant* (divi-nenfant), *le divin amour* (divi-namour).

104. Liaison des spirantes. La finale **s** non articulée normalement (n° 93) ne se lie point quand elle appartient à un nom, à un adjectif ou à un participe au singulier : *un avis intéressant.*

Mais **s** final se lie quand il appartient à un adjectif précédant le nom qu'il qualifie, ou à une préposition monosyllabique *dans, dès, chez, sans, sous : un homme de bas étage; sous un arbre.*

S final, quand il marque le pluriel, se lie toujours : *des avis intéressants, des os à ronger.* La règle est si absolue que le peuple prononce parfois l'*s*, marque du pluriel, dans les mots qui n'ont pas d'*s* et dit : *entre quat'zyeux.* C'est un solécisme qu'il faut éviter (entre quat'yeux).

X final et **z** final, marque du pluriel, se lient; au singulier ces consonnes ne se lient que lorsqu'elles appartiennent à un déterminatif suivi d'un nom, ou à un verbe suivi d'un complément.

On dit : *des nez aquilins; des époux affligés; un faux ami; pensez à moi,* avec liaison; et sans liaison : *les voix étaient partagées; un époux affligé.*

105. Liaison des muettes. 1° Les labiales et les palatales se lient rarement : on doit dire sans liaison : *beaucoup en peu de mots; un coup imprévu; un étang immense; un rang élevé; tabac à priser; votre aspect importune.*

Exceptions. — **P** final se lie dans les

adverbes *beaucoup* et *trop* quand ils sont immédiatement suivis du mot qu'ils modifient.

G final et **c** final se lient souvent quand ils sont précédés de *n*. Ainsi on doit dire avec la liaison : *il a beaucoup appris; il est trop étourdi; le sang humain; blanc ou noir.*

2° La dentale **d** finale se lie rarement sauf dans les expressions : *pied à terre, de pied en cap.*

D final précédé de *n* se lie ordinairement : *un grand homme.*

D final précédé de *r* ne se lie pas : *le nord et le midi.*

3° La dentale **t** se lie en général : *il parlait avec éloquence;* mais elle ne se lie jamais dans *et : il lit et il écrit.*

T précédé de *r* ne se lie pas en général : *un désert immense.*

T précédé de *n* tantôt se lie, tantôt ne se lie pas. On dit avec liaison : *il vint à temps,* et sans liaison : *un étudiant en médecine.*

C'est surtout quand elles appartiennent à des adjectifs, à des pronoms, à des adverbes ou à des verbes, que les muettes font liaison, parce que ces mots s'appuient ordinairement sur les mots qui suivent.

L'élision.

106. Nature de l'élision. L'**élision** est la suppression d'une voyelle dans la prononciation. Toutes les fois que l'*e* muet à l'intérieur ou à la fin d'un mot n'est pas prononcé par euphonie, il y a réellement élision : *la médecine et les médecins* (la méd'cin' et les méd'cins).

On entend plus particulièrement par **élision** dans l'écriture la suppression de la voyelle finale d'un mot quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette. La voyelle supprimée est remplacée par une **apostrophe**.

107. Voyelles élidées. Les voyelles qui peuvent être élidées sont **a, e, i**.

A dans *la* (article ou pronom) : *l'amitié; je l'ai lue et relue.*

E dans *le* (article ou pronom); dans les pronoms *ce, je, me, te, se;* dans la préposition *de;* dans l'ad-

verbe *ne* et dans le mot *que* (pronom ou conjonction) : *j'espérais qu'il n'oserait s'engager sans l'avis d'un homme sage.*

L'*e* final des conjonctions *lorsque, puisque, quoique,* ne s'élide que devant *il, elle, on, un.*

Celui de *quelque* s'élide dans *quelqu'un, quelqu'une;*
celui de *jusque,* dans *jusqu'à, jusqu'ici, jusqu'où;*
celui de la préposition *entre,* dans *entr'acte;*
celui de *presque,* dans le mot *presqu'île.*

I ne s'élide que dans *si* (conjonctif ou interrogatif) devant *il, ils : s'il venait; je ne sais s'ils viendront.*

Exception. — L'élision ne se fait pas devant les mots : *onze, onzième, ouate, oui* et *un* (nom du *chiffre*).

L'euphonie.

108. Lettres euphoniques. L'**euphonie,** c'est-à-dire la **consonnance agréable,** est la loi la plus générale de la prononciation. C'est par euphonie que l'on fait des liaisons et des élisions, pour éviter les sons trop durs (rencontre de consonnes) et les hiatus (rencontre de voyelles).

L'euphonie a introduit des consonnes étrangères à l'orthographe qui ont pour but d'adoucir la prononciation. Les consonnes euphoniques sont *t* et *s.*

Elles se placent toutes deux à la suite d'un verbe :

1° la lettre *s,* à la suite d'un impératif en *a* ou en *e* devant *en, y : vas-y; donnes-en; cueilles-en;*

2° la lettre *t,* entre un verbe à la 3e personne du singulier en *e* ou en *a,* et son pronom sujet (*il, elle, ils, elles, on*) : *parle-t-il? dira-t-on.*

Remarque. — La lettre *l* qui précède quelquefois le pronom *on,* s'emploie sans doute par euphonie; mais elle a une autre origine. *On* était primitivement le même mot que le nom latin *homo* (homme). La lettre *l* dite euphonique lui servait donc d'article (*le on* = *l'on*). On dit plutôt *si l'on* que *si on.*

Histoire. — L'euphonie ne devient un usage que dans la seconde moitié du XVIe siècle et une règle qu'au XVIIe. Jusqu'en 1550, on écrit couramment *parle-il? dira-on.* — On a hésité longtemps sur

la consonne de liaison à employer avec *on* : au XVIe siècle on écrit plutôt *dira-l-on* que *dira-t-on*.

Les accents et les signes orthographiques.

109. Les accents. La prononciation est modifiée par les **accents** et par les **signes orthographiques.**

Il y a trois accents : **l'accent aigu** (ˊ), **l'accent grave** (ˋ) et **l'accent circonflexe** (^).

L'accent aigu ne se rencontre que sur la voyelle *e*, et indique un *é* fermé : *été*.

L'accent grave se rencontre le plus souvent sur la voyelle *e*, et indique un *è* ouvert : *père, mère*. On le trouve aussi quelquefois sur les voyelles *a* et *u* en diphtongue : *à, là, où*.

L'accent circonflexe se rencontre sur les voyelles *a, e, i, o, u*, et il indique que la voyelle est longue : *château, tempête, gîte, drôle, flûte*.

110. Signes orthographiques. Il y a quatre signes orthographiques : le *tréma*, la *cédille*, l'*apostrophe* et le *trait d'union*.

Le **tréma** (¨) porte sur l'une des voyelles *e, i, u*, précédée dans le même mot d'une autre voyelle, et indique que la voyelle sur laquelle il se trouve doit être dans la prononciation détachée de celle qui précède : *ciguë, maïs, Saül*.

La **cédille** (¸) se place quelquefois sous la lettre *c* suivie d'une des voyelles *a, o, u*, pour indiquer que le *c* doit alors se prononcer comme *ss : rinçage, arçon reçu*.

L'**apostrophe** (') tient la place d'une des voyelles *a, e, i*, supprimée ou élidée : *l'ancre* (pour la ancre), *l'éléphant* (pour le éléphant), *s'il* (pour si il).

Le **trait d'union** (-) marque que deux ou plusieurs mots n'en forment qu'un : *abat-jour; arc-en-ciel*.

CHAPITRE V

PHONÉTIQUE HISTORIQUE. PASSAGE DU LATIN AU FRANÇAIS.

111. Mots populaires. Mots savants. Doublets.

Les mots français venus du latin se partagent en deux groupes : **les mots populaires** et les **mots savants**.

Les mots *populaires* sont ceux qui se sont transformés progressivement d'après des règles suivies d'instinct par le peuple. Les mots *savants* sont ceux qui ont été tirés directement du latin et calqués sur les mots latins par des lettrés.

Il est arrivé parfois qu'un mot latin a donné naissance à deux mots français, un mot populaire et un mot savant. Ex. : *hospitale* a donné *hôtel* (populaire) et *hôpital* (savant); *porticum* a donné *porche* (populaire) et *portique* (savant).

Ces deux mots venus d'une source commune par des voies différentes s'appellent des *doublets*.

112. Objet et division de la phonétique historique.

La **Phonétique historique** a pour objet l'étude des changements subis par les voyelles et par les consonnes en passant du latin au français *dans la formation populaire*.

Elle se divise en deux parties : l'étude des voyelles, et l'étude des consonnes.

113. Lois générales du passage du latin au français.

Avant d'étudier le traitement des voyelles, il faut indiquer les lois générales de la transformation des mots latins en mots français.

1° Tout mot latin a un accent tonique : cet accent porte sur l'avant-dernière syllabe ou pénultième, quand cette syllabe est longue ou que le mot n'a que deux syllabes : Ex. : *pátrem*, *va-*

nitátem. Cet accent porte sur l'antépénultième quand la pénultième est brève. Ex. : *pórticum, dóminum.*

2° La syllabe accentuée en latin reste accentuée en français. Ex. : *rósam, rose.*

3° La voyelle qui précède immédiatement la syllabe accentuée tombe, à moins qu'elle ne se trouve dans la syllabe initiale ou qu'elle ne soit un *a*, ou que sa suppression ne forme un groupe de consonnes difficile à prononcer sans voyelle. Ex. : *bonitatem* = bonté. Mais, *venire* = venir, *ornamentum* = ornement et *vestimentum* = vêtement.

4° La voyelle qui suit immédiatement la syllabe accentuée tombe, à moins que, étant en syllabe finale, elle ne soit un *a* ou qu'elle ne soit précédée d'un groupe de consonnes difficile à prononcer sans une voyelle. Ex. : *liberare* = livrer; mais *rosam* = rose et *librum* = livre.

Voyelles.

Les voyelles latines ont un sort différent, selon qu'elles sont *toniques* ou *atones, libres* ou *entravées.*

Les voyelles sont *toniques* lorsqu'elles portent l'accent, *atones* dans le cas contraire.

Elles sont *libres,* si elles sont suivies d'une seule consonne; *entravées*, si elles sont suivies de plusieurs consonnes. Toutefois *l* et *r* placées après une consonne ne forment pas entrave.

114. Voyelles longues, brèves. Les voyelles ont eu en français un sort différent, selon qu'elles étaient **longues** ou **brèves**. Mais dans la période du latin vulgaire, au lieu de rester longues ou brèves, les voyelles devinrent *ouvertes* ou *fermées*.

Ainsi *e* long et *ĭ* bref du latin classiques étaient devenus *é* fermé;
ĕ bref était devenu *è* ouvert;
o long et *ŭ* bref... *ó* fermé;
ŏ bref... *ò* ouvert;
ī long et *ū* long... *i* et *ú* fermés.

Les deux diphtongues *ae* et *oe* du latin classique ont disparu dans le latin vulgaire.

La première (*ae*) a été réduite à *è* ouvert, la seconde (*oe*) à *é* fermé.

Examinons le traitement en français de ces voyelles latines dans leurs diverses positions.

115.
A, tonique libre.

A *tonique libre* devient *é* en français. Ex. : *natum* = *né; pratum* = *pré; mare* = *mer; amare* = *aimer.*

Cas particuliers. 1° Le suffixe *abilis* est représenté en français par *able.* Ex. : *laudabilem* = *louable.* De même *tabula* = *table; stabula* = *étable.* Ici *l* a fait entrave.

2° Le suffixe *arium* est devenu en français *ier, aria, iere : portarium* = *portier; carpentarium* = *charpentier; riparia* = *rivière.* Traitement singulier et jusqu'ici inexpliqué[1].

116.
A, tonique entravé.

A *tonique entravé* reste a : *alba* = *albe, aube; arma* = *arme; pasta* = *pâte.*

117.
A, atone libre.

A atone libre *initiale,* est le plus souvent représenté en français par *a.* Ex. : *marinum* = *marin; rapire* pour *rapere* = *ravir; sapere* = *savoir.* Cependant après un *c,* l'*a* initial s'affaiblit en *e* muet : *Cadere* = *cheoir; caminum* = *chemin.*

Si l'*a* atone est dans le corps d'un mot ou final, il se change en *e* muet : *armamentum* = *armement; bona mente* = *bonnement; tota* = *toute.*

118.
A, atone entravé.

A *atone entravé* reste *a* : *partire* = *partir; carricare* = *charger; pastatum* = *pâté.*

119.
E fermé, tonique libre.

E fermé *tonique libre* devient *oi* après avoir été *ei.* Ex. : *debere* = *devoir; burge(n)sem* = *bourgeois; tela* = *toile.*

Cas particuliers. 1° Précédé d'une palatale, *é* se réduit à *i* (sans doute en passant par la triphtongue *iei*) : *céra* = *cire; nigrescére* = *nercir; racémum* = *raisin.*

2° Devant une consonne nasale *é* devient *ei,* mais n'aboutit pas à *oi.* Ex. : *plenum* = *plein; péna* = *peine. Avoine* de *avéna* semble faire exception. Il est probable que nous avons affaire

1. Précédé d'une palatale, *a* tonique libre devient également *ié.* Ex. : *capra* = *chièvre; capu* = *chief; canem* = *chien.*

Suivi d'une consonne nasale, *a* tonique libre se diphtongue en *ai.* Ex. : *amo* = *aim; ramum* = *rain; plana* = *plaine.*

à une forme champenoise, qui a supplanté le français *aveine*.

120. E fermé, tonique entravé. E fermé *tonique entravé* devient *è* en français. Ex. : *illa* (élla) = *elle; maxilla* = *maisselle.*

121. E fermé, atone libre. E fermé *atone libre* tombe en français, sauf à l'initiale : Ex. : *telarium* = *telier; minare* = *mener.*

122. E fermé, atone entravé. E fermé *atone entravé* se maintient en français. Ex. : *bistornatum* = *bestourné* [1].

123. E ouvert, tonique libre. E ouvert *tonique libre* se diphtongue en *ie*. Ex. : *pedem* = *pied; sedet* = *siet; pedica* = *piège; venit* = *vient.*

Cas particulier. Devant une palatale ou un *i*, *è* tonique libre devient *i*. Ex. : *pèior* = *pire; ingenium* = *engin; pectus* = *piz.*

124. E ouvert, tonique entravé. E ouvert *tonique entravé* conserve en français le son ouvert. Ex. : *festa* = *feste; dextra* = *destre; pèrdita* = *perte.*

125. E ouvert, atone libre. E ouvert *atone libre* tombe en français, sauf à l'initiale où il devient *e* muet. Ex. : *vènire* = *venir; tènentem* = *tenant.*

126. E ouvert, atone entravé. E ouvert *atone entravé* reste *è* ouvert. Ex. : *festizzare* = *festoyer.*

127. I fermé. I fermé *tonique libre* reste *i*. Ex. : *ridere* = *rire : inclinat* = *encline; linea* = *ligne; pinum* = *pin; ripa* = *rive.*

I fermé *tonique entravé* reste *i*. Ex. : *villa* = *ville.*

I fermé *atone libre* reste *i*. Ex. : *riparia* = *rivière; tirare* = *tirer.*

I fermé *atone entravé* reste *i*. Ex. : *villaticum* = *village.*

128. O fermé, tonique libre. O fermé *tonique libre* devient *eu*, en passant par *o*, puis *ou*. Ex. : *dolorem* = *douleur; solum* = *seul.*

1. *bistornatum* était devenu en latin vulgaire *bestornatum* = tourné de travers, mal tourné.

Cas particulier. Les exceptions apparentes : *amour* de *amórem, époux* de *spo(n)sum,* s'expliquent sans doute par l'influence de *amoureux, épouser. Lupum* était représenté par *leu* en ancien français. *Loup* est probablement une forme de l'est, où *o* fermé n'a pas abouti à *eu.*

129. O fermé, tonique entravé.

O fermé *tonique entravé* est devenu *ou.* Ex. : *furnum = four; forma = fourme; diurnum = jour; cursum = cours; turnum = tour.*

130. O fermé, atone libre.

O fermé *atone libre* devient *ou.* Ex. : *amorosum = amoureux; spo(n)salia = épousailles.*

131. O fermé, atone entravé.

O fermé *atone entravé* devient *ou.* Ex. : *turnare = tourner; subdiurnare = séjourner.*

132. O ouvert, tonique libre.

O ouvert *tonique libre* devient *eu* en français, après avoir passé par *uo* et *ue.* Ex. : *òvum = œuf; nòvum = neuf; vòlunt = veulent; mòbile = meuble.*

Cas particuliers : 1° *Suivi d'une palatale ou d'un y, ò* aboutit à *ui*, en passant par la triphtongue *uei.* Ex. : *hòdie = hui; noctem = nuit.*

2° Devant *y + l, ò* aboutit à *euil,* plus anciennement *ueil.* Ex. : *dòlium = deuil; òculum = œil; sòlium = seuil.*

133. O ouvert, tonique entravé.

O ouvert *tonique entravé* reste *ò* ouvert. Ex. : *portam = porte; mortem = mort.*

134. O ouvert, atone libre.

O ouvert *atone libre* devient *ou.* Ex. : *dolorem = douleur; volere = vouloir.*

135. O ouvert, atone entravé.

O ouvert *atone entravé* reste *o* ouvert. Ex. : *portare = porter; mortalem = mortel.*

136. U fermé.

U fermé reste *u* en français dans toutes les positions :

tonique libre. Ex. : *una = une; murum = mur; purum = pur.*

tonique entravé. Ex. : *nullum = nul; pulicem = puce.*

atone libre. Ex. : *durare = durer; securitatem = seürté.*

atone entravé. Ex. : *pulicella = pucelle.*

137. Diphtongue Au. La diphtongue latine *au* a eu en français un traitement distinct de celui de *o* fermé et de celui de *o* ouvert.

1° *Tonique libre*, *au* avait donné *o* en ancien français. Ex. : *aurum* = *or; gaudium* = *joie, laudat* = *loe; alauda* = *aloe*. Cependant ces deux derniers devinrent plus tard *loue, aloue*, influencés sans doute par *louer, alouette*.

2° *Atone libre*, *au* est devenu *ou*. Ex. : *laudare* = *louer; alauditta* = *alouette; gaudere* = *jouir*.

138. Nasalisation des voyelles. Le français se distingue de la plupart des langues romanes par la nasalisation des voyelles. Cependant l'orthographe ne laisse pas apercevoir le son de la voyelle nasalisée.

Ainsi *an* = *annum* et *en* = *inde* ont, malgré la différence orthographique, le même son *â*.

De même *ien* devient *yen; ain, in* aboutissent à *ê, oin* à *wê*, *on* à *ô*, *un* à *æ*.

Dans le phénomène de la nasalisation, la consonne nasale disparaît en réalité et la voyelle acquiert un son nouveau.

Les Consonnes.

139. Différentes positions des consonnes. On a vu les différents ordres de consonnes. Examinons le traitement de chacune d'elles. Ce traitement doit varier suivant que les consonnes sont *initiales, intervocaliques*, entre deux voyelles *suivies de consonne*, ou *finales*.

Palatales.

140. C initial. **C** *initial* se comporte différemment, selon la voyelle dont il est suivi.

1° Devant *o* et *u*, *c* a gardé sa valenr primitive et se prononce *k*. Ex. : *collum* = *col; comitem* = *comte; curatum* = *curé*.

2° Devant *a*, *c* a pris un son chuintant *ch*. Ex. : *capra* = *chèvre; camera* = *chambre; cantare* = *chanter; caminum* = *chemin*.

Ce traitement était loin d'être commun à tous les parlers français. Dans la plupart des dialectes de la langue d'oc, dans le dialecte picard et dans

plusieurs patois normands, *c* + *a* avait conservé le son *k*.

3° Devant *e* et *i*, *c* a pris en français un son sifflant, qui pourrait se noter par *s*. Ex. : *celum* = *ciel*; *cera* = *cire*; *cinerem* = *cendre*; *cinque* = *cinq*.

141. **C intervocalique.** Placé entre deux voyelles, *c* a un traitement varié suivant la qualité de ces voyelles.

1° Lorsque la 2ᵉ voyelle est un *a* et la 1ʳᵉ un *a* ou un *e*, *c* devient *i*. Ex. : *Pacare* = *paier*; *necare* = *noier*; *secare* = *soier*.

2° Si la 2ᵉ voyelle étant un *a*, la 1ʳᵉ est un *o* ou un *u*, le *c* intervocalique disparaît. Ex. : *locare* = *louer*; *vocare* = *vouer*; *lactuca* = *laitue*.

3° Si la 2ᵉ voyelle est un *e*, *c* devient *is*. Ex. : *placere* = *plaisir*; *racemum* = *raisin*; *licere* = *loisir*, *maceria* = *maisière*; *lucentem* = *luisant*.

4° Si la 2ᵉ voyelle est un *o* ou un *u*, *c* tombe : *secundum* = *seon*; *securum* = *seür*; *nec ullum* = *nëul*.

142. **C devant consonne.** **C** devant consonne devient généralement *i*. Ex. : *factum* = *fait*; *tectum* = *toit*; *lectum* = *lit*; *noctem* = *nuit*; *conductum* = *conduit*; *facere* = *faire*.

Remarque. — Lorsque *c* est précédé d'une consonne, il est représenté en français par *ch* : *vacca* = *vache*; *ricca* = *riche*; *blanca* = *blanche*; *man(i)ca* = *manche*; *pert(i)ca* = *perche*.

143. **C final.** **C** devenu final, par suite de l'annuissement de la voyelle finale, est généralement *is* en français : *pacem* = *paix*; *vocem* = *voix*; *nucem* = *noix* (l'x est une simple graphie).

Cependant *preco* donne *pri*; *neco* = *noi*.

144. **G initial.** **G** initial 1° devant *o*, *u* reste *g*. Ex. : *gula* = *gueule*; *gustare* = *goûter*; *gutta* = *goutte*.

2° devant *a*, *e*, *i*, devient *j*. Ex. : *gamba* = *jambe*; *gaudia* = *joie*; *generum* = *gendre*.

145. **G intervocalique.** **G** intervocalique 1° devant *a* se change en *i*. Ex. : *negare* = *noier*, plus tard *nier* par analogie avec *je ni* (nego).

Cas particulier. Rogare est représenté en ancien français par *rover*; *interrogare* est de-

venu *enterver; corrogata* = *corvée*. Il est probable que dès le latin vulgaire le *g* de *rogare* s'était changé en une labiale.

2° entre *u* et *a*, *g* disparaît. Ex. : *sanguisuga* = *sangsue; tortuga* = *tortue*.

3° devant un *u*, *g* tombe également. Ex. : *legumen* = *leün; tegula* = *teüle* > *tiule* > *tuile*.

146. G devant consonne. Devant consonne, *g* devient *i*. Ex. : *dig*(i)*tum* = *doit; rigida* = *roide; pingere* = *peindre; ungere* = *oindre*.

Remarque. — Devant un *l*, *g* devient *is* : *fragilem* = *fraisle* > *frêle*.

147. G final. **G** final devient *i*. Ex. : *nego* : *ni* (forme primitive probable *niei*).

148. J. 1° *Initial*, **J** reste *j* en français. Ex. : *januarium* = *janvier; jungere* = *joindre; jam* = *ja*.

2° *Intervocalique*, *j* devient *i*. Ex. : *troja* = *truie; bajulare* = *bailler*.

149. X. **X** est *toujours intervocalique* dans les formes qui ont vécu en français. Il est traité comme *s* et devient *is*. Ex. : *exemplum* = *eissample; examen* = *essaim* (autrefois *eissaim*); *uxorem* = *oisseur; exire* = *eissir; fraxinun* = *fraisne*.

150. Qu. 1° *Initial*, **Qu** reste *c* en français, souvent écrit *qu*. Ex. : *quattuor* = *quatre; quadratum* = *carré; quaternum* = *cahier; quid* = *quoi; qu*(i)*etum* = *coi*.

2° *Intervocalique*, *qu* est traité comme *cv* et devient *iv*. Ex. : *equa* = *ive; equalem* = *evel* ou *ivel; aqua* = *eve* (aive); *aquarium* = *evier* (aivier). *Aiguière* de *aquaria* est sans doute une forme méridionale.

Labiales.

151. P. 1° *Initial*, **P** reste *p* en français. Ex. : *patrem* = *père; pinum* = *pin; pratum* = *pré*.

2° *Intervocalique*, *p* devient *v*. Ex. : *sapere* = *savoir; saponem* = *savon; supinum* = *souvin;*

rapa = *rave* (on aurait *rève*, si le mot n'était pas dialectal); *cupa* = *cuve*.

Cas particulier. Cependant *p* disparaît devant *u* : *saputum* = *seü*.

3° *Devant consonne*, *p* disparaît. Ex. : *septem* = *set* (*sept* est une graphie moderne qui ne répond pas à la prononciation); *adcaptare* = *achater, acheter*; *sap*(i)*dum* = *sade*; *rap*(i)*dum* = *rade*; *cap*(i)*talem* = *chetel*. Dans *captivum* = *chaitif*, *p* a été remplacé par *c* dès le latin vulgaire.

4° *Entre deux consonnes* ou *devant deux consonnes*, *p* disparaît aussi. Ex. : *carpinum* = *charme*; *septimana* = *semaine*.

5° *final*, *p* devient *f* : *caput* = *chef*, *recipio* = *reçoif*.

152. B. 1° *Initial*, **B** reste *b*. Ex. : *barba* = *barbe*; *bellum* = *beau*; *bonum* = *bon*.

2° *Intervocalique*, *b* passe à *v* : *habere* = *avoir*; *debere* = *devoir*.

Toutefois devant *u*, *b* tombe : *habutum* = *eü*; *debutum* = *deü*. De même devant *o* : *tabonem* = *taon*.

3° *Devant consonne*, *b* disparaît. Ex. : *male hab*(i)*tum* = *malade*.

4° *Final*, *b* devient *f*. Ex. : *bibo* = *boif*; *trabem* = *tref*.

153. V. 1° *Initial*, **V** ne change pas. Ex. : *varium* = *vair*; *viridem* = *vert*; *virtutem* = *vertu*.

Cas particuliers. *Vervecem* est devenu *berbecem* en latin vulgaire, d'où le français *brebis*. Dans *vapidum* = *fade*, *vices* = *fois*, *v* a dû se changer en *f*, dès le latin vulgaire.

2° *Intervocalique*, *v* ne change pas. Ex. : *avarum* = *aver* (*avare* est une forme savante).

Cependant *v* disparaît devant *o*. Ex. : *pavonem* = *paon*.

Devant un *i* en hiatus, *v* tantôt disparaît : *aviolum* = *aieul*, tantôt avec l'*i* suivant forme un *j* : *Divionem* = *Dijon*, *cavia* = *cage*.

3° *Final*, *v* devient *f*. Ex. : *clavem* = *clef*; *navem* = *nef*; *ovum* = *œuf*; *servum* = *serf*.

Si la voyelle qui suit est un *u*, *v* s'assimile à *u* et aboutit en français à *ou* : *clavum = clou; Andegavum = Anjou.*

154. F. 1° *Initial*, **F** ne change pas. Ex. : *ferrum = fer; fontem = font; fumata = fumée; foris = fors.* (*Hors* est une forme d'origine espagnole ou gasconne).

2° *Intervocalique*, *f* est si rare que le traitement en est douteux. S'il est vrai que *biais* a pour origine *bifacem*, il faut admettre la chute de *f* entre voyelles.

155. U. *Semi-consonne.* — On doit rattacher aux consonnes labiales l'**U** semi-consonne des latins. *U* est semi-consonne, quand il est suivi d'une voyelle. Dans ce cas, il est représenté en français par *v*. Ex. : *annualem = anvel; januarium = janvier; manuata = manvée* (poignée).

Dentales.

156. T. 1° *Initial*, **T** ne change pas : *tabula = table; terram = terre; tonum = ton; tractum = trait.*

2° *Intervocalique*, *t* a passé par trois phases successives.

Jusqu'au milieu du XIe siècle, *t* s'est maintenu sous forme de *d*, puis a eu un son analogue à celui du *th* anglais (dans les textes anglo-normands, il est noté par *th*). Enfin au commencement du XIIe siècle il disparaît : *nata = née; pratellum = prael; patrem = père.*

3° *Après une consonne*, *t* se maintient : *pastor = pâtre; pasta = pâte; factum = fait.*

4° *t final* a eu à peu près le même sort qu'entre deux voyelles. Il s'est maintenu, adouci en *d* jusqu'au milieu du XIe siècle, a pris ensuite le son *th* et a disparu au XIIe siècle, sauf toutefois au nord et au nord-est de la France, où il persiste jusqu'à la fin du XIVe siècle.

157. D 1° *Initial*. **D** ne change pas : *damnum = dam; domina = dame; donare = doner; durum = dur.*

2° *Intervocalique*, *d* a le même sort que *t*; il

disparaît en même temps : *gaudere* = *jouir; laudare* = *louer; nuda* = *nue; sudare* = *suer.*

3° Appuyé par une consonne, *d* se maintient : *cal(i)da* = *chaude; sapidum* = *sade; solidare* = *souder.*

4° *d final* en ancien français devient *t* : *viridem* = *vert; rigidum* = *roit.*

158. Z. **Z** n'étant pas une consonne d'origine latine, mais grecque, se rencontre seulement dans un petit nombre de mots populaires.

1° *Initial, z* est traité comme *j* dans *zelosum* = *jaloux.*

2° *Intervocalique, z* se trouve dans plusieurs verbes latins venus du grec; il est représenté en français par *i* : *baptizare* = *batoier; psalmizare* = *saumoier.*

Nasales.

159. M. 1° *Initial,* **M** ne change pas : *mare* = *mer; medium* = *mi; montem* = *mont.*

Dans deux mots latins cependant *m* initial est représenté par *n* : *mappa* = *nappe; mespila* = *nefle.* Toutefois *mespilarium* a donné régulièrement *meslier.*

2° *Intervocalique, m* se maintient : *caminum* = *chemin; fumata* = *fumée; ramata* = *ramée.*

3° *Devant une consonne, m* nasalise la voyelle qui précède et disparaît comme consonne : *comp(u)tare* = *conter; com(i)tem* = *comte.*

4° Si *m* est suivi d'un *n*, cet *n* disparaît, tandis que *m* se maintient : *domina* = *dame; femina* = *femme; seminare* = *semer; intaminare* = *entamer.*

5° *Final, m* nasalise la voyelle précédente et disparaît ensuite : *ramum* = *rain; hamum* = *ain.*

160. N. 1° *Initial,* **N** se maintient : *nasum* = *nés; nigrum* = *noir; novum* = *neuf.*

2° *Intervocalique, n* persiste en français : *plana* = *plane; rana* = *raine; traginare* = *trainer.*

3° *Devant consonne, n* nasalise la voyelle pré-

cédente et ne se prononce plus : *infantem* = *enfant; pontem* = *pont.*

4° *Final, n* aussi bien que *m* a disparu en nasalisant la voyelle précédente : *plenum* = *plein, renem* = *rein.*

R. 1° *Initial,* **R** ne change pas : *ramum* = *rain; rem* = *rien; rumpere* = *rompre.*

2° *Intervocalique, r* se maintient : *cara* = *chère; marinum* = *marin.*

3° *Devant consonne, r* garde sa valeur : *arborem* = *arbre; herba* = *herbe; artem* = *art.*

4° *Final, r* persiste également : *mare* = *mer; parem* = *per.*

162. L. 1° *Initial et intervocalique,* **L** ne change pas : *labra* = *lèbre; librum* = *livre; locum* = *lieu; ala* = *èle* (aile).

2° *Devant consonne, l* se vocalise en *u : alba* = *aube; altera* = *autre; capillum* = *cheveu; salsa* = *sauce.*

3° *Final, l* garde sa valeur : *pilum* = *poil; sal* = *sel.*

163. S. 1° *Initial,* **S** ne change pas : *sapere* = *savoir; serpentem* = *serpent; sonum* = *son.*

2° *Intervocalique, s* se maintient, mais, alors qu'il était sourd en latin, il est devenu sonore en français et se prononce comme *z : rosa* = *rose; pausare* = *poser; usare* = *user.*

3° *Devant consonne, s* a gardé sa valeur jusqu'à la fin du XIe siècle. A ce moment il s'est annulé, tout en se maintenant dans l'orthographe jusqu'au XVIIe et même au XVIIIe siècle : *i(n)sula* = *île; episcopum* = *évêque; festa* = *fête; apostolum* = *apôtre; fustem* = *fût.*

Remarque. — En cessant de se prononcer, l'*s* a allongé la voyelle précédente. Cette voyelle, dans l'orthographe moderne, porte un accent circonflexe.

164. **Groupes de consonnes.** Certains groupes de consonnes ont un intérêt particulier.

Signalons : le groupe **cl** qui devient *il* en fran-

çais : *oculum* = *œil; miraculum* = *mirail; portaculum* = *portail;*

pl s'assimile parfois à *cl* et donne en français le même résultat : *Scopulum* devient en latin vulgaire *Scoculum* = *écueil;*

tl a parfois le même sort : *vetulum* devient *veclum* = *vieil.*

Syllabes atones.

165. Syllabes atones posttoniques. En dehors de la syllabe initiale et de la syllabe accentuée, les syllabes latines dans la langue populaire avaient tendance à disparaître. Ainsi dès l'époque de Lucrèce, *seculum* devient *seclum; laridum* chez Horace est réduit à *lardum.* Au IVe siècle de notre ère l'*Appendice Probi* atteste la chute à peu près générale de la syllabe posttonique. Cette chute est l'un des traits les plus caractéristiques du français comparé au latin : *lar(i)dum* = *lard; frig(i)dum* = *froid; perd(i)ta* = *perte; sapidum* = *sade; vendita* = *vente.*

166. Syllabes atones protoniques. Les syllabes protoniques ont le même sort, exception faite pour la voyelle *a*. Les longues disparaissent aussi bien que les brèves : *carr(i)care* = *charger; bull(i)care* = *bouger; coll(o)care* = *coucher; dorm(i)torium* = *dortoir; rememm(o)rare* = *remembrer.*

A protonique se maintient sous forme d'*e* muet. Ex. : *parlamentum* = *parlement; bona mente* = *bonnement.*

Parfois cet *e* muet finit par disparaître : *sacramentum* = *sairement,* puis *serment.*

On pourrait objecter contre la règle précédente les formes de la langue moderne *grandement* = *grandimente; fortement* = *fortimente.* Mais il faut se souvenir que ces formes ont été refaites au XVe siècle sur *bonnement, tendrement,* et qu'en ancien français on avait régulièrement *grantment, forment.*

DEUXIÈME PARTIE

MORPHOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

LES ESPÈCES DE MOTS.

167. Espèces de mots. Les mots s'unissent dans des propositions et des phrases qui constituent le discours.

Il y a neuf parties du discours, c'est-à-dire neuf espèces de mots, qui sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

168. Mots variables et mots invariables. Cinq de ces mots sont **variables**, c'est-à-dire qu'ils peuvent changer de forme. Ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom* et le *verbe*.

Quatre de ces mots sont **invariables**, c'est-à-dire qu'ils ne changent jamais de forme ; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

169. Radical, terminaison, racine. Dans le mot variable, ce n'est pas le mot tout entier qui change. La partie du mot qui ne change pas s'appelle le **radical** ; la partie du mot qui change s'appelle **terminaison** ou **désinence**. Dans *homme*, *hom* est le radical et *me* la terminaison.

On réserve plus spécialement le nom de désinence aux

lettres placées à la fin des mots variables pour indiquer le genre, le nombre, la personne, le temps et le mode.

Il ne faut pas confondre le **radical** avec la **racine.**

La racine est la partie primitive du mot; elle se trouve dans le radical.

Le radical peut être identique à la racine ; il peut aussi en différer soit par suite d'altérations, soit par suite d'additions de lettres ou de syllabes.

Ainsi la racine *hom* se retrouve pure, altérée ou accrue, dans chacun des mots suivants :
homme, hommage ; humain, humanité ; inhumain, inhumanité ; etc.

170. Familles de mots. Tous les mots qui ont le même radical sont de la même famille. Ils forment une **famille de mots.** *Homme* et *hommage* sont de la même famille, parce qu'ils ont le même radical *hom.*

On peut former des mots de la même famille en mettant avant le radical une particule appelée **préfixe,** ou après le radical une particule appelée **suffixe.** Dans *hommage, age* est un suffixe; dans *inhumain, in* est un préfixe.

Les mots formés avec des suffixes s'appellent mots **dérivés ;** les mots formés avec des préfixes s'appellent **mots composés.** *Hommage* est un mot dérivé ; *inhumain* est un mot composé. (La formation des mots sera étudiée page 164).

171. Signification des mots : les homonymes. On appelle **homonymes** des mots qui ont à peu près la même prononciation mais pas le même sens. Ils se distinguent le plus souvent par l'orthographe, le genre, le nombre : *la tante, la tente, l'attente ; — le mousse, la mousse ; — fait* (un fait), *faix* (un faix), *fais* (tu fais), *fait* (il fait) ; — *faîte* (le faîte), *faites* (vous faites), *fête* (une fête).

172. Les paronymes. On appelle **paronymes** des mots qui, sans se prononcer absolument de la même manière, ont une grande ressemblance entre eux par la consonnance et par l'étymologie, si bien qu'on les confond très souvent. Voici quelques paronymes :

amiablement, sans discussion; — *amicalement*, en ami.
amnistie, pardon complet; — *armistice*, suspension de guerre.
apurer, vérifier; — *épurer*, rendre pur.
avènement, commencement d'un règne; — *événement*, fait qui arrive.
conjecture, jugement probable; — *conjoncture*, circonstance
discuter, débattre le pour et le contre; — *disputer*, contester, lutter.
effraction, action de briser — *infraction*, acte contraire à une loi
éminent, haut, élevé; — *imminent*, qui menace.
enduire, couvrir d'une couche; — *induire*, amener à.
éventaire, plateau supportant les denrées; — *inventaire*, état détaillé.
flairer, sentir par l'odorat; — *fleurer*, exhaler une odeur.
infecter, corrompre; — *infester*, désoler, ravager.
matinal, qui s'est levé matin; — *matineux*, qui a l'habitude de se lever matin.
officiel, fait au nom de la loi; — *officieux*, qui rend service.
recouvrer, rentrer en possession; — *recouvrir*, couvrir de nouveau;
repartir, partir de nouveau et répondre promptement; — *répartir*, partager, distribuer.
venimeux, qui renferme du venin en parlant des animaux; — *vénéneux*, qui renferme du poison en parlant des plantes.

173. Synonymes. On appelle **synonymes** des mots qui ont à peu près la même signification.

A vrai dire, il n'y a pas de synonymes dans une langue bien faite, où chaque mot doit avoir une signification particulière; mais beaucoup de mots sont voisins par le sens, parce qu'ils expriment des nuances différentes de la même idée.

On distingue : 1° **Les synonymes proprement dits,** c'est-à-dire les mots simples qui ont la même racine et un sens voisin, par exemple : *plier* et *ployer* (*plier,* mettre des plis l'un sur l'autre; *ployer,* courber), ou les mots composés qui viennent de la même racine mais ne sont pas formés de la même manière, par exemple : *attrister* et *contrister* dont le second est plus fort que le premier.

2° **Les synonymes improprement dits,** c'est-à-dire des mots qui n'ont pas la même racine, mais expriment des idées très voisines : *courage* et *bravoure, péril* et *danger, démolir* et *détruire.*

174. Antonymes. On donne quelquefois le nom d'**antonymes** à des mots qui expriment des idées opposées : *courage* et *lâcheté, monter* et *descendre.*

CHAPITRE II

LE NOM.

Espèces de noms.

175. Le nom. Le **nom** est un mot qui sert à désigner, à *nommer* une personne, un animal ou une chose. *Pêcheur, poisson, poêle* sont des noms.

Par *choses* il faut entendre les objets inanimés, les actions, les idées, les sentiments, etc. : *poêle, pêche, abondance, joie.*

176. Espèces de noms. Il y a deux espèces de noms : le nom **commun** et le nom **propre**.

1° Le **nom commun** est celui qui convient à tous les êtres de la même espèce : *berger, agneau, musette.* Ces mots sont des noms communs, parce qu'ils peuvent se dire de tous les bergers, de tous les agneaux, de toutes les musettes.

2° Le **nom propre** est celui qui ne convient qu'à une seule personne, à un seul animal, à une seule chose : *Roland, Veillantif, Durandal, Roncevaux.* Ces mots sont des noms propres, parce que Roland est le nom particulier du neveu de Charlemagne, Veillantif le nom particulier de son cheval, Durandal le nom particulier de son épée, Roncevaux le nom particulier de l'endroit où il a été tué.

Dans la catégorie des noms propres se rangent par conséquent :

1° Les noms de familles et les prénoms : *Hugo, Victor ; Thierry, Augustin.*

2° les noms historiques de peuples : *Gaulois, Romains, Francs.*

3° les noms géographiques de pays, montagnes, fleuves, villes, édifices, places, etc. : *France, Champagne, Seine, Paris, Obélisque,* la *Concorde.*

4° par extension les noms de choses personnifiées : la *Renaissance.*

Les noms propres s'écrivent avec une majuscule.

REMARQUE. — 1° Le nom commun peut devenir nom propre quand il cesse accidentellement de convenir à plusieurs êtres : Pierre l'*Ermite,* monsieur le *Député,* le *Loup* et l'*Agneau.*

2° Le nom propre peut devenir nom commun quand il cesse accidentellement d'appartenir à un seul être : l'*alexandre* des chats ; du *bourgogne* (pour du vin de Bourgogne).

177.
Sortes de noms communs.

Parmi les noms communs, les uns sont **concrets**, les autres **abstraits**.

Le **nom concret** désigne une personne, un animal ou une chose en particulier : *abeille, ruche, miel; Dieu, ange, âme.*

Le **nom abstrait** désigne une qualité générale qui est commune à plusieurs personnes, à plusieurs animaux, à plusieurs choses : *vieillesse, blancheur.* Ces noms sont des noms abstraits, parce que la vieillesse est commune à tous les vieillards, la blancheur commune à tous les objets blancs.

178.
Noms collectifs.

Le nom **collectif** est un nom qui, sans être au pluriel, désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses : *foule, multitude, ferraille.*

Tantôt le collectif désigne tous les êtres de la collection : c'est alors un nom collectif **général** : *la foule des étudiants, la multitude des guerriers ;*

tantôt il n'en désigne qu'une partie : c'est alors un nom collectif **partitif** : *une foule d'indigents, une multitude d'ouvriers.*

179.
Noms composés.

Le nom **composé** est un nom qui est formé de plusieurs mots ne désignant qu'un seul être : *Puy-de-Dôme, chef-lieu, Clermont-Ferrand.*

Les mots associés pour former un nom composé sont ordinairement unis par un trait d'union : *arc-en-ciel, avant-coureur*. Quelquefois ils sont fondus en un seul mot : *portemanteau, contrefaçon*.

180.
Mots pris comme noms. Des adjectifs, des pronoms, des verbes, des mots invariables sont quelquefois employés comme noms : *le bleu, le blanc, le rouge sont les couleurs de la France; le mieux est l'ennemi du bien; le boire, le manger, le dormir.*

Le genre dans les noms communs.

181.
Le masculin et le féminin. Il y a deux genres dans les noms : le **masculin** et le **féminin.**

1° Les noms d'hommes ou d'animaux mâles sont du masculin : *père, coq, chat.* Les noms de femmes ou d'animaux femelles sont du féminin : *mère, poule, chatte.*

2° Les noms d'animaux qui désignent l'espèce sans distinction de sexe, sont les uns du masculin, les autres du féminin : *le rhinocéros, le colibri; la souris, la fauvette.*

3° Les noms de choses sont du masculin ou du féminin d'après l'usage : *le soleil, la lune; un arbre, une fleur*. En général les noms en **al, ail. aire, age, ier, ment** sont masculins : *bal, attirail, lampadaire, feuillage, laurier, ornement;* et les noms en **ance, ence, ée, eur, ion, ie, té,** sont féminins : *garance, essence, giroflée, senteur, friction, vie, santé.*

182.
Formation du féminin dans les noms. **Règle générale.** — On forme le féminin dans les noms en ajoutant un **e** muet au masculin : *bourgeois, bourgeoise; marquis, marquise.*

Exceptions. — Cette règle subit de nombreuses exceptions que nous allons étudier.

Noms terminés par un e muet. Une vingtaine de noms terminés par un **e** muet font leur féminin en **esse** : *hôte, hôtesse; prince, princesse*, etc.

Il faut rapprocher de ces noms *abbé, duc, Dieu, pair, larron,* qui font au féminin *abbesse, duchesse, déesse, pairesse, larronnesse.*

Noms terminés en er. Les noms terminés au masculin par **er** changent au féminin l'**e** fermé en **è** ouvert, et font ainsi leur féminin en **ère** : *meunier, meunière; boulanger, boulangère.*

Noms terminés par n ou t. La plupart des noms terminés par **n** ou par **t** doublent cette consonne devant l'**e** muet du féminin : *chien, chienne; chat, chatte.*

Noms terminés par p ou f. Les noms terminés au masculin par **p** ou **f** changent **p** ou **f** en **v** devant l'**e** muet du féminin : *loup, louve; veuf, veuve.*

Noms terminés en x. Les noms terminés au masculin par **x** font le féminin en **se** : *époux, épouse; lépreux, lépreuse.*

Noms en eur. La plupart des noms en **eur** font leur féminin en **euse** : *buveur, buveuse.*

Quelques-uns font leur féminin en **eresse** : *enchanteur, enchanteresse;* quelques autres font leur féminin en **trice** : *instituteur, institutrice; acteur, actrice; spectateur, spectatrice.* — Par analogie *empereur* fait *impératrice,* et *ambassadeur* fait *ambassadrice.*

Remarque. — Quelques noms en **eur** ont au féminin deux formes de signification différente.

Chanteur.	chanteuse (qui aime à chanter). cantatrice (qui a pour profession de chanter
Débiteur.	débiteuse (qui débite). débitrice (qui doit).
Chasseur.	chasseuse (qui aime à chasser). chasseresse (mot poétique).
Demandeur.	demandeuse (qui demande sans cesse). demanderesse (qui réclame en justice).
Vendeur.	vendeuse (personne qui vend). venderesse (personne qui fait un acte de vente

Histoire. — Les mots en *eur* ont eu successivement leur féminin en *eris : empereur, empereris; pécheur, pécheris* (XIe et XIIe siècles), en *eresse*, jusqu'au XVe siècle. Dès le XIVe siècle cependant apparaissent les féminins en *euse*, ce qui prouve qu'à ce moment-là l'*r* final des mots terminés en *eur* avait cessé de se prononcer. On disait *menteu*, *chanteu*. Quant à la terminaison en *trice*, elle est purement savante.

Certains mots ont perdu leur terminaison féminine. Au moyen âge, *singe* avait un féminin *singesse*.

183. Forme spéciale du féminin. Il y a des noms qui ont deux formes : une pour le masculin, l'autre pour le féminin.

1er CAS. — La forme féminine est une altération de la forme masculine,

— soit parce que le féminin se fait d'après une ancienne forme du masculin : *damoiseau, damoiselle; jouvenceau, jouvencelle; jumeau, jumelle; chameau, chamelle;*

— soit parce que le mot a été modifié par l'usage :

Masc.	*Fém.*	*Masc.*	*Fém.*
compagnon,	compagne ;	chevreau,	chevrette;
sacristain,	sacristine ;	devin,	devineresse ;
héros,	héroïne ;	canard,	cane ;
fils,	fille ;	gouverneur,	gouvernante ;
mulet,	mule ;	perroquet,	perruche ;
serviteur,	servante ;	roi,	reine.

2e CAS. — La forme masculine et la forme féminine n'ont rien de commun.

Masc.	*Fém.*	*Masc.*	*Fém.*
homme,	femme ;	cheval,	jument ;
mari,	femme ;	bœuf,	vache ;
garçon,	fille ;	veau,	génisse ;
père,	mère ;	mouton,	brebis ;
frère,	sœur ;	bouc,	chèvre ;
gendre,	bru ;	porc,	truie ;
oncle,	tante ;	coq,	poule ;
neveu,	nièce ;	cerf,	biche ;
parrain,	marraine ;	singe,	guenon ;
monsieur,	madame ;	sanglier,	laie.

REMARQUE. — Il arrive au contraire que la même forme sert pour le masculin et pour le féminin.

Le genre est alors parfois marqué par l'article : *un enfant* (garçon), *une enfant* (fille) ; *un esclave* (homme), *une esclave* (femme). Il en est ainsi de : *élève, propriétaire, artiste, concierge,* etc.

Souvent le genre n'est marqué que par le sens général de la phrase ; il en est ainsi pour les mots : *auteur, écrivain, médecin, philosophe, professeur, sculpteur, peintre, chef, soldat, témoin,* etc.

184. Rôle particulier des genres. Le genre ne sert pas seulement à distinguer les êtres mâles des êtres femelles.

1° Il sert parfois à distinguer un être animé d'un être inanimé :

un aide[1] (celui qui aide),	*une aide* (action d'aider) ;
un aigle[1] (oiseau),	*une aigle* (enseignes militaires) ;
le critique (celui qui critique),	*la critique* (l'art de critiquer) ;
un enseigne (officier de marine),	*une enseigne* (drapeau, affiche) ;
un garde[1] (celui qui garde),	*la garde* (action de garder) ;
un mousse (jeune marin),	*la mousse* (plante) ;
un page (jeune noble),	*la page* (côté d'un feuillet) ;
un statuaire (sculpteur),	*la statuaire* (sculpture) ;
un trompette (musicien),	*une trompette* (instrument) ; etc.

2° Parfois aussi le genre distingue des noms d'origine et de significations différentes, mais de même orthographe (*homonymes*) :

le coche (voiture),	*la coche* (entaille) ;
un livre (volume),	*une livre* (poids) ;
un moule (modèle en creux),	*une moule* (coquillage) ;
un tour (circuit, outil),	*une tour* (édifice) ;
un vase (ustensile),	*la vase* (boue) ; etc.

3° Ailleurs le genre distingue les différents sens d'un même nom :

1. On dirait naturellement : *une aide, une garde,* en parlant d'une femme ; *une aigle,* s'il s'agissait de la femelle de l'oiseau.

Noms.		*Sens masculin.*	*Sens féminin.*
couple	=	union de deux personnes ou de deux animaux appariés (un couple de pigeons),	union de deux choses ou animaux non appariés (une couple d'heures);
crêpe	=	étoffe claire frisée,	galette très mince;
mémoire	=	écrit destiné à rappeler,	faculté de se souvenir;
pendule	=	balancier,	horloge;
période	=	point extrême,	époque; groupe de propositions;
vapeur	=	bateau à vapeur,	corps à l'état gazeux;
voile	=	étoffe destinée à couvrir,	accessoire d'un navire.

185. Observations sur le genre de certains noms.

Le genre de certains noms donne lieu aux observations suivantes :

Foudre, dans le sens de feu du ciel, est féminin : *la foudre frappe les sommets.*

Désignant le dard enflammé, attribut de Jupiter, il est masculin : *un aigle tenant un foudre dans ses serres.*

De même s'il désigne un homme extraordinaire, un prodige : *un foudre d'éloquence.*

Le masculin *foudre* signifiant « grand tonneau » est un mot différent, d'origine distincte.

Gent (au pluriel **gens**), signifiant « nation, famille », est féminin : *la gent trotte-menu* (La Font.); *le droit des gens.*

Au pluriel **gens** désigne ordinairement un groupe de personnes sans distinction de sexe et est du masculin : *des gens heureux; tous les gens de bien.*

Mais cette seconde acception est postérieure à la première. Or le passage de l'une à l'autre a donné lieu à des expressions mixtes telles que « bonnes gens », « vieilles gens ».

De là l'usage qui permet de dire : *souvent trahis par les hommes, les vieilles gens sont soupçonneux;* ou bien : *souvent trahies par les hommes, les vieilles gens sont soupçonneuses.*

Mais cette double construction n'est possible que quand le pluriel **gens** est immédiatement précédé d'un adjectif qualificatif comportant pour le féminin une forme distincte de celle du masculin. Partout ailleurs le masculin est de rigueur.

On dira donc également bien : *tous les vieilles gens* ou *toutes les vieilles gens.*

Mais on devra dire au masculin seulement : *tous les honnêtes gens; tous les gens de bien.*

Œuvre est généralement du féminin. Le masculin se substitue parfois au féminin pour donner à l'expression plus de grandeur, d'énergie ou d'ampleur :

Sans cela toute fable est *un œuvre* imparfait. (La Font.)

Amour est féminin au pluriel dans quelques expressions : « nouvelles amours », « folles amours »; et partout ailleurs masculin.

Automne est facultativement des deux genres : *un automne pluvieux* ou *une automne pluvieuse.*

Délices est masculin et d'ailleurs rare au singulier, et féminin au pluriel : *c'est un grand délice; de pures délices.*

Hymne est facultativement masculin ou féminin : *un bel hymne* ou *une belle hymne.*

Orge est masculin dans les deux expressions « orge mondé », « orge perlé » et féminin partout ailleurs.

Orgue est masculin, sauf dans quelques expressions comme « les grandes orgues » : *cet orgue est excellent; ces orgues sont excellents.*

Chose est du féminin. Cependant on dit : *quelque chose de bien dur; autre chose a été dit.* Mais dans ces expressions, *quelque chose* et *autre chose* sont des formes neutres de pronom indéfini (*quelqu'un, quelque chose; autrui, autre chose*) et le neutre, dans sa construction, se confond avec le masculin.

Histoire. — Les noms étaient en latin du masculin, du féminin ou du neutre.

1. De très bonne heure la notion du neutre a disparu des noms — elle ne s'est conservée que dans les adjectifs et les pronoms. C'est le masculin qui a pris en général la place du neutre. Cependant quelquefois le neutre latin était remplacé au Moyen Age par le féminin. On disait : *c'est la voire* (c'est la vérité). De là les expressions : *vous me la baillez bonne, nous l'avons échappée belle.*

2. Les noms qui viennent du latin gardent en général leur genre d'origine (masculin ou féminin) en français. Les noms dérivés prennent le genre qui est indiqué par leur suffixe.

3. Mais cette règle a subi bien des exceptions. La terminaison des mots a influé sur leur genre. Ainsi des mots terminés en *e* ont été féminins (*une orage*) et quelques-uns ont même gardé ce genre (*une énigme*).

Beaucoup de mots, dans l'ancien français, avaient les deux genres; l'un des deux a disparu; parfois ils sont restés tous les deux, avec des exceptions qui nous paraissent bizarres. Ainsi on disait *un fourmi* et *une fourmie*. C'est *une fourmi* qui a prévalu.

Dans cette catégorie rentrent les noms tirés d'un neutre latin comme *orgue*, *œuvre*, *orge*. Tirés du pluriel *organa*, *opera*, *hordea*, ils étaient féminins; tirés du singulier *organum*, *opus*, *hordeum*, ils étaient masculins. — De là la règle actuelle. — *Délices* est un cas analogue : féminin il vient de *delicias*, masculin de *delicium*.

Il y a eu pour certains noms des changements de genre avec des hésitations et des retours. Par exemple les noms en *eur* venant des noms latins en *or* (presque tous masculins) étaient primitivement féminins. Au XVIe siècle, par scrupule étymologique on a essayé de les ramener au masculin, sans y réussir toujours. La trace de ces hésitations reste dans le mot *amour*.

Enfin les changements de sens ont influé sur le genre des noms. Ainsi *gentem* (race, famille) donne *gent* qui est naturellement féminin. Mais le pluriel *gens* est employé pour désigner une collectivité d'individus et a tendu à être du masculin. De là est venue la confusion actuelle.

Le genre dans les noms propres.

186. Genre des noms propres. 1° Les noms propres de *montagnes* sont en général du masculin : *le Caucase, le Jura*. Mais *les Vosges, les Alpes, les Cévennes, les Corbières, les Pyrénées* et *les Andes* sont du féminin.

2° Les noms propres de *famille* sont du masculin : *les Bourbons, les Valois*.

3° Les noms propres de *contrées*, de *pays*, de *provinces*, de *villes* sont du féminin quand ils sont terminés par un *e* muet : *la France, la Bretagne, Marseille*. Au contraire, *le Quercy, Paris, Brest* sont du masculin.

4° Quelques noms de villes sont précédés de l'article qui en marque le genre : *Le Blanc, La Châtre*.

5° Les noms de *fleuves* sont du masculin ou du féminin : *le Rhin, la Seine*.

187. Formation du féminin dans les noms propres. Les prénoms masculins ont en général leurs correspondants féminins. Le féminin se forme d'après des règles analogues à celles des noms communs :

Masc.	*Fém.*	*Masc.*	*Fém.*
Eugène,	Eugénie;	Jules,	Julie;
Louis,	Louise;	François,	Françoise;
Jean,	Jeanne;	Adrien,	Adrienne;
Henri,	Henriette;	Charles,	Charlotte.

Le nombre dans les noms communs.

188. Le singulier et le pluriel. Il y a deux nombres pour le nom : le **singulier** et le **pluriel**. Un nom est du singulier quand il désigne une seule personne, un seul animal ou une seule chose : *le chasseur, un chien, un terrier.*

Un nom est du pluriel quand il désigne plusieurs personnes, plusieurs animaux ou plusieurs choses : *les chasseurs, des chiens, trois terriers.*

189. Formation du pluriel. **Règle générale.** — On forme le pluriel des noms en ajoutant un **s** au singulier : la *table,* le *cahier,* le *crayon :* les *tables,* les *cahiers,* les *crayons.*

190. **Exceptions.** — Cette règle subit de nombreuses exceptions.

Mots invariables employés comme noms. 1° Les mots **invariables** employés comme noms ne changent pas au pluriel : les *si,* les *pourquoi,* les *comment.*

Noms terminés par s, x, z. 2° Les noms terminés par **s, x** ou **z,** ne changent pas au pluriel : le *palais,* le *larynx,* le *nez :* les *palais,* les *larynx,* les *nez.*

Noms en al. 3° La plupart des noms en **al** font leur pluriel en **aux** : un *cheval,* des *chevaux;* un *animal,* des *animaux.*

Exceptions : *bal, carnaval, chacal, festival, nopal, pal, régal,* forment leur pluriel en ajoutant un **s** au singulier : des *bals,* des *régals,* etc.

Noms en ail. 4° Sept noms en **ail** font leur pluriel en **aux** ; ce sont : *bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, vitrail,* qui font *baux, coraux,* etc.

Remarque. — Tous les autres noms en **ail** font leur pluriel régulier en **ails** : un *gouvernail,* des *gouvernails.*

Noms en au, eau, eu, œu. 5° Les noms terminés en **au, eau, eu, œu** font leur pluriel en ajoutant un **x** au singulier : un *joyau,* des *joyaux* ; un *fuseau,* des *fuseaux* ; un *cheveu,* des *cheveux* ; un *vœu,* des *vœux.*
Exception : *landau* fait au pluriel *landaus.*

Noms en ou. 6° Sept noms en **ou** font leur pluriel en ajoutant un **x** au singulier ; ce sont : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou,* qui font *bijoux, cailloux,* etc.

Remarque. — Tous les autres noms en **ou** prennent un **s** au pluriel : un *filou,* des *filous* ; un *verrou,* des *verrous.*

191. Noms qui ont deux formes au pluriel. Il y a des noms qui ont au pluriel deux formes de sens différents. Voici les principaux :

Travail.	travaux (ouvrages). travails (appareils pour maintenir les animaux vicieux).
Ail.	aulx (en langage courant). ails (en langage scientifique).
Ciel.	cieux (en parlant du firmament). ciels (dans ciels de lit, ciels de tableaux).
Aïeul.	aïeux (tous les ancêtres). aïeuls (le grand-père et la grand'mère).
Œil.	yeux (organe de la vue). œils (dans œils de bœuf [lucarne]).

Histoire. — La marque du pluriel est *s* ou *x*. *S* vient de l'accusatif pluriel des noms latins masculins et féminins qui se terminent par cette lettre ; *x* est une graphie qui représente u + s.

Les pluriels en *x* s'expliquent de la manière suivante. Quand un mot se terminait par un *l*, l'ancien français vocalisait cet *l* en *u*

devant une consonne et écrivait *chevaus,* au lieu de *chevals* qui est le pluriel régulier; de plus, *us* s'écrivant *x*, on écrivit *chevax* au lieu de *chevaus.* Le sens de cette graphie s'étant perdu, on prit l'*x* pour une lettre qui remplaçait l'*s*, on rétablit l'*u* et on eut *chevaux.*

Parfois au lieu de former le pluriel sur le singulier, on forma le singulier sur le pluriel en retranchant *s* ou *x*. Ainsi *chol* (chou) faisait au pluriel *chols, chous, chox, choux;* sur *choux* on a refait un singulier qui est resté, *chou.* De même *étals, étaus, étax, étaux*, correspondait à un singulier *étal* qui a fait place à *étau,* tiré de *étaux.* De même *cheveu* formé de *cheveux* a pris la place de *chevel.*

Le pluriel des noms étrangers.

192. Pluriel des noms étrangers. 1° Les noms étrangers **naturalisés** (c'est-à-dire devenus français) par l'usage, prennent la marque du pluriel : *des accessits, des agendas, des examens, des pensums.*

Les autres restent invariables : *des pater, des ave, des credo.*

2° Parmi les noms étrangers susceptibles de prendre la marque du pluriel, quelques-uns conservent leur pluriel d'origine : *un gentleman, des gentlemen; un condottiere, des condottieri; un soprano, des soprani;*

d'autres hésitent entre leur pluriel d'origine et le pluriel français en **s** : *un solo, des soli* ou *des solos.*

Le pluriel des noms composés.

193. Noms composés écrits en un seul mot. Les noms composés *écrits en un seul mot* forment le pluriel en ajoutant un **s** au singulier, et plus généralement, en suivant les règles des noms communs : *une cornemuse, des cornemuses; un portefeuille, des portefeuilles; un contresens, des contresens; un portefaix, des portefaix.*

Exceptions. — Dans certains noms composés, les deux éléments dont ils sont formés varient comme deux mots distincts : *bonhomme, bonshommes; gentilhomme, gentilshommes; madame, mesdames; monseigneur, messeigneurs; monsieur, messieurs.*

194. Noms composés écrits en deux mots variables.

1er cas. — Ecrits en deux mots, les noms composés peuvent être formés de deux mots variables (noms, adjectifs, participes) avec ou sans préposition.

— *a*) Si l'un des deux mots est une qualification ou une apposition de l'autre, ils prennent tous les deux la marque du pluriel :

un grand-père,	des grands-pères;
une belle-mère,	des belles-mères;
une sage-femme,	des sages-femmes;
un aide-maçon,	des aides-maçons;
un cerf-volant,	des cerfs-volants;
un chef-lieu,	des chefs-lieux;
une reine-marguerite,	des reines-marguerites.

Exceptions. — 1° *Grand'mère, grand'tante, grand'messe* font au pluriel, *grand'mères, grand'tantes, grand'messes.*

2° Les noms composés d'un mot étranger et d'un mot français, gardent le mot étranger invariable : *les gréco-latins, les néo-platoniciens.*

— *b*) Si l'un des deux mots explique ou complète l'autre, le mot complété seul prend la marque du pluriel :

un terre-plein (= un lieu plein de terre),	des terre-pleins;
un timbre-poste (= un timbre de la poste),	des timbres-poste;
un hôtel-Dieu (= un hôtel de Dieu),	des hôtels-Dieu;
un bain-marie (= un bain de Marie),	des bains-marie:
un chef-d'œuvre,	des chefs-d'œuvre;
un pot-de-vin,	des pots-de-vin;
un arc-en-ciel,	des arcs-en-ciel.

Exceptions. — 1° *Char à bancs* fait nécessairement au pluriel : *chars à bancs.*

2° Au contraire les expressions elliptiques *coq-à-l'âne, haut-le-corps, pied-à-terre, pot-au-feu, tête-à-tête* restent invariables : *des coq-à-l'âne.*

195. Noms composés écrits en deux mots dont l'un est invariable.

2e cas. — Écrits en deux mots, les noms composés peuvent être formés d'un mot invariable (verbe à l'indicatif ou **préposition**) et d'un nom.

La partie variable prend la marque du pluriel lorsque le nom composé s'est éloigné de son origine et équivaut à un nom simple ; au

contraire, le nom composé reste invariable quand il a conservé son sens initial.

Ainsi on dit : *des abat-jour, des après-midi, des crève-cœur, des prie-Dieu, des réveille-matin, des cure-dents, des tire-bouchons, des avant-postes, des sous-chefs.*

Exceptions. — 1° Les mots comme *brise-mottes, porte-allumettes, presse-papiers,* ont déjà à cause de leur sens l'*s* au singulier; ils ne changent pas au pluriel.

2° Dans les noms composés du mot *garde*, quand ils désignent des personnes, le mot *garde* est un *nom* (synonyme de gardien) et il prend la marque du pluriel; quand ils désignent des choses, le mot *garde* est un *verbe* et reste invariable.

— Le nom uni au mot *garde* suit les règles énoncées plus haut : *des gardes-malades, des gardes-chasse, des garde-meubles, des garde-manger.*

196. Noms composés formés de mots invariables. 3e CAS. — Les noms composés peuvent être formés de mots invariables ou de locutions elliptiques. Ils ne prennent pas la marque du pluriel : *des passe-partout, des on-dit, des va-et-vient, des ouï-dire, des pince-sans-rire, des qu'en dira-t-on*, etc.

197. Rôle particulier du nombre. Le nombre dont le principal rôle dans les noms est d'indiquer s'i's désignent un ou plusieurs êtres, sert parfois, très rarement, à distinguer les différents sens d'un même mot :

assise = pierre servant de base à un mur;
assises = session d'une cour criminelle.

ciseau = lame de fer tranchante à un bout;
ciseaux = instrument à deux branches tranchantes dans le sens où elles se croisent.

lunette = instrument d'optique qui grossit ou rapproche les objets;
lunettes = assemblage de deux verres dans une même monture destiné à être placé devant les yeux.

Le pluriel des noms propres.

198. **Pluriel des noms propres.** 1° Les noms **propres** prennent comme les noms communs la marque du pluriel quand ils désignent **plusieurs êtres :**

les Russes (= les sujets de l'empire russe);
les Bourbons (= les rois de la dynastie de ce nom);
les Guyanes (= les trois provinces de ce nom).

Remarque. — L'usage est pourtant d'écrire sans **s** les noms de familles bourgeoises : *les Lenoir; les Dulong.*

2° Les noms **propres** prennent à plus forte raison la marque du pluriel quand ils sont employés **comme noms communs** pour désigner plusieurs êtres :

les Virgiles sont rares (= les poètes de la valeur de Virgile sont rares);
trois Césars (= trois exemplaires des œuvres de César);
deux Raphaëls (= deux tableaux de Raphaël).

3° Si le nom **propre,** même précédé de l'article pluriel, ne désigne **qu'une personne,** il reste au singulier : *les Molière, les Racine, les La Fontaine, les Bossuet ont illustré le règne de Louis XIV* (il n'y a eu qu'un Molière, un Racine, un La Fontaine, un Bossuet pour illustrer le règne de Louis XIV).

Histoire. — La morphologie du nom dans le français moderne n'a pas conservé la physionomie de la morphologie de l'ancien français. Quelques particularités expliquées au passage nous ont montré des survivances de l'ancienne morphologie. Voici comment elle se présentait.

Ce qui caractérise le nom en latin c'est la déclinaison à six cas qui expriment ses différentes fonctions (sujet, complément d'objet, de circonstance). De bonne heure cette déclinaison à six cas fut remplacée par une déclinaison à deux cas, *un cas sujet* qui tenait la place du nominatif et un *cas régime* qui tenait lieu de l'accusatif, du génitif, du datif et de l'ablatif.

Il y a dans l'ancien français **trois types de déclinaisons :**

1° La déclinaison des noms féminins calquée sur la première déclinaison latine (rosa).

Singulier	*Pluriel*
Cas sujet : rose (rosa)	Cas sujet : roses (rosæ)
Cas régime : rose (rosam)	Cas régime : roses (rosas)

Cette déclinaison a fini par absorber tous les noms féminins des autres déclinaisons latines;

2° La déclinaison des noms masculins calquée sur la deuxième déclinaison latine.

Singulier	*Pluriel*
Cas sujet : murs (murus)	Cas sujet : mur (muri)
Cas régime : mur (murum)	Cas régime : murs (muros)

Cette déclinaison empiéta très vite sur les autres et absorba des mots qui ne lui appartenaient pas ;

3° La déclinaison des noms masculins calquée sur le type *pater, patris.*

Singulier	*Pluriel*
Cas sujet : père (pater)	Cas sujet : pères (patres)
Cas régime : père (patrem)	Cas régime : pères (patres)

A cette déclinaison se rattache la déclinaison des noms imparisyllabiques :

a) ceux qui ne déplacent pas l'accent.

Singulier	*Pluriel*
Cas sujet : om, on (homo)	Cas sujet : ome, home (homines)
Cas rég.: omme, homme (hominem)	Cas rég.: omes, hommes (homines)

b) ceux qui déplacent l'accent.

Cas sujet :	sire	(senior)
Cas régime :	seigneur	(seniorem)
Cas sujet :	pastre	(pastor)
Cas régime :	pasteur	(pastorem)
Cas sujet :	compain	(companio)
Cas régime :	compagnon	(companionem)

Cette déclinaison s'altéra de bonne heure, puis disparut.

D'ordinaire, au singulier, la forme qui resta fut celle du cas régime (parfois cependant c'est celle du cas sujet : *seur* de *soror* non *seror* de *sororem*), et quelquefois le cas sujet et le cas régime persistèrent tous deux (*pâtre, pasteur; sire, seigneur*).

Pour le pluriel, ce fut la déclinaison de mur qui fit la loi. Il se réduisit à *mur* pour le singulier et à *murs* pour le pluriel et ainsi *s* devint le signe du pluriel pour tous les noms.

De même *e* devint la forme du féminin à cause de la déclinaison de *rose.*

CHAPITRE III

L'ARTICLE.

199. L'article. **L'article** est un mot qui se place devant le nom, pour marquer que les êtres qu'il désigne sont plus ou moins déterminés.

200. Espèces d'articles. Il y a deux espèces d'articles : l'article **défini** et l'article **indéfini.**

201. L'article défini. I. L'article **défini** est celui qui se place devant le nom d'un être déterminé d'une manière précise.

Les formes de l'article défini sont :

— au singulier { **le** pour le masculin ; **la** pour le féminin ;

— au pluriel : **les** pour les deux genres.

Exemples : *le poète* (bien déterminé, celui que nous avons entendu) ; *la poésie* (celle que le poète nous a dite) ; *les applaudissements* (ceux qui ont accueilli sa poésie).

L'article défini élidé. Quand **le** et **la** sont suivis d'un mot commençant par une voyelle ou une **h** muette, **e** et **a** s'élident, c'est-à-dire se suppriment, et sont remplacés par une apostrophe : *l'homme, l'ange, l'âme;* **l'** est un article élidé.

L'article défini contracté. L'article **le** précédé de **à** ou de **de,** et suivi d'un mot commençant par une consonne ou une **h** aspirée, se contracte, c'est-à-dire s'unit avec **à** ou avec **de** pour former un seul mot : **de le** devient **du; à le** devient **au :**

Au clocher du hameau (pour **à le** clocher **de le** hameau).

Les, précédé de **à** ou de **de,** se contracte toujours; **de les** devient **des; à les** devient **aux** : *aux filets des pêcheurs;* **du, au, des, aux,** sont des articles contractés.

202. L'article indéfini. II. L'article **indéfini** se place devant le nom d'un être déterminé d'une manière vague et incomplète : *un papillon, une fleur.*

Un et *une* sont des articles indéfinis parce qu'on ne sait pas de quel papillon ou de quelle fleur on veut parler.

Les articles indéfinis sont :

au singulier	{ **un** pour le masculin ; **une** pour le féminin ;
au pluriel	: **des** pour les deux genres.

Remarques. — I. Il ne faut pas confondre **des,** article défini contracté, pluriel de **du** et de **de la,** avec **des,** article indéfini, pluriel de **un, une :**

les filets des pêcheurs (**des** est article contracté mis pour **de les**);

j'ai vu *des pêcheurs* (**des** est article indéfini).

II. **Du, de le, de la, de l', des,** peuvent aussi désigner une partie quelconque d'un tout ou d'un groupe de choses. On les appelle alors articles **partitifs :** *donnez-moi du champagne et des biscuits;* **du** et **des** sont articles partitifs.

Histoire. — L'article n'existe pas en latin. L'article français est tiré de l'adjectif démonstratif latin *ille*. Le latin *ille* était tantôt adjectif, tantôt pronom. Quand il était adjectif, il se liait au nom qu'il précédait et n'était pas accentué. Ainsi, dans *ille murus*, on entendait *illemúrus,* avec un accent principal sur *mú* et un accent secondaire sur *le*. Cette forme de *ille* adjectif atone a donné l'article *le*. (*Ille* pronom, accentué sur *íl*, a donné le pronom *il*).

Les formes primitives de l'article sont les suivantes :

	Singulier.			*Pluriel.*	
	Masc.	Fem.	Neutre.	Masc.	Fem.
Cas sujet	li	la	lo, le	li	les.
Cas régime	lo, le	la	lo, le	los, les	les.

Les formes contractes étaient :

à le = al, au
à les = als, as, aus, aux
de le = del, dou, deu, du
de les = dels, des
en le = enl, el
en les = els, ens, ès.

A la fin du xve siècle, il ne restait plus que les formes : *le la les*, *au*, *du*, *des*, et *ès* qui a survécu dans quelques expressions (bachelier ès lettres).

CHAPITRE IV

L'ADJECTIF.

203. **L'adjectif.** **L'adjectif** est un mot qui s'ajoute au nom, pour indiquer une qualité de l'être désigné par ce nom, ou pour le déterminer plus complètement : l'*ancien collège, ses cours, nos professeurs.*

Ancien indique une qualité du collège; *ses* et *nos* déterminent de quelles cours, de quels professeurs on veut parler : **ancien, ses, nos,** sont des adjectifs.

204. **Sortes d'adjectifs.** Il y a donc deux sortes d'adjectifs :

1° les adjectifs **qualificatifs,** qui indiquent une qualité du nom;

2° les adjectifs **déterminatifs,** qui déterminent le nom.

L'Adjectif qualificatif.

205. **L'adjectif qualificatif.** L'adjectif **qualificatif** exprime une qualité, bonne ou mauvaise, de l'être auquel il s'applique :

Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras. (La Font.)

saint, fourré, gros, gras sont des adjectifs qualificatifs.

Le genre dans les adjectifs qualificatifs.

Il y a deux genres pour les adjectifs qualificatifs : le masculin et le féminin.

206. Formation du féminin.

Règle générale. — On forme le féminin dans les adjectifs qualificatifs en ajoutant un **e** au masculin : *un habit gris, une veste grise; un foulard vert, une cravate verte.*

207.

Exceptions. — Cette règle présente de nombreuses exceptions ou particularités.

Adjectifs terminés en e.

1° Les adjectifs qualificatifs terminés par un **e** muet au masculin ont le féminin semblable au masculin :

un voyage nécessaire, utile, agréable.
une promenade nécessaire, utile, agréable.

Adjectifs terminés en gu.

2° Les adjectifs terminés par **gu** au masculin, prennent un tréma sur l'**e** au féminin : *aigu, aiguë; exigu, exiguë.*

Adjectifs terminés par s ou x.

3° Les adjectifs terminés par **s** ou **x** au masculin, prennent au féminin, les uns deux **ss** (prononcez *ce*), les autres **se** (proncez *ze*) : *bas, basse; las, lasse; faux, fausse; mauvais, mauvaise; jaloux, jalouse.*

Adjectifs terminés en er.

4° Les adjectifs terminés au masculin par **er** changent l'**e** fermé en **e** ouvert (**è**) et font le féminin en **ère** : *printanier, printanière; bocager, bocagère.*

Adjectifs terminés en et.

5° Les adjectifs terminés au masculin par **et** doublent le **t** au féminin : *rondelet, rondelette; grassouillet, grassouillette.*

Il y a exception pour *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret* qui font le féminin avec un **e** ouvert (**è**) et un seul **t** : *complète, secrète.*

Adjectifs terminés en ot.

6° Les adjectifs terminés au masculin par **ot** font leur féminin en **ote** : *idiot, idiote; manchot, manchote.*

Il y a exception pour *bellot, pâlot, vieillot* et *sot,* qui prennent deux **tt** au féminin, et font *bellotte, pâlotte, vieillotte, sotte.*

Adjectifs terminés par f.

7° Les adjectifs terminés par un **f** au masculin changent l'**f** en **v** au féminin : *neuf, neuve; vif, vive.*

Adjectifs terminés en el, eil, ul, en, on.

8° Les adjectifs terminés au masculin par **el, eil, ul, en, on,** doublent la consonne finale au féminin : *cruel, cruelle; vermeil, vermeille; nul, nulle; ancien, ancienne; bon, bonne.*

Adjectifs terminés en eur.

9° Les adjectifs terminés au masculin par **eur** peuvent avoir quatre formes au féminin.

— Les uns ajoutent un **e** suivant la règle générale; ce sont *majeur, mineur,* et les adjectifs en **érieur** : *majeure, mineure, supérieure.*

— D'autres font leur féminin en **euse** : *trompeur, trompeuse; chicaneur, chicaneuse.*

— D'autres font leur féminin en **eresse** : *pécheur, pécheresse; vengeur, vengeresse.*

— D'autres, qui sont terminés au masculin en **teur,** font leur féminin en **trice** : *destructeur, destructrice.*

208. Féminins irréguliers

10° Il y a un certain nombre d'adjectifs qualificatifs qui font leur féminin d'une manière irrégulière. Voici les principaux :

Masc.	*Fém.*	*Masc.*	*Fém.*
blanc,	blanche;	long,	longue;
franc,	franche;	doux,	douce;
frais,	fraîche;	préfix,	préfixe;
sec,	sèche;	gentil,	gentille;
caduc,	caduque;	beau,	belle;
public,	publique;	jumeau,	jumelle;
grec,	grecque;	nouveau,	nouvelle;
turc,	turque;	fou,	folle;
bénin,	bénigne;	mou,	molle;
malin,	maligne;	vieux,	vieille;
coi,	coite;	hébreu,	hébraïque;
favori,	favorite;	persan,	persane.

REMARQUES. — I. *Beau, nouveau, fou, mou, vieux,* deviennent au masculin *bel, nouvel, fol, mol, vieil,* devant un nom

commençant par une voyelle ou une *h* muette : *un bel habit, un vieil ami.* C'est sur ces formes primitives que le féminin s'est formé régulièrement.

II. **Grand** servait autrefois pour les deux genres comme les adjectifs qui venaient d'un adjectif latin ayant la même forme au masculin et au féminin (*grandis*). Nous avons conservé cet usage dans *grand'mère, grand'route, grand'tante, grand'messe.* L'apostrophe n'a donc pas de raison d'être.

III. Certains adjectifs ne s'emploient qu'avec des noms masculins : *aquilin, dispos, fat, pers;*

d'autres ne s'emploient qu'avec des noms féminins : *canine, scarlatine, crasse* (seconde forme de *grasse*);

d'autres servent pour les deux genres : *bougon, grognon, rosat, témoin.*

Histoire. — Dans le latin populaire la déclinaison de l'adjectif était ramenée à deux types. Le premier, *bonus, bona, bonum*, avait une forme particulière pour le masculin et pour le féminin; le second, *fortis, fortis, forte*, avait la même forme au masculin et au féminin. De même dans notre langue primitive, il y a deux types d'adjectifs : ceux qui ont une forme spéciale pour le féminin : *bon, bonne*, et ceux qui n'ont qu'une forme pour les deux genres : *fort, grant, savant*, etc. Mais de très bonne heure la deuxième déclinaison fut ramenée à la première et l'*e* devint la marque du féminin pour tous les adjectifs.

Des témoins isolés de l'ancienne langue sont restés dans *lettres royaux, grand'mère, grand'route*, où l'apostrophe est un signe abusif qui n'a pas à remplacer un *e* qui n'existait pas autrefois.

Le nombre dans les adjectifs qualificatifs.

Il y a deux nombres pour les adjectifs qualificatifs : le singulier et le pluriel.

209. Formation du pluriel dans les adjectifs.

Règle générale — On forme le pluriel des adjectifs qualificatifs en ajoutant un **s** au singulier, pour le masculin, comme pour le féminin :

Un enfant aimable, obéissant, poli, appliqué, régulier;

Des enfants aimables, obéissants, polis, appliqués, réguliers;

Une enfant aimable, obéissante, polie, appliquée, régulière.
Des enfants aimables, obéissantes, polies, appliquées, régulières.

210. **Exceptions.** — Cette règle présente des exceptions, mais pour les adjectifs masculins seulement. Ces exceptions rappellent celles que nous avons vues pour la formation du pluriel dans les noms.

Adjectifs terminés par s ou x. 1° Les adjectifs terminés au singulier par **s** ou **x** ne changent pas au pluriel : un *fermier gros, gras, joyeux;* des *fermiers gros, gras, joyeux.*

Adjectifs en al. 2° Les adjectifs terminés au singulier par **al** font leur pluriel en changeant **al** en **aux :** un *délégué municipal, départemental, national;* des *délégués municipaux, départementaux, nationaux.*

Il y a exception pour certains adjectifs, comme *naval, fatal, final,* qui font au pluriel *navals, fatals, finals.*

— D'autres adjectifs, comme *austral, boréal, glacial, pluvial,* etc., sont inusités au pluriel.

— *Beau, jumeau, nouveau, hébreu,* font leur pluriel en **x :** *beaux, jumeaux, nouveaux, hébreux.*

L'adjectif grand. 3° **Grand** dans *grand'mère, grand'tante, grand'messe* ne change pas au pluriel : *des grand'mères, des grand'tantes, des grand'messes.* Ces mots sont considérés comme des mots composés.

Le degré de signification dans les adjectifs qualificatifs.

211. **Degrés de signification.** L'adjectif qualificatif exprime moins une qualité que la participation à une qualité. *Vertueux* signifie « qui a *de la* vertu »; *courageux,* « qui a *du* courage ».

Mais cette participation peut être plus ou

moins grande. De là trois degrés principaux dans la signification des adjectifs qualificatifs : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

212. Le positif. I. Le **positif** marque une simple participation à la qualité indiquée par l'adjectif : *le père est ferme; la mère est énergique; les enfants sont sages.*

213. Le comparatif. II. Le **comparatif,** en présence de deux êtres participant à une même qualité, marque pour celui auquel il se rapporte une participation supérieure, égale ou inférieure à celle de l'autre. Selon la nuance exprimée, le comparatif est un comparatif de *supériorité*, d'*égalité* ou d'*infériorité*.

Formes du comparatif. — Le comparatif se distingue du positif par une forme spéciale, *simple* ou *composée.*

214. Formes simples du comparatif. Les formes **simples** sont anciennes et rares. Elles se rencontrent :

1° dans les trois comparatifs suivants :
meilleur, employé à l'exclusion de *plus bon;*
moindre, employé à côté de *plus petit;*
pire (masc. et fém.) } employé à côté de
pis (neutre) } *plus mauvais;*

2° dans certains adjectifs assimilés pour la signification et la forme à des comparatifs, tels que :

majeur = plus grand; *mineur* = plus petit;
supérieur = plus haut; *inférieur* = plus bas;
plusieurs = plus d'un, etc.

215. Formes composées du comparatif. Tous les autres comparatifs ont une forme **composée.** Chaque espèce de comparatifs a son mode particulier de formation :

1° Le **comparatif de supériorité** se marque par l'adverbe **plus** placé devant l'adjectif : *le chat est plus souple que le chien; le chien est plus docile que le chat.*

L'adverbe **trop** signifiant « *plus* qu'il n'est normal », et l'adverbe **assez** pris dans le sens de « *plus* qu'il n'est habituel », marquent de même des comparatifs : *cet enfant est*

assez malin (= *plus* malin qu'on ne l'est ordinairement à son âge); *il est trop curieux* (= *plus* curieux qu'il ne convient).

2° Le **comparatif d'égalité** se marque par l'adverbe *aussi* placé devant l'adjectif : *l'eau de la source est aussi limpide que le cristal.*

3° Le **comparatif d'infériorité** se marque par l'adverbe *moins* placé devant l'adjectif : *la vie m'est moins chère que l'honneur.*

Trop peu signifiant « *moins* qu'il n'est convenable ou nécessaire », marque également le comparatif. Il en est de même d'**assez peu** employé dans le même sens : *un procédé trop peu délicat : une attitude assez peu respectueuse.*

Remarque. — Le complément du comparatif précédé de *que* fait partie d'une proposition elliptique : *Paul est plus savant que Pierre* signifie *Paul est plus savant que Pierre* (n'est savant).

216. **Le superlatif.** III. Le **superlatif** est le suprême degré de signification de l'adjectif.

Il exprime, suivant les cas, deux nuances très distinctes :

1° ou bien comparant l'être auquel il se rapporte avec les êtres de même espèce ou de même catégorie, il marque pour cet être le plus haut ou le plus faible degré de participation à la qualité indiquée par l'adjectif, c'est alors un **superlatif relatif** : *les heures les plus pénibles ne sont pas les moins fécondes;*

2° ou bien envisageant l'être en lui-même, le superlatif marque pour cet être une très haute ou très faible participation à la qualité indiquée par l'adjectif : c'est alors un **superlatif absolu** : *ce jeune homme est très suffisant; il est très peu aimable.*

217. **Formes du superlatif.** Le superlatif n'a que des formes composées :

1° Le **superlatif relatif** se forme du comparatif devant lequel on place l'article **le, la, les** : *le plus jeune n'est pas le moins intelligent; la langue est à la fois la meilleure et la pire des choses.*

Remarque. — L'adjectif possessif suivi du comparatif marque de même un superlatif : *nos plus vieux amis sont nos meilleurs amis.*

2° Le **superlatif absolu** se forme du positif devant lequel on place un des adverbes **très, fort, extrêmement,** etc. : *Nîmes est une ville très ancienne, extrêmement curieuse.*

3° Le superlatif absolu est aussi marqué par les préfixes : *extra, par, sur,* etc. : *extrafin, parfait surfin.*

Histoire. — 1° Le latin a deux formes de comparatif : le comparatif *synthétique* qui est formé par un suffixe (*sapiens, sapientior*) et le comparatif *analytique* qui est formé par un adverbe (*pius, magis pius*).

Nous avons gardé quelques comparatifs synthétiques (majeur, pire, meilleur, etc.). L'ancienne langue en avait beaucoup plus : *graignor* (de grandiorem), *alçor* (de altiorem), *peior* (de pejorem ; pire vient de pejor), etc.

Pour le comparatif analytique, *magis* a été remplacé par *plus.*

2° Le superlatif latin, comme le comparatif, avait deux formes : *sapientissimus* et *maxime pius.*

L'ancienne langue avait gardé quelques formes de superlatif synthétique : *pesme* (très mauvais, pessimus), *saintisme* (très saint, sanctissimus). Elles ont disparu. Au xvie siècle l'influence italienne fit entrer dans le français des superlatifs en *issime* qui ne sont pas restés : *doctissime, fourbissime.*

Pour le superlatif analytique, le français a deux formes, une pour marquer le superlatif absolu, l'autre pour marquer le superlatif relatif.

Le superlatif absolu qui se marque aujourd'hui par *très, fort, extrêmement,* se marquait aussi autrefois par *assez, par, outre, trop, durement.*

Le superlatif relatif se marque par le comparatif précédé de l'article. Cet article a été omis très longtemps ; il n'est pas encore rigoureusement employé au xviie siècle. Ex. : *chargeant de mon débris les reliques plus chères* (Rac.). Encore aujourd'hui on n'emploie pas l'article quand le superlatif est précédé d'un possessif : *mon plus cher ami.*

Complément de l'adjectif qualificatif.

218. L'adjectif qualificatif peut, comme le nom, avoir des compléments, qui lui sont joints par une proposition telle que *à, pour, sur : Il est bon pour ses camarades, fidèle à ses amis, incapable de lâcheté.* **Camarades, amis, lâcheté** sont des compléments d'adjectifs.

Fonctions de l'adjectif qualificatif.

219. L'adjectif qualificatif peut avoir dans la proposition trois fonctions principales : il peut être **épithète, attribut** ou **apposition.**

Il est **épithète** quand la qualité qu'il exprime est appliquée au nom directement, sans l'intermédiaire d'un verbe : *le bon père; les sentiments généreux du bon père.* **Bon** et **généreux** sont des adjectifs épithètes.

L'adjectif qualificatif est **attribut** quand la qualité qu'il exprime est appliquée au nom par l'intermédiaire d'un verbe : *mon père est bon; ses sentiments sont généreux.* **Bon** et **généreux** sont des attributs.

L'adjectif qualificatif peut être aussi mis en **apposition :**

> *Elle*, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
> *Envieuse*, s'étend et s'enfle et se travaille (La Font.).

Envieuse est mis en apposition à *elle.*

Remarque. — L'adjectif employé comme apposition est ordinairement séparé du nom ou pronom auquel il se rapporte par une virgule : *Sage ou non, je parie encore* (La Font.).

Adjectifs déterminatifs.

220. Adjectifs déterminatifs. Les adjectifs déterminatifs sont : les adjectifs **possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, indéfinis, numéraux.**

L'Adjectif possessif.

221. L'adjectif possessif. L'adjectif **possessif** indique à qui appartient la personne ou la chose qu'il détermine : *nos chevaux, votre meute, leur piqueur.*

Nos, votre, leur indiquent de quels chevaux, de quelle meute, de quel piqueur il est question : ils sont donc **déterminatifs.** De plus *nos, votre, leur* indiquent quel est le possesseur des chevaux, de la meute, du piqueur : ils sont donc **possessifs.**

222. Rôle de l'adjectif possessif. L'adjectif possessif indique :

1° si le possesseur est de la 1re, de la 2e ou de la 3e personne;

2° s'il y a un seul ou plusieurs possesseurs;

3° si l'objet possédé est du masculin ou du féminin;

4° si l'objet possédé est du singulier ou du pluriel.

Dans cette phrase : *ma chatte est blanche,* le possessif *ma* indique : 1° un seul possesseur, *moi;* 2° un possesseur de la 1re personne, *moi;* 3° un objet possédé du féminin, *une chatte;* 4° un objet possédé du singulier, *une chatte.*

223. Liste des adjectifs possessifs. Les adjectifs possessifs sont :

		un seul objet possédé		plusieurs objets possédés
		masculin	féminin	masculin et féminin
un seul possesseur	de la 1re pers.	**mon**	**ma**	**mes**
	de la 2e —	**ton**	**ta**	**tes**
	de la 3e —	**son**	**sa**	**ses**
plusieurs possesseurs	de la 1re pers.	**notre**	**notre**	**nos**
	de la 2e —	**votre**	**votre**	**vos**
	de la 3e —	**leur**	**leur**	**leurs**

Remarques. — I. Devant un mot féminin commençant par une voyelle ou par un **h** muet, on remplace *ma, ta, sa* par *mon, ton, son : mon habitation, ton arrivée, son absence.*

II. Aux formes usuelles *mon, ton, son, notre, votre,* correspondent des formes moins usitées qu'il ne faut pas confondre avec les formes du pronom possessif. Ce sont : **mien, tien, sien, nôtre, vôtre** : *Au travers d'un mien pré, certain ânon passa* (Rac.).

Histoire. — Au Moyen Age on disait régulièrement *le mien pré, le mien cousin.* Ces locutions se rencontrent encore au XVIIe siècle, mais sont des archaïsmes.

La forme des possessifs était au Moyen Age très différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Au lieu de *tien, sien* on disait *tuen, suen.* Le féminin était *moie* pour *mienne, toue, soue*, puis *toie, soie,* pour *tienne, sienne.*

L'Adjectif démonstratif.

224. L'adjectif démonstratif. L'adjectif **démonstratif** est celui qui détermine l'être désigné par le nom, en le montrant aux yeux ou à l'esprit : *ce château, cette tour, ces fossés, cette cour-ci, ces avenues-là, cette époque-là.*

Ce, cette, ces, cette... ci, ces... là, cette... là sont des adjectifs **démonstratifs** parce qu'ils montrent de quel château, de quels fossés, etc. on veut parler.

225. Liste des adjectifs démonstratifs. Les adjectifs démonstratifs sont :

pour le singulier { masculin { **ce** (devant une consonne), **cet** (devant une voyelle ou une *h* muette); féminin : **cette**;

pour le pluriel des deux genres : **ces**.

226. Ci, là. On ajoute quelquefois après le nom précédé d'un adjectif démonstratif les mots *ci,* ou *là,* qu'on réunit au nom par un trait d'union.

Ci indique un objet rapproché, **là** indique un objet éloigné : *cette cour-ci* (qui est près de moi); *ces avenues-là* (qui sont loin de moi).

227. **Ces, ses.** Il ne faut pas confondre **ces,** adjectif démonstratif, avec **ses,** adjectif possessif : *ces élèves sont paresseux* (*ces* démonstratif ; je les montre du doigt) ; *le maître est mécontent de ses élèves* (*ses* possessif ; les élèves du maître).

Histoire. — Plusieurs démonstratifs usités en ancien français jusqu'à la fin du XVI[e] siècle, ont disparu de la langue moderne et ne se sont conservés que dans la langue juridique : *icelui, icelle, cestui, cestui-ci, cestui-là* (ecce illum, ecce istum).

L'Adjectif relatif.

228. **L'adjectif relatif.** L'adjectif **relatif** détermine l'être désigné par le nom et relie la proposition qu'il introduit à un nom précédemment exprimé qu'il rappelle : *j'avais trouvé acquéreur pour un pré de grand rapport, lequel pré j'avais hérité de mon oncle.*

Dans cette phrase *lequel* est un adjectif **relatif** : il détermine *pré,* il introduit une proposition et il rappelle le nom *pré* de la première proposition.

229. **Formes de l'adjectif relatif.** Les formes de l'adjectif relatif, peu usitées dans la langue actuelle, sont : **lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, auquel, desquels, auxquels, desquelles, auxquelles.**

L'Adjectif interrogatif.

230. **L'adjectif interrogatif.** L'adjectif **interrogatif** est celui que l'on place avant un nom, pour demander une détermination plus précise de l'être désigné par ce nom : *quel bateau? quelle destination? quels compagnons? quelles aventures?*

Les adjectifs interrogatifs sont :

pour le singulier	masculin	**quel?**
	féminin	**quelle?**
pour le pluriel	masculin	**quels?**
	féminin	**quelles?**

L'Adjectif indéfini.

231. L'adjectif indéfini. L'adjectif **indéfini** désigne d'une manière vague et générale le nom qu'il détermine : *certains généraux, maints colonels, quelques lieutenants.*

232. Formes de l'adjectif indéfini. Les adjectifs indéfinis peuvent se ranger en deux groupes. Ils expriment en effet :

			singulier	pluriel
1° les uns, une idée **numérique**	— d'*unité* ou de *pluralité*	masculin =	**certain**	*certains*
		féminin =	**certaine**	*certaines*
		masculin =	**maint**	*maints*
		féminin =	**mainte**	*maintes*
		des 2 genres =	**quelque**	*quelques*
		des 2 genres =	*(pas de sing.)*	*plusieurs*
	ou			
	— de *totalité*, d'*universalité*	des 2 genres =	**chaque**	(*pas de plur.*)
		masculin =	**tout**	*tous*
		féminin =	**toute**	*toutes*
		masculin =	**aucun**	*aucuns* (rare)
		féminin =	**aucune**	*aucunes* (rare)
		masculin =	**nul**	*nuls* (rare)
		féminin =	**nulle**	*nulles* (rare)

		singulier	pluriel
2° les autres, une **manière d'être**	masculin =	**tel**	*tels*
	féminin =	**telle**	*telles*
	masculin =	**quel... que**	*quels... que*
	féminin =	**quelle... que**	*quelles... que*
	des 2 genres =	**quelconque**	*quelconques*
	des 2 genres =	**même**	*mêmes*
	des 2 genres =	**autre**	*autres*

Remarque. — **Même, autre, tout, quelque, certain, tel, quelconque,** peuvent s'employer avec l'article : *la même garnison, tout le régiment, les quelques soldats, un certain caporal,* etc.

Les autres adjectifs indéfinis s'emploient sans article : *aucune sanction, nulle discipline, plusieurs transfuges.*

234. Certain, nul, tout. **Certain** signifiant *sûr,* **nul** signifiant *sans valeur,* **tout** signifiant *tout entier,* sont adjectifs **qualificatifs :** *la nouvelle est certaine; votre excuse est nulle; toute la classe est responsable.*

235. Quelque... que... **Quelque** dans l'expression *quelque... que* est adjectif ou adverbe.

Il est **adjectif,** lorsqu'un nom déterminé ou non est enfermé entre *quelque* et *que* : *quelques vaillants soldats que vous ayez, nous ne reculerons pas.*

Il est **adverbe,** lorsqu'un adjectif seul ou un adverbe sont enfermés entre *quelque* et *que : quelque vaillants que soient vos soldats, nous ne reculerons pas.*

L'Adjectif numéral.

236. L'adjectif numéral. L'adjectif **numéral** exprime le nombre ou le rang des êtres qu'il détermine : *quatre bancs à cinq places; la deuxième place du troisième banc.*

237. Sortes d'adjectifs numéraux. Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux :

1° les adjectifs **numéraux cardinaux,** qui expriment le nombre : *deux trains, quatre wagons ;*

2° les adjectifs **numéraux ordinaux,** qui expriment le rang : *le deuxième train, le quatrième wagon.*

Adjectifs numéraux cardinaux.

238. Leurs formes. Les adjectifs **numéraux cardinaux** ne sont autre chose que les mots qui expriment les nombres.

Quelques-uns de ces adjectifs sont des mots

simples. Ce sont ceux qui expriment les premiers nombres de *un* à *seize, cent* et *mille* et ceux qui expriment les *dizaines* (excepté les trois dernières pour lesquelles les mots simples *septante, octante, nonante* ont été remplacés par des mots composés *soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingts-dix*).

Les autres adjectifs numéraux cardinaux sont des mots **composés.**

— Dans les adjectifs composés inférieurs à *cent* l'adjectif simple qui marque les unités est uni par un trait d'union à celui qui marque les dizaines : *vingt-trois, soixante-neuf.* Il y a exception pour *un* devant lequel le trait d'union est remplacé par *et : vingt et un.* On dit de même *soixante et onze.*

— Dans les adjectifs composés supérieurs à *cent* les adjectifs se juxtaposent sans trait d'union ni conjonction : *deux cents cinquante hommes.*

239. Leur genre et leur nombre

Les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables : *la France compte environ trente-six mille communes.*

Il n'y a d'exception que pour les trois adjectifs **un, vingt** et **cent.**

Un. — L'adjectif numéral cardinal **un,** qu'il ne faut pas confondre avec l'article indéfini **un,** varie en genre, et fait **une** au féminin : *Une ou deux pêches; trente et une mirabelles.*

Vingt et cent. — Quant à **vingt** et **cent,** ils varient en nombre et prennent un **s** au pluriel, quand ils sont précédés d'un nombre qui les multiplie, et restent invariables quand ils s'additionnent avec le nombre qui les précède.

On écrira : *deux mille* **cent vingt** *hommes,* parce que **cent** et **vingt** s'ajoutent à *deux mille;*

Mais on écrira : *trois mille quatre* **cents** *hommes, quatre-***vingts** *hommes,* parce que **cent** et **vingt** sont multipliés par *quatre.*

Remarques. — I. En vertu d'un usage illogique, **vingt** et **cent,** même multipliés par un nombre, peuvent rester invariables s'ils sont suivis d'un autre adjectif numéral : *cinq cent quarante hommes; quatre-vingt-dix chevaux.*

II. **Vingt** et **cent** employés pour *vingtième,*

centième, restent invariables : *page trois cent ; chapitre quatre-vingt.*

III. **Mille,** *mesure itinéraire,* qu'il ne faut pas confondre avec **mille,** *adjectif numéral,* est un nom, et par conséquent il prend la marque du pluriel : *l'armée d'Annibal était à deux milles de Rome.*

Histoire. — **Mille** a eu deux formes, l'une *mil* qui vient du latin *mille* et l'autre *mille* qui vient de *millia.* L'ancienne langue dit *mil* pour un seul millier et *mille* pour plusieurs. Au xviie siècle *mille* a été employé pour désigner un seul millier, et *mil* s'est dit pour désigner la date de l'ère chrétienne quand ce nombre commence la date et est suivi d'un autre nombre. Ex : *l'an mil huit cent quatre-vingt-dix.* Aujourd'hui on emploie plus volontiers *mille* même dans ce cas.

Adjectifs numéraux ordinaux.

240. **Leurs formes.** Les adjectifs **numéraux ordinaux** marquent l'ordre ou le rang des êtres qu'ils déterminent.

1° Ils se forment des adjectifs *numéraux cardinaux* correspondants en ajoutant le suffixe *ième* : *unième, deuxième, troisième,* etc.

Quelques adjectifs avaient autrefois une forme primitive dérivée directement du latin : *prime, second, tiers, quart, quint... décime, centime, millime, quadragésime, septuagésime, ultime,* etc. Quelques-unes de ces formes se sont conservées : *fièvre quarte, Charles-Quint.*

2° Les adjectifs numéraux ordinaux sont des mots simples ou des mots composés, comme les adjectifs numéraux cardinaux correspondants. Dans les adjectifs composés, le dernier adjectif seul prend le suffixe *ieme* : *cent trente-troisième.*

Remarques. — I. En composition on emploie toujours *unième* et *deuxième* à l'exclusion de *premier* et *second.*

II. *Second* et *deuxieme* s'emploient indifféremment l'un pour l'autre ; toutefois on préfère *second* quand il n'y a que deux objets.

III. Les adjectifs numéraux ordinaux sont remplacés quelquefois par les numéraux cardinaux :

1° Pour désigner le rang des rois qui portent le même nom : *Louis neuf, Henri quatre;*

2° Pour désigner la partie d'un livre : *la page vingt-quatre du chapitre trois du tome deux;*

3° Pour désigner le moment ou la date : *à cinq heures, le quatorze du mois, les soldats de l'an deux.*

Histoire. — L'emploi de l'adjectif numéral cardinal pour désigner le nom des rois ne date que du XVIe siècle. On disait : *Henri second, Sixte Quint.* De même on disait le *tiers* livre, le *quart* livre de Rabelais.

Adjectifs multiplicatifs.

241. Adjectifs multiplicatifs. Aux adjectifs numéraux ordinaux, il faut rattacher les adjectifs **multiplicatifs,** d'ailleurs peu nombreux, qui indiquent combien de fois doit être répété le nombre des êtres qu'ils déterminent. Ce sont : *simple, double, triple, quadruple, sextuple, centuple, multiple,* etc.

CHAPITRE V

LE PRONOM.

242. Le pronom. Le **pronom** est un mot qui remplace le nom : *mon ami part ce soir; quel vide il va laisser derrière lui!*

Il et **lui,** mis à la place du nom *ami,* sont des pronoms.

Tous les pronoms ne remplacent pas les noms de la même manière : 1° la plupart représentent un nom déjà exprimé qui s'appelle **antécédent :** *salut à l'aimable hirondelle, qui annonce le printemps.* **Qui** représente hirondelle, son antécédent.

2° d'autres s'emploient exclusivement à la place du nom, pour désigner directement des personnes : *je suis heureux de vous revoir.* **Vous** désigne directement la personne que l'on est heureux de revoir.

Mais, dans aucun cas, le pronom qui remplace le nom ne nomme les êtres; voilà en quoi il diffère du nom.

243. Espèces de pronoms. Il y a six espèces de pronoms : les pronoms **personnels,** les pronoms **possessifs,** les pronoms **démonstratifs,** les pronoms **relatifs,** les pronoms **interrogatifs,** les pronoms **indéfinis.**

Le Pronom personnel.

244. Le pronom personnel. Le pronom **personnel** se met à la place du nom pour désigner les personnes grammaticales.

Il y a trois personnes grammaticales :

la première est celle qui parle : *je lis;*
la deuxième est celle à qui l'on parle : *tu lis;*
la troisième est celle de qui l'on parle : *il lit.*

245. Liste des pronoms personnels. Les pronoms personnels sont :

	Singulier	Pluriel
	masc. et fém.	masc. et fém.
1re pers.	**je, moi, me**	**nous**
2e pers.	**tu, toi, te**	**vous**

	Singulier			Pluriel		
	msac.	fém.	masc. et fém.	masc.	fém.	masc. et fém.
3e pers.	**il, le;**	**elle, la;**	**lui;**	**ils, eux;**	**elles;**	**les, leur**
	des deux genres et des deux nombres					
	en, y, soi, se.					

246. Pronom sujet et pronom complément. D'une manière générale, les formes *je, tu, il, elle, ils, elles* sont les formes du pronom personnel quand il est **sujet;** les formes *me, moi, te, toi, se, soi, le, la, les, lui, leur, eux, en, y* sont les formes du pronom personnel quand il est **complément;** *nous* et *vous* sont tantôt sujet et tantôt complément.

Remarque. — En certains cas, les formes *moi, toi, lui, eux,* peuvent être employées comme **sujet :**

Dans un si grand revers que vous reste-t-il? — Moi. (Corn.)

247. Pronom réféchi. Les formes *se* et *soi* s'appellent pronoms **réfléchis**. On les emploie quand le pronom complément représente le même nom que le sujet de la proposition : *l'écolier orgueilleux se vante toujours.*

248. Pronom le, la, les. Il ne faut pas confondre *le, la, les,* **pronom personnel,** avec *le, la les,* **article défini.**

Le, la, les, **article,** est toujours suivi d'un nom de même genre et de même nombre qu'il annonce.

Le, la, les, **pronom,** est précédé d'un

nom de même genre et de même nombre qu'il remplace, et est suivi d'un verbe qu'il complète : *le rat n'était pas sorti que le chat le saisit.*

Le, qui est avant *rat,* et *le,* qui est avant *chat,* sont des articles ; *le,* qui est avant *saisit,* est un pronom.

249. **Pronom leur.** Il ne faut pas confondre *leur,* **pronom personnel,** avec *leur,* **adjectif possessif.**

Leur, **pronom** personnel, signifie *à eux, à elles ;* il est suivi d'un verbe ; il est complément ; et il est invariable : *le dévouement qu'on leur témoigne leur est indifférent.*

Leur, **adjectif** possessif, signifie *d'eux, d'elles ;* il accompagne et détermine un nom ; et il peut prendre la marque du pluriel : *leur vertu est la richesse qu'ils s'efforcent de transmettre à leurs enfants.*

Histoire. — La distinction orthographique entre *leur* pronom personnel et *leur* adjectif possessif n'existait pas en ancien français : *leur* était toujours invariable. La distinction moderne commence à la fin du XIVe siècle.

250. **Pronom en.** Il ne faut pas confondre *en,* **pronom,** avec *en,* **adverbe de lieu,** ni avec *en,* **préposition.**

En, **pronom,** signifie *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela.*

En, **préposition,** signifie *dans.*

En, **adverbe** de lieu, signifie *de là :*

Parmi les heureux qui vivent en ce monde, combien en trouve-t-on qui ne désirent quelquefois en sortir ?

En ce monde (*dans* ce monde), *en* préposition ; *combien en trouve-t-on* (*d'eux,* de ces hommes), *en* pronom ; *en sortir* (sortir *de là*), *en* adverbe de lieu.

251. **Pronom y.** Il ne faut pas confondre *y,* **pronom personnel,** avec *y,* **adverbe de lieu.**

Y, **pronom** personnel, signifie *à lui, à elle, à eux, à elles, à cela.*

Y, **adverbe** de lieu, signifie *là :*

Vous me faites de Rome un tableau charmant : plus j'y réfléchis, plus j'ai envie de vous y rejoindre.

J'y réfléchis (je réfléchis *à cela,* au tableau), *y* est pronom; *vous y rejoindre* (vous rejoindre *là*), *y* est adverbe de lieu.

252. Pronom lui. Le pronom **lui** peut avoir deux sens.

Tantôt il correspond à *il : mon ami est venu; je suis sorti avec lui;* dans ce cas *lui* est toujours du masculin.

Tantôt *lui* signifie *à lui, à elle,* et il est du masculin ou du féminin : *le père parle, l'enfant lui obéit; la mère paraît, l'enfant lui sourit.*

253. Formes composées du pronom personnel. Les formes *moi, toi, lui, nous, vous, eux, soi,* unies par un un trait d'union à l'adjectif *même,* forment des **pronoms composés** qui ont un sens plus fort et plus précis : *je lui ai parlé moi-même, à lui-même.*

254. Le neutre dans les pronoms personnels. Les pronoms personnels sont du masculin, du féminin ou du neutre.

On dit qu'ils sont du **neutre** quand ils ne tiennent pas la place d'un nom désignant une personne, un animal ou un objet; on peut alors les remplacer par le mot *chose : il pleut; vous le voyez; j'en suis fâché; résignons-nous-y;* **il, le, en, y** sont du neutre.

Histoire. — On voit que le pronom personnel a deux formes, une forme atone *me,* et une forme accentuée *moi.* Il en était de même en latin : précédant le verbe, le pronom s'appuie sur lui et est atone : *me amat;* placé à la fin de la phrase ou détaché intentionnellement, il a une vie propre et est accentué : *amo te.* Voici les formes primitives du pronom personnel tirées du latin.

			Atone	Accentuée.
1re personne	sujet	ego	je	eo, gié
	compl. direct	me	me	moi
	compl. indirect	mihi		mei, moi
2e personne	sujet	tu	tu	
	compl. direct	te	te	
	compl. indirect	tibi		tei, toi

Au pluriel *nous, vous* servent pour les formes atones et les formes accentuées.

				Atone	accentuée.
3e personne *singulier* *masculin*	sujet	ille		il
	compl. direct	illum	lo, le	el
	compl. indirect	illui		li, lui
3e personne *singulier* *féminin*	sujet	illa		elle
	compl. direct	illam	la	elle
	compl. indirect	illeï		lei
3e personne *pluriel* *masculin*	sujet	illi		il, ils
	compl. direct	illos	les	els, eux
	compl. indirect	illorum		lor, leur
3e personne *pluriel* *féminin*	sujet	illae		elles
	compl. direct	illas	les	elles
	compl. indirect	illarum		lor, leur

Réfléchi : *se* (atone), *soi* (tonique).
Les formes **en** et **y** dérivent : *en* de *inde* (de là), et *y* de *ibi* (là).

Le Pronom possessif.

255. Le pronom possessif. Le pronom **possessif** rappelle un nom précédemment exprimé, et indique à qui appartient l'objet qu'il désigne : *mon ami préfère ma voiture à la sienne.*

La sienne est mis pour *sa voiture* et indique que cette voiture appartient à *mon ami.* C'est un pronom possessif.

256. Formes du pronom possessif. Les formes du pronom possessif indiquent :
1° s'il y a un ou plusieurs possesseurs ;
2° si le possesseur est de la 1re, de la 2e ou de la 3e personne ;
3° s'il y a un ou plusieurs objets possédés ;
4° si l'objet possédé est du masculin ou du féminin.

Voici ces formes :

		un seul objet possédé		plusieurs objets possédés	
		du masculin	du féminin	du masculin	du féminin
un seul possesseur	1re pers.	le mien	la mienne	les miens	les miennes
	2e pers.	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
	3e pers.	le sien	la sienne	les siens	les siennes
plusieurs possesseurs	1re pers.	le nôtre	la nôtre	les nôtres	les nôtres
	2e pers.	le vôtre	la vôtre	les vôtres	les vôtres
	3e pers.	le leur	la leur	les leurs	les leur

REMARQUES. — I. Les mots *mien, tien, sien, nôtre, vôtre,* non précédés de l'article défini, sont adjectifs : *il est tout mien, je suis tout vôtre.*

II. — Il ne faut pas confondre *notre* et *votre,* **adjectifs possessifs,** avec *le nôtre* et *le vôtre,* **pronoms possessifs.**

Notre et *votre,* adjectifs possessifs, ne prennent pas l'article et accompagnent un nom ; *le nôtre* et *le vôtre,* pronoms possessifs, sont précédés de l'article et ont un accent circonflexe sur l'*o.*

Le Pronom démonstratif.

257. Le pronom démonstratif. Le pronom **démonstratif** tient la place d'un nom en montrant, comme par un geste, l'être dont il s'agit : *j'hésite entre ces deux livres : celui-ci est plus instructif, celui-là est plus agréable.*

Celui-ci, celui-là tiennent la place du mot livre et montrent les deux livres dont il s'agit : ce sont des pronoms démonstratifs.

258. Formes des pronoms démonstratifs. Il y a deux formes de pronoms démonstratifs : les pronoms **démonstratifs simples** et les pronoms **démonstratifs composés.**

1° Les pronoms démonstratifs *simples* sont :

	Singulier	Pluriel
Masculin	celui, ce	ceux
Féminin	celle	celles
Neutre	ce	

2° Les pronoms démonstratifs *composés* sont :

	Singulier	*Pluriel*
Masculin	celui-ci	ceux-ci
	celui-là	ceux-là
Féminin	celle-ci	celles-ci
	celle-là	celles-là
Neutre	ceci (= ce-ci)	
	cela (= ce-là)	

REMARQUES. — I. Dans ces pronoms démonstratifs, *ci* s'applique aux objets rapprochés, *là* s'applique aux objets éloignés.

II. Il ne faut pas confondre *ce*, **pronom démonstratif,** avec *ce*, **adjectif démonstratif.**

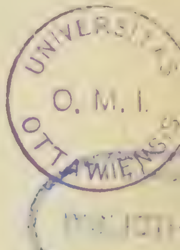
Le **pronom** démonstratif *ce* signifie *ceci, cela;* il précède un verbe ou un pronom relatif; il n'est jamais suivi immédiatement d'un nom; il devient *c'* devant un **e**, et *ç'* devant un **a** : *ce que j'aime dans l'enfant c'est son air innocent; ç'a été toujours pour moi une joie de le regarder.*

L'**adjectif** démonstratif *ce* est toujours suivi d'un nom masculin qu'il détermine; il ne s'emploie que devant les masculins commençant par une consonne ou par une **h** aspirée; il ne perd jamais l'**e** par élision : *ce héros est admiré du monde entier.*

III. Dans le langage familier, la forme *cela* s'abrège souvent en *ça : je voudrais voir ça!*

Histoire. — Les démonstratifs latins (hic, iste, ille) sous leur forme simple n'ont presque pas laissé de trace dans notre langue. Dans le latin populaire ils avaient subi un renforcement avec *ecce* (voici) et étaient devenus *eccic* (ecce hic), *ecciste* (ecce iste), *eccille* (ecce ille). C'est de ces formes renforcées que sont venus nos démonstratifs.

Eccic (ecce hoc au neutre) a donné içeo, ço, **ce**
Ecciste a donné icist, cis
Eccistum — icest, cest, **cet, ce**
Eccistui — icestui, cestui, cesti
Eccistam — iceste, ceste, **cette**
Eccistos — icez, cez, **ces**
Eccistas — icestes, cestes, **ces**
Eccille — icel, cil
Eccillum — icel, cel
Eccillui — icelui, **celui**
Eccillam — icelle, **celle**
Eccillos — icels, iceux, cels, ceus, **ceux**
Eccillas — icelles, **celles.**



Beaucoup de ces formes ont disparu, mais on retrouve encore au xvie et même au xviie siècle quelques-unes de celles que nous n'avons pas conservées. On éprouva aussi le besoin de renforcer ces pronoms afin d'augmenter, en la précisant, leur valeur démonstrative : de là les formes *cestuy-ci, cestuy-là,* etc.

Le Pronom relatif.

259. Le pronom relatif. Le pronom **relatif** représente un nom auquel il rattache une proposition appelée pour cette raison **proposition relative :**

J'aime le printemps qui ramène le soleil et les fleurs.

Qui représente le nom *printemps* et rattache à ce nom la proposition relative *qui ramène le soleil : qui* est un pronom relatif.

Le nom représenté par le pronom relatif s'appelle **antécédent :** *printemps* est l'antécédent de *qui.*

Le pronom relatif est du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent.

260. Formes du pronom relatif. Il y a deux sortes de pronoms relatifs : les pronoms **relatifs simples** et les pronoms **relatifs composés**.

261. Pronoms relatifs simples. 1° Les pronoms relatifs simples sont *qui, que, quoi, dont, où.*

Qui, que, dont, sont des trois genres, des deux nombres et des trois personnes : *l'arbre qui fleurit* (masc. sing. 3e pers.); *la fleur qui s'ouvre* (fém. sing. 3e pers.); *vous qui cueillez la fleur* (masc. plur. 2e pers.); *la maison que j'habite* (fém. sing. 3e pers.); *nous dont on parle tant* (masc. ou fém. plur. 1re pers.); *ce que je cherche* (neutre sing. 3e pers.)

Quoi est du neutre et de la 3e personne : *ce à quoi nous pensons.* En ancien et moyen français, *quoi* est aussi du masculin et du féminin.

Où est des deux genres, des deux nombres et de la 3e personne : *chacun a ses défauts où toujours il retombe.*

262. Pronoms relatifs composés. 2° Les pronoms relatifs composés sont formés de l'article défini et de l'adjectif *quel* réunis en un seul mot. Ce sont :

	Singulier	*Pluriel*
Masculin	lequel	lesquels
	duquel	desquels
	auquel	auxquels
Féminin	laquelle	lesquelles
	de laquelle	desquelles
	à laquelle	auxquelles

263. Quiconque. Le mot **quiconque,** qui signifie *qui que ce soit,* est un **pronom relatif indéfini;** il ne s'emploie qu'au singulier, et il est toujours sujet :

Quiconque a beaucoup vu,
Peut avoir beaucoup retenu. (La Font.

Remarques. — Il ne faut pas confondre *où,* **pronom relatif,** avec *où,* **adverbe de lieu.**

Où, **pronom** relatif, a un antécédent et peut être remplacé suivant les cas par *dans lequel, vers lequel,* etc.; *où,* **adverbe** de lieu, n'a ni antécédent ni suppléant.

264. Fonctions des pronoms relatifs. *Qui* est ordinairement sujet.

Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles sont tantôt sujets, tantôt compléments.

Les autres pronoms relatifs sont toujours compléments.

Le Pronom interrogatif.

265. Le pronom interrogatif. Le pronom **interrogatif** appelle une désignation précise de l'être qu'il représente.

266. Formes des pronoms interrogatifs. Il y a trois formes de pronoms interrogatifs : les pronoms interrogatifs **simples,** les pronoms interrogatifs **composés,** et les pronoms interrogatifs **renforcés.**

Simples
- qui? — masculin et fém. — sing. et plur.
- que? / quoi? — neutre — singulier

	singulier	*pluriel*	
Composés	lequel?	lesquels?	masculin
	duquel?	desquels?	
	auquel?	auxquels?	
	laquelle?	lesquelles?	féminin
	de laquelle? . . .	desquelles?	
	à laquelle?	auxquelles?	

Renforcés	qui est-ce qui?	masculin et féminin, sing.
	qui est-ce que?	
	qu'est-ce qui?	neutre, singulier
	qu'est-ce que?	

267. Emploi des pronoms interrogatifs. On emploie ainsi les pronoms interrogatifs :

pour les personnes	qui? (sujet ou complément)	
	qui est-ce qui? (sujet)	
	qui est-ce que? (complément)	
pour les choses	quoi?	d'ordinaire compléments, parfois sujets
	que?	
pour les personnes et pour les choses	lequel? laquelle?	sujets ou compléments
	lesquels? lesquelles?	
	duquel? de laquelle?	compléments
	desquels? desquelles?	
	auquel? à laquelle?	
	auxquels? auxquelles?	

268. Remarques. — I. Il ne faut pas confondre *qui, quoi,* **pronoms relatifs,** avec *qui, quoi,* **pronoms interrogatifs.**

Aimons à secourir le pauvre qui nous tend la main : **qui** est pronom relatif parce qu'il a un antécédent, *le pauvre.*

Qui avez-vous vu? **qui** est interrogatif parce qu'il n'a pas d'antécédent et qu'il marque une interrogation.

269. II. Il ne faut pas confondre *que,* **pronom interrogatif,** avec *que,* **pronom relatif,** ni avec *que,* **adverbe,** ni avec *que,* **conjonction.**

Que, interrogatif, signifie *quelle chose*, et n'a pas d'antécédent : *que voulez-vous ?*

Que, relatif, a toujours un antécédent : *je ne connais pas l'homme que vous avez vu.*

Que, adverbe, signifie en général *combien : que vous êtes heureux!*

Que, conjonction, sert à unir deux propositions : *n'oublions jamais que Dieu nous voit.*

Le Pronom indéfini.

270. Le pronom **indéfini** remplace des noms en désignant les personnes ou les choses d'une manière vague et générale.

On m'a confié ce secret (un homme, que je ne désigne pas, m'a confié ce secret) ; *on* est pronom indéfini.

Formes du pronom indéfini. Les principaux pronoms indéfinis sont : *a*) les uns **invariables :**

on, l'on, personne. . . . . . autrui, quiconque.	du masc. et du sing.
plusieurs	du plur. masc. et fém.
rien, quelque chose	neutre singulier

b) les autres **variables :**

en genre	un, chacun, aucun, nul, certain	masc.
	une, chacune, aucune, nulle, certaine	fém.
en nombre	l'autre, un autre	sing.
	les autres, des autres	plur.

en genre et en nombre	l'un,	quelqu'un,	tel,	tout	sing.	masc.
	les uns,	quelques-uns,	tels,	tous	plur.	
	l'une,	quelqu'une,	telle,	toute	sing.	fém.
	les unes,	quelques-unes,	telles,	toutes	plur.	

271. **Personne.** Il ne faut pas confondre *personne*, **pronom indéfini,** qui est du masculin et ne prend jamais l'article, avec *personne*, **nom commun** féminin, qui peut prendre la marque du pluriel et qui se construit avec l'article

Personne n'est venu : **personne** est pronom indéfini.

Quelles sont les personnes qui sont venues? **personne** est nom commun.

272.
Aucun, autre, nul, tel, plusieurs, certains.

Aucun, autre, nul, tel, plusieurs, certains (au pluriel) sont tantôt **adjectifs indéfinis,** tantôt **pronoms indéfinis.**

Adjectifs indéfinis, ils accompagnent un nom qu'ils déterminent : *d'autres conditions, aucun risque, nulle responsabilité, un tel avenir, certains avantages.*

Pronoms indéfinis, ils tiennent la place d'un nom et n'accompagnent aucun nom : *nul n'est indifférent; tel et tel approuvent; d'autres blâment; tous s'agitent; aucun ne se lasse; certains l'affirment.*

273.
Tout.

Tout est **pronom indéfini, adjectif indéfini, adjectif qualificatif** ou **nom commun.**

Il est nom commun quand il est précédé de l'article; *le tout est plus grand que la partie.*

Il est adjectif indéfini quand il accompagne ou détermine un nom : *tous les droits de l'homme.*

Il est adjectif qualificatif quand il signifie tout entier : *tout le discours fut ennuyeux.*

Partout ailleurs il est pronom indéfini du genre neutre : *tout est bon venant d'une mère.*

274.
Rien.

Le **pronom indéfini** *rien* est du neutre; il n'a pas de pluriel et n'est jamais précédé de l'article : **rien** *n'est plus beau que la vertu.*

Il faut se garder de le confondre avec le **nom masculin** *rien* qui comporte les deux nombres et se construit avec l'article : *laissez de côté ces* **riens** *qui vous préoccupent.*

Remarque. — Au Moyen Age *rien* était un nom féminin et signifiait *chose.* On disait en parlant d'une belle œuvre d'art : *C'est la plus belle rien que j'ai vue.*

275. **Un.** Le **pronom indéfini** *un* est le plus souvent construit avec l'article (= *l'un*); il n'accompagne jamais un nom; il est ordinairement opposé à *autre* dans les locutions *l'un l'autre*, *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre.*

Il se distingue par là :

1° de **l'article indéfini** *un* signifiant *un quelconque;*

2° de **l'adjectif indéfini** *un* signifiant *un certain;*

3° de **l'adjectif numéral cardinal** *un* signifiant *un seul.*

Dans ces trois dernières acceptions, le mot *un* n'est jamais précédé de l'article et il est régulièrement suivi d'un nom : **un** (art. indéf.) *ami est* **un** (art. indéf.) *frère; deux vrais amis se sacrifient* **l'un** (pron. indéf.) *pour l'autre*

CHAPITRE VI

LE VERBE

276. Le verbe. **Le verbe** est un mot qui exprime une existence, une manière d'être, ou plus souvent une action : *Dieu existe, il est bon, il nous aime.* **Existe, est, aime,** sont des verbes.

277. Espèces de verbes. Il y a deux espèces de verbes : les verbes **transitifs** et les verbes **intransitifs.**

1° Les verbes **transitifs** expriment une action qui passe du sujet sur un objet (personne ou chose) : *l'abeille aime les fleurs.*

Si l'objet est directement uni au verbe sans l'intermédiaire d'une préposition, le verbe **transitif** est **direct ;**

Si l'objet est indirectement uni au verbe, par l'intermédiaire d'une préposition, le verbe est **transitif indirect.**

2° Les verbes **intransitifs** ou n'expriment aucune action, ou expriment une action qui ne sort pas du sujet : *Dieu existe; l'abeille va et vient.*

Les principaux verbes intransitifs sont :

1° les verbes *être, exister;*

2° les verbes participant au sens du verbe être :

devenir = commencer à être ;

paraître, *sembler* } = être en apparence ;

3° les verbes marquant l'évolution de l'être, c'est-à-dire les différentes étapes de l'existence : *naître, germer, croître, grandir, grossir, vieillir, décliner, mourir ;*

4° les verbes exprimant une modification ou une transformation dans l'état d'un être : *pâlir, blêmir, rougir, verdir, jaunir,* etc.

5° les verbes dits de mouvement : *aller, venir, partir*, etc.;
6° les expressions *il faut, il suffit, il importe*, etc.

Remarque. — Un même verbe peut être employé transitivement ou intransitivement, suivant qu'il a ou qu'il n'a pas de **complément d'objet.** Dans : *je mange du pain*, manger est **transitif**; dans : *je mange*, manger est **intransitif**.

278. Formes générales du verbe. Le même verbe transitif direct peut exprimer :

1° une action faite par le sujet : *le maître encourage les bons élèves ;*

2° une action subie par le sujet : *les bons élèves sont encouragés par le maître;*

3° une action à la fois faite et subie par le sujet. Le verbe est alors accompagné d'un pronom qui représente le sujet et subit l'action faite par le sujet : *les bons élèves s'encouragent eux-mêmes.*

De là trois formes générales du verbe :

La **forme active,** dans laquelle le sujet fait l'action marquée par le verbe ;

La **forme passive,** dans laquelle le sujet subit l'action marquée par le verbe;

La **forme pronominale,** dans laquelle le sujet fait l'action marquée par le verbe et ordinairement la subit dans un pronom qui le représente.

Remarques. — I. La forme active est commune aux verbes transitifs et aux verbes intransitifs : *il écrit une lettre; il lit; il sommeille.*

II. La forme passive est réservée aux verbes transitifs qui peuvent avoir un complément d'objet direct : *Dieu aime l'homme; l'homme est aimé de Dieu.*

III. La forme pronominale est commune aux verbes transitifs et aux verbes intransitifs : *il se sacrifie; il s'enfuit.* — Dans *il s'enfuit*, le pronom *se* représente le sujet, mais il n'indique pas que le sujet subisse l'action; *s'enfuit* est intransitif. Dans *il se sacrifie*, le pronom *se* indique que le sujet subit l'action; *se sacrifie* est transitif.

IV. Les pronominaux transitifs sont dits **pronominaux réfléchis** ou accidentellement pronominaux. Les pronominaux intransitifs sont dits **pronominaux non réfléchis** ou essentiellement pronominaux; ils équivalent à un verbe simple : *il s'enfuit = il fuit.*

V. Parfois le verbe pronominal équivaut à un verbe **passif** : *ce pont s'est construit* (a été construit) *en trois mois.* Cet emploi est surtout très fréquent au XVIe siècle.

VI. Dans l'ancien français plusieurs verbes étaient pronominaux réfléchis qui sont devenus intransitifs. On disait : *se partir, se déjeuner, se dîner.*

VII. Parfois le verbe pronominal est **réciproque,** c'est-à-dire indique une action que deux sujets font l'un sur l'autre : *Pierre et Paul se battent dans le chemin.*

279. Désinences verbales. Les désinences du verbe marquent les **nombres,** les **personnes,** les **modes** et les **temps.**

280. Nombres. Il y a deux nombres dans les verbes : le singulier et le pluriel, qui ont des désinences particulières : *je partais, nous partions.*

281. Personnes. Il y a trois personnes grammaticales dans les verbes comme dans les pronoms; elles sont marquées par des désinences particulières.

	Singulier	Pluriel
1re pers.	Je chantai	Nous chantâmes
2e pers.	Tu chantas	Vous chantâtes
3e pers.	Il chanta	Ils chantèrent

282. Modes. Il y a six modes dans les verbes : l'**indicatif,** le **conditionnel,** le **subjonctif,** l'**impératif,** l'**infinitif** et le **participe.**

L'**indicatif** présente l'action comme un fait : *j'écris une lettre; j'ai lu hier.*

Le **conditionnel** présente l'action comme dépendant d'une condition : *je partirais, si mon père le permettait.*

Le **subjonctif** présente l'action comme douteuse ou comme dépendant d'une autre action : *je désire qu'il revienne.*

L'**impératif** présente l'action comme un ordre ou un conseil : *faites le bien.*

L'**infinitif** présente l'action dans sa signification générale : *voyager est utile et agréable.*

Le **participe** est une sorte d'adjectif explicatif : *les beaux jours revenus, nous irons à la campagne.*

Les quatre premiers de ces modes sont dits **modes personnels,** parce qu'ils ont des désinences particulières pour chaque personne ; les deux derniers sont dits **modes impersonnels,** parce qu'ils n'ont qu'une désinence commune pour les trois personnes.

283. Temps. Il y a trois temps : le **présent,** le **passé** et le **futur.**

Le **présent** indique que l'action se fait au moment où l'on parle.

Le **passé** indique que l'action s'est faite avant le moment où l'on parle.

Le **futur** indique que l'action se fera après le moment où l'on parle.

De là trois groupes de temps : *temps à sens* **présent,** *temps à sens* **passé,** *temps à sens* **futur.** Ils se répartissent ainsi :

	Temps à sens présent	Temps à sens passé	Temps à sens futur
	—	—	—
Indicatif	*Présent*	*Imparfait* *Passé simple* *Passé composé* *Passé antérieur* *Plus-que-parfait*	*Futur simple* *Futur antérieur*
Impératif	*Présent*		*Futur antérieur*
Conditionnel	*Présent*	*Passé 1re forme* *Passé 2e forme*	
Subjonctif	*Présent*	*Imparfait* *Passé* *Plus-que-parfait*	
Infinitif	*Présent*	*Passé*	*Futur*
Participe	*Présent*	*Passé*	*Futur*

284. Espèces de temps. Il y a deux espèces de temps : les **temps simples** et les **temps composés.**

Les temps **simples** sont formés d'un seul mot : j'*ai,* vous *aviez.*

Les temps **composés** sont formés de plusieurs mots : j'*ai eu,* vous *avez eu.*

Remarque I. — Cependant il faut ranger parmi les temps simples l'infinitif et le participe futur *devoir aimer, devant aimer* où *devoir* n'est qu'un auxiliaire de mode.

Remarque II. — Les verbes marquent aussi le genre, mais seulement au participe passé passif, et aux temps du passif (composés de ce participe) : *il sera aimé, elle sera aimée.*

285. Verbes auxiliaires. Tous les verbes (excepté le verbe *avoir*) forment leurs temps composés à l'aide d'autres verbes, appelés pour ce motif **verbes auxiliaires.**

Il y a deux principaux verbes auxiliaires : le verbe **avoir** et le verbe **être.** Ce sont les *auxiliaires proprement dits.*

Beaucoup d'autres verbes, comme *faire, aller, vouloir, devoir,* etc., peuvent servir d'auxiliaires.

286. Conjugaison. Une **conjugaison** est l'ensemble des formes que peut prendre un verbe aux différents temps des différents modes.

Tous les verbes ne se conjuguent pas de la même manière. On peut, pour les conjuguer, les ranger en trois **groupes.**

Le **1**er **groupe** comprend les verbes terminés en **er** à l'infinitif, en **e** au présent de l'indicatif : *aimer, j'aime.*

Le **2**e **groupe** comprend les verbes terminés en **ir** à l'infinitif, en **is** au présent de l'indicatif, en **issant** au participe présent : *finir, je finis, finissant.*

Le **3**e **groupe** comprend tous les autres verbes, c'est-à-dire les verbes terminés à l'infinitif en **ir** et au participe présent en **ant** : *sentir, sentant;* les verbes terminés à l'infinitif en **oir** : *recevoir;* les verbes terminés à l'infinitif en **re** : *rendre.*

Les deux premiers groupes constituent la **conjugaison vivante**; le troisième groupe constitue la **conjugaison morte.**

La première conjugaison est dite vivante, parce que c'est la seule qui puisse s'accroître : toutes les fois qu'on forme un verbe nouveau, il est ordinairement en **er** ou plus rarement en **ir** (part. prés. **issant**).

La conjugaison vivante comprend les $\frac{4}{5}$ des verbes français, environ 4.000 sur 4.800.

237. A part quelques verbes intransitifs conjugués avec l'auxiliaire **être,** la plupart des verbes actifs se conjuguent avec l'auxiliaire **avoir** : *je suis sorti, j'ai chassé.*

Les verbes pronominaux ont l'auxiliaire **être** à tous les temps composés.

Tous les verbes à la forme passive se conjuguent de la même manière.

Remarque. — Dans la conjugaison des verbes *avoir* et *être* nous n'avons pas fait figurer les participes passés *eu* et *été.* Ces formes sont passives et elles n'existent pas d'une manière indépendante; elles ne servent que pour la conjugaison des temps composés.

288. — Verbe

		TEMPS SIMPLES			
		à sens présent	*à sens passé*		*à sens futur*
		PRÉSENT	IMPARFAIT	PASSÉ SIMPLE	FUTUR SIMPLE
Modes personnels	Indicatif	J' ai Tu as Il a Nous avons Vous avez Ils ont	J' avais Tu avais Il avait Nous avions Vous aviez Ils avaient	J' eus Tu eus Il eut Nous eûmes Vous eûtes Ils eurent	J' aurai Tu auras Il aura Nous aurons Vous aurez Ils auront
	Impératif (1)	Aie (1) Ayons Ayez			
	Conditionnel (2)	J' aurais Tu aurais Il aurait Nous aurions Vous auriez Ils auraient			
	Subjonctif (3)	(Que) j' aie (3) (Que) tu aies (Qu') il ait (Que) nous ayons (Que) vous ayez (Qu') ils aient	(Que) j' eusse (3) (Que) tu eusses (Qu') il eût (Que) nous eussions (Que) vous eussiez (Qu') ils eussent		
Modes impersonnels	Infinitif	Avoir			Devoir **avoir**
	Participe	Ayant			Devant **avoir**

REMARQUE I. — *Avoir* est impersonnel dans les expressions *il y a*, *il y avait*, etc. Il signifie alors *être* ou *exister*. Le pronom *il* qui le précède n'est que le sujet apparent du verbe ; le sujet réel est le nom placé à sa suite. *Il y a des fleurs dans le jardin* signifie : *des fleurs sont dans le jardin.*

(1) Trois choses sont particulières à l'impératif : 1° pas de 1re personne du singulier ; — 2° pas de 3e personne ; — 3° pas de pronom sujet.

AVOIR (auxiliaire)

TEMPS COMPOSÉS			
à sens passé			*à sens futur*
PASSÉ COMPOSÉ	PLUS-QUE-PARFAIT	PASSÉ ANTÉRIEUR	FUTUR ANTÉRIEUR
J' ai Tu as Il a Nous avons Vous avez Ils ont } eu	J' avais Tu avais Il avait Nous avions Vous aviez Ils avaient } eu	J' eus Tu eus Il eut Nous eûmes Vous eûtes Ils eurent } eu	J' aurai Tu auras Il aura Nous aurons Vous aurez Ils auront } eu
			(1) Aie Ayons Ayez } eu
(2) J' aurais Tu aurais Il aurait Nous aurions Vous auriez Ils auraient } 1re forme eu	(2) J' eusse Tu eusses Il eût Nous eussions Vous eussiez Ils eussent } 2e forme eu		
(Que) j' aie (Que) tu aies (Qu') il ait (Que) nous ayons (Que) vous ayez (Qu') ils aient } (3) eu	(Que) j' eusse (Que) tu eusses (Qu') il eût (Que) nous eussions (Que) vous eussiez (Qu') ils eussent } (3) eu		
Avoir eu			
Ayant eu			

REMARQUE II. — L'auxiliaire *avoir* n'a besoin d'aucun autre verbe pour former ses temps composés. Il sert à former :

1° les temps passés du verbe *être;*

2° uni au verbe *être*, les temps passés de tous les verbes à la *forme passive;*

3° les temps passés de la plupart des verbes *à la forme active.*

(2) Le conditionnel passé a deux formes.

(3) Chaque forme du subjonctif est précédée de la conjonction *que.*

289. — Verbe

		TEMPS SIMPLES			
		à sens présent	*à sens passé*		*à sens futur*
		PRÉSENT	IMPARFAIT	PASSÉ SIMPLE	FUTUR SIMPLE
Modes personnels	Indicatif	Je suis Tu es Il est Nous sommes Vous êtes Ils sont.	J' étais Tu étais Il était Nous étions Vous étiez Ils étaient	Je fus Tu fus Il fut Nous fûmes Vous fûtes Ils furent	Je serai Tu seras Il sera Nous serons Vous serez Ils seront
	Impératif	Sois Soyons Soyez			
	Conditionnel	Je serais Tu serais Il serait Nous serions Vous seriez Ils seraient			
	Subjonctif	(Que) je sois (Que) tu sois (Qu') il soit (Que) nous soyons (Que) vous soyez (Qu') ils soient	(Que) je fusse (Que) tu fusses (Qu') il fût (Que) nous fussions (Que) vous fussiez (Qu') ils fussent		
Modes impersonnels	Infinitif	Être			Devoir être
	Participe	Étant			Devant être

REMARQUE I. — Le verbe *être* a plusieurs significations :

1° dans son sens le plus général il affirme qu'une qualité convient au sujet : *Dieu est bon* ;

2° il signifie exister : *Cela n'est pas*. Dans ce sens, il est parfois impersonnel : *il est des hommes qui disent* (*il y a des hommes qui disent*) ;

3° il signifie appartenir : *cette maison est à nous*.

ÊTRE (auxiliaire)

TEMPS COMPOSÉS			
à sens passé			*à sens futur*
PASSÉ COMPOSÉ	PLUS-QUE-PARFAIT	PASSÉ ANTÉRIEUR	FUTUR ANTÉRIEUR
J' ai Tu as Il a Nous avons Vous avez Ils ont } été	J' avais Tu avais Il avait Nous avions Vous aviez Ils avaient } été	J' eus Tu eus Il eut Nous eûmes Vous eûtes Ils eurent } été	J' aurai Tu auras Il aura Nous aurons Vous aurez Ils auront } été
			Aie Ayons Ayez } été
J' aurais Tu aurais Il aurait Nous aurions Vous auriez Ils auraient } 1re forme été	J' eusse Tu eusses Il eût Nous eussions Vous eussiez Ils eussent } 2e forme été		
(Que) j' aie (Que) tu aies (Qu') il ait (Que) nous ayons (Que) vous ayez (Qu') ils aient } été	(Que) j' eusse (Que) tu eusses (Qu') il eût (Que) nous eussions (Que) vous eussiez (Qu') ils eussent } été		
Avoir été			
Ayant été			

REMARQUE II. — L'auxiliaire *être* sert à former :

1° les temps passés de certains verbes intransitifs à la forme active : *il est venu;*

2° les temps passés de tous les verbes à la forme pronominale : *il s'est enfui;*

3° tous les temps simples des verbes à la forme passive : *il sera poursuivi;*

4° uni au verbe *avoir*, il sert à former tous les temps composés des verbes à la forme passive : *j'ai été puni.*

290. — (1er groupe) Verbe

Forme

		TEMPS SIMPLES			
		à sens présent	*à sens passé*		*à sens futur*
		PRÉSENT	IMPARFAIT	PASSÉ SIMPLE	FUTUR SIMPLE
Modes personnels	Indicatif	J' aim **e** Tu aim **es** Il aim **e** Nous aim **ons** Vous aim **ez** Ils aim **ent**	J' aim **ais** Tu aim **ais** Il aim **ait** Nous aim **ions** Vous aim **iez** Ils aim **aient**	J' aim **ai** Tu aim **as** Il aim **a** Nous aim **âmes** Vous aim **âtes** Ils aim **èrent**	J' aim *er* **ai** Tu aim *er* **as** Il aim *er* **a** Nous aim *er* **ons** Vous aim *er* **ez** Ils aim *er* **ont**
	Impératif	Aim **e** (1) Aim **ons** Aim **ez**			
	Conditionnel	J' aim *er* **ais** Tu aim *er* **ais** Il aim *er* **ait** Nous aim *er* **ions** Vous aim *er* **iez** Ils aim *er* **aient**			
	Subjonctif	(Que) j' aim **e** (Que) tu aim **es** (Qu') il aim **e** (Que) nous aim **ions** (Que) vous aim **iez** (Qu') ils aim **ent**	(Que) j' aim **asse** (Que) tu aim **asses** (Qu') il aim **ât** (Que) nous aim **assions** (Que) vous aim **assiez** (Qu') ils aim **assent**		
Modes impersonnels	Infinitif	Aim **er**			Devoir aimer
	Participe	Aim **ant**			Devant aimer

REMARQUE I. — Les verbes terminés en *cer* à l'infinitif prennent une cédille sous le *c* devant les désinences qui commencent par *a* ou *o* : *Avancer, avançons, nous avançâmes.*

REMARQUE II. — Les verbes terminés en *ger* à l'infinitif intercalent un *e* entre le *g* du radical et l'*a* ou l'*o* de la désinence : *interroger, il interrogea, interrogeons.*

REMARQUE III. — Les verbes qui ont un *e muet* à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif changent cet *e muet* en *è ouvert* devant une syllabe muette. Ceux qui ont un *é fermé* le changent en *è ouvert* seulement devant une syllabe muette finale : ***Semer, je sème, je sèmerai; espérer, j'espère, j'espérerai.***

(1) La première conjugaison est la seule où l'impératif présent n'ait pas de désinence *s* à la deuxième personne du singulier.

AIMER (transitif)

active

TEMPS COMPOSÉS			
à sens passé			*à sens futur*
PASSÉ COMPOSÉ	PLUS-QUE-PARFAIT	PASSÉ ANTÉRIEUR	FUTUR ANTÉRIEUR
J' ai Tu as Il a Nous avons Vous avez Ils ont } aimé	J' avais Tu avais Il avait Nous avions Vous aviez Ils avaient } aimé	J' eus Tu eus Il eut Nous eûmes Vous eûtes Ils eurent } aimé	J' aurai Tu auras Il aura Nous aurons Vous aurez Ils auront } aimé
			Aie Ayons Ayez } aimé
J' aurais Tu aurais Il aurait Nous aurions Vous auriez Ils auraient } 1re forme aimé	J' eusse Tu eusses Il eût Nous eussions Vous eussiez Ils eussent } 2e forme aimé		
(Que) j' aie (Que) tu aies (Qu') il ait (Que) nous ayons (Que) vous ayez (Qu') ils aient } aimé	(Que) j' eusse (Que) tu eusses (Qu') il eût (Que) nous eussions (Que) vous eussiez (Qu') ils eussent } aimé		
Avoir **aimé**			
Ayant **aimé**			

Remarque IV. — Les verbes en *eler* et en *eter*, au lieu de changer l'*e muet* en *è ouvert*, redoublent *l* ou *t* devant une syllabe muette : *appeler, j'appelle ; jeter, je jette.*

Remarque V. — Les verbes en *ayer, oyer, uyer* changent *l'y en i* devant un *e* muet : *côtoyer, il côtoie ; noyer, il noie ; payer, il paie.* (Les verbes en *ayer* peuvent garder *l'y* : on dit *il paye* ou *il paie.*)

Remarque VI. — L'impératif présent prend un *s* à la seconde personne du singulier devant *en* et *y* : *manges-en, songes-y.*

291. — (2e groupe) Verbe

Forme

		TEMPS SIMPLES			
		à sens présent	*à sens passé*		*à sens futur*
		PRÉSENT	IMPARFAIT	PASSÉ SIMPLE	FUTUR SIMPLE
Modes personnels	Indicatif	Je fin *i* s Tu fin *i* s Il fin *i* t Nous fin *iss* ons Vous fin *iss* ez Ils fin *iss* ent	Je fin *iss* ais Tu fin *iss* ais Il fin *iss* ait Nous fin *iss* ions Vous fin *iss* iez Ils fin *iss* aient	Je fin is Tu fin is Il fin it Nous fin îmes Vous fin îtes Ils fin irent	Je fin *ir* ai Tu fin *ir* as Il fin *ir* a Nous fin *ir* ons Vous fin *ir* ez Ils fin *ir* ont
	Impératif	Fin *i* s Fin *iss* ons Fin *iss* ez			
	Conditionnel	Je fin *ir* ais Tu fin *ir* ais Il fin *ir* ait Nous fin *ir* ions Vous fin *ir* iez Ils fin *ir* aient			
	Subjonctif	(Que) je fin *iss* e (Que) tu fin *iss* es (Qu') il fin *iss* e (Que) nous fin *iss* ions (Que) vous fin *iss* iez (Qu') ils fin *iss* ent	(Que) je fin isse (Que) tu fin isses (Qu') il fin ît (Que) nous fin issions (Que) vous fin issiez (Qu') ils fin issent		
Modes impersonnels	Infinitif	Finir			Devoir finir
	Participe	Finissant			Devant finir

REMARQUE I. — Les verbes en *ir* qui se conjuguent sur *finir*, allongent leur radical en intercalant *iss* ou *i* entre le radical et la terminaison. Le tableau ci-dessus permet de voir à quels temps on intercale *iss* et à quels temps on intercale *i*.

REMARQUE II. — *Bénir* fait au participe passé passif *béni, bénie*, comme *fini, finie*. Il y a un second participe *bénit, bénite* qui s'emploie dans les expressions comme *pain bénit, eau bénite*.

FINIR (transitif)

active

TEMPS COMPOSÉS			
à sens passé			*à sens futur*
PASSÉ COMPOSÉ	PLUS-QUE-PARFAIT	PASSÉ ANTÉRIEUR	FUTUR ANTÉRIEUR
J' ai Tu as Il a Nous avons Vous avez Ils ont } fini	J' avais Tu avais Il avait Nous avions Vous aviez Ils avaient } fini	J' eus Tu eus Il eut Nous eûmes Vous eûtes Ils eurent } fini	J' aurai Tu auras Il aura Nous aurons Vous aurez Ils auront } fini
			Aie Ayons Ayez } fini
J' aurais Tu aurais Il aurait Nous aurions Vous auriez Ils auraient } 1re forme fini	J' eusse Tu eusses Il eût Nous eussions Vous eussiez Ils eussent } 2e forme fini		
(Que) j' aie (Que) tu aies (Qu') il ait (Que) nous ayons (Que) vous ayez (Qu') ils aient } fini	(Que) j' eusse (Que) tu eusses (Qu') il eût (Que) nous eussions (Que) vous eussiez (Qu') ils eussent } fini		
Avoir fini			
Ayant fini			

REMARQUE III. — *Haïr* prend partout un tréma sur l'*i*, excepté au singulier de l'indicatif présent et de l'impératif présent : *je hais, tu hais, nous haïssons, vous haïssez.*

292. — (3e groupe) Verbe

Forme

		TEMPS SIMPLES			
		à sens présent	*à sens passé*		*à sens futur*
		PRÉSENT	IMPARFAIT	PASSÉ SIMPLE	FUTUR SIMPLE
Modes personnels	Indicatif	Je sen **s** Tu sen **s** Il sen **t** Nous sent **ons** Vous sent **ez** Ils sent **ent**	Je sent **ais** Tu sent **ais** Il sent **ait** Nous sent **ions** Vous sent **iez** Ils sent **aient**	Je sent **is** Tu sent **is** Il sent **it** Nous sent **îmes** Vous sent **îtes** Ils sent **irent**	Je sent *ir* **ai** Tu sent *ir* **as** Il sent *ir* **a** Nous sent *ir* **ons** Vous sent *ir* **ez** Ils sent *ir* **ont**
	Impératif	Sen **s** Sent **ons** Sent **ez**			
	Conditionnel	Je sent *ir* **ais** Tu sent *ir* **ais** Il sent *ir* **ait** Nous sent *ir* **ions** Vous sent *ir* **iez** Ils sent *ir* **aient**			
	Subjonctif	(Que) je sent **e** (Que) tu sent **es** (Qu') il sent **e** (Que) nous sent **ions** (Que) vous sent **iez** (Qu') ils sent **ent**	(Que) je sent **isse** (Que) tu sent **isses** (Qu') il sent **it** (Que) nous sent **issions** (Que) vous sent **issiez** (Qu') ils sent **issent**		
Modes impersonnels	Infinitif	Sent **ir**			Devoir sentir
	Participe	Sent **ant**			Devant sentir

REMARQUE I. — Les verbes qui se conjuguent comme *sentir* se distinguent des verbes qui se conjuguent comme *finir*, en ce qu'ils n'allongent pas leur radical.

SENTIR (transitif)

active

TEMPS COMPOSÉS			
à sens passé			*à sens futur*
PASSÉ COMPOSÉ	PLUS-QUE-PARFAIT	PASSÉ ANTÉRIEUR	FUTUR ANTÉRIEUR
J' ai Tu as Il a Nous avons Vous avez Ils ont } senti	J' avais Tu avais Il avait Nous avions Vous aviez Ils avaient } senti	J' eus Tu eus Il eut Nous eûmes Vous eûtes Ils eurent } senti	J' aurai Tu auras Il aura Nous aurons Vous aurez Ils auront } senti
			Aie Ayons Ayez } senti
J' aurais Tu aurais Il aurait Nous aurions Vous auriez Ils auraient } 1re forme senti	J' eusse Tu eusses Il eût Nous eussions Vous eussiez Ils eussent } 2e forme senti		
(Que) j' aie (Que) tu aies (Qu') il ait (Que) nous ayons (Que) vous ayez (Qu') ils aient } senti	(Que) j' eusse (Que) tu eusses (Qu') il eût (Que) nous eussions (Que) vous eussiez (Qu') ils eussent } senti		
Avoir senti			
Ayant senti			

REMARQUE II. — Les verbes en *ir* dont le radical se termine par un *t*, perdent ce *t* devant les désinences à consonne : *sentir, je sens, sens; partir, je pars, pars;* seul *vêtir* conserve le *t* devant l'*s* : *je vêts, tu vêts, vêts.*

293. — (3e groupe) Verbe

Forme

		TEMPS SIMPLES			
		à sens présent	*à sens passé*		*à sens futur*
		PRÉSENT	IMPARFAIT	PASSÉ SIMPLE	FUTUR SIMPLE
Modes personnels	Indicatif	Je reçoi **s** Tu reçoi **s** Il reçoi **t** Nous recev **ons** Vous recev **ez** Ils reçoiv **ent**	Je recev **ais** Tu recev **ais** Il recev **ait** Nous recev **ions** Vous recev **iez** Ils recev **aient**	Je reç **us** Tu reç **us** Il reç **ut** Nous reç **ûmes** Vous reç **ûtes** Ils reç **urent**	Je recev *r* **ai** Tu recev *r* **as** Il recev *r* **a** Nous revev *r* **ons** Vous recev *r* **ez** Ils recev *r* **ont**
	Impératif	Reçoi **s** Recev **ons** Recev **ez**			
	Conditionnel	Je recev *r* **ais** Tu recev *r* **ais** Il recev *r* **ait** Nous recev *r* **ions** Vous recev *r* **iez** Ils recev *r* **aient**			
	Subjonctif	(Que) je reçoiv **e** (Que) tu reçoiv **es** (Qu') il reçoiv **e** (Que) nous recev **ions** (Que) vous recev **iez** (Qu') ils reçoiv **ent**	(Que) je reç **usse** (Que) tu reç **usses** (Qu') il reç **ût** (Que) nous reç **ussions** (Que) vous reç **ussiez** (Qu') ils reç **ussent**		
Modes impersonnels	Infinitif	Recev **oir**			Devoir **recevoir**
	Participe	Recev **ant**			Devant **recevoir**

REMARQUE I. — Sur *recevoir*, on conjugue surtout les verbes en *evoir*. Voici les principales particularités de ces verbes :

1° Au présent de l'indicatif et au présent du subjonctif, aux trois personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel, et au présent de l'impératif à la deuxième personne du singulier, *ev* devient *oiv* : *Ils reçoivent, que je reçoive.* — De plus, le *v* tombe devant une consonne : ***Je reçois, reçois.***

RECEVOIR (transitif)

active

TEMPS COMPOSÉS			
à sens passé			*à sens futur*
PASSÉ COMPOSÉ	PLUS-QUE-PARFAIT	PASSÉ ANTÉRIEUR	FUTUR ANTÉRIEUR
J' ai Tu as Il a Nous avons Vous avez Ils ont } reçu	J' avais Tu avais Il avait Nous avions Vous aviez Ils avaient } reçu	J' eus Tu eus Il eut Nous eûmes Vous eûtes Ils eurent } reçu	J' aurai Tu auras Il aura Nous aurons Vous aurez Ils auront } reçu
			Aie Ayons Ayez } reçu
J' aurais Tu aurais Il aurait Nous aurions Vous auriez Ils auraient } 1re forme reçu	J' eusse Tu eusses Il eût Nous eussions Vous eussiez Ils eussent } 2e forme reçu		
(Que) j' aie (Que) tu aies (Qu') il ait (Que) nous ayons (Que) vous ayez (Qu') ils aient } reçu	(Que) j' eusse (Que) tu eusses (Qu') il eût (Que) nous eussions (Que) vous eussiez (Qu') ils eussent } reçu		
Avoir reçu			
Ayant reçu			

2° Au passé simple de l'indicatif, à l'imparfait du subjonctif, au participe passé, *ev* se supprime : *je reçus, qu'il reçût, reçu.*

3° Les lettres *oi* se suppriment au futur et au conditionnel présent : *je recevrai, je recevrais.*

REMARQUE II. — *Devoir* se conjugue comme *recevoir*, mais il prend un accent circonflexe au masculin du participe passé passif : *dû.*

REMARQUE III. — Les autres verbes en *oir* sont très irréguliers.

294. — (3e groupe) Verbe

Forme

		TEMPS SIMPLES			
		à sens présent	*à sens passé*		*à sens futur*
		PRÉSENT	IMPARFAIT	PASSÉ SIMPLE	FUTUR SIMPLE
Modes personnels	Indicatif	Je romp **s** Tu romp **s** Il romp **t** Nous romp **ons** Vous romp **ez** Ils romp **ent**	Je romp **ais** Tu romp **ais** Il romp **ait** Nous romp **ions** Vous romp **iez** Ils romp **aient**	Je romp **is** Tu romp **is** Il romp **it** Nous romp **îmes** Vous romp **îtes** Ils romp **irent**	Je romp *r* **ai** Tu romp *r* **as** Il romp *r* **a** Nous romp *r* **ons** Vous romp *r* **ez** Ils romp *r* **ont**
	Impératif	Romp **s** Romp **ons** Romp **ez**			
	Conditionnel	Je romp *r* **ais** Tu romp *r* **ais** Il romp *r* **ait** Nous romp *r* **ions** Vous romp *r* **iez** Ils romp *r* **aient**			
	Subjonctif	(Que) je romp **e** (Que) tu romp **es** (Qu') il romp **e** (Que) nous romp **ions** (Que) vous romp **iez** (Qu') ils romp **ent**	(Que) je romp **isse** (Que) tu romp **isses** (Qu') il romp **ît** (Que) nous romp **issions** (Que) vous romp **issiez** (Qu') ils romp **issent**		
Modes impersonnels	Infinitif	Rompre			Devoir **rompre**
	Participe	Rompant			**Devant rompre**

Remarque I. — Les verbes en *andre, endre, ondre, ordre*, gardent le *d* comme désinence à la 3e personne du singulier de l'indicatif présent : *il répand, il étend, il tond, il tord.*

Remarque II. — Les verbes en *aindre, eindre, oindre*, perdent le *d* : 1° au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : *je crains, tu peins, il joint*; 2° devant les voyelles,et alors *n* se change en *gn* : *je craignis, craignez.*

Remarque III — Les verbes en *oudre* sont de deux sortes : 1° les verbes en *soudre* perdent le *d* au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : *je résous, il absout;* 2° tous les autres verbes en *oudre* gardent le *d* : *je mouds. il coud.*

ROMPRE (transitif)

active

TEMPS COMPOSÉS			
à sens passé			*à sens futur*
PASSÉ COMPOSÉ	PLUS-QUE-PARFAIT	PASSÉ ANTÉRIEUR	FUTUR ANTÉRIEUR
J' ai Tu as Il a Nous avons Vous avez Ils ont **rompu**	J' avais Tu avais Il avait Nous avions Vous aviez Ils avaient **rompu**	J' eus Tu eus Il eut Nous eûmes Vous eûtes Ils eurent **rompu**	J' aurai Tu auras Il aura Nous aurons Vous aurez Ils auront **rompu**
			Aie Ayons Ayez **rompu**
J' aurais Tu aurais Il aurait Nous aurions Vous auriez Ils auraient 1re forme **rompu**	J' eusse Tu eusses Il eût Nous eussions Vous eussiez Ils eussent 2^e forme **rompu**		
(Que) j' aie (Que) tu aies (Qu') il ait (Que) nous ayons (Que) vous ayez (Qu') ils aient **rompu**	(Que) j' eusse (Que) tu eusses (Qu') il eût (Que) nous eussions (Que) vous eussiez (Qu') ils eussent **rompu**		
Avoir **rompu**			
Ayant **rompu**			

Remarque IV. — Les verbes dont le radical est terminé par deux *tt*, perdent un *t* au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : *combattre, je combats; permettre, permets.*

Remarque V. — Les verbes en *aître* et en *oître* perdent le *t* devant l'*s* au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : *je reconnais, tu crois.* — Ils ont partout un accent circonflexe sur l'*i* suivi d'un *t*. — Les verbes en *oître* ont de plus un accent circonflexe sur l'*i* à la 1re et à la 2e personnes du singulier de l'indicatif présent : *je croîs, tu croîs.* — Par analogie on écrit : *il plaît, il déplaît.*

295. — (1er groupe) Verbe

Forme

		TEMPS SIMPLES			
		à sens présent	*à sens passé*		*à sens futur*
		PRÉSENT	IMPARFAIT.	PASSÉ SIMPLE	FUTUR SIMPLE
Modes personnels	Indicatif	J' entr e Tu entr es Il entr e Nous entr ons Vous entr ez Ils entr ent	J' entr ais Tu entr ais Il entr ait Nous entr ions Vous entr iez Ils entr aient	J' entr ai Tu entr as Il entr a Nous entr âmes Vous entr âtes Ils entr èrent	J' entr *er* ai Tu entr *er* as Il entr *er* a Nous entr *er* ons Vous entr *er* ez Ils entr *er* ont
	Impératif	Entr e Entr ons Entr ez			
	Conditionnel	J' entr *er* ais Tu entr *er* ais Il entr *er* ait Nous entr *er* ions Vous entr *er* iez Ils entr *er* aient			
	Subjonctif	(Que) j' entr e (Que) tu entr es (Qu') il entr e (Que) nous entr ions (Que) vous entr iez (Qu') ils entr ent	(Que) j' entr asse (Que) tu entr asses (Qu') il entr ât (Que) nous entr assions (Que) vous entr assiez (Qu') ils entr assent		
Modes impersonnels	Infinitif	Entr er			Devoir entrer
	Participe	Entr ant		Entré	Devant entrer

REMARQUE I. — Tous les verbes intransitifs ne se conjuguent pas avec le même auxiliaire : 1° ceux qui marquent une action, comme *courir*, *bondir*, etc., se conjuguent avec *avoir;*
2° les verbes de mouvement comme *aller*, *entrer*, *venir*, se conjuguent avec *être;*
3° d'autres qui marquent tantôt un état, tantôt une action, comme *demeurer*, *passer*, se conjuguent avec *être* quand ils marquent un état, avec *avoir* quand ils marquent une action.

ENTRER (intransitif)

active

TEMPS COMPOSÉS			
à sens passé			*à sens futur*
PASSÉ COMPOSÉ	PLUS-QUE PARFAIT	PASSÉ ANTÉRIEUR	FUTUR ANTÉRIEUR
Je suis, Tu es, Il est } entré Nous sommes, Vous êtes, Ils sont } entrés	J' étais, Tu étais, Il était } entré Nous étions, Vous étiez, Ils étaient } entrés	Je fus, Tu fus, Il fut } entré Nous fûmes, Vous fûtes, Ils furent } entrés	Je serai, Tu seras, Il sera } entré Nous serons, Vous serez, Ils seront } entrés
			Sois entré Soyons, Soyez } entrés
Je serais, Tu serais, Il serait } 1re forme entré Nous serions, Vous seriez, Ils seraient } entrés	Je fusse, Tu fusses, Il fût } 2e forme entré Nous fussions, Vous fussiez, Ils fussent } entrés		
(Que) je sois, (Que) tu sois, (Qu') il soit } entré (Que) nous soyons, (Que) vous soyez, (Qu') ils soient } entrés	(Que) je fusse, (Que) tu fusses, (Qu') il fût } entré (Que) nous fussions, (Que) vous fussiez, (Qu') ils fussent } entrés		
Être entré			
Étant entré			

Remarque II. — Les verbes intransitifs conjugués avec l'auxiliaire *être* ont un participe passé simple, *entré*, *sorti*, *parti*. Ce participe se met toujours au genre et au nombre du nom ou du pronom auquel il se rapporte : *arrivée d'hier, elle est repartie ce matin; arrivés d'hier, ils sont repartis ce matin.*

Remarque III. — Les verbes intransitifs conjugués avec *avoir* ne diffèrent en rien pour la conjugaison des verbes transitifs.

296. — (2e groupe) Verbe **SE**

Forme

		TEMPS SIMPLES			
		à sens présent	*à sens passé*		*à sens futur*
		PRÉSENT	IMPARFAIT	PASSÉ SIMPLE	FUTUR SIMPLE
Modes personnels	Indicatif	Je me repen **s** Tu te repen **s** Il se repen **t** Nous nous repent **ons** Vous vous repent **ez** Ils se repent **ent**	Je me repent **ais** Tu te repent **ais** Il se repent **ait** Nous nous repent **ions** Vous vous repent **iez** Ils se repent **aient**	Je me repent **is** Tu te repent **is** Il se repent **it** Nous n. repent **îmes** Vous v. repent **îtes** Ils se repent **irent**	Je me repent *ir* **ai** Tu te repent *ir* **as** Il se repent *ir* **a** N. n. repent *ir* **ons** V. v. repent *ir* **ez** Ils se repent *ir* **ont**
	Impératif	Repen **s-toi** Repent **ons-nous** Repent **ez-vous**			
	Conditionnel	Je me repent *ir* **ais** Tu te repent *ir* **ais** Il se repent *ir* **ait** Nous n. repent *ir* **ions** Vous v. repent *ir* **iez** Ils se repent *ir* **aient**			
	Subjonctif	(Que) je m. repent **e** (Que) tu te repent **es** (Qu') il se repent **e** (Que) n. n. repent **ions** (Que) v. v. repent **iez** (Qu') ils se repent **ent**	(Que) j. m. repent **isse** (Que) tu te repent **isses** (Qu') il se repent **ît** (Que) n. n. repent **issions** (Que) v. v. repent **issiez** (Qu') ils se repent **issent**		
Modes impersonnels	Infinitif	Se repent **ir**			Devoir se repent **ir**
	Participe	Se repent **ant**		Repenti	Devant se repent **ir**

Remarque I. — Dans les verbes *essentiellement pronominaux* aux temps composés, le *participe* s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet : *elles se sont repenties.*

Remarque II. — Dans les verbes accidentellement pronominaux, le *participe* ne s'accorde avec le sujet que si le pronom complément d'objet est complément direct. *Elles se sont vengées :* on dit : *venger quelqu'un;* donc *se* est complément direct. *Elles se sont nui :* on dit : *nuire à quelqu'un;* donc *se* est complément indirect.

REPENTIR (transitif)

pronominale

TEMPS COMPOSÉS			
à sens passé			*à sens futur*
PASSÉ COMPOSÉ	PLUS-QUE-PARFAIT	PASSÉ ANTÉRIEUR	FUTUR ANTÉRIEUR
Je me suis Tu t' es Il s' est } repenti N. n. sommes V. v. êtes Ils se sont } repentis	Je m' étais Tu t' étais Il s' était } repenti N. n. étions V. v. étiez Ils s' étaient } repentis	J. m. fus Tu t. fus Il se fut } repenti N. n. fûmes V. v. fûtes Ils se furent } repentis	J. m. serai T. t. seras Il se sera } repenti N. n. serons V. v. serez Ils se seront } repentis
Je me serais Tu te serais Il se serait } 1re forme repenti N. n. serions V. v. seriez Ils se seraient } repentis	Je me fusse Tu te fusses Il se fût } 2e forme repenti N. n. fussions V. v. fussiez Ils se fussent } repentis		
(Que) j. m. sois (Que) tu te sois (Qu') il se soit } re-penti (Que) n. n. soyons (Que) v. v. soyez (Qu') ils se soient } re-pentis	(Que) j. m. fusse (Que) tu te fusses (Qu') il se fût } re-penti (Que) n.n. fussions (Que) v. v. fussiez (Qu') ils se fussent } re-pentis		
S'être repenti			
S'étant repenti			

Remarque III. — Le pronom, qui rappelle ou représente le sujet, précède immédiatement le verbe aux *temps simples*, sauf à l'*impératif* où il le suit, et où il lui est uni par un trait d'union : *abstiens-toi*. — Aux *temps composés*, il précède l'auxiliaire *être* : *ils se sont enfuis*.

Remarque IV. — La forme pronominale n'a pas d'*impératif futur antérieur*.

297. — (1er groupe) Verbe

Forme

		TEMPS SIMPLES			
		à sens présent	*à sens passé*		*à sens futur*
		PRÉSENT	IMPARFAIT	PASSÉ SIMPLE	FUTUR SIMPLE
Modes personnels	Indicatif	Je suis, Tu es, Il est } aimé Nous sommes, Vous êtes, Ils sont } aimés	J' étais, Tu étais, Il était } aimé Nous étions, Vous étiez, Ils étaient } aimés	Je fus, Tu fus, Il fut } aimé Nous fûmes, Vous fûtes, Ils furent } aimés	Je serai, Tu seras, Il sera } aimé Nous serons, Vous serez, Ils seront } aimés
	Impératif	Sois aimé Soyons, Soyez } aimés			
	Conditionnel	Je serais, Tu serais, Il serait } aimé Nous serions, Vous seriez, Ils seraient } aimés			
	Subjonctif	(Que) je sois, (Que) tu sois, (Qu') il soit } aimé (Que) nous soyons, (Que) vous soyez, (Qu') ils soient } aimés	(Que) je fusse, (Que) tu fusses, (Qu') il fût } aimé (Que) nous fussions, (Que) vous fussiez, (Qu') ils fussent } aimés		
Modes impersonnels	Infinitif	Être aimé			Devoir être aimé
	Participe	Étant aimé		Aimé	Devant être aimé

Remarque I. — La conjugaison passive d'un verbe transitif n'est pas autre chose que la conjugaison du verbe *être* auquel on ajoute le participe passé du verbe à conjuguer. Il en résulte

1° que pour former un temps du passif, il suffit de prendre le temps correspondant du verbe *être* et d'y ajouter le participe passé du verbe à conjuguer;

2° que pour trouver à quel temps est une forme passive, il suffit de supprimer le participe passé du verbe, et de se demander à quel temps du verbe *être* est la partie restante.

3° que seuls les temps du passif où entre l'auxiliaire *avoir* sont des *temps composés*.

AIMER (transitif)

passive

TEMPS COMPOSÉS			
à sens passé			*à sens futur*
PASSÉ COMPOSÉ	PLUS-QUE-PARFAIT	PASSÉ ANTÉRIEUR	FUTUR ANTÉRIEUR
J' ai été Tu as été } aimé Il a été Nous avons été Vous avez été } aimés Ils ont été	J' avais été Tu avais été } aimé Il avait été Nous avions été Vous aviez été } aimés Ils avaient été	J' eus été Tu eus été } aimé Il eut été Nous eûmes été Vous eûtes été } aimés Ils eurent été	J' aurai été Tu auras été } aimé Il aura été Nous aurons été Vous aurez été } aimés Ils auront été
			Aie été aimé Ayons été Ayez été } aimés
J' aurais été Tu aurais été } 1re forme aimé Il aurait été Nous aurions été Vous auriez été } aimés. Ils auraient été	J' eusse été Tu eusses été } 2e forme aimé Il eût été Nous eussions été Vous eussiez été } aimés Ils eussent été		
(Que) j' aie été (Que) tu aies été } aimé (Qu') il ait été (Que) nous ayons été (Que) vous ayez été } aimés (Qu') ils aient été	(Que) j' eusse été (Que) tu eusses été } aimé (Qu') il eût été (Que) nous eussions été (Que) vous eussiez été } aimés (Qu') ils eussent été		
Avoir été aimé			
Ayant été aimé			

REMARQUE II. — Le verbe *être* sert d'auxiliaire à certains verbes à l'actif : *il est tombé*. Il ne faut pas prendre ces formes pour des formes passives. Chaque fois qu'un verbe conjugué avec *être* ne comporte pas à l'actif de *complément direct d'objet*, on est en présence d'une forme active, non d'une forme passive. *Il est venu*, forme active, parce qu'on ne dit pas *venir quelqu'un*; *il est aimé*, forme passive, parce qu'on dit *aimer quelqu'un*.

215. — GÉNÉRALITÉS SUR LA CONJUGAISON

Tableau présentant les désinences des trois groupes de verbes aux temps simples.

Modes	PRÉSENT 1er groupe	PRÉSENT 2e groupe	PRÉSENT 3e groupe	IMPARFAIT 1er groupe	IMPARFAIT 2e groupe	IMPARFAIT 3e groupe	PASSÉ SIMPLE 1er groupe	PASSÉ SIMPLE 2e groupe	PASSÉ SIMPLE 3e groupe	FUTUR SIMPLE 1er groupe	FUTUR SIMPLE 2e groupe	FUTUR SIMPLE 3e groupe
Indicatif..	e es e ons ez ent	(i) s (i) s (i) t (iss) ons (iss) ez (iss) ent	- s - s - t - ons - ez - ent	ais ais ait ions iez aient	(iss) ais (iss) ais (iss) ait (iss) ions (iss) iez (iss) aient	ais ais ait ions iez aient	ai as a âmes âtes èrent	is is it îmes îtes irent	is (1) is it îmes îtes irent	(er) ai (er) as (er) a (er) ons (er) ez (er) ont	(ir) ai (ir) as (ir) a (ir) ons (ir) ez (ir) ont	(- r) ai (- r) as (- r) a (- r) ons (- r) ez (- r) ont
Impératif.	e ons ez	(i) s (iss) ons (iss) ez	s ons ez									
Conditionnel.......	(er) ais (er) ais (er) ait (er) ions (er) iez (er) aient	(ir) ais (ir) ais (ir) ait (ir) ions (ir) iez (ir) aient	(- r) ais (- r) ais (- r) ait (- r) ions (- r) iez (- r) aient									
Subjonctif.	e es e ions iez ent	(iss) e (iss) es (iss) e (iss) ions (iss) iez (iss) ent	e es e ions iez ent	asse asses ât assions assiez assent	isse isses ît issions issiez issent	isse (1) isses ît issions issiez issent						
Infinitif...	er	ir	ir, oir, r									
Participe..	ant	(iss) ant	ant									

(1) La plupart des verbes en *oir* font leur passé simple en *us* et leur imparfait du subjonctif en *usse*.

Verbes impersonnels.

299. On appelle **verbes impersonnels** des verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier aux différents temps des différents modes. Ce sont les verbes qui expriment des phénomènes naturels comme *il pleut, il tonne,* etc., auxquels il faut joindre des verbes comme *il y a, il faut,* etc.

Ces verbes n'ont pas d'impératif. Ils se conjuguent à la troisième personne comme les verbes du groupe auquel ils appartiennent.

300. Verbe **tonner** :

Indicatif	a)	Présent	= il tonn **e.**
		Imparfait	= il tonn **ait.**
		Passé simple	= il tonn **a.**
		Futur simple	= il tonn *er* **a.**
	b)	Passé composé	= il **a** tonné.
		Plus-que-parfait	= il **avait** tonné.
		Passé antérieur	= il **eut** tonné.
		Futur antérieur	= il **aura** tonné.
Conditionnel	a)	Présent	= il tonn *er* **ait.**
	b)	Passé 1[re] forme	= il **aurait** tonné.
		Passé 2[e] forme	= il **eût** tonné.
Subjonctif	a)	Présent	= (qu')il tonn **e.**
		Imparfait	= (qu')il tonn **ât.**
	b)	Passé composé	= (qu')il **ait** tonné.
		Plus-que-parfait	= (qu')il **eût** tonné.
Infinitif	a)	Présent	= tonn **er.**
	b)	Passé	= **avoir** tonné.
		Futur	= **devoir** tonner.
Participe	a)	Présent	= tonn **ant.**
	b)	Passé	= **ayant** tonné.
		Futur	= **devant** tonner.

Observations historiques sur la conjugaison.

301. La morphologie des verbes différait beaucoup dans l'ancien français de ce qu'elle est dans la langue moderne. Ces différences portent sur le thème verbal et sur les désinences.

302. Thème verbal. Le thème verbal se modifie dans les verbes, suivant qu'il est accentué ou atone.

I. Ainsi l'indicatif présent du verbe *aimer* se conjuguait ainsi :

j' aim	(ámo)	nous amons	(amámus)
tu aimes	(ámas)	vous amez	(amátis)
il aime	(ámat)	il aiment	(ámant)

Partout où il est tonique, le thème est *aim;* il est *am*, lorsqu'il est atone.

Cette distinction entre les diverses formes d'un même temps se retrouve encore dans un assez grand nombre de verbes : je *tiens*, nous *tenons;* je *meurs*, nous *mourons;* je *crève*, nous *crevons;* je *mène*, nous *menons*.

II. Dans certains verbes de l'ancienne conjugaison, la différence n'affectait pas seulement les voyelles du thème verbal; le nombre même des syllabes était modifié. L'indicatif présent du verbe *parler* se conjuguait ainsi :

je parol	(parólo)	nous parlons	(parolámus)
tu paroles	(parólas)	vous parlez	(parolátis)
il parole	(parólat)	il parolent	(parólant)

Citons encore les verbes *aider, raisonner* dont l'indicatif présent se conjuguait comme il suit :

j' aiu	je raison
tu aiues	tu raisones
il aiue	il raisone
nous aidons	nous raisnons
vous aidiez	vous raisniez
il aiuent	il raisonent

III. Dans les *passés simples* de l'indicatif, le déplacement de l'accent latin amène des divergences de formes non moins notables que celles de l'indicatif présent.

Nous en citerons quelques exemples :

avoir	j' oi	(habui)	nous eümes	(habuimus)
	tu eüs	(habuisti)	vous eüstes	(habuistis)
	il ot	(habuit)	il orent	(habuerunt)
voir	je vi	(vidi)	nous veïmes	(vidimus)
	tu veïs	(vidisti)	vous veïstes	(vidistis)
	il vit	(vidit)	il virent	(viderunt)
mettre	je mis	(misi)	nous mesimes	(misimus)
	tu mesis	(misisti)	vous mesistes	(misistis)
	il mist	(misit)	il mistrent	(miserunt)
venir	je vin	(veni)	nous venimes	(venimus)
	tu venis	(venisti)	vous venistes	(venistis)
	il vint	(venit)	il vindrent	(venerunt)

Ces formes et un grand nombre d'autres sont normales dans l'ancienne conjugaison jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Au XIVe siècle les formes s'influencent les unes les autres. Le besoin de simplicité tend à unifier les divergences. Au XVe siècle, quelques vestiges seulement survivent de la conjugaison primitive.

IV. L'imparfait du subjonctif se ressentait des irrégularités du parfait de l'indicatif. Pour le verbe *venir*, l'imparfait du subjonctif se conjugue ainsi :

que je venisse	que nous venissions
que tu venisses	que vous venissiez
qu'il venist	qu'il venissent

V. Pareillement le présent du subjonctif participait aux irrégularités du présent de l'indicatif. On en peut juger par le subjonctif présent des verbes *aimer* et *parler*.

que j' ain	que nous amons
que tu ains	que vous amez
qu'il aint	qu'il aiment
que je parol	que nous parlons
que tu parols	que vous parlez
qu'il parolt	qu'il parolent

303. Désinences. Les désinences différaient sur quelques points dans l'ancienne conjugaison de ce qu'elles sont dans la conjugaison moderne.

I. A l'indicatif présent de la conjugaison en *er*, la première personne du singulier ne prend pas d'*e*; la troisième personne prend un *t* jusqu'à la fin du XIe siècle.

II. A l'imparfait de l'indicatif, les terminaisons sont les suivantes :

j' amoie	nous amïons
tu amoies	vous amïez
il amoit	ils amoient

Amïons et *amïez* comptent pour trois syllabes.

Les désinences sont les mêmes à l'imparfait qu'au conditionnel.

III. Au subjonctif présent, les formes *aimons*, *aimez*, sont seules régulières en ancien français et coexistent jusqu'au XVI[e] siècle avec les formes modernes *aimions*, *aimiez*.

IV. A l'imparfait du subjonctif, on rencontre souvent en ancien français *amissions*, *amissiez*, au lieu de *amassions*, *amassiez*.

V. Dans les conjugaisons autres que celle en *er*, la première personne de l'indicatif présent n'a pas d'*s* final : je *prend*, je *perd*, je *voi*, je *reçoi*. Cependant cet *s* est régulier dans la conjugaison inchoative : je *fenis* (finisco).

Verbes irréguliers.

304. **Espèces de verbes irréguliers.** Il y a deux espèces de verbes irréguliers.

Les uns sont incomplets : il leur manque certains modes, certains temps ou certaines personnes; ce sont les **verbes défectifs**.

Les autres présentent à certaines formes des particularités de radical, de terminaison, ou de désinence, qui les mettent en dehors des cadres de la conjugaison régulière : ce sont les **verbes irréguliers** proprement dits.

Tableau des verbes irréguliers.

305. Avant d'étudier le tableau des verbes irréguliers, il importe de remarquer que, dans toute conjugaison, certains temps présentent les mêmes particularités de formation.

On peut distinguer ainsi cinq groupes de temps :

a) le groupe de l'*infinitif présent* formé de trois temps :

1. l'infinitif présent	:	*aimer*,	*finir*,	etc.
2. le futur simple	:	j'*aimer* ai,	je *finir* ai.	
3. le conditionnel présent	:	j'*aimer* ais,	je *finir* ais,	

b) le groupe du *participe présent* formé de trois temps :

1. le participe présent : *aim* ant, *fin iss* ant, etc.
2. l'indicatif prés. pluriel : n. *aim* ons, n. *fin iss* ons, etc.
3. l'indicatif imparfait : j'*aim* ais, je *fin iss* ais, etc.
4. l'impératif prés. pluriel : *aim* ons, *fin iss* ons etc.
5. le subjonctif présent : que j'*aim* e. que je *fin iss* e, etc.

c) le groupe de l'*indicatif présent* formé de deux temps :

1. l'indicatif présent singulier : j'*aim* e, je *fin* is.
2. l'impératif présent singulier : *aim* e, *fin* is.

d) le groupe du *passé simple* formé de deux temps :

1. le passé simple : tu *aim as*, tu *fin is*.
2. le subjonctif imparfait : que j'*aim as* se, que je *fin is* se.

e) le groupe du *participe passé* composé :

1. du participe passé : *aimé, fini*, etc.
2. de tous les temps passés, composés de ce participe et de l'auxiliaire.

Ces rapprochements étant de très utiles points de repère dans la conjugaison, nous indiquerons pour chaque verbe irrégulier : 1° l'infinitif présent, 2° le participe présent, 3° l'indicatif présent, 4° le passé simple, 5° le participe passé.

Nous détaillerons ensuite les autres particularités.

306. — *Premier groupe.* Verbes en **er**.

Aller, allant, je vais, j'allai, allé.

Trois radicaux : all., va., ir.

Présent indicat. : je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.
— *impérat.* : va, allons, allez.
— *subjonct.* : que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.
Imparf. indicat. : j'allais, etc.
— *subjonct.* : que j'allasse, que tu allasses, etc.
Futur indicat. : j'irai, tu iras, etc.
Temps composés : formés avec l'auxiliaire *être* : je suis allé, etc.

S'en aller se conjugue de même.

A l'impératif prés. la 2e pers. du sing. est va-t'en (*t'* = forme élidée du pronom *te*).

Aux temps composés, *en* précède immédiatement l'auxiliaire : je m'en suis allé.

Bayer ne s'emploie qu'à l'infinitif : *bayer aux corneilles*.

Histoire. — *Bayer*, autrefois *baer*, *beer*, n'était pas défectif en vieux français. Il se conjuguait ainsi à l'indicatif présent : je bé, tu bées, il bée, nous baons, vous baez, ils béent.

Ester ne s'emploie que dans l'expression : *ester en justice*. Mais il existe encore avec la chute de l'*s* dans le participe présent du verbe être : *étant*.

Envoyer, envoyant, j'envoie, j'envoyai, envoyé.

N'est irrégulier qu'au futur : j'enverrai, etc., et au conditionnel prés. : j'enverrais, etc

307. — *Deuxième groupe*. Verbes en **ir** (part. pr. **issant**).

Bénir, bénissant, je bénis, je bénis, béni ou bénit.

La forme *bénit* est réservée aux objets *bénits* par une cérémonie religieuse : *pain bénit*, *eau bénite*.

Fleurir, fleurissant, je fleuris, je fleuris, fleuri.

N'est irrégulier qu'au participe présent et à l'imparfait de l'indicatif, dans le sens de prospérer; il fait alors : *florissant*, je *florissais*.

Haïr, haïssant, je hais, je haïs, haï.

Ne présente d'autre irrégularité que l'absence de tréma, et par suite la fusion des deux voyelles, *a*, *i*, en une seule syllabe, au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : je hais, tu hais, il hait. — Hais.

Histoire. — Haïr n'était pas inchoatif en vieux français. Il se conjuguait ainsi, à l'indicatif présent : Je hé, tu hez, il het, nous haons, vous haez, ils héent.

Imparfait : je haoie...

Troisième groupe. Verbes en **ir, oir, re**.

308. — **I. Verbes en ir** (part. pr. **ant**).

a) *Irréguliers proprement dits*.

Acquérir, acquérant, j'acquiers, j'acquis, acquis.

Présent indic. : j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, n. acquérons, v. acquérez, ils acquièrent.
— *subj.* : que j'acquière, q. tu acquières, qu'il acquière, q. n. acquérions, q. v. acquériez, qu'ils acquièrent.
— *condit.* : j'acquerrais, etc.
Futur indic. : j'acquerrai, etc.

Remarque. — **Conquérir** se conjugue comme *acquerir*.

Assaillir, assaillant, j'assaille, j'assaillis, assailli.

Présent indic. : j'assaille, tu assailles, il assaille, n. assaillons, v. assaillez, ils assaillent.
— *subj.* : que j'assaille, etc.
Imparf. indic. : j'assaillais.

Remarque. — **Tressaillir** se conjugue comme *assaillir*.

Bouillir, bouillant, je bous, je bouillis, bouilli.

Présent indic. : je bous, tu bous, il bout, n. bouillons, v. bouillez, ils bouillent.
— *subj.* : que je bouille, etc.
Imparf. indic. : je bouillais, etc.

Courir, courant, je cours, je courus, couru.

Présent indic. : je cours, tu cours, il court, n. courons, v. courez, ils courent.
— *subj.* : que je coure, que tu coures, qu'il coure, q. n. courions, etc.
Futur et *conditionnel* avec deux *r* : je courrai, je courrais, etc.

Histoire. — L'infinitif *courir*, très rare jusqu'à la fin du XIVe siècle commence à l'emporter au XVIe sur son concurrent *courre*. *Courre* s'est conservé dans *chasse à courre*, *courre le cerf*.

De même les infinitifs *querre*, *acquerre*, *conquerre*, ont longtemps coexisté avec *quérir*, *acquérir*, *conquérir*.

Cueillir, cueillant, je cueille, je cueillis, cueilli.

Présent indic. : je cueille, tu cueilles, il cueille, n. cueillons, v. cueillez, ils cueillent.
— *subj.* : que je cueille.
— *imp.* : cueille.
Futur et *conditionnel* : je cueillerai, je cueillerais.

Dormir, dormant, je dors, je dormis, dormi.

Présent indic. : je dors, tu dors, il dort, nous dormons, v. dormez, ils dorment.
— *subj.* : que je dorme, etc.

Remarque. — **Sortir** se conjugue de même.

Fuir, fuyant, je fuis, je fuis, fui.

Présent indic. : je fuis, tu fuis, il fuit, n. fuyons, v. fuyez, ils fuient.
— *subj.* : que je fuie, q. tu fuies, qu'il fuie, que n. fuyions, q. v. fuyiez, qu'ils fuient.
Imparf. indic. : je fuyais, etc.

Mentir, mentant, je mens, je mentis, menti.

Présent indic. : je mens, tu mens, il ment, n. mentons, v. mentez, ils mentent.

Sentir, conjugué pages 120 et 121.

Mourir, mourant, je meurs, je mourus, mort.

Présent indic. : je meurs, tu meurs, il meurt, n. mourons, v. mourez, ils meurent.
— *subj.* : q. je meure, q. tu meures, qu'il meure, q. n. mourions. q. v. mouriez, qu'ils meurent.
Imparf. indic. : je mourais, etc.
Futur et *conditionnel* avec deux *r* : je mourrai, etc., je mourrais, etc.
Temps composés : avec l'auxiliaire *être*.

Ouvrir, ouvrant, j'ouvre, j'ouvris, ouvert.

Présent indic. : j'ouvre, tu ouvres, il ouvre, n. ouvrons, v. ouvrez, ils ouvrent.
— *impér.* : ouvre, ouvrons, ouvrez.
— *subj.* : que j'ouvre, que tu ouvres, etc.
Imparf. indic. : j'ouvrais, etc.

Remarque. — **Couvrir**, **découvrir**, **offrir**, **souffrir**, se conjuguent de même.

Partir, partant, je pars, je partis, parti.

Présent. indic. : je pars, tu pars, il part, n. partons, v. partez, ils partent.
— *subj.* : que je parte, etc.
Imparf. indic. : je partais, etc.
Temps composés : avec l'auxiliaire *être*.

Ressortir (sortir de nouveau) se conjugue comme *sortir*, c'est-à-dire comme *sentir*.

Remarque. — **Ressortir à** (dépendre de, en langage juridique) se conjugue comme *finir* : nous ressortissons, ils ressortissaient.

Servir, servant, je sers, je servis, servi.

Présent indic. : je sers, tu sers, il sert, n. servons, etc.
— *subj.* : que je serve, etc.
Imparf. indic. : je servais, etc.

Remarque. — **Desservir** et **resservir** se conjuguent comme *servir*, mais **asservir** se conjugue comme *finir* (2e groupe).

Tenir, tenant, je tiens, je tins, tenu.

Présent indic. : je tiens, tu tiens, il tient, n. tenons, v. tenez, ils tiennent.
— *impér.* : tiens, tenons, tenez.
— *subj.* : que je tienne, q. tu tiennes, qu'il tienne, q. n. tenions, q. v. teniez, qu'ils tiennent.
Imparf. subj. : que je tinsse, etc.
Futur et *conditionnel*, même radical : je tiendrai, etc. je tiendrais, etc.

Remarque. — **Venir** se conjugue comme *tenir*.

Vêtir, vêtant, je vêts, je vêtis, vêtu.

Présent indic. : je vêts, tu vêts, il vêt, n. vêtons, v. vêtez, ils vêtent.
— *subj.* : que je vête, etc.
Imparf. indic. : je vêtais, etc.

309. — b) *Verbes défectifs.*

Faillir, (faillant), (je faux), je faillis, failli.

Présent indic. : inusité au sing.; plur. : n. faillons, v. faillez, ils faillent.
— *impér.* : inusité.
— *partic.* : peu usité.

Le futur « je faudrai » et le conditionnel « je faudrais » ne devraient pas se remplacer par les formes modernes : je faillirai, etc., je faillirais, etc.

Férir (frapper) n'est usité qu'à l'infinitif présent et au participe passé « féru » employé adjectivement : *sans coup férir; féru de son idée.* Au XIIe siècle on disait : *je fiers, tu fiers, il fiert.*

Gésir n'est usité qu'au participe présent « gisant », à l'imparfait de l'indicatif « je gisais », etc., et aux personnes suivantes de l'indicatif présent : il gît, n. gisons, v. gisez, ils gisent.

Issir n'est usité qu'au participe passé « issu », et aux temps passés (formés à l'aide de l'auxiliaire *être*).

Ouïr, (oyant), (j'ois), j'ouïs, ouï, n'est guère usité qu'à l'infinitif présent, et aux temps composés.

Quérir (chercher) n'est usité qu'à l'infinitif et seulement en compagnie et à la suite des verbes *aller, venir, envoyer : on est allé quérir le médecin.*

Dans ses composés **acquérir, conquérir, enquérir, requérir,** il se conjugue comme on l'a montré pour *acquérir.*

Saillir (s'avancer, être en saillie) se conjugue sur *sentir* et ne s'emploie qu'à la 3e personne : il saille, il saillait, il saillira, saillant, sailli.

Saillir (sortir avec impétuosité) se conjugue sur *finir;* il fait donc : je saillirai, je saillirais, il saillissait.

Transir n'est usité qu'à l'infinitif, — à l'indicatif présent (3e personne) : transit, — au passé simple et au passé composé (3e personne) : transit, a transi, — et au participe passé : transi.

310. — II. Verbes en oir.

a) *Irréguliers proprement dits.*

Asseoir, { asseyant, ou assoyant, } { j'assieds, ou j'assois, } j'assis, assis.

Présent indic. : { j'assieds, tu assieds, il assied, n. asseyons, v. asseyez, ils asseyent; j'assois, tu assois, il assoit, n. assoyons, v. assoyez, ils assoient.

— *impér.* : { assieds, asseyons, asseyez; assois, assoyons, assoyez.

— *subj.* : { que j'asseye, q. tu asseyes, qu'il asseye, q. n. asseyions, q. v. asseyiez, qu'ils asseyent; que j'assoie, q. tu assoies, qu'il assoie, q. n. assoyions, q. v. assoyiez, qu'ils assoient.

Imparf. indic. : { j'asseyais, tu asseyais, il asseyait, n. asseyions, v. asseyiez, ils asseyaient; j'assoyais, tu assoyais, il assoyait, n. assoyions, v. assoyiez, ils assoyaient.

Futur simple : { j'assiérai, tu assiéras, etc.; j'asseyerai ou j'asseierai, tu asseyeras ou tu asseieras, etc.; j'assoirai, tu assoiras, etc.

Condit. prés. : { j'assiérais, tu assiérais, etc.; j'asseyerais, tu asseyerais, etc., ou j'asseierais, tu asseierais, etc.; j'assoirais, tu assoirais, etc.

Falloir, fallant, il faut, il fallut, fallu.

Présent cond. : il faudrait.
— *subj.* : qu'il faille.
Imparf. indic. : il fallait.
Futur indic. : il faudra.

Mouvoir, mouvant, je meus, je mus, mû, mue.

Présent indic. : je meus, tu meus, il meut, n. mouvons, v. mouvez, ils meuvent.
— *impér.* : meus, mouvons, mouvez.

Présent	*subj.*	: que je meuve, q. tu meuves, qu'il meuve, q. n. mouvions, que v. mouviez, qu'ils meuvent.
—	*condit.*	: je mouvrais, tu mouvrais, etc.
Imparf.	*indic.*	: je mouvais, etc.
Futur	*indic.*	: je mouvrai, tu mouvras, etc.

Remarque. — **Émouvoir**, **promouvoir**, se conjuguent comme *mouvoir*.

Pleuvoir, pleuvant, il pleut, il plut, plu (auxil. *avoir*).

Présent	*subj.*	: qu'il pleuve.
—	*condit.*	: il pleuvrait.
Futur	*indic.*	: il pleuvra.

Pourvoir, pourvoyant, je pourvois, je pourvus, pourvu.

Présent	*indic.*	: je pourvois, tu pourvois, il pourvoit, n. pourvoyons, v. pourvoyez, ils pourvoient.
—	*subj.*	: que je pourvoie, q. tu pourvoies, qu'il pourvoie, q. n. pourvoyions, que v. pourvoyiez, qu'ils pourvoient.
—	*condit.*	: je pourvoirais, etc.
Imparf.	*indic.*	: je pourvoyais, etc.
Futur	*indic.*	: je pourvoirai, etc.

Pouvoir, pouvant, je peux ou je puis, je pus, pu.

Présent	*indic.*	: je peux ou je puis, tu peux, il peut, n. pouvons, v. pouvez, ils peuvent.
—	*impér.*	: inusité.
—	*subj.*	: que je puisse, q. tu puisses, qu'il puisse, q. n. puissions, q. v. puissiez, qu'ils puissent
—	*condit.*	: je pourrais, tu pourrais, etc.
Futur	*indic.*	: je pourrai, tu pourras, etc.

Savoir, sachant, je sais, je sus, su.

Présent	*indic.*	: je sais, tu sais, il sait, n. savons, v. savez, ils savent.
—	*impér.*	: sache, sachons, sachez.
—	*subj.*	: que je sache, q. tu saches, qu'il sache, q. n. sachions, q. v. sachiez, qu'ils sachent.
—	*condit.*	: je saurais, etc.
Imparf.	*indic.*	: je savais, etc.
—	*subj.*	: que je susse, etc.
Futur	*indic.*	: je saurai, etc

Valoir, valant, je vaux, je valus, valu.

Présent	*indic.*	: je vaux, tu vaux, il vaut, n. valons, v. valez, ils valent.
	impér.	: vaux, valons, valez.
Present	*subj.*	: que je vaille, q. tu vailles, qu'il vaille, q. n. valions, q. v. valiez, qu'ils vaillent.
—	*condit.*	: je vaudrais, tu vaudrais, etc.
Futur	*indic.*	: je vaudrai, tu vaudras, etc.

Remarque. — **Équivaloir** se conjugue comme *valoir*. — **Prévaloir** se conjugue comme *valoir* sauf au subj. prés. : que je prévale, etc.

Voir, voyant, je vois, je vis, vu.

Présent *indic.* : je vois, tu vois, il voit, n. voyons, v. voyez, ils voient.
— *subj.* : que je voie, q. tu voies, qu'il voie, q. n. voyions, q. v. voyiez, qu'ils voient.
— *condit.* : je verrais, tu verrais, etc.
Imparf. *indic.* : je voyais, tu voyais, etc.
— *subj.* : que je visse, q. tu visses, etc.
Futur *indic.* : je verrai, tu verras, etc.

Remarque. — **Prévoir** se conjugue de même, sauf au futur : je prévoirai, et au conditionnel : je prévoirais.

Vouloir, voulant, je veux, je voulus, voulu.

Présent *indic.* : je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.
— *impér.* : veuille, veuillons, veuillez, mieux que : veux, voulons, voulez.
— *subj.* : que je veuille, q. tu veuilles, qu'il veuille, q. n. voulions, q. v. vouliez, qu'ils veuillent.
— *condit.* : je voudrais, tu voudrais, etc.
Futur *indic.* : je voudrai, tu voudras, etc.

311. — b) *Verbes défectifs.*

Apparoir ne s'emploie qu'à l'indicatif présent 3e pers. : *il appert.*

Choir ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et au passé composé : *ils sont chus.*

Chaloir n'est usité que dans l'expression : *peu m'en chaut.*

Déchoir, sans part. prés., je déchois, je déchus, déchu.

Présent *indic.* : je déchois, tu déchois, il déchoit, n. déchoyons, v. déchoyez, ils déchoient.
— *subj.* : que je déchoie, q. tu déchoies, qu'il déchoie, q. n. déchoyions, etc.
— *condit.* : je décherrais, etc.
Imparf. *indic.* : je déchoyais, etc.
Futur *indic.* : je décherrai, etc.

Remarque. — Ce verbe, peu usité aux temps simples, est d'un emploi plus fréquent aux temps composés (auxil. *être*) : *il est déchu.*

Douloir (se) n'est usité qu'à l'infinitif.

Échoir, échéant, il échoit, il échut, échu (auxil. *être*), n'est guère usité qu'à la 3e personne.

Présent	*indic.*	: il échoit ou il échet; ils échoient.
—	*subj.*	: qu'il échoie.
—	*condit.*	: il écherrait.
Imparf.	*indic.*	: il échoyait.
Futur	*indic.*	: il écherra.

Seoir, seyant ou séant, il sied, sis (sise) :

1° Dans le sens d'*être assis*, n'est guère usité qu'à l'infinitif, aux participes et à l'indic. prés. (je sieds, tu sieds, il sied, nous seyons, vous seyez, ils seient);

2° Dans le sens d'*être convenable*, il ne s'emploie qu'au participe présent et aux troisièmes personnes suivantes : il sied, ils siéent; qu'il siée, qu'ils siéent; il seyait, ils seyaient; il siéra, ils siéront; il siérait, ils siéraient.

Surseoir, sursoyant, je sursois, je sursis, sursis.

Présent	*indic.*	: je sursois, tu sursois, il sursoit, n. sursoyons, v. sursoyez, ils sursoient.
—	*impér.*	: sursois, sursoyons, sursoyez.
—	*subj.*	: que je sursoie, q. tu sursoies, qu'il sursoie, q. n. sursoyions, etc.
—	*condit.*	: je surseoirais, etc.
Imparf.	*indic.*	: je sursoyais, etc.
—	*subj.*	: que je sursisse, etc.
Futur	*indic.*	: je surseoirai, etc.

312. — III. Verbes en re.

a) *Irréguliers proprement dits.*

Absoudre, voir *résoudre*.

Boire, buvant, je bois, je bus, bu.

Présent	*indic.*	: je bois, tu bois, il boit, n. buvons, v. buvez, ils boivent.
—	*impér.*	: bois, buvons, buvez.
—	*subj.*	: que je boive, q. tu boives, qu'il boive, q. n. buvions, q. v. buviez, qu'ils boivent.

Conclure, concluant, je conclus, je conclus, conclu.

Présent	*indic.*	: je conclus, tu conclus, il conclut, n. concluons, v. concluez, ils concluent.
—	*subj.*	: q. je conclue, q. tu conclues, qu'il conclue, q. n. concluions, etc.

Conduire, conduisant, je conduis, je conduisis, conduit.

Présent indic. : je conduis, tu conduis, il conduit, nous conduisons v. conduisez, ils conduisent.
— *subj.* : que je conduise, etc.

Remarque. — On conjugue de même :

1° **Déduire, enduire, induire, introduire, produire, réduire, séduire.**
2° **Cuire, construire, détruire, instruire, nuire** (excepté au part. passé *nui*).

Confire, confisant, je confis, je confis, confit.

Présent indic. : je confis, tu confis, il confit, n. confisons, v. confisez, ils confisent.
Peu usité à certains temps; inusité à l'imparf. du subj.

Remarque. — **Suffire** se conjugue de même; cependant au participe passé il fait : suffi.

Connaître, connaissant, je connais, je connus, connu.

Présent indic. : je connais, tu connais, il connaît, n. connaissons, v. connaissez, ils connaissent.
— *condit.* : que je connaisse, etc.
— *subj.* : je connaîtrais, etc.
Imparf. indic. : je connaissais, etc.

Remarque. — On conjugue de même :

1° **Méconnaître, reconnaître.**
2° **Paraître, apparaître, comparaître, disparaître, reparaître.**

Coudre, cousant, je couds, je cousis, cousu.

Présent indic. : je couds, tu couds, il coud, n. cousons, v. cousez, ils cousent.
— *impér.* : couds, cousons, cousez.
— *subj.* : que je couse, etc.
— *condit.* : je coudrais, etc.
Imparf. indic. : je cousais, etc.

Craindre, craignant, je crains, je craignis, craint.

Présent indic. : je crains, tu crains, il craint, n. craignons, v. craignez, ils craignent.
— *impér.* : crains, craignons, craignez.
— *subj.* : que je craigne, etc.
Imparf. indic. : je craignais, etc,

REMARQUE. — On conjugue de même :

1° **Contraindre, plaindre.**

2° **Ceindre, enfreindre, éteindre, étreindre, feindre, geindre, peindre, restreindre, teindre,** etc.

2° **Oindre, joindre, poindre,** etc.

Croire, croyant, je crois, je crus, cru.

Présent indic. : je crois, tu crois, il croit, n. croyons, v. croyez, ils croient.
— *impér.* : crois, croyons, croyez.
— *subj.* : que je croie, q. tu croies, qu'il croie, q. n. croyions, q. v. croyiez, qu'ils croient.

Croître, croissant, je croîs, je crûs, crû, crue.

Présent indic. : je croîs, tu croîs, il croît, n. croissons, v. croissez, ils croissent.
— *impér.* : croîs, croissons, croissez.
— *subj.* : que je croisse, etc.
— *condit.* : je croîtrais, etc.
Imparf. indic. : je croissais, etc.

Dire, disant, je dis, je dis, dit.

Présent indic. : je dis, tu dis, il dit, n. disons, v. dites, ils disent.
— *impér.* : dis, disons, dites.
— *subj.* : q. je dise, q. tu dises, etc.
Imparf. indic. : je disais, tu disais, etc.

REMARQUES. — 1° **Redire** se conjugue de tout point comme *dire.*

2° **Contredire, dédire, interdire, médire, prédire,** s'en écartent à la 2ᵉ pers. du plur. du prés. de l'indicatif et de l'impératif, où ils font : v. contredisez, v. dédisez, v. interdisez, v. médisez, v. prédisez.

3° **Maudire**, quoique composé de *dire,* se conjugue comme *finir :* cependant le participe passé fait : *maudit.*

Écrire, écrivant, j'écris, j'écrivis, écrit.

Présent indic. : j'écris, tu écris, il écrit, n. écrivons, v. écrivez, ils écrivent.
— *subj.* : que j'écrive, etc.
— *condit.* : j'écrirai, etc.
Imparf. indic. : j'écrivais, etc.

REMARQUE. — **Inscrire, proscrire, souscrire. décrire,** se conjuguent comme *écrire.*

Faire, faisant, je fais, je fis, fait.

Présent indic. : je fais, tu fais, il fait, n. faisons, v. faites, ils font.
— *impér.* : fais, faisons, faites.
— *subj.* : q. je fasse, q. tu fasses, etc.

Imparf. indic. : je faisais, etc.
Futur indic. : je ferai, tu feras, etc.
Le *conditionnel* a le même radical que le *futur* : je ferais, tu ferais, etc.

REMARQUE. — Les composés du verbe *faire*, **contrefaire**, **satisfaire**, etc. se conjuguent de même.

Lire, lisant, je lis, je lus, lu.

Présent indic. : je lis, tu lis, il lit, n. lisons, v. lisez, ils lisent.
— *subj.* : que je lise, etc.
Imparf. indic. : je lisais, etc.

REMARQUE. — **Élire** se conjugue comme *lire*.

Mettre, mettant, je mets, je mis, mis, mise.

Présent indic. : je mets, tu mets, il met, n. mettons, v. mettez, ils mettent.
— *subj.* : que je mette, etc.

REMARQUE. — **Commettre**, **permettre**, **remettre**, etc. se conjuguent comme *mettre*.

Moudre, moulant, je mouds, je moulus, moulu.

Présent indic. : je mouds, tu mouds, il moud, n. moulons, v. moulez, ils moulent.
— *subj.* : que je moule, etc.
Imparf. indic. : je moulais, etc.

Naître, naissant, je nais, je naquis, né (auxil. *être*).

Présent indic. : je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent.

Plaire, plaisant, je plais, je plus, plu.

Présent indic. : je plais, tu plais, il plaît, nous plaisons, v. plaisez, ils plaisent.
— *subj.* : que je plaise, etc.

REMARQUE. — **Taire** se conjugue de même.

Prendre, prenant, je prends, je pris, pris.

Présent indic. : je prends, tu prends, il prend, n. prenons, v. prenez, ils prennent.
— *subj.* : que je prenne, q. tu prennes, qu'il prenne, q. n. prenions, q. v. preniez, qu'ils prennent.
Imparf. indic. : je prenais, etc.

Résoudre, résolvant, je résous, je résolus, résolu.

Présent indic. : je résous, tu résous, il résout, n. résolvons, v. résolvez, ils résolvent.
— *subj.* : que je résolve, etc.
Imparf. indic. : je résolvais.

Remarque. — **Absoudre et dissoudre** se conjuguent comme *résoudre*; ils en diffèrent en deux points :

1° ils n'ont pas de passé simple, ni d'imparfait du subjonctif;
2° leur participe passé est en *s* : absous, dissous (au féminin : absoute, dissoute).

Rire, riant, je ris, je ris, ri.

Présent *indic.* : je ris, tu ris, il rit, n. rions, v. riez, ils rient.
— *subj.* : que je rie, que tu ries, qu'il rie, q. n. riions, q. v. riiez, qu'ils rient.
— *condit.* : je rirai, etc.

Suivre, suivant, je suis, je suivis, suivi.

Présent *indic.* : je suis, tu suis, il suit, n. suivons, v. suivez, ils suivent.
— *subj.* : que je suive, etc.

Vaincre, vainquant, je vaincs, je vainquis, vaincu.

Imparf. *indic.* : je vaincs, tu vaincs, il vainc, n. vainquons, v. vainquez, ils vainquent.
— *subj.* : que je vainque, etc.
Présent *indic.* : je vainquais.

Vivre, vivant, je vis, je vécus, vécu.

Imparf. *indic.* : je vis, tu vis, il vit, n. vivons, v. vivez, ils vivent.
— *subj.* : que je vive, etc.
Présent *indic.* : je vivais, etc.

313. — b) *Verbes défectifs.*

Les verbes défectifs n'ont que les formes suivantes :

Braire.

Indic. prés. : il brait, ils braient. — *Futur* : ils brairont. — *Conditionnel prés.* : il brairait, ils brairaient.

Histoire. — *Braire,* en ancien français, a le sens de crier : *l'enfant brait.*

Bruire.

Indic. prés. : il bruit, ils bruissent.
Indic. imparf. : il bruissait, ils bruissaient.
Le participe présent *bruyant* est devenu adjectif.

Clore.

Indic. prés. : je clos, tu clos, il clôt. — *Subj. prés. :* que je close, etc.
Futur : je clorai, etc. — *Condit. prés. :* je clorais, etc.
Participe passé : clos ; et temps composés : j'ai clos, etc.

Frire.

Indic. prés. : je fris, tu fris. — *Impératif :* fris.
Futur : je frirai, etc. — *Conditionnel prés. :* je frirais, etc.
Participe passé : frit, frite.
S'emploie habituellement à tous les temps et à toutes les personnes avec le verbe *faire* lui servant d'auxiliaire : *faire frire.*

Luire.

Participe passé : lui ; et temps composés (avec *avoir*).
Pas de passé simple ni d'impératif.
Tous les autres temps, comme *conduire.*

Occire (presque inusité).

Indic. prés. : j'occis, tu occis, il occit.
Passé comp. : j'ai occis.
Participe passé : occis.

Paître, — n'a ni passé simple, ni imparfait du subjonctif ;

— n'est usité au participe passé qu'en termes de fauconnerie ;
— se conjugue aux autres temps comme *connaître.*

Remarque. — **Repaître** est complet. Ses temps passés sont : je repus, que je repusse, repu.

Sourdre.

Indic. prés. : (l'eau) sourd, (les eaux) sourdent.
Indic. imparf. : (l'eau) sourdait, (les eaux) sourdaient.
Indic. passé simple : (l'eau) sourdit, (les eaux) sourdirent.
Subj. imparf. : que (l'eau) sourdît ; que les (eaux) sourdissent.
Pas de participe présent.
Pas de participe passé, ni de temps composés.

Le participe passé s'est conservé dans la langue actuelle sous la forme du mot *source.*

Titre (tistre), — n'est usité qu'au participe passé « **tissu** » et aux temps composés ;

— se remplace à tous les autres temps par le verbe **tisser** qui est complet, mais ne s'emploie qu'au sens propre.

Histoire. — En ancien français, à côté de *tistre* existait *tissir*, forme qui a rendu possible *tisser.* C'est ainsi que *puir* a précédé *puer* et *toussir*, *tousser.*

Traire, — change l'*i* en *y* devant une voyelle sonore :

Indic. prés. : je trais, etc., n. trayons, v. trayez, ils traient.
Subj. prés. : que je traie, etc., q. n. trayions, q. v. trayiez, qu'ils traient.
Indic. imparf. : je trayais, etc., n. trayions, etc.
Pas de passé simple. — Le participe passé est *trait*.

Remarque. — **Extraire, distraire, soustraire**, se conjuguent comme *traire*.

Le verbe dans les propositions affirmatives, dans les propositions négatives et dans les propositions interrogatives.

314. Propositions affirmatives. Dans les propositions affirmatives, **aux temps composés,** il arrive souvent qu'un complément se place entre l'auxiliaire et le participe : *j'avais pendant quelque temps espéré son retour.*

Pour l'analyse, le verbe est *j'avais espéré,* et non pas *j'avais.*

315. Propositions négatives. 1° Le verbe accompagné des négations *ne... pas, ne... point,* se place entre les deux parties de la négation, **quand il est à un temps simple** : *il ne vient pas ; je n'irai point.*

Il y a exception pour l'**infinitif** qui se met après les deux parties de la négation : *ne pas souffrir.*

2° **Si le verbe est à un temps composé,** c'est l'auxiliaire et l'auxiliaire seul qui se met entre les deux parties de la négation : *il n'est pas parti.*

316. Propositions interrogatives Dans les propositions interrogatives :

1° **Si le sujet est un pronom,** il se rejette après le verbe quand le verbe est à un *temps simple,* après l'auxiliaire quand le verbe est à un *temps composé : venez-vous ? avez-vous écrit ?*

2° **Si le sujet est un nom,** le nom conserve sa place avant le verbe, mais il se répète après le verbe sous la forme d'un pronom sujet de même genre, de même nombre et de même personne que lui : *l'hirondelle est-elle revenue ?*

317. Remarques. — I. Le pronom qui est sujet ou qui représente le sujet dans les propositions interrogatives est toujours relié par un trait d'union au verbe après lequel il se trouve : *que dit-il ? que faites-vous ?*

II. Quand la première personne du singulier du verbe est terminée par un **e** *muet*, cet **e** *muet* se change en **é** *fermé* devant le pronom sujet **je** : *que désiré-je ? eussé-je hésité ?*

III. Après les verbes terminés par une *syllabe sourde*, on ne doit pas rejeter le pronom **je**. Il faut donc dire : *est-ce que je dors ?* et non pas *dors-je ?*

Cependant l'usage permet : *ai-je ? suis-je ? sais-je ? vois-je ?* etc.

IV. Quand la troisième personne du singulier du verbe interrogatif se termine par un **a** ou par un **e**, on intercale un **t** entre le verbe et le pronom, et on met ce **t** entre deux traits d'union : *quand viendra-t-il ? qu'espère-t-il ?*

CHAPITRE VII

L'ADVERBE.

318. L'adverbe. **L'adverbe** est un *mot invariable* que l'on joint à un autre mot pour en modifier le sens.

Les mots qui peuvent être ainsi modifiés par l'adverbe sont le nom, l'adjectif, le verbe et l'adverbe : *peu de fortune* (nom); *assez pauvre* (adjectif); *très endetté* (verbe); *fort misérablement* (adverbe).

319. Liste des principaux adverbes. Les principaux adverbes sont :

1° adverbes d'**affirmation** : *oui, assurément, certainement, même, si, certes, vraiment, surtout;*

2° adverbes de **négation** : *ne, non, nullement, pas, point, ne... pas, ne... point, ne... pas même, pas du tout;*

3° adverbes de **doute** : *peut-être, probablement, environ, apparemment;*

4° adverbes d'**interrogation** : *quand? où? d'où? par où? pourquoi? que? combien? comment?*

5° adverbes de **temps** : *aujourd'hui, maintenant, encore, hier, autrefois, jadis, naguère, alors, demain, bientôt, désormais, dorénavant, toujours, jamais, souvent, parfois, puis, ensuite, enfin, longtemps, depuis, depuis peu, depuis longtemps;*

6° adverbes de **lieu** : *où, ici, là, ailleurs, partout, près, loin, dedans, dehors, dessus, dessous, d'où, de là, d'ailleurs* (etc.), *par où, par ici, par là* etc.;

7° adverbes de **manière** : *bien, mal, mieux* et tous les adverbes en *ment*.

8° adverbes de **quantité** : *beaucoup, peu, guère, plus, moins, autant, aussi, trop, si.*

Remarque. — Aux adverbes de *quantité* il faut joindre la locution *ne... que* (seulement) indiquant la restriction en quantité : *Paul n'a que six ans.*

320. Adverbes en ment. La plupart des adverbes de *manière* sont terminés en *ment*. Ils se forment le plus souvent en ajoutant *ment* à la forme féminine de l'adjectif correspondant : *bon, bonne, bonnement ; cruel, cruelle, cruellement.*

Cette règle comporte les exceptions suivantes :

1° Quand l'adverbe est formé d'un adjectif terminé au masculin par une voyelle sonore, on supprime l'*e* du féminin : *poli, joli : poliment, joliment,* et on le remplace par un **accent circonflexe** dans certains mots comme *assidu, cru : assidûment, crûment.*

2° Dans les adjectifs en **ant** ou en **ent,** l'adverbe se forme du masculin par la suppression du *t* et le changement de *n* en *m* : *violent, courant : violemment, couramment.*

3° L'*e* muet de l'adjectif féminin devient *é* dans les mots suivants : *commun, confus, diffus, exprès, importun, obscur, précis, profond, aveugle, commode, conforme, énorme, opiniâtre, uniforme* qui font *communément,* etc. De même *impuni* fait *impunément; gentil* fait *gentiment.*

Histoire. — En ancien français tous les adverbes dérivant d'adjectifs latins de la 3e déclinaison qui ont la même forme pour le masculin et le féminin, se forment ainsi : *fortment, grantment cruelment, mortelment, puissantment, savantment* (de l'ablatif latin *mente* et de l'adjectif féminin). L'influence de *bonnement, purement* (bona mente, pura mente) a amené peu à peu *fortement, grandement, cruellement, mortellement.* Toutefois les adverbes dérivés de participes présents ont conservé les formes anciennes : *savamment, puissamment.* Il en est de même pour les adverbes dérivés d'adjectifs terminés par *ent, prudemment.* Notons cependant aux xve et xvie siècles des formes analogiques, *prudentement, puissantement.*

321. Remarque. — Il ne faut pas confondre :

1° **Plutôt,** de préférence, et **plus tôt**, de meilleure heure :

Vous venez plus tôt que de coutume; venez plutôt lundi que mardi.

2° **Tout à coup,** subitement, et **tout d'un coup,** en une fois : *il arriva tout à coup; il gagna mille francs tout d'un coup.*

3° **Surtout,** principalement, et **sur tout,** sur toutes choses : *surtout gardez-vous de mentir; il bavarde sur tout.*

4° **Davantage** (plus), et **d'avantage** (de profit) : *insistez davantage; je n'y vois pas d'avantage.*

5° **Là,** adverbe de lieu, et **la,** article ou pronom : *la règle est de venir s'amuser là; observez-la.*

322. Degrés de signification. Certains adverbes ont, comme les adjectifs, trois degrés de signification : le **positif,** le **comparatif** et le **superlatif**.

Le **positif** est l'adverbe lui-même : *prudemment.*

Le **comparatif** se marque en mettant *plus, moins, aussi,* devant l'adverbe : *plus prudemment, moins prudemment, aussi prudemment.*

Le **superlatif** se marque en mettant *le plus, le moins, très* devant l'adverbe : *le plus prudemment, le moins prudemment, très prudemment.*

Remarque.

Bien fait *mieux, le mieux.*
Mal fait *pis* ou *plus mal, le pis* ou *le plus mal.*
Peu fait *moins, le moins.*

323. Locutions adverbiales. On appelle **locutions adverbiales** des adverbes formés de plusieurs mots séparés : *à présent, à droite, en face, peu à peu.* Elles se composent en général d'un nom ou d'un adjectif, précédés d'une préposition comme *de, à, en, par, sur.*

Histoire. — I. Les adverbes français sont ou bien des adverbes latins (*puis,* de post) ou bien des particules latines réunies (*jamais,* jam magis) ou bien des adverbes dérivés en *ment* (*fortement,* forti mente) ou bien des adverbes formés par juxtaposition (*toujours,* tous les jours) ou bien de simples adjectifs employés adverbialement (haut, juste). Les adverbes étaient autrefoistoujours terminés par un *s* que nous retrouvons dans *volontiers.*

II. Plusieurs adverbes employés autrefois ont cessé d'être d'usage; voici les plus connus.

Adverbes de lieu : *enz* (dedans), *jus* (à terre).
— de temps : *or*, *ores* (à présent, hora), *asture* (à cette heure), *piéça* (il y a longtemps, pièce a), *ainçois* (avant), *ja* (déjà), *onques* (jamais).
— de quantité : *guères* (beaucoup), *moult* (beaucoup), *un petit* (un peu).
— de manière : *si* (ainsi), *comme* (comment).
— d'affirmation : *si* (oui), *nenni* (non), *voire* (même), *certes* (sérieusement).

III. L'adverbe de négation est *non*, *ne*. Il suffit à la négation. Mais pour fortifier cette négation, on ajoute à l'adverbe des mots qui désignent une très petite quantité comme *goutte*, *mie*, *pas*, *point*, *brin*. *Je ne vois goutte* signifie : je ne vois pas même une goutte. De ces mots, *pas* et *point* sont restés et ont si bien fait corps avec l'adverbe de négation qu'ils en sont inséparables. Bien plus, ils ont pris par eux-mêmes une valeur négative; ex. : *pas d'argent*, *pas de suisse* (Rac.).

CHAPITRE VIII

LA PRÉPOSITION.

324. **La préposition.** La **préposition** est un *mot invariable* que l'on place devant un mot pour marquer le rapport de ce mot avec un autre : *donnez ce livre à Pierre.*

La préposition *à* placée devant *Pierre* marque le rapport de ce mot avec *donnez.*

325. **Principales prépositions.** Les principales prépositions sont :

1° pour marquer le **lieu** : *dans, en, chez, vers, devant, derrière, sur, sous, entre, parmi;*

2° pour marquer le **temps** : *avant, après, pendant, depuis, dès;*

3° pour marquer l'**attribution** : *à, pour;*

4° pour marquer la **provenance** : *de, par;*

5° pour marquer la **manière** : *avec, sans, selon;*

6° pour marquer la **cause** : *par, pour ;*

7° pour marquer la **direction** : *vers, contre, envers, voici, voilà;*

8° pour marquer l'**identité** (dans l'*apposition*) : *de.*

Remarque. — L'**adjectif** *sauf*, les **participes** *attendu, excepté, vu, durant, moyennant, nonobstant, suivant, touchant,* peuvent s'employer comme prépositions et sont alors invariables *: tout est perdu sauf l'honneur; on massacra*

tout excepté les enfants; on réalisera ce projet moyennant finances.

326. Locutions prépositives. On appelle **locutions prépositives** des prépositions composées de plusieurs mots séparés : *afin de, au lieu de, à cause de, quant à.*

327. Rapports multiples. Remarque. — La même préposition n'indique pas toujours des rapports identiques, et par conséquent n'introduit pas toujours la même espèce de compléments. On peut en juger par les prépositions *à* et *de*.

1° **A.** — Le plus souvent *à* indique l'**attribution** (le datif en latin) : *je donne un habit à un pauvre.*

Mais il peut indiquer :

— l'**objet** : *il obéit à son maître;*
— l'**origine** : *je demande une grâce à mon roi;*
— le **temps** : *il arriva à quatre heures;*
— le **lieu** : *il habite à Paris;*
— la **qualité** : *une tunique à manches;*
— la **direction** : *il l'exhorta à bien faire, je vais à Rome, il le jeta à l'eau.*

Et il peut avoir des sens très divers dans une foule de gallicismes.

2° **De**. — Le plus souvent *de* marque un rapport d'**appartenance** et il précède ainsi en général le complément du nom : *le livre de Pierre, l'espoir de la récompense.*

Mais il peut indiquer :

— la **qualité** : *un homme de génie;*
— la **matière** : *un vase d'or;*
— le **contenu** : *un tonneau de vin;*
— la **durée** : *un travail de dix années;*
— l'**apposition** : *la ville de Rome, le mois de mai;*
— l'**origine** : *il est né d'un père illustre;*
— le **lieu** : *il vient de Rome.*

De peut encore être **explétif** : *un saint homme de chat,* et avoir des sens divers dans une foule de gallicismes.

Histoire. — I. Les prépositions sont ou bien des prépositions latines qui se sont conservées comme *a* (de ad), *outre* (de ultra); ou

bien des adverbes latins qui sont devenus prépositions en français, comme *sous* (de subtus); ou bien des adjectifs ou des participes présents devenus prépositions, comme *sauf*, *pendant*, etc.

II. Dans l'ancienne langue française :

1° les prépositions avaient des emplois que nous n'avons pas conservés — nous les verrons dans la syntaxe des prépositions;

2° les prépositions qui sont très voisines des adverbes par l'origine et par le sens se confondaient souvent avec les adverbes : ainsi *dessous, dessus, dedans, dehors* sont employés au XVIIe siècle comme prépositions;

3° un certain nombre de prépositions qui ont disparu étaient d'usage : voici les principales :

Atout (avec) — *Ains* (de ante, signifie d'abord *avant*) — *Devant* (avant) — *Contre* (tout près de) — *Fors* (de foris) devenu *hors* — *Outre* (au delà de, outre était aussi adverbe) — *Devers* (du côté de).

CHAPITRE IX

LA CONJONCTION

328. La conjonction. La **conjonction** est un *mot invariable* qui sert à unir deux mots ou deux propositions.

Il y a deux sortes de conjonctions : les conjonctions de **coordination** et les conjonctions de **subordination**.

Les conjonctions de *coordination* servent à unir deux mots ou deux propositions ordinairement **de même nature** : *le printemps* **et** *l'été* (deux noms); *lui* **ou** *moi* (deux pronoms); *vert* **et** *rouge* (deux adjectifs); *rire* **et** *causer* (deux verbes); *prudemment* **et** *habilement* (deux adverbes); *pour* **ou** *contre quelqu'un* (deux prépositions); *je termine* **et** *je pars* (deux propositions principales).

Les conjonctions de *subordination* servent à unir deux propositions en montrant que celle qu'elles introduisent dépend de l'autre, lui est subordonnée : *j'espère* **que** *nous réussirons.*

329. Locutions conjonctives. On appelle **locutions conjonctives** des conjonctions formées de plusieurs mots séparés : *de même que.*

330. Principales conjonctions. Les principales conjonctions sont :

1° conjonctions de **coordination** : *et, ou, ni, mais, or, car, donc, cependant;*

2° conjonctions de **subordination** : *comme, quand, si, que,* et les composés de *que* (*afin que, de peur que, pour que, parce que, puisque, quoique, de même que*).

331. Sens des conjonctions. *a*) Les conjonctions de **coordination** expriment :

1° l'**opposition** : *mais, cependant, néanmoins, pourtant, toutefois ;*

2° l'**union,** la **séparation** ou **l'alternative** : *et, ni, ou;*

3° la **preuve** : *car, en effet;*

4° la **conséquence** : *donc, aussi, ainsi, par conséquent;*

5° ou une simple **transition** : *or, d'ailleurs, de plus, du moins.*

b) Les conjonctions de **subordination** expriment :

1° le **but** : *pour que, afin que, de peur que;*

2° la **conséquence** : *de sorte que, de manière que, au point que sans que* (signifiant : *de façon que... ne... pas*);

3° la **cause** : *comme, parce que, puisque, vu que, attendu que;*

4° la **concession** : *bien que, quoique, quand même, même si, encore que, sans que* (signifiant : *quoique... ne... pas*);

5° la **condition** : *si, à condition que, supposé que, si ce n'est que, à moins que, pourvu que, soit que ;*

6° La **comparaison** : *comme, de même que, ainsi que, autant que ;*

7° le **temps** : *lorsque, quand, comme, tandis que, pendant que, tant que, jusqu'à ce que, avant que, après que, depuis que, dès que* etc.

332. Remarque. — Il faut bien distinguer :

1° **Parce que,** locution conjonctive, de **par ce que** (par cela que) : *je suis heureux parce que tu es venu; je vois par ce que tu me racontes que tu as bien fait de venir.*

2° **Quoique** (bien que), de **quoi que** (quelle que soit la chose que) : *quoi que vous fassiez, il faudra mourir ; quoique je sois vieux, j'ai encore toute ma mémoire.*

3° **Si,** adverbe de quantité (tellement), de **si,** affirmatif, de **si,** interrogatif, et de **si,** conjonction : *il est si malade; je vous dis que si; je ne sais si je partirai ; si vous voulez, je partirai.*

4° **Comme,** conjonction de cause, de **comme,** conjonction de temps, et de **comme,** conjonction de manière : *comme vous avez été dissipés, je retire ma récompense; il arriva comme j'achevais d'écrire; j'ai fait comme lui.*

Histoire. — 1° *Comme* est employé couramment au xviie siècle pour *comment*. Ex. : *A peine pouvez-vous dire comme il se nomme* (Mol.).

2° Un certain nombre de conjonctions et de locutions conjonctives ont disparu de la langue qui étaient usitées au xvie siècle et qu'on trouve encore dans les meilleurs auteurs du xviie.

Voici les principales :

Si est-ce que (néanmoins).

Pour ce que (de ce que).

D'abord que, durant que, devant que, cependant que, auparavant que, tout ainsi que, tout de même que.

CHAPITRE X

L'INTERJECTION.

333. **L'interjection.** **L'interjection** est un *mot invariable* qui exprime un mouvement subit de l'âme.

Les interjections proprement dites sont des cris :

1° d'étonnement : *Eh! Ah! Bah!*
2° de joie : *Oh!*
3° de douleur : *Hélas! Aïe!*
4° d'indignation : *Ha! Ho!*
5° d'aversion : *Fi! Hou! Pouah!*
6° d'encouragement : *Hue!*
7° d'invocation : *O!*
8° d'appel familier : *Hé! Hem! Hein! Chut!*
9° de soulagement : *Ouf!*
10° parfois elles sont de simples onomatopées : *Pouf! Crac! Paf! Pstt!*

On emploie aussi comme interjections :

— certains noms *courage! patience! paix! silence! foin! dame! diable! adieu!*
— certaines formes verbales : *allons! suffit! soit! gare! vivat!*
— certains adjectifs : *bon! ferme!*
— certains adverbes : *arrière! bien!*

CHAPITRE XI

LA FORMATION DES MOTS.

Notions générales.

334. **Mots primitifs, dérivés, composés.** Au point de vue de leur origine, les mots se divisent en **primitifs, dérivés** et **composés.**

Les mots *primitifs* sont les mots racines qui expriment l'idée simple sans aucune détermination particulière et qui ont été formés les premiers. La langue française en a environ 7.500.

Les mots *dérivés* sont ceux qui sont formés des mots primitifs par l'addition d'une terminaison spéciale appelée **suffixe** qui leur donne un sens particulier.

Les mots *composés* sont formés des mots primitifs par l'addition soit d'un autre mot, soit d'une particule appelée **préfixe** qui se met en tête du mot et lui donne un sens particulier.

335. **Suffixes et préfixes.** 1° On distingue deux sortes de **suffixes :** les suffixes **populaires** et les suffixes **savants.**

Quelques-uns ont une double forme et aussi une double signification : **ier** et **aire** se retrouvent dans *prem***ier** et *prim***aire** ; **esse** et **ice** dans *just***esse** et *just***ice.**

Parmi les **suffixes** les uns sont dits **diminutifs ;** ils diminuent le sens du mot primitif : **ette :** *chambre, chamb***rette.**

D'autres sont dits **péjoratifs ;** ils donnent au mot primitif une signification désagréable : **aille :** *valet, valet***aille.**

D'autres sont dits **collectifs**; ils ajoutent au mot primitif l'idée de collection, d'amas : **age** : *feuille, feuill***age**.

2° Les **préfixes** sont aussi **populaires** ou **savants**.

On distingue parmi les préfixes ceux qui sont **inséparables,** c'est-à-dire qui n'existent qu'en composition (**més** dans **més***estime*) et ceux qui sont **séparables,** c'est-à-dire qui existent et ont un sens par eux-mêmes (**contre** dans **contre***vent*).

336. Hiatus dans la formation des mots. Il arrive dans la **dérivation** comme dans la **composition** que la rencontre de voyelles produirait un *hiatus* et que la rencontre de consonnes produirait un choc désagréable. On l'évite :

1° dans la **dérivation,** en intercalant les consonnes *l* ou *t* entre le mot primitif et le suffixe : *fourmi, fourmi-l-ière ; abri, abri-t-er.*

Parfois même le mot primitif est modifié : *papier, pape-t-erie; tabac, taba-t-ière.*

2° dans la **composition,** — par l'élision de la voyelle finale du préfixe : *avoir, re-avoir, ravoir ;* — par la suppression de la consonne finale du préfixe : *mettre, ex-mettre, émettre ;* — et surtout par l'assimilation de cette consonne à la consonne initiale du mot simple : *courir, ad-courir, accourir; dis-famer, diffamer ; ex-fréné, effréné ; con-lège, collège; in-ruption, irruption; en-porter, emporter; en-brasser, embrasser; enmener, emmener.*

I. — LA DÉRIVATION.

337. Espèces de dérivation. La dérivation est dite **nominale** quand elle sert à former des *noms* ou des *adjectifs,* et **verbale** quand elle sert à former des *verbes.*

Les noms et les adjectifs se tirent de noms, de verbes et d'adjectifs; les verbes se tirent de noms et quelquefois de verbes.

La dérivation nominale est double : **dérivation impropre** quand le nom ou l'adjectif se tirent d'un nom,

d'un adjectif ou d'un verbe sans suffixe : *cri* de *crier;* et la **dérivation proprement dite** qui se fait à l'aide d'un suffixe.

Remarque. — Il y a des noms dérivés dont les primitifs n'existent pas ou ont cessé d'être d'usage.

A. Dérivation nominale.

338. Dérivation impropre. Les noms de cette catégorie sont tirés de l'*infinitif*, du *participe présent* ou du *participe passé* d'un verbe.

1° Parfois l'*infinitif* lui-même devient un nom : *le boire* et *le manger*. — Plus souvent le nom se tire du radical de l'infinitif par l'adjonction d'un *e* muet : *rêver, rêve ; blâmer, blâme; estimer, estime.*

Histoire. — Il y a des exceptions. Ex. : *relief* (de relever), *maintien* (de maintenir), *soutien* (de soutenir), *espoir* (d'espérer). Ces irrégularités s'expliquent par la conjugaison de l'ancien français où l'indicatif présent était : je *relief*, *je soutien*, je *maintien, j'espoir.*

2° Le *participe présent* donne — des noms de personnes : *le mourant, l'adolescent, le régent;* — des noms de choses : *le levant, le penchant, l'accident;* — des adjectifs : *excellent, négligent.*

3° Le *participe passé* donne — des noms de personnes : *le prétendu, le fiancé, l'adjoint;* — des noms de choses abstraites : *la pensée, la durée, la découverte;* — des adjectifs : *fleuri, absolu.*

339. Dérivation proprement dite. On peut classer de la manière suivante l'étude des mots qui sont formés par la dérivation nominale proprement dite : 1° les diminutifs, péjoratifs et collectifs ; 2° les noms dérivés de verbes ; 3° les noms dérivés d'adjectifs; 4° les noms dérivés de noms ; 5° les adjectifs dérivés de verbes ; 6° les adjectifs dérivés de noms.

1° Diminutifs, péjoratifs, collectifs.

340. Voici le sens des principaux suffixes :

1° **eau, et, ot, ille** sont des diminutifs populaires.

eau (elle) forme des noms d'animaux : *chevreau, perdreau, pourceau ;* et des noms de choses : *fourneau, pruneau, cervelle, tourelle.*

— **et** (ette) forme des noms d'animaux : *agnelet, poulet, chevrette ;* des noms de choses : *bosquet, charrette, tablette ;* des adjectifs : *douillet, pauvret.*

— **et** est quelquefois renforcé par **el** : *corselet, osselet, roitelet, côtelette.*

— **ot** (otte) a donné : *chariot, cuissot, culotte, menotte, bellot, pâlot, vieillot.*

— **ille** se trouve dans *faucille, pointille, charmille.*

2° **ole, ule, cule** sont des diminutifs savants.

— **ole** donne : *bestiole, carriole, gloriole.*

— **ule** se trouve dans *globule.*

— **cule** se trouve dans *animalcule, pellicule.*

3° **as, aille, âtre, aud** expriment, les deux premiers une idée de collection, et tous les quatre sont péjoratifs.

— **as** (asse) donne : *cervelas, plâtras, paperasse, populace, bonasse, molasse.*

— **aille** donne : *antiquaille, ferraille, marmaille, muraille, valetaille, mangeaille, volaille.*

— **âtre** donne : *bleuâtre, douceâtre, marâtre.*

— **aud** donne : *badaud, pataud, lourdaud, noiraud.*

2° Noms dérivés de verbes.

341. Les noms dérivés de verbes sont formés avec les suffixes suivants :

1° **eur**, qui indique des personnes faisant l'action exprimée par le verbe ;

2° **aison** (ation, ison), **ance, ande, is, ment, ure,** qui marquent l'action ou le résultat de l'action ;

3° **oir**, qui marque le lieu ou l'instrument de l'action.

1° **eur** donne : *flatteur, vendeur, pêcheur, menteur, compositeur,* etc. La langue moderne a créé des noms en *eur* indiquant un instrument : *condenseur, tracteur.*

2° **aison** (ison, ation) donne : *fenaison, trahison, livraison, démoralisation.*

— **ance** (ence) donne : *vengeance, croyance, naissance, patience.*

— **ande** (ende) donne : *lavande, offrande, réprimande, légende.*

— **is** (isse) donne : *coloris, lavis, semis, bâtisse, jaunisse.*

— **ment** donne : *fondement, accroissement.*

— **ure** donne : *blessure, dorure, gravure, gageure.*

3° **oir** (oire) donne : *battoir, encensoir, balançoire, rôtissoire, méritoire, obligatoire.*

3° Noms dérivés d'adjectifs.

342. Les noms formés d'adjectifs avec les suffixes **esse, eur, ie, té, tude** sont des noms abstraits de qualités :

— **esse** donne : *délicatesse, hardiesse, vieillesse.*

— **eur** (ne pas confondre avec **eur** qui forme des noms d'agent avec les *verbes*) donne : *blancheur, froideur.*

— **ie** donne : *ineptie, inertie, perfidie.* Ce suffixe s'est plusieurs fois transformé en *ise* dans la langue moderne : *sot, sotie, sottise; marchand, marchandie, marchandise.*

— **té** (été, ité) donne : *bonté, sûreté, honorabilité, sécurité.*

— **tude** donne : *aptitude, gratitude,* etc.

4° Noms dérivés de noms.

343. Avec les noms on peut former des noms au moyen de suffixes.

1° On a des noms de **personnes** avec les suffixes :

— **ain, ien, in, on, ard, ois, ais** qui marquent l'origine et en particulier les noms de peuples;

— **iste** qui indique le sectateur d'un système;

— **ier** et **aire** qui marquent un métier.

2° On a des noms de **choses** avec les suffixes :

— **at** qui marque une dignité;

— **isme** qui indique un système;

— **age, de, ade, aie, agne, erie** qui marquent une idée générale de collectivité.

1° a) **ain** (an), **ien, in, on, ard, ois** (ais) forment des noms de peuples : *Américain, Persan, Prussien, Angevin, Gascon, Savoyard, Suédois, Français.*

Ces suffixes indiquent d'une manière générale l'origine; on retrouve ce sens dans les mots suivants :

— **ain** (an) : *châtelain, mondain, vilain, paysan, courtisan.*

— **ien** : *grammairien, luthérien, paroissien.*

— **in** : *alpin, enfantin, marin, citadin, fantassin.*

— **on** : *marmiton, vigneron, jambon, forgeron.*

— **ard** : *montagnard, campagnard, brassard.*

— **ois** : *bourgeois, villageois, courtois.*

b) **iste** indique celui qui prend parti pour une idée ou s'adonne à une occupation : *journaliste, chimiste, dentiste, royaliste, anarchiste, égoïste.*

c) **ier** et **aire** sont le même suffixe; le premier est populaire, le second est savant.

— **ier** indique 1° des hommes qui fabriquent l'objet marqué par le radical : *serrurier, sabotier;* 2° des arbres ou des plantes qui produisent le fruit marqué par le radical : *prunier, cerisier;* 3° des endroits qui contiennent l'objet marqué par le radical : *grenier, guêpier, cafetière.*

— **aire** indique des noms d'agent : *mandataire, commissionnaire;* parfois aussi des noms de choses : *annuaire, horaire.*

2° — **at** (é) marque une dignité : *consulat, majorat, duché, évêché.*

— **isme** désigne un système, une méthode : *stoïcisme, christianisme, libéralisme;* ou une tournure propre à une langue : *gallicisme, solécisme* (langage propre aux gens de *Solès,* où l'on parlait mal).

— **age** exprime une idée de collectivité : *feuillage, herbage, marécage;* et aussi le résultat d'une action : *labourage, ouvrage, éclairage.*

— **ée** exprime une collectivité : *rosée, risée, poignée, journée, année, charretée.*

— **ade** exprime l'idée de collectivité : *cotonnade, peuplade;* ou une action : *ruade, noyade, glissade.*

Histoire. — Ce suffixe n'apparaît en français qu'au XVIe siècle. Il vient des langues méridionales : italien, provençal, espagnol.

— **aie** (oie) exprime une collection : *futaie, aulnaie.*

— **agne** exprime vaguement une idée de collectivité : *campagne, montagne.*

— **erie** dans les noms dérivés d'adjectifs, exprime la qualité : *étourderie, bizarrerie;* dans les noms dérivés des verbes, il exprime un métier ou l'endroit où il s'exerce : *imprimerie, brasserie, laiterie;* ou bien simplement une action : *causerie, plaisanterie, tromperie.*

5° Adjectifs dérivés de verbes.

344. — Les principaux suffixes qui servent à former des adjectifs avec des verbes sont **able** (ible, uble) et **if** qui produisent encore des mots nouveaux, et **ace** et **ile** qui n'en produisent plus.

1° — **able,** lorsqu'il est joint à un verbe transitif, indique que l'action marquée par le primitif peut être faite : *faisable, explicable, attaquable* (qui peut être *fait, expliqué, attaqué*); lorsqu'il est joint à un verbe intransitif, il indique la possibilité de faire : *valable, périssable* (qui peut valoir, qui peut périr).

— **ible** et **uble** ont le même sens que **able** : *fusible, soluble.*

2° — **if** (ive) forme des adjectifs actifs qui expriment la faculté de faire : *actif, hâtif, pensif.*

Exceptionnellement quelques adjectifs en **if** ont le sens passif : *adoptif, captif, portatif.*

— **ace** exprime une qualité portée à un haut degré : *efficace, loquace, tenace, vorace.*

— **ile** exprime que l'action marquée par le primitif peut être faite : *docile, fragile.*

6° Adjectifs dérivés de noms.

345. Les principaux suffixes qui servent à former des adjectifs sont **al** (el, il), **ique, eux, é, u, lent, esque, être**.

— **al** et **ique** expriment que l'idée du nom primitif convient bien à la chose dont on parle ;

— **eux, é, u, lent** expriment la possession avec une idée d'abondance et de plénitude ;

— **esque** et **être** indiquent l'origine.

Ex. : **al** (el, il) : *brutal, rural, royal, accidentel, civil, juvénile.*

ique : *aristocratique, classique, féerique, poétique.*
eux (oux) : *épineux, fangeux, fiévreux, jaloux.*
é : *ailé, fortuné, sensé.*
u : *barbu, chevelu, têtu.*
lent : *opulent, succulent, violent.*
esque : *barbaresque, chevaleresque, pittoresque.*
être (**estre**) : *champêtre, alpestre, pédestre, terrestre.*

B. Dérivation verbale.

346. **Dérivation improprement dite.** Certains verbes se tirent de noms ou d'adjectifs par la simple addition de la terminaison verbale, sans qu'on ait recours à des suffixes.

Les terminaisons verbales sont celles de la conjugaison vivante **er** ou **ir**.

347. **Verbes dérivés de noms.** *a*) La plupart des verbes dérivés de *noms* (sans suffixes) se terminent en **er** : *alimenter, camper, émailler, tapisser, ranger.*

Ils expriment l'action ou l'objet de l'action.

348. Verbes dérivés d'adjectifs. *b*) Les verbes dérivés d'*adjectifs* se terminent en **er** ou en **ir** : *sécher, mûrir.*

La plupart des verbes en **er** ont le sens causatif, c'est-à-dire qu'ils expriment l'action de produire la qualité indiquée par l'adjectif : *sécher* signifie *rendre sec.*

Les verbes en **ir,** plus nombreux, ont le sens causatif ou le sens passif : *mûrir* signifie *rendre mûr* ou *devenir mûr.*

349. Dérivation proprement dite. Certains verbes sont formés de noms ou d'adjectifs au moyen des suffixes **iser, oyer, fier**.

— **iser** sert à former des verbes intransitifs qui marquent une imitation du primitif : *fraterniser* (agir comme un frère);

ou des verbes transitifs qui ont un sens causatif : *aiguiser* (rendre aigu).

— **oyer** (ayer, eyer) sert à former des verbes intransitifs qui marquent l'activité du primitif : *flamboyer* (jeter des flammes), *larmoyer* (verser des larmes), *bégayer, grasseyer.*

— **fier** sert à former des verbes qui signifient que la chose marquée par le primitif est faite : *pacifier* (donner la paix), *terrifier* (produire de la terreur).

350. Verbes dérivés de verbes. Les verbes qui dérivent de verbes au moyen de suffixes comme **eler, ailler, iller, eter, oter, onner, asser,** ont en général un sens fréquentatif et parfois un sens diminutif : *tirailler, mordiller, chantonner, rêvasser.*

II. — LA COMPOSITION.

351. Notions générales. Un mot composé est formé de deux membres ou termes dont l'un exprime l'idée principale et dont l'autre précise ou détermine cette idée. Ainsi dans *vinaigre, vin* exprime l'idée principale et *aigre* marque une détermination.

1° Le terme qui détermine l'autre peut être :

— un **préfixe,** et on a alors surtout des *verbes* et quelques *noms* et quelques *adjectifs;*

— ou un **nom** ou un **adjectif,** et on a alors surtout des *noms* et quelques *verbes* et quelques *adjectifs.*

2° Il arrive aussi parfois qu'un mot composé s'opère par la fusion d'une proposition toute entière : un *songe-creux.* Les mots ainsi formés sont toujours des noms.

3° Il y a enfin une catégorie particulière de mots composés qui sont formés avec des mots, des préfixes ou des suffixes grecs.

A. La composition au moyen de préfixes.

352. Les préfixes. Les préfixes sont *inséparables* ou *séparables :* ils sont inséparables quand ils n'existent qu'en composition : **ex, re,** dans **ex***clure,* **re***dire;* ils sont séparables quand ils peuvent s'employer isolément comme prépositions ou adverbes : **contre, bien,** dans **contre***temps,* **bien***heureux.*

Les préfixes séparables ou inséparables peuvent se partager en deux catégories : 1° les préfixes employés comme *prépositions* dans les mots composés; 2° les préfixes employés comme *adverbes.*

353. — 1° Préfixes prépositions.

Les préfixes prépositions sont les plus nombreux :

— **ab** (*abs* devant *c* et *t, a* devant *m* et *v*) marque une idée d'éloignement, de séparation : *abstenir, absurde, absorber, aveugle* (ab-oculus).

— **ad** (*a* et par assimilation *ac, af,* etc.) marque l'idée d'un mouvement vers, d'un rapprochement. Il sert à former un très grand nombre de mots composés : *admettre, atteindre, addition, assimiler, apercevoir, appauvrir, abandon, affaire, avenir.*

— **ante** (ne pas confondre avec *anti* préfixe grec) marque une idée d'antériorité : *antécédent, antichambre.*

— **circon** signifie autour : *circonférence, circonstance, circonvenu.*

— **cis,** en deçà, opposé à **trans** et **ultra,** au delà : *cisalpin.*

— **contra** (contre) exprime une idée d'opposition, d'action contraire, quelquefois une simple idée de juxtaposition : *contradiction, contrefaire, contrevenir, contrebande, contrôle* (contre-rôle), *contrepoison, contre-allée, contre-maître.*

— **cum** (con, com, col, cor, co) marque une idée de réunion, d'assemblage : *conduire, commencer, consentir, confirmer, corriger, concitoyen, confrère, collègue.*

— **de** (dé), **dis** (dif, di), **dés; des** est la forme moderne de **dis,** et **dis** a fini par se confondre avec **de.** Les trois préfixes expriment une idée de séparation, de division, de cessation, de privation : *décerner, déléguer, discourir, disjoindre, distraire, discorde, désarmer, désordre.*

— **ex** (é) indique l'extraction ou la privation : *expédier, exploiter, exemption, éluder, écarter, écervelé, éhonté.*

— **extra** signifie hors de : *extravaguer, extraordinaire.*

— **fors** (hors) signifie hors de : *forfaire, hormis, hors-d'œuvre.*

— **in** (im, il, ir) et **en** indiquent un mouvement du dehors en dedans, ou insistent simplement sur l'action : *incliner, inonder, emplir, enchaîner, enrôler, enrichir, incursion, empreinte, enclos, entrain.*

— **en** (venant de *inde,* de là ; ne pas confondre avec **en,** *dans*) indique la sortie d'un lieu : *enlever, emporter, emmener.*

— **inter, entre** signifient au milieu de, par le milieu, ou quelquefois à demi : **inter** est savant et **entre** est populaire : *intercaler, intercepter, intervertir, international; entrelacer, entremêler, entrevoir, entrebâiller; entrefilet, entrefaite, entresol.*

— **intra** (intro) signifie au dedans, dans l'intérieur : *introduire, intrinsèque.*

— **per** (par) exprime le passage à travers, le moyen, l'achèvement : *parcouru, parfaire, parvenir, percevoir, persévérer, parsemer, parmi, parterre.*

— **post** signifie après : *posthume, postdater, puiné* (post natus).

— **pré** signifie avant : *précéder, préluder, préparer, prévoir.*

— **pro** (pour) signifie devant, en avant : *promettre, produire, professer, poursuivre, pourvoi.*

— **re** (ré, res, r[e]) marque une action faite une seconde fois, ou une action faite en sens contraire de la première : *redire, refaire, réciter, rédemption, rattacher, réélire, rechute, recoin; reculer, repousser, réagir, réfuter, refluer, reflux.*

— **rétro** signifie en arrière, en retour : *rétrocéder, rétrograder, rétroactif.*

— **sé** signifie à l'écart de : *séduire, sevrer* (separare), *sélection, séparer.*

— **sub** (suc, sug, sup, suf), **sous** (sou) marquent une idée d'infériorité : *subséquent, succéder, suffire, subdiviser, supporter, suggérer, soumettre, soustraire, soussigner, soucoupe, soupente.*

— **super, sur, sus** (ne pas confondre sa forme **sou** avec celle qui vient de subtus) marquent une supériorité : *superposer, superflu, superfin, survenir, surmonter, surplus, surtout, surhumain, susciter.*

— **trans** (tran, tré, tra) indique le passage au travers de jusqu'à un terme : *transférer, transpercer, transcendant, traduire, trépasser.*

— **ultra** (outre) signifie au delà : *ultramontain, outrepasser, outrecuidant.*

354. — 2° Préfixes adverbes.

Il y a à peine une dizaine de préfixes adverbes.

— **bene** (bien) détermine le mot primitif dans un sens favorable : *bénédiction, bénéfice, bénévole, bienveillant, bienfaisant, bienséant.*

— **bis** (bi, bes, be) indique une répétition, quelquefois avec sens péjoratif : *bisaïeul, bipède, binocle, besace* (double sac), *brouette* (deux petites roues), *biscornu.*

— **in** (ne pas confondre avec *in,* dans) a une valeur négative et privative : *injuste, incroyable, illégal, impatienter, enfant* (in-fant), *ennemi* (in-amicus).

— **male** (mal) détermine le primitif dans un sens défavorable : *malveillance, malaise, malséant, malade, malingre, maugréer, maudire.*

— **més** (mé) (du latin *minus,* moins) ajoute au primitif un sens péjoratif : *méchant, médire, mésuser, mésaventure, mécontent.*

— **mi, demi, semi** marquent la division par moitié : *milieu, midi, mi-carême, demi-livre, semi-double, semi-mensuel* (qui paraît tous les deux mois).

— **non** marque une négation : *nonchalant, nonpareil, nonvaleur.*

— **pen** (de paene, presque) donne *péninsule* (paene insula), *pénombre.*

— **vice** (vi) signifie qui fait la fonction, qui tient la place de : *vice-roi, vice-recteur, vice-président, vicomte.*

B. Composition sans préfixes.

La langue française comprend des *noms,* des *adjectifs* et des *verbes* qui sont formés sans préfixes par simple juxtaposition de mots.

1° Noms composés.

355. **Noms composés.** On peut distinguer deux espèces de **noms composés** : les **composés de coordination** dans lesquels une des deux parties détermine l'autre : *commis-voyageur, chou-fleur;* et les **composés de subordination** dans lesquels une des deux parties dépend de l'autre : *mappemonde, hôtel-Dieu.*

356. **Composés de coordination.** *a*) Les **composés de coordination** sont formés ou de deux noms, ou d'un nom et d'un adjectif qualificatif, ou d'un nom et d'un adjectif numéral.

1° Quand ils sont formés de **deux noms,** ces noms sont unis — ou par apposition : *chef-lieu, betterave;* — ou par juxtaposition : *laurier-rose, point-virgule;* et — tantôt le déterminant est placé avant le déterminé : *aide-maçon, maître-autel, musaraigne* (musaranea); — tantôt, c'est le cas le plus fréquent, le déterminant est placé après le déterminé : *cornemuse, commissaire-priseur, oiseau-mouche, sergent-major, reine-claude.*

2° Quand ils sont composés d'un **nom** et d'un **adjectif qualificatif,** — le plus souvent l'adjectif précède le nom : *aubépine* (alba spina), *gentilhomme, primevère, printemps, basse-cour, morte-saison, saint-office, tiers-état;* — mais parfois l'adjectif suit le nom : *banqueroute, courte-pointe* (culcita puncta), *république, vinaigre, branle-bas, eau-forte, état-major, procès-verbal, huis-clos, pot-pourri.*

3° Quand ils sont composés d'un **adjectif numéral** et d'un **nom,** l'adjectif numéral précède toujours le nom : *triumvir, trimestre, trident, quadrupède, quintessence, quatre-temps, mille-feuille, décimètre, centimètre.*

357. Composés de subordination. *b*) Les **composés de subordination** sont formés ou de deux noms, ou d'un nom (ou pronom) et d'un verbe.

1° Quand ils sont formés de **deux noms,** il faut distinguer deux cas, la formation populaire et la formation savante.

Dans la formation populaire, le mot composé est calqué sur le latin et l'un des deux noms est au **génitif** : *chèvrefeuille* (caprifolium).

Dans la formation savante, le génitif est remplacé par une **préposition** : *chef-d'œuvre;*

— dans les composés populaires, — le plus souvent le nom au génitif précède le nom déterminé : *chèvrefeuille, joubarbe* (jovis barba), *orfèvre* (auri faber), *vendredi* (veneris dies); — parfois cependant le génitif suit le déterminé : *connétable* (comes stabuli), *mappemonde, salpêtre* (sal petræ), *fête-Dieu;*

— dans les composés savants, les prépositions qui remplacent le génitif sont les prépositions **de, à, en** : *gendarme, belle-de-nuit, chef-d'œuvre, rez-de-chaussée, hôtel de ville; pot-au-feu, boite aux lettres, salle à manger; arc-en-ciel, licencié ès lettres* (ès : dans les).

2° Quand les noms composés sont formés d'un **nom** (ou **pronom**) et d'un **verbe,** le nom ou pronom est à l'**accusatif** et sert de complément au verbe qui est à l'impératif.

Ils ont trois formes :

a) ou bien les deux éléments sont fondus en un seul mot :

Ex. : *cauchemar* (presse démon), *fainéant, marchepied, mâchefer, passeport, portefaix, tournevis.*

b) ou bien, et c'est le cas le plus fréquent, ils sont réunis avec un trait d'union :

Ex. : *abat-jour, brise-lames, casse-tête, coupe-gorge, couvre-feu, gagne-pain, garde-fou, gratte-papier, guide-âne, passe-droit, pique-assiette, porte-montre, rabat-joie, serre-tête, tire-botte, trouble-fête, va-nu-pieds, écoute-s'il-pleut.*

c) ou bien ils sont unis par une préposition. Ceux de la seconde forme sont les plus nombreux.

Ex. : *parapluie, boute-en-train, pince-sans-rire, vol-au-vent* (*volè-au-vent*).

358. Remarque. — Il y a des **composés irréguliers :**

ou bien ils sont formés de toute une phrase : *quant à soi, sot-l'y-laisse, sainte-nitouche;*

ou bien ils sont formés d'onomatopées : *cahin-caha* (qua hinc, qua hac?), *couci-couça, bric-à-brac, micmac, trictrac;*

ou bien ils sont empruntés aux langues étrangères : *choucroute, bouledogue, clavecin, saltimbanque, autodafé, baragouin, caravansérail, tohu-bohu.*

2° Adjectifs composés.

359. **Adjectifs composés.** Les **adjectifs composés** sont formés — de deux adjectifs juxtaposés : *sourd-muet, aigre-doux;* — de deux adjectifs subordonnés dont l'un détermine l'autre : *nouveau-né, frais cueilli, frais émoulu, clairsemé, ivre mort, gris brun, châtain clair;* — d'un adjectif et d'un nom (formation savante) : *magnanime, équivoque, rectiligne, unanime, multicolore;* — d'un nom et d'un suffixe latin qui dérive d'un verbe : *fratricide, agricole, horticulteur, argentifère, pacifique, fébrifuge, ventriloque, ovipare, carnivore.*

3e Verbes composés.

360. Verbes composés. La plupart des **verbes composés** sont formés avec des préfixes.

Dans la composition sans préfixes on a un verbe et un nom complément de ce verbe qui s'unissent pour former un verbe nouveau : *bouleverser, colporter, culbuter, maintenir.*

Composés grecs.

361. Il faut distinguer dans la formation des mots composés avec des éléments grecs, les **préfixes grecs** proprement dits (prépositions ou adverbes) et les **mots grecs** (noms, adjectifs, noms de nombre) qui jouent le rôle de préfixes, et les **suffixes.**

Quelques-uns de ces composés sont **réguliers,** c'est-à-dire que tous leurs éléments sont empruntés au grec; d'autres sont **irréguliers,** c'est-à-dire qu'un élément étant emprunté au grec, l'autre est pris au latin ou au français.

A. Préfixes grecs.

362. Préfixes grecs. Voici le sens des principaux préfixes grecs.

— **a (an),** négation : *apathie, athée, anarchie, anonyme.*

— **archi,** en chef, au premier rang : *archiduc, architecte.*

— **amphi,** autour, des deux côtés : *amphibologie, amphithéâtre.*

— **ana,** sur, en haut, de nouveau : *analogue, analysé, anabaptiste.*

— **anti,** contre : *antidote, antipathie, antipode.*

— **apo,** de, loin de, pour : *apocalypse, apothéose, apostasie.*

— **cata,** du haut en bas, contre : *catalepsie, catastrophe, catégorie.*

— **dia,** à cause de, à travers : *diadème, dialogue, diamètre.*

— **dys,** mal, mauvais : *dyspepsie.*

— **ec (ex),** hors de : *éclipse, éclectique.*

— **en (em),** dans, sur : *encyclique, enthousiasme, emphase.*

— **épi** (**ep, éph**), sus, au-dessus : *épidémie, épigraphe, épithète.*
— **eu,** bien, bon : *eucharistie, évangile* (bonne nouvelle).
— **hyper,** au-dessus, au delà : *hyperbole, hypertrophie.*
— **hypo,** sous, dessous : *hypocrite, hypogée, hypothèse.*
— **méta,** avec et idée de changement, de succession : *métaphore, météore, métamorphose.*
— **para,** par, auprès de : *parabole, parasite, paraphrase.*
— **péri,** à l'entour de : *période, péripétie, périphrase.*
— **pro,** devant, en avant : *programme, prologue, prophète.*
— **syn** (syl, sym, sy), avec : *synode, synonyme, syntaxe, syllabe, syllogisme, symbole, sympathie, symétrie, système.*

B. Mots grecs préfixes.

Les mots grecs qui jouent le rôle de préfixes sont :

363. Mots grecs qui jouent le rôle de préfixes.

1° Des noms et des adjectifs.
— **acro,** sommet : *acrobate, acropole.*
— **auto,** de soi-même : *autobiographie, autographe, autonome.*
— **biblio,** livre : *bibliothèque, bibliomane, bibliophile.*
— **bio,** vie : *biographie, biologie.*
— **caco,** mauvais : *cacophonie, cacochyme.*
— **chiro,** main : *chirographaire, chiromancie.*
— **chromo,** couleur : *chromolithographie.*
— **chrono,** temps : *chronologie, chronomètre.*
— **chryso,** or : *chrysolithe, chrysanthème.*
— **cosmo,** monde : *cosmographie, cosmogonie.*
— **crypto,** caché : *cryptographie, cryptogame.*
— **cyno,** chien : *cynocéphale, cynégétique.*
— **démo,** peuple : *démocrate, démagogue, démographie.*
— **gastro,** estomac : *gastrite, gastralgie, gastronomie.*
— **géo,** terre : *géographie, géologie.*
— **héli,** soleil : *héliomètre, héliotrope.*
— **hémo,** sang : *hémoptysie, hémorragie.*
— **hiéro,** sacré : *hiérophante, hiératique, hiérarchie.*
— **hippo,** cheval : *hippodrome, hippophagique, hippopotame.*

— **homo,** le même : *homogène, homologue, homonyme.*
— **hydro,** eau : *hydrogène, hydrothérapie.*
— **icono,** image : *iconoclaste, iconographie.*
— **idio,** propre : *idiotisme, idiosyncrasie.*
— **iso,** égal : *isocèle, isochrone.*
— **macro,** grand : *macrocéphale.*
— **micro,** petit : *microbe, microcéphale, microscope.*
— **miso,** qui hait : *misanthrope, mysogine.*
— **néo,** nouveau : *néologisme, néo-platonisme.*
— **noso,** maladie : *nosographie.*
— **onoma,** nom : *onomatopée, onomastique.*
— **ophtalmo,** œil : *ophtalmie, ophtalmologie.*
— **ornitho,** oiseau : *ornithologie, ornithomancie.*
— **ortho,** droit : *orthodoxe, orthographe.*
— **ostéo,** os : *ostéologie, ostéotomie.*
— **oxy,** aigre, acide : *oxygène, oxyton.*
— **paléo,** ancien : *paléographie, paléontologie.*
— **pan,** tout : *panorama, panthéisme.*
— **philo,** qui aime : *philosophe, philanthrope.*
— **phono,** voix : *phonographe, phonomètre.*
— **photo,** lumière : *photographe, photomètre.*
— **pseudo,** faux : *pseudonyme, pseudo-prophète.*
— **psycho,** âme : *psychologie, psychiatrie.*
— **pyro,** feu : *pyrogravure, pyrotechnie.*
— **strato,** armée : *stratégie, stratagème.*
— **télé,** loin : *télégraphe, téléphone.*
— **théo,** dieu : *théocratie, théologie.*
— **thermo,** chaleur : *thermogène, thermomètre.*
— **topo,** lieu : *topographie.*
— **zoo,** animal : *zoologie.*

364. 2° Des noms de nombre.

— **mono,** un seul : *monogramme, monosyllabe, monastique.*
— **dis,** deux : *distique, dilemme, diphtongue.*
— **tri,** trois : *trièdre, triangle.*
— **tétra,** quatre : *tétraèdre, tétracorde.*
— **penta,** cinq : *pentagone, pentamètre.*
— **hex,** six : *hexagone, hexamètre.*
— **hepta** (hebd), sept : *hebdomadaire, heptagone.*
— **octo,** huit : *octogone.*

— **ennéa,** neuf : *ennéagone.*
— **déca,** dix : *décagone, décalogue.*
— **endéca,** onze : *endécagone.*
— **dodéca,** douze : *dodécagone, dodécacorde.*
— **hécaton** (hecto), cent : *hécatombe, hectolitre.*
— **kilo,** mille : *kilomètre, kilogramme.*
— **myria,** dix mille : *myriamètre, myriapode.*
— **poly,** plusieurs : *polyèdre, polygone.*
— **hémi,** demi : *hémicycle, hémisphère.*
— **proto,** premier : *prototype, protocole.*
etc.

C. Suffixes grecs.

365. **Suffixes grecs**

— **algie,** douleur : *névralgie, nostalgie.*
— **cratie,** force, pouvoir : *démocratie, ploutocratie.*
— **game,** mariage : *cryptogame, polygamie.*
— **gène,** qui produit : *gazogène, hydrogène.*
— **graphie,** description : *cosmographie, bibliographie.*
— **latrie,** adoration : *idolâtrie, iconolatrie.*
— **logie,** doctrine : *cosmologie, mythologie.*
— **mancie,** divination : *chiromancie, nécromancie.*
— **manie,** fureur : *mélomanie, métromanie.*
— **métrie,** mesure : *géométrie, kilomètre.*
— **morphe,** qui a la forme : *polymorphe, amorphe.*
— **nomie,** loi : *astronomie, économie.*
— **oïde,** qui a l'aspect de : *métalloïde, cycloïde.*
— **pathie,** maladie, affection : *antipathie, homéopathie.*
— **pédie,** éducation : *orthopédie, encyclopédie.*
— **phagie,** action de manger : *anthropophagie, hippophagie.*
— **phobie,** peur : *anglophobie, hydrophobie.*
— **phore,** qui porte : *phosphore, canéphore, sémaphore.*
— **pole,** ville : *acropole, nécropole, métropole.*
— **scopie,** vue : *spectroscopie, microscope.*
— **technie,** art : *mnémotechnie, pyrotechnie.*
— **tomie,** incision : *trachéotomie, gastrotomie.*
— **urgie,** travail : *liturgie, chirurgie.*
etc.

CHAPITRE XII

DE LA PROPOSITION.

En se groupant pour exprimer les idées, les mots forment des propositions.

366. **Notion.** Une **proposition** est l'expression d'un jugement.

Ces mots : *Dieu est bon,* expriment un jugement ; ils constituent une proposition.

Il y a donc dans une phrase autant de propositions que de jugements exprimés par les mots dont elle se compose.

Cette phrase, par exemple : *Dieu nous aime et Il nous bénit,* exprime deux jugements ; elle renferme donc deux **propositions.**

367. **Termes essentiels.** Deux termes sont essentiels à toute proposition :

1° le **verbe,** qui exprime l'état ou l'action d'un être ;

2° le **sujet,** c'est-à-dire l'être même qui est dans cet état ou qui fait cette action.

I. Du sujet.

368. **Notion.** Le **sujet** de la proposition est l'**être** dont le verbe exprime l'état ou l'action.

On le reconnaît en posant devant le verbe la question **qui est-ce qui?** ou **qu'est-ce qui?**

Les êtres animés répondent à la question **qui est-ce qui?** les êtres inanimés, à la question **qu'est-ce qui?**

Ex. : *Le laboureur sème le blé; le blé nourrit ses enfants.*
Qui est-ce qui sème le blé? le laboureur.
Qu'est-ce qui nourrit ses enfants? le blé.
Laboureur est sujet de *sème; blé,* sujet de *nourrit.*

Le sujet d'une proposition peut être un **mot** ou une **proposition**.

369. Mot sujet. *a*) Le **mot sujet** peut être :
— un nom : **Charles** *est arrivé hier soir;*
— un pronom : **Il** *nous a agréablement surpris;*
— un mot employé comme nom (adjectif, verbe, mot invariable) : *Le bien* **bon** *l'accompagnait* (surnom donné par Mme de Sévigné à l'abbé de Coulanges);
— un infinitif : *Depuis hier* **causer** *et* **rire** *sont toute notre occupation.*

370. Proposition sujet. *b*) La **proposition sujet** peut être :
— ou à l'infinitif : *Nous trouver ainsi réunis était depuis longtemps notre désir;*
— ou à un mode personnel : *Mieux valait qu'on en profitât.*

371. Sujet provisoire. Quand une proposition sert de sujet à une autre proposition, celle-ci est généralement pourvue d'un autre sujet **provisoire** préparant ou annonçant la proposition sujet.

Ce sujet provisoire n'est autre que le pronom personnel neutre **il,** ou le pronom démonstratif neutre **ce** :

Ex. : **Il** *vous appartient de leur parler en maître;*
C'*est à vous de leur dicter des lois.*

372. Double sujet, provisoire et réel; Cette même particularité d'un sujet provisoire se retrouve dans deux cas :

1° Avec certains verbes construits d'une manière **impersonnelle :**

Ex. : **Il** *était cinq heures;* **il** *faisait nuit;* **il** *tombait de la neige.*

Le pronom **il** n'est dans ces trois propositions qu'un sujet **provisoire**. Les mots *heures, nuit, neige,* sont les sujets véritables ou **réels**.

2° Avec les verbes impersonnels, proprements dits : **Il** *pleut,* **il** *neige,* **il** *grêle,* etc...

Dans ce dernier cas le sujet réel est inclus dans le sens du verbe : **Il** *pleut* = **il** *tombe de la* **pluie.**

373. **grammatical et logique.** Remarque. — En général, quand un verbe se trouve ainsi avec deux sujets, l'un provisoire, l'autre réel, c'est le sujet provisoire qui est le sujet **grammatical** de la proposition ; le sujet réel ou **logique** n'est que l'explication ou l'apposition du sujet grammatical.

II. Du verbe.

374. **Notion du verbe.** Le **verbe** de la proposition est le mot qui exprime l'**état** ou l'**action** du sujet :

Ex. : *Les foins* **sont fanés** ; *les blés* **jaunissent** ; *le laboureur* **se réjouit**.

375. **Verbes marquant l'état.** Le verbe peut marquer l'**état** du sujet de deux manières :

1° ou bien par lui-même :

Ex. : *Le maître est estimé; il est aimé; il est écouté;*

376. **Attribut.** 2° ou bien avec le concours d'autres mots :

Ex. : *Cet élève* **est studieux** ; *sa vertu* **est exemplaire**.

Le mot qui complète alors le verbe est un **attribut** du sujet.

377. **Verbes marquant l'action.** Le verbe marque de même l'**action** de deux manières :

1° tantôt par lui seul :

Ex. : *Va, cours, vole ;*

378. Objet. 2° tantôt à l'aide d'un complément indiquant l' **objet** sur lequel s'exerce l'action du sujet :

Ex. : *Venge-nous.*

379. Verbes transitifs et intransitifs. Tout verbe ayant un complément d'objet est un verbe **transitif :**

Ex. : *Perrette portait son lait à la ville.*

Tout verbe ne comportant pas de complément d'objet est un verbe **intransitif :**

Ex. . *Elle allait à grands pas.*

Tout verbe comportant un complément d'objet, mais non accompagné d'un complément d'objet, est **employé dans un sens intransitif :**

Ex. : *Elle comptait, achetait, revendait.*

Remarque. — Les verbes intransitifs ne peuvent être complétés que par un **attribut** ou un **complément circonstanciel**.

Les verbes transitifs réclament un **complément d'objet** auquel peuvent s'adjoindre des compléments circonstanciels.

380. Locutions verbales. Les **locutions verbales** équivalent à des verbes simples et doivent être traitées comme des verbes simples :

Avoir peur équivaut à *craindre.*

Dans l'analyse de cette proposition : *Les mauvais élèves ont peur du maître,* on considérera donc *ont peur* comme le verbe, et *du maître,* comme le complément d'objet de ce verbe.

381. Verbes composés. Enfin certains verbes joints à un infinitif équivalent pour le sens à un verbe simple. Tels sont :

1° les verbes **venir de, aller, devoir :**
je *vais partir* équivaut à *je partirai bientôt;*

2° les verbes **vouloir, pouvoir :**
je *voudrais sortir* signifie *je sortirais volontiers;*

3° les verbes **faire, laisser :**
faire entrer c'est *introduire;*

4° certaines locutions comme **avoir coutume de,** etc. : Il *avait coutume de dire* signifie : *il disait habituellement.*

Ces verbes sont de véritables auxiliaires; l'infinitif auquel ils s'ajoutent est le verbe à conjuguer; et dès lors le verbe ainsi composé, exprimant une action unique, doit être traité comme un verbe simple.

III. De l'attribut.

382. **Notion.** L'**attribut,** qui complète souvent le verbe, exprime une **manière d'être** que le verbe reporte sur le **sujet** ou l'**objet :**

Mon ami est **prudent** (attribut du sujet *ami*);
Je le crois **sage** (attribut de l'objet *le*).

L'attribut du sujet ou de l'objet peut être :

— un adjectif :
Il est **bon** *de parler et* **meilleur** *de se taire;*

— un participe :
Bien peu d'enfants en paraissent **convaincus;**

— un nom commun :
Sans la discrétion pourtant ils ne seront jamais des **hommes;**

— un pronom :
Qu'ils travaillent chaque jour à **le** *devenir;*

— un infinitif :
Parler, ce n'est pas **bavarder;**

— une proposition :
La règle est de **parler discrètement et toujours à propos.**

383. **Attribut du sujet.** L'**attribut du sujet** complète le plus souvent le verbe **être :**
Le chat est **hypocrite.**
Il complète aussi les verbes qui participent au sens du verbe *être*, c'est-à-dire :

1° les verbes **passifs,** entièrement conjugués avec l'auxiliaire *être :*

Il est qualifié dans les Fables de **chattemite,** *de* **tartufe,** *d'***archipatelin;**

2° les verbes **intransitifs,** signifiant *être,* comme :

— *paraître, sembler* (= être en apparence) :
Il paraît **doux;**

— *demeurer, rester, se tenir* (= continuer à être) :
Il demeure **perfide;**

— et tous ceux qui impliquent le sens du verbe *être :*
Il naît **caressant;** *et il vit* **prudent** *et* **défiant.**

384. Attribut de l'objet. Assez souvent aussi l'attribut est reporté sur l'**objet** du verbe. Il complète alors un verbe signifiant :

— ou bien **croire, juger, considérer comme,** etc. :
Je crois cet homme très **capable;**

— ou bien **dire, déclarer, nommer,** etc. :
Je le déclare très **honnête;**

— ou bien **avoir, maintenir,** etc. :
Je l'ai toujours eu comme **conseiller;**

— ou bien **élire, rendre, choisir, prendre,** etc. :
Je le prends aujourd'hui comme **arbitre.**

385. Attribut direct et attribut indirect. Qu'il affecte le sujet ou l'objet, l'attribut peut être **direct** ou **indirect.**

— L'attribut est **direct** quand il est relié au sujet ou à l'objet par le verbe seul :
Cet enfant est aimable;
Je le crois sage.

— L'attribut est **indirect** quand il est

relié au sujet ou à l'objet par le verbe accompagné d'un mot invariable : **de, comme, pour, en** :

Il passe **pour** *studieux;*
Je le considère **comme** *très sérieux.*

Remarque. — Quand l'attribut est **indirect,** on ne doit pas séparer dans l'analyse l'attribut du mot invariable qui l'introduit. On fera donc ainsi l'analyse des deux derniers exemples :

Pour studieux = attribut indirect du sujet *il;*
Comme très sérieux = attribut indirect de l'objet *le.*

IV. Des compléments.

386. Complément d'objet. Le complément d'**objet** est aussi nécessaire après les verbes transitifs que l'attribut après certains verbes intransitifs.

Il se présente sous deux formes :

1° la forme **directe,** quand il n'est relié au verbe par aucune préposition :

Fais le bien; évite le mal;

2° la forme **indirecte,** quand il est relié au verbe par une préposition :

Applique-toi **à** *la vertu; renonce au* (= **à** le) *vice.*

Le complément d'objet peut être :

— un **nom** :
Les hommes estiment la **vertu**;

— un **pronom** :
Dieu **la** *bénit et* **la** *récompense;*

— un **infinitif** :
Aime à **prier,** *à* **travailler,** *à* **souffrir**;

— une **proposition** :
Sois convaincu **que la piété est utile à tout.**

Le complément d'objet est propre aux verbes transitifs.

387. Compléments circonstanciels. D'autres compléments sont communs aux verbes transitifs et aux verbes intransitifs et marquent une circonstance de l'action exprimée par le verbe : d'où leur nom de **circonstanciels**. Les principaux sont :

388. Complément d'attribution. 1° le complément d'**attribution,** exprimant l'être auquel aboutit l'action du sujet :

Efforce-toi de rendre **à tes parents** *tout le bien qu'ils t'ont fait.*

Ce complément est ordinairement introduit par la préposition **à** ou **pour;**

389. Complément de but. 2° le complément de **but,** indiquant le résultat en vue duquel agit le sujet :

Un peintre travaillait **pour la gloire;**

390. Complément de cause. 3° le complément de **cause,** indiquant le motif pour lequel agit le sujet :

Découragé par un échec, il renonça **de dépit** *à la lutte;*

391. Complément de point de vue. 4° le complément de **point de vue,** indiquant sous quel rapport est envisagé l'état ou l'action du sujet :

Il était sans égal **pour l'énergie;**

392. Complément de manière. 5° le complément de **manière,** indiquant comment agit le sujet :

Mais il composait **de caprice;**

393. Complément de partie. 6° le complément de **partie,** introduit par la préposition **par :**

Résolu à vaincre, il prit le taureau **par les cornes;**

394. Complément d'instrument ou de moyen. 7° le complément d'**instrument** ou de **moyen,** indiquant ce dont on se sert pour atteindre un but :

A force d'étude *il disciplina et assouplit son génie;*

395. **Complément de mesure.**

8° le complément de **mesure :**

Son talent grandit **de cent coudées;**

396. **Complément de prix.**

9° le complément de **prix :**

Ses œuvres, de plus en plus appréciées, s'achètent aujourd'hui **à grand prix ;**

397. **Complément de matière.**

10° le complément de **matière :**

Son succès est **du plus pur mérite,** *et sa gloire* **de l'admiration** *la plus sincère;*

398. **Complément de temps.**

11° le complément de **temps,** indiquant

— ou la **durée** de l'action :

Il était resté **quatre ans** *sans concourir ;*

— ou la **date** de l'action :

Le succès qu'il remporta **la cinquième année** *fut un triomphe ;*

399. **Complément de lieu.**

12° le complément de **lieu,** indiquant :

— soit l'endroit où se trouve le sujet :

Il vivait **à la campagne ;**

— soit l'endroit où va le sujet :

Il allait chaque année **à Paris;**

— soit l'endroit d'où vient le sujet :

Il revenait **de la capitale,** *altéré de gloire ;*

— soit l'endroit par où passe le sujet :

Il aimait au retour à passer **par Reims;**

400. **Complément d'origine.**

13° le complément d'**origine :**

Il était né **de parents pauvres ;**

401. **Complément d'agent.**

14° Il faut ajouter à cette liste le complément d'**agent,** propre aux verbes passifs, et indiquant par qui l'action est faite :

Ses parents étaient aidés et comblés **par lui.**

402. Proposition simple et proposition complexe.

Une proposition réduite aux termes que nous venons d'étudier, **sujet, verbe, attribut, compléments du verbe,** est une proposition **simple.**

Le plus souvent ces termes sont accompagnés de mots qui les développent ou les expliquent. La proposition est alors **complexe.**

Les éléments susceptibles de s'ajouter ainsi au sujet, au verbe, à l'attribut, ou aux différents compléments du verbe, sont :

— ou des **déterminatifs :** adjectifs démonstratifs, possessifs, etc.;

— ou des **qualificatifs :** adjectifs épithètes, participes, noms, adverbes;

— ou des **appositions :** noms, adjectifs, participes;

— ou des **compléments.**

Toutes les espèces de mots peuvent ainsi trouver leur emploi dans la proposition.

403. Proposition elliptique.

Il arrive assez fréquemment que les termes d'une proposition ne sont pas tous exprimés. La proposition dans ce cas est dite **elliptique.**

Les termes non exprimés, mais alors sous-entendus, peuvent être :

— le sujet :

Soit fait (= que cela soit fait);
Ainsi fut fait (= il fut fait ainsi);

— le verbe :

Rien de trop (= ne faisons rien de trop);
A quoi bon tout ceci? (tout ceci est bon à quoi?);

— l'attribut :

La principale jonchée fut donc des principaux rats (= la principale jonchée fut donc une jonchée des principaux rats);

— le sujet et le verbe, simultanément :

Pas un seul petit morceau de mouche ou de vermisseau (= elle n'avait pas un seul petit morceau, etc.);

— Le verbe et l'attribut, simultanément :

Qui est parti le premier? Mon frère (= mon frère est parti le premier);

— tous les termes, simultanément :

— *Il est bon d'être charitable : mais envers qui?* (= mais il est bon d'être charitable envers qui?);

— *Le fait-on? — Nullement* (= on ne le fait nullement).

404. Mots en dehors de la proposition.

Tous les mots du discours font nécessairement partie de quelque proposition.

Il faut cependant en excepter :

1° **les mots en apostrophe,** par lesquels on appelle ou interpelle les personnes, ou les choses personnifiées, pour leur faire part de ses idées ou de ses sentiments :

— Romains, et vous, Sénat, assis pour m'écouter,
Je supplie avant tout les dieux de m'assister.
(La Font.)

— Quand verrai-je, Sion, relever tes remparts?
(Rac.)

2° les **interjections** équivalant à des propositions incises, et ne faisant par conséquent partie d'aucune autre proposition :

Ah! mon frère.

405. Propositions indépendantes et propositions subordonnées.

Enfin, de même que dans une proposition certains mots sont subordonnés à d'autres mots, de même dans la phrase ou dans le discours certaines propositions sont subordonnées à d'autres propositions.

De là deux sortes de propositions :

1° les propositions **indépendantes;**

2° les propositions **subordonnées.**

406. Propositions indépendantes

Les propositions **indépendantes** sont généralement à mode personnel :

Ne t'attends qu'à toi seul ; c'est un commun proverbe.
(La Font.)

Remarque. — L'indépendante se construit parfois à l'infinitif.

— soit pour rendre une interrogation plus pressante :
Ex. : *Pourquoi tarder ? Pourquoi hésiter ?*

— soit pour rendre le récit plus alerte et plus vif :

Ex. : Et grenouilles de se plaindre,
Et Jupin de leur dire. (La Font.)

407. Propositions subordonnées.

Les propositions **subordonnées** se présentent sous deux formes :

1° Les unes sont à **mode personnel** (indicatif, subjonctif, ou conditionnel) ;

2° les autres sont à **mode impersonnel** (participe ou infinitif).

408. Subordonnées à mode personnel.

Les **subordonnées à mode personnel** se rattachent aux indépendantes par un mot de subordination qui peut être

— ou un **relatif :**

Ex. : Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille. (La Font.)

— ou une **conjonction de subordination :**

Ex. : Quelqu'un troubla la fête
Pendant qu'ils étaient en train. (La Font.)

— ou un **mot interrogatif entre deux verbes :**

Ex. : *Je ne sais* **si** (= *est-ce que*) *on jugera demain.*

D'après le **mot qui l'introduit,** une subordonnée à mode personnel peut donc être **relative, conjonctive** ou **interrogative.**

Remarque. — Les interrogatives subordonnées sont dites **indirectes** par opposition aux interrogatives indépendantes qui sont **directes.**

409. **Fonction des subordonnées.**

D'après la **fonction qu'elle remplit** dans la phrase, une subordonnée peut être :

1° **Sujet :** — *Il faut* **que je me venge;**

2° **Objet :** — Je sais **que la vengeance**
Est un morceau de roi. (La Font.)

3° **Apposition :** *Cette idée* **que les hommes souffrent, m'afflige.**

4° **Complément circonstantiel.** — Elle peut alors exprimer une circonstance :

— de **but** : *Je vous écrirai,* **pour que vous sachiez tout;**

— de **cause** : *Je ne vous ai pas écrit,* **parce que j'étais en voyage;**

— de **conséquence** : *J'écris si vite,* **que je crois parler;**

— de **concession** : **Quoique l'heure s'avance,** *je tiens à vous écrire;*

— de **condition** : **Si je ne vous écris pas,** *soyez sans inquiétude;*

— de **comparaison** : *Je vous écris plus souvent* **que vous ne m'écrivez;**

— de **temps** : *Je vous écrirai* **quand vous m'aurez répondu.**

410. **Espèces de subordonnées.**

En vertu de sa fonction une proposition est donc **sujet, objet,** ou **circonstancielle** (= *finale, causale, consécutive, concessive, conditionnelle, comparative* ou *temporelle*).

411. **Ordre logique des termes de la proposition.**

Dans la proposition subordonnée comme dans la proposition indépendante l'ordre des termes devrait être : d'abord le *sujet,* ou l'être dont on parle, puis le *verbe* suivi de ses *compléments* indiquant ce qu'est ou ce que fait le sujet.

Tel est l'ordre **logique** voulu par la pensée.

412. **Inversions**

Les dérogations à cet ordre, ou **inversions,** sont fréquentes :

413. **Inversion du sujet.**

C'est ainsi que le *sujet* se rejette après le *verbe :*

1° dans les propositions **interrogatives :**
Quand commencent les **vacances?**

2° dans les propositions **exclamatives :**
Vivent les **vacances !**

3° dans les propositions **incises :**
*Les vacances sont, dit-***on,** *retardées;*

4° dans les propositions commençant par un des mots **ainsi, à peine, du moins, peut-être,** etc. :
Ainsi se passèrent les **vacances.**

414. **Inversion du complément**

On place de même par inversion le *complément* avant le *verbe :*

1° quand c'est un **pronom interrogatif :**
Que *devient-il ?*

2° quand c'est un **pronom relatif :**
Il a obtenu la prolongation **qu'***il espérait.*

3° quand c'est un **pronom personnel atone :**
Je **l'en** *félicite.*

415. **Ordre des compléments.**

Quant à l'ordre à suivre pour les compléments du verbe, la règle, conforme à l'harmonie, est d'aller du **plus court** au **plus long :**
Je ne jouirais pas en paix d'une prolongation obtenue dans ces conditions.

416. **Ordre littéraire.**

Les écrivains d'ailleurs sacrifient souvent l'ordre logique à des préoccupations littéraires de légèreté, de rapidité, etc. :
Cette année, *en effet, les prolongations ont été accordées à regret.*

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER

417.
Objet de la syntaxe

Il nous faut maintenant étudier d'après quelles lois les mots s'assemblent en propositions, et les propositions en phrases.

C'est l'objet de la **syntaxe.**

418.
Divisions.

Elle se divise en deux parties :

1° syntaxe des **mots ;**
2° syntaxe des **propositions.**

I. — SYNTAXE DES MOTS.

419.
Trois sortes de rapports.

La syntaxe des mots règle les rapports des mots entre eux.

Ces rapports sont de trois sortes :

1° ou des rapports d'**identité ;**
2° ou des rapports de **dépendance** ou de **subordination ;**
3° ou des rapports d'**égalité.**

420.
Rapports d'identité.

1° Quand deux mots d'une même proposition désignent ou qualifient un même être, il y a entre ces mots un rapport d'identité.

L'un de ces mots est alors **épithète, attribut** ou **apposition** de l'autre.

421.
Épithète.

a) **Épithète,** il est placé près de l'autre mot et lui est étroitement lié :

Ex. : *Les enfants* **malheureux** *sont particulièrement dignes d'intérêt.*

422.
Attribut.

b) **Attribut,** il est relié à l'autre mot par un verbe :

Ex. : *Ces enfants sont* **malheureux.**

423.
Apposition.

c) **Apposition,** il est ordinairement séparé par une virgule de l'autre mot, et lui est relié à la manière de l'attribut d'une proposition relative elliptique :

Ex. : *Ces enfants,* **malheureux** *dès leur naissance, virent enfin paraître une lueur de bonheur* (comme s'il y avait : ces enfants, qui avaient été *malheureux,* etc.).

424.
Deux constructions :

L'épithète, l'attribut et l'apposition peuvent se présenter sous deux formes :

directe ;

a) la forme **directe :** ils ne sont alors introduits par aucun mot d'attache, préposition ou autre.

C'est la construction la plus ordinaire ;

indirecte.

b) la forme **indirecte :** ils sont alors introduits par quelque mot d'attache : **de, pour, comme :**

Ex. : — *Sa conduite n'a rien* **de** *généreux* (épithète).
— *Il passe* **pour** *généreux* (attribut).
— *Prenez exemple sur votre digne homme* **de** *père* (apposition).

425.
Rapports de subordination.

2° Quand un mot sert de complément à un autre mot de la même proposition, il y a entre ces deux mots un rapport de dépendance ou de subordination : le mot complément est subordonné au mot complété.

426.
Compléments.

Dans cette proposition : *Dieu* **nous** *entoure de* **sollicitude,** les mots **nous** et **sollici-**

tude qui complètent le verbe *entoure*, sont subordonnés à *entoure*.

427. Deux constructions : On voit par ce même exemple que les différents compléments peuvent se présenter sous deux formes :

directe ; *a*) la forme **directe,** quand ils ne sont introduits par aucune préposition :

Dieu **nous** *entoure* (nous = complément direct);

indirecte. *b*) la forme **indirecte,** quand ils sont introduits par quelque préposition :

Dieu nous entoure **de sollicitude** (de sollicitude = complément indirect).

428. Rapports d'égalité. 3° Enfin, quand deux mots d'une même proposition remplissent la même fonction, il y a entre ces mots un rapport d'égalité.

429. Deux constructions : Ce rapport peut être marqué de deux manières :

coordination ; *a*) par une conjonction de coordination **et, ou, ni,** placée entre les deux mots et les unissant :

Ex. : — *Pierre* **et** *Paul sont partis.*
— *Rappelez immédiatement Pierre* **ou** *Paul.*

Dans le premier exemple la conjonction **et** relie deux sujets : dans le second exemple la conjonction **ou** unit deux compléments d'objets;

Juxtaposition. *b*) par une simple juxtaposition des mots remplissant la même fonction :

Ex. : *Pierre, Paul, Jean reviennent à la hâte.*

Étudions les différentes espèces de mots dans l'expression de ces différents rapports.

CHAPITRE II

SYNTAXE DU NOM.

I. Fonctions du nom.

430. **Fonctions du nom.** Dans une proposition le **nom** peut remplir des fonctions très diverses. Il peut être :

— **sujet** : *La* **table** *est mise;*
— **objet** : *Les serviteurs ont dressé la* **table**;
— **attribut du sujet** : *La première table est la* **table** *des maîtres;*
— **attribut de l'objet** : *On appelle* **table** *du commun la table des valets;*
— **complément circonstanciel du verbe** : *Se mettre à* **table**; *sortir de* **table**; *tomber sous la* **table**;
— **complément d'un nom** : *Des propos de* **table**;
— **complément d'un pronom** : *Il n'y a pas de somptuosité comparable à celle de sa* **table**;
— **complément d'un adjectif** : *Aucun luxe n'est étranger à sa* **table**;
— **épithète d'un nom** : *Un bureau* **table**;
— **apposition d'un nom** ou **d'un pronom** : *La table ronde,* **table** *sans haut bout ni bas bout.*

II. Compléments du nom.

431. **Compléments du nom.** Indépendamment des fonctions qu'il remplit dans la proposition, le nom peut être complété :

1° par une **apposition** : *Les tables de proscription,* **tables** *de vengeance;*

2° par un **adjectif qualificatif** : *Une table* **ovale**;

3° par un **adjectif déterminatif** : *On ne verra jamais à* **ma** *table ceux qui se sont assis à* **cette** *table;*

4° par un **nom** servant à faire connaître :

— soit l'être ou l'objet en question : **complément déterminatif** :

La table du **salon**;

— soit les qualités de l'être ou de l'objet : **complément de qualité** :

Une table à **rallonges**;

— soit la matière dont l'objet est fait : **complément de matière** :

Une table de **chêne**, *de* **marbre**;

— soit une circonstance quelconque : **complément circonstanciel** :

Une table de **deux mètres**;

5° par un **pronom** :

Le riche **dont** *la table est somptueuse;*

6° par un **infinitif** :

Une table **à jouer**;

7° par un **adverbe** :

La table **de devant**;

8° par une **proposition** :

La table **où il avait coutume de s'asseoir.**

III. Règles.

432. **Rapport d'identité.** A. — Deux noms en **rapport d'identité**, c'est-à-dire désignant un même être, sont en principe du **même genre** et du **même nombre** :

Le roi Louis et la reine Blanche.

Ma commère la carpe y faisait mille tours
Avec le brochet son compère. (La Font.)

Mais il est assez rare que l'accord complet des deux noms soit possible. Il importe donc de distinguer les différents cas qui peuvent se présenter.

1er cas : Le nom en fonction d'épithète, d'attribut ou d'apposition, est variable **en genre et en nombre**.

a) S'il se rapporte à **un seul nom,** il s'accorde alors en genre et en nombre avec ce nom :

— *Le père abbé.*
— *La reine mère.*
— *La gent chienne.*

Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre. (La Font.)

b) S'il se rapporte à **plusieurs noms,** il se met au pluriel, et au genre de ces noms, s'ils sont de même genre, — au masculin, s'ils sont de différent genre :

— *Le loup et le renard sont d'étranges voisins.*(La Font.)
— *Un même arbre creux avait pour hôtesses l'aigle, la laie et la chatte.*

Le lièvre et la perdrix, concitoyens d'un champ. (La Font.)

2e cas : Le nom en fonction d'épithète, d'attribut ou d'apposition, n'est variable **qu'en nombre.**

Il conserve alors son genre et s'accorde en nombre avec le nom ou les noms auxquels il se rapporte :

— *Leur doyen, personne fort prudente;*
— *Athènes, peuple vain et léger;*
— *Les femmes auteurs.*

3e cas : Le nom en fonction d'épithète, d'attribut ou d'apposition, n'est variable **ni en genre ni en nombre.**

Il conserve alors son genre et son nombre, quel que soit le nom auquel il se rapporte :

— *Le premier pas s'appelle fiançailles; le second, accordailles; le troisième, épousailles.*

Remarque. — On peut rattacher à ce dernier cas les noms **collectifs** qui n'ont qu'un genre et qui pour le sens équivalent à un pluriel.

Blaireaux, renards, hiboux, *race* encline à mal faire. (La Font.)

433. Rapport de subordination. B. — En fonction de **complément d'un nom,** le nom commun se met au nombre indiqué par le sens.

On écrira donc :

— *La pêche et l'abricot sont des fruits à* **noyau** (au singulier, parce que chaque fruit n'a qu'**un** *noyau*);

et au contraire :

— *La pomme et la poire sont des fruits à* **pépins** (au pluriel, parce que chaque fruit a **plusieurs** *pépins*).

Et on écrira facultativement :

— *De la confiture de groseille* (au singulier, si l'on entend : faite avec **de la groseille**);

ou *de la confiture de groseilles* (au pluriel, si l'on veut dire : faite avec **des groseilles**).

Remarque. — Par abréviation de langage, le complément déterminatif exprimant la couleur d'un objet se construit ordinairement sans préposition. On dit : *un gilet marron* au lieu de *un gilet de la couleur du marron.*

Mais il faut se garder de confondre ce complément déterminatif avec un nom épithète, attribut ou apposition.

On écrira donc, conformément à la règle précédente :

— *Des gants marron,*

— *Des cravates marron,*

en maintenant *marron* au singulier, comme le veut le sens.

IV. Emploi du nom.

434. Emploi du nom. L'emploi du nom présente certaines particularités dignes de remarque.

Assez souvent en effet on trouve :

1° le **singulier** d'un nom employé pour le **pluriel :**

Le Prussien les attend, pour *les Prussiens les attendent.*

Le nom désigne alors non un individu d'un groupe ou d'un genre, mais tout individu de ce genre, c'est-à-dire ce groupe ou ce genre lui-même.

2° le **genre** d'un nom remplacé par un autre par suite d'une ellipse :

Du bourgogne, pour *du* (vin de) *Bourgogne.*

3° un **nom propre** employé comme **nom commun** :
— L'attila, le fléau des rats;
— C'étaient deux vrais tartufes.

4° un **nom commun** employé comme **nom propre** pour désigner une chose personnifiée :
La Piété; la Justice; la Conscience.

5° Enfin le sens naturel d'un mot remplacé par un sens d'occasion, par exemple dans l'emploi :

a) — du signe pour la chose signifiée (**métonymie**) :
L'Aigle, pour *l'Allemagne;*

b) — de la partie pour le tout (**synecdoque**) :
Une voile, pour *un navire;*
etc., etc...

Histoire. — Dans l'ancien français les rapports du nom sont marqués par la déclinaison (cas sujet, cas régime). Mais, comme la déclinaison disparaît de bonne heure, elle est remplacée par des prépositions : pour marquer le génitif **de** et **a** pour marquer le datif

Il est resté très peu de traces de l'ancien usage. Cependant il y a dans la langue moderne certaines expressions où un nom qui est évidemment au génitif n'est pas précédé de la préposition : *Fête-Dieu* (fête de Dieu), *hôtel-Dieu, bain-marie, Bourg-l'Abbé*, le *procès Bazaine,* l'*affaire Dreyfus,* la *place Thiers,* etc.

CHAPITRE III

SYNTAXE DE L'ARTICLE.

Accord de l'article.

435. Accord de l'article avec le nom. L'**article** prend le genre et le nombre du nom exprimé ou sous-entendu auquel il se rapporte :

Ex. : **Le** *lapin et* **la** *sarcelle.*

Remarques. — I. L'article est ordinairement suivi du nom auquel il se rapporte :

Ex. : **Le** *vieux chat et* **la** *jeune souris.*

Parfois cependant l'article rappelle devant un adjectif un nom précédemment exprimé : comme dans ce passage où Boileau, parlant de la variété du ton, félicite l'auteur qui sait

Passer *du* grave *au* doux, *du* plaisant *au* sévère,

c'est-à-dire : passer du ton grave au ton doux, etc.

Parfois même l'article suggère un nom qui n'est nulle part exprimé, et avec lequel il est simplement accordé :

Ex. : — *Attendez-vous à la pareille* (La Font.) ;
— *Ma veste à la française* (V. H.).

Sur la seule indication de l'article, l'esprit complète ici :
— Attendez-vous à la pareille *manière d'agir ;*
— Ma veste à la *mode* française.

Par là s'expliquent nombre d'exceptions qui ne sont qu'apparentes :

Ex. : — **La** *Saint-Jean,* c'est-à-dire la fête de saint Jean ;
— **Du** *champagne,* c'est-à-dire du vin de Champagne, etc., etc...

II. La seule dérogation à la règle générale est dans la construction d'un article au pluriel avec un nom au singulier.

L'usage autorise cette construction dans deux cas :

1° pour marquer une approximation :
Ex. : *Vers* **les** *une heure ;*

2° pour marquer l'importance d'un personnage en éveillant une idée de nombre autour de son nom :
Ex. : **Les** *Bossuet,* **les** *Molière ont illustré le siècle de Louis XIV.*

436. Genre de l'article suivi d'un adjectif employé comme nom.

Suivi d'un adjectif employé comme nom, l'article est, comme cet adjectif même, tantôt du masculin, tantôt du neutre.

— Il est du masculin, quand l'adjectif désigne des personnes :
Ex. : *La lutte entre* **les** *bons et* **les** *méchants est éternelle.*

— Il est du neutre, quand l'adjectif désigne des choses :
Ex. : **Le** *beau est inséparable de* **l'***honnête.*

435. Genre de l'article suivi d'un infinitif.

Suivi d'un infinitif, l'article est du neutre :
Ex. : **Le** *comprendre ne saurait être la mesure* **du** *croire.*

438. L'article dans les locutions le plus, le moins.

Dans les locutions **le plus, le moins,** qui servent à former le superlatif relatif de l'adjectif, l'article varie quand le superlatif ainsi constitué a un sens **partitif,** et reste invariable dans le cas contraire :
Ex. : — *Des différentes vies écrites par Cornelius Nepos celle d'Epaminondas est peut-être* **la** *plus intéressante ;*
— *C'est comme vie privée que cette vie est* **le** *plus intéressante.*

Emploi de l'article.

439. L'article ne s'emploie qu'avec les noms et certains mots pris comme noms, tels que l'adjectif et le participe :

Ex. : — *Les officiers, les soldats, la guerre* (noms);
— *Les vaillants, les blessés* (adjectifs);
— *Les vaincus, les blessés, les mourants* (participes).

Tous les noms d'ailleurs ne se construisent pas avec l'article. Il faut distinguer à cet égard les noms propres et les noms communs.

I. L'article et les noms propres.

440. A. — Certains noms propres se construisent avec l'article.

Ce sont :

Noms de peuples. 1° les noms de **peuples :**

Ex. : *Les Français, les Russes, les Anglais.*

Noms de pays. 2° les noms de **pays**, de **provinces**, de **grandes îles :**

Ex. : — *La France, la Russie, l'Angleterre.*
— *La Bretagne, la Lorraine, le Quercy.*
— *La Corse, la Sicile.*

Remarque. — A la suite des prépositions **de** et **en**, certains noms de **pays** etc... se construisent sans article :

Ex. : *Du Portugal il passera* en *Espagne.*

Noms de montagnes. 3° les noms de **montagnes :**

Ex. : *Les Pyrénées; les Alpes; le Jura.*

Noms de fleuves. 4° les noms de **fleuves**, de **rivières :**

Ex. : *La Seine; la Loire; la Garonne; le Rhône.*

441. B. — Certains noms propres au contraire se construisent sans article.

Ce sont :

Noms de villes. 1° les noms de **villes** et de **petites îles :**

Ex. : *Waterloo, Sainte-Hélène.*

Exceptions. — Il faut en excepter certains noms de villes dont quelques-uns dérivés de noms communs : *La Rochelle, le Havre*, etc.

Noms de personnes. 2° les noms de **personnes :**

Ex. : *Roland, Olivier, Turpin.*

Exceptions. — L'article défini s'ajoute pourtant aux noms propres de personnes dans quatre cas principaux :

a) s'ils sont accompagnés d'une détermination :
Ex. : *Le vieil Horace; le grand Corneille.*

b) par familiarité ou légèreté, s'ils sont populaires :
Ex. : — *Le Corneille est joli quelquefois.* (Boil.)
— *J'en demande pardon au Bourdaloue.* (Sév.)
— *La Champmeslé* (= fameuse actrice).
— *La Brinvilliers* (= célèbre empoisonneuse).

c) s'ils sont employés comme noms communs :
Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles. (Boil.

d) s'ils sont d'origine italienne :
Ex. : *Le Titien, le Corrège, le Tasse, l'Arioste.*

II. L'article et les noms communs.

442. A. — D'une manière générale **les noms communs sont accompagnés et précédés de l'article.**

On construit ainsi avec l'article :

1° les noms concrets à sens particulier :
Ex. : — *La table, la nappe, les assiettes.*
— *Un plat, une bouteille, des verres.*

2° les noms, concrets ou abstraits, accompagnés d'un qualificatif ou d'un complément déterminatif :

Ex. : — *Un vieux cheval; un jeune chien.*
— *La noblesse du cheval; la fidélité du chien.*

3° même les noms abstraits, auxquels l'article donne une signification plus déterminée et plus particulière :

Ex. : *La foi; l'espérance; la charité; la vertu; l'honneur.*

443. B. — **L'article se supprime devant les noms communs :**

1° quand le nom est déjà accompagné d'un adjectif déterminatif :

Ex. : *Attelons mon cheval à cette voiture.*

Remarque. — L'adjectif indéfini **tout** et quelques autres indiquant une manière d'être peuvent seuls se construire avec l'article :

Ex. : *Tous les élèves des autres classes.*

2° quand le nom est pris adjectivement ou construit en apposition :

Ex. : *Ministre, il n'aspirait qu'à devenir roi.*
Le Lion, terreur des forêts.

3° quand le nom s'unit à un verbe, de manière à ne former avec ce verbe qu'une expression à sens unique :

Ex. : — *Avoir peur* = craindre.
— *Faire tort* = nuire.
— *Prendre soin* = soigner.

4° — dans les énumérations où l'on veut donner plus de vivacité à la pensée et de rapidité à l'expression :

Ex. : — Valeur, adresse, et ruses, et surprises,
Tout s'employa. (La Font.)

5° dans les proverbes et les sentences :

Ex. : — Ventre affamé n'a point d'oreilles.
— Où vertu guide, honneur suit.

6° enfin quand le nom est absolument indéterminé :

Ex. : *Vivre d'expédients; mourir de faim.*

REMARQUE. — Les noms à sens indéterminé se rencontrent notamment dans deux cas :

1° à la suite de certaines prépositions, **de, avec, sans, en,** etc., avec lesquelles ils forment sinon des locutions, du moins des expressions adverbiales :

Agir en traître; parler avec prudence.

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire. (Corn.)

2° à la suite des adverbes de quantité, **beaucoup, peu, trop, assez, plus, moins, pas, point;** l'article partitif se réduit alors à la préposition *de :*

Ex. : *Beaucoup d'esprit; peu de cœur; pas de charité.*

444. **En dehors de la proposition,** le nom ne prend pas l'article.

Il en est ainsi :

L'article et le vocatif. 1° du nom employé au **vocatif,** c'est-à-dire servant à appeler la personne à qui l'on veut parler :

Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre. (La Font.)

REMARQUE : Dans le style familier, pour appeler une personne dont on ignore le nom, on fait parfois précéder de l'article le nom au vocatif : *Passez votre chemin, la fille, et m'en croyez.* (La Font.)

L'article et l'interjection. 2° du nom employé comme interjection :

Ex. : *Paix! silence! courage! patience!*

III. Répétition de l'article.

445. **L'article et les noms coordonnés.** Dans la coordination des noms, l'article se répète devant chaque nom :

Ex. : *La cigale et la fourmi.*

— Si cependant les noms coordonnés sont unis dans l'usage au point de former l'équivalent d'un terme unique, l'article ne s'exprime que devant le premier et se met au pluriel :

Ex. : *Les père et mère. — Les ponts et chaussées.*

446. L'article et les adjectifs coordonnés. Dans la coordination des adjectifs épithètes, deux cas peuvent se présenter :

1° ou bien les deux adjectifs sont épithètes d'un même nom ; l'article alors ne s'exprime qu'une fois :

Ex. : *Une pieuse et ancienne coutume ;*

2° ou bien les deux adjectifs sont épithètes de deux noms distincts, c'est-à-dire désignant des êtres différents ; l'article alors se répète devant le second adjectif :

Ex. : *La grande et la petite classe.*

On dit pourtant aussi, en mettant le nom et l'article au pluriel et les adjectifs au singulier : *Les langues grecque et latine.*

Et l'usage autorise : *L'histoire ancienne et moderne.*

Histoire. — L'article n'existe pas en latin et il est à peu près inconnu dans le français primitif. Il s'introduit peu à peu ; c'est d'abord l'article défini, puis l'article partitif.

I. Il s'emploie d'abord avec les noms concrets, beaucoup plus tard avec les noms abstraits et les noms propres. Encore au XVIIe siècle, l'usage de l'article n'était pas aussi rigoureux qu'aujourd'hui. L'article se supprimait :

1° devant des noms communs qui, étant seuls de leur espèce, étaient devenus comme des noms propres : diable, enfer, nature, etc.

Ex. : *Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature.* (La Fontaine.)

2° devant les noms abstraits : *Est-ce haine, est-ce amour qui t'inspire ?* (Racine).

3° devant les noms propres : *Ceux-ci font partie de ma provision pour Bretagne* (Sév.).

Par contre le XVIIe siècle emploie l'article dans des cas où nous l'omettrions aujourd'hui ; on disait : *à dire le vrai, aller du pair ; ses gardes étaient de l'intelligence* (Boss.).

II. L'article partitif est entré dans l'usage après l'article défini et l'article indéfini. Au XVIe siècle on disait : *ils combattent comme braves soldats ; manger pain,* etc. Au XVIIe siècle l'usage du partitif est encore assez libre : *J'ai tendresse pour toi, j'ai passion pour elle* (Corn.).

Quand l'usage du partitif commença à se répandre, on employait *des* au pluriel, que le nom fût ou ne fût pas précédé d'un adjectif : *Vous aurez passé sur des petits ponts* (Sév.). Bientôt, la tendance fut d'employer *de* au lieu de *des* dans ce cas et de dire *de bons soldats.* Enfin le pluriel réagit sur le singulier et *de* tendit à remplacer *du* devant un adjectif. La langue moderne dit volontiers : *j'ai mangé du pain, j'ai mangé de bon pain.* Le peuple n'a pas accepté cet usage.

CHAPITRE IV

SYNTAXE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

Fonctions de l'adjectif qualificatif.

447. L'adjectif qualificatif peut remplir trois fonctions : il peut être :

— **épithète** d'un nom ou d'un pronom :
Ex. : — *Notre malade a eu une* **mauvaise** *journée hier.*
— *Rien de plus* **grave**.

— **attribut** d'un nom, d'un pronom ou d'une proposition :
Ex. : — *La nuit n'a pas été* **meilleure**.
— *Il était* **fiévreux**.
— *Il était* **manifeste** *qu'il souffrait.*
— *J'ai jugé* **prudent** *d'aviser le docteur.*

— **apposition** d'un nom ou d'un pronom :
Ex. : — *Cette matinée,* **plus calme,** *nous présage-t-elle la fin de la crise ?*
— **Plus gai,** *il nous a remerciés de notre visite.*

Remarque. — Plusieurs adjectifs coordonnés ou juxtaposés peuvent remplir près d'un même nom la même fonction d'épithète, d'attribut ou d'apposition :

Ex. : — Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus merveilleuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie. (Sév.)

Compléments de l'adjectif qualificatif.

L'adjectif qualificatif a souvent besoin d'être complété par d'autres mots :

448. Complément du positif. 1° Au **positif,** il comporte différentes sortes de compléments :

— tantôt un complément d'**objet** : *Avide de gloire ;*

— tantôt un complément d'**attribution** : *Utile à la patrie;*

— tantôt un complément de **cause** : *Ivre de joie;*

— tantôt un complément de **point de vue** : *Éminent en doctrine;*

etc., etc...

449. Complément particulier du comparatif. 2° Le **comparatif** appelle en outre un complément spécial, le complément de **comparaison.**

Ce complément de comparaison est :

— quelquefois (rarement) un mot (nom ou pronom) :

Ex. : *Supérieur à ses condisciples;*

— ordinairement une proposition elliptique :

Ex. : *J'aime mieux un hibou que lui* (Sév.) = j'aime mieux un hibou que je n'aime lui).

450. Complément du superlatif relatif. 3° Le **superlatif relatif** est un mot partitif et, comme tel, a un complément indiquant le tout dont il exprime une partie : c'est le complément d'**espèce** :

Ex. : *Le plus savant des docteurs.*

Accord de l'adjectif qualificatif.

451. Adjectif qualifiant un seul mot. Épithète, attribut ou apposition d'un nom ou d'un pronom, l'adjectif qualificatif prend le **genre** et le **nombre** de ce nom ou de ce pronom :

Ex. : *Une noix me rend toute* **ronde,** *disait la* **naïve** *souris au* **vieux** *chat qu'elle cherchait à fléchir.*

Conformément à cette règle on écrira donc :

— *un manteau de soie* **fourré** (l'adj. qualifiant ici manteau);

— *des robes de soie* **légère** (l'adj. qualifiant ici le mot soie).

452. Nu, feu, demi. Les adjectifs **nu, feu** (décédé), **demi** suivent sans difficulté la règle générale :

Ex. : *Aller nus pieds. Feue la reine. Une demie-heure.*

Cependant **demi** placé après un nom s'accorde en genre avec ce nom, mais reste toujours au singulier :

Ex. : *Trois heures et demie* (et une demie-heure).

Remarque. — 1° Placé devant un adjectif ou un participe, **demi** est adverbe et par conséquent invariable :

Ex. : *L'armée était demi-ruinée.*

2° Précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif, et non joint à un nom, le mot **demi, demie** est un nom et comporte un pluriel. — Le masculin se dit en arithmétique des moitiés d'unité : *Six demis font trois unités; trois quarts et un demi.* — Le féminin désigne tantôt une moitié d'unité, tantôt la moitié de l'heure : *L'horloge du collège sonne les quarts et les demies.*

453. Franc de port. **Franc,** dans l'expression « franc de port »; peut dans tous les cas :

— soit s'accorder avec le nom, comme **adjectif :**

Ex. : *J'ai envoyé franche de port une lettre à votre famille;*

— soit rester invariable, comme **locution adverbiale :**

Ex. : *Expédiez cette caisse franc de port.*

Au lieu de la locution « franc de port », on emploie plus couramment l'adverbe **franco** : *La caisse vous a été expédiée franco.*

454. L'adjectif à la suite de l'expression avoir l'air.

L'expression **avoir l'air** donne lieu pour l'adjectif placé à sa suite à deux constructions :

— ou bien l'expression est assimilée à un verbe simple signifiant *sembler, paraître;* l'adjectif devient alors attribut du sujet et s'accorde avec le sujet :

Ex. : *Elle a l'air intelligente;*

— ou bien le mot **air** conserve sa signification distincte de celle du verbe **avoir** : l'adjectif devient alors épithète du nom **air** et s'accorde avec lui :

Ex. : *Elle a l'air inquiet.*

455. Possible.

L'adjectif **possible** précédé de *le plus, le moins,* reste invariable :

— *Le plus de consolations* **possible** (qu'il est possible);

— *Le moins de regrets* **possible** (qu'il est possible).

Partout ailleurs il s'accorde :

Toutes les épreuves **possibles** (qui sont possibles).

456. Adjectif qualifiant plusieurs termes.

L'adjectif qualificatif qui se rapporte à plusieurs noms ou pronoms se met au pluriel.

Il s'accorde en genre avec les noms ou pronoms s'ils sont tous masculins ou tous féminins, et se met au masculin s'ils sont de différents genres :

Ex. : — *Une sincérité et une loyauté parfaites.*

— *Un dévouement et un courage surhumains.*

— *Une vertu et un savoir éminents.*

— *Sur toutes les tables, de la bière ou du cidre blonds comme l'ambre.*

Remarque. — Si l'adjectif venant à la suite de plusieurs noms ne qualifie manifestement que le dernier, l'accord se fait avec ce dernier.

Il en est ainsi dans deux cas :

1° dans les gradations, où le dernier terme éclipse tous les autres :

Ex. : *Réjouissons-nous; son intérêt, son crédit, son honneur est sauf.*

2° dans une succession de synonymes, où le dernier terme absorbe pour ainsi dire et remplace ceux qui le précèdent :

Ex. : *Il déploie une ardeur, un zèle infatigable.*

457. Adjectifs consécutifs et adjectifs composés. 1° Deux adjectifs consécutifs formant ou non un adjectif composé, s'accordent tous deux avec le nom, si tous deux le qualifient :

Ex. : — *Des paroles aigres-douces.*
— *Une sentinelle ivre morte.*

2° Si l'un des adjectifs modifie l'autre, ce dernier seul s'accorde avec le nom, le premier étant adverbe et par conséquent invariable :

Ex. : — *Une fille nouveau-née, mort-née.*

— Légère et court vêtue, elle allait à grands pas.
(La Font.)

Exceptions. — On écrit cependant : *les premiers communiants; la nouvelle mariée; une rose fraîche épanouie; la porte grande ouverte;* etc...

3° Enfin si l'un des adjectifs qualifie l'autre, ce dernier n'est plus un adjectif qualificatif, mais un véritable nom complément pour lequel n'existe plus la question d'accord :

Ex. : — *Une robe bleu clair* (= d'un bleu clair).
— *Des écharpes jaune pâle* (= d'un jaune pâle).

458. L'adjectif qualificatif **employé adverbialement** reste invariable :

Ex. : — *Ces livres sont fort* (= fortement) *intéressants.*
— *Ces titres ont été achetés très cher* (très chèrement).

Emploi de l'adjectif qualificatif.

459. 1° L'adjectif qualificatif ne s'emploie régulièrement qu'en compagnie du nom ou du pronom auquel il se rapporte :

Ex. : Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où
Le héron au long bec emmanché d'un long cou. (La Font.)

2° Souvent cependant l'article suffit à représenter devant un adjectif le nom auquel cet adjectif sert d'épithète :

Ex. : *Les gros poissons mangent les petits.* (Sév.)

3° il arrive même **dans le style familier** que, servant d'épithète à un pronom de signification indéterminée, l'adjectif qualificatif révèle ou suggère par ses seules désinences le nom dont ce pronom tient la place :

Ex. : — *Il en fait de belles* (actions ou prouesses [ironique]);
En voilà une bonne (réflexion ou plaisanterie).

4° L'adjectif se construit souvent avec l'article et s'emploie comme nom :

Ex. : *Le sage; le juste; l'honnête; le beau; l'utile; l'agréable;* etc., etc.

5° Quand l'adjectif sert à modifier un verbe, un adverbe ou un autre adjectif, il devient adverbe :

Ex. : — *Parler net, chanter juste,* etc.
— *Fort poliment,* etc.
— *D'une manière fort civile,* etc.

Place de l'adjectif qualificatif.

La place de l'adjectif dans la proposition est très variable. Elle varie surtout avec les exigences du sens et de l'euphonie.

460. Adjectif épithète. *a*) L'adjectif **épithète** revêt parfois une signification différente suivant qu'il est placé avant ou après le nom qu'il qualifie. Ainsi :

Un *grand homme* est un homme de génie supérieur;
Un *homme grand*, un homme de grande taille.

Un *méchant écrivain* est un écrivain sans talent,
Un *écrivain méchant*, un écrivain malveillant.

Un *brave homme* est un homme honnête et bon;
Un *homme brave*, un homme qui ne craint pas le danger.

Un *honnête homme* est un homme consciencieux;
Un *homme honnête*, un homme poli.

Une *certaine chose* est une chose qu'on ne précise pas;
Une *chose certaine*, une chose assurée.
Etc.. etc...

En dehors de ces cas, l'usage décide et place l'**épithète** tantôt avant, tantôt après le nom :

Ex. : *Un beau cheval; un cheval bai.*

— La règle souveraine à observer est de placer après le nom l'adjectif qui a quelque longueur :

Ex. : *Des propos désobligeants; une parole inconsidérée.*

461. Adjectif attribut. *b*) L'adjectif **attribut du sujet** est ordinairement placé après le verbe qui le relie au sujet :

Ex. : *Les enfants vertueux sont heureux.*

Souvent cependant cet ordre est renversé, surtout dans les propositions exclamatives :

Ex. : *Heureux sont les enfants vertueux!*

462. Adjectif apposition. *c*) L'adjectif construit en **apposition** avec un nom ou un pronom se place au gré de l'euphonie tantôt avant, tantôt après le nom ou le pronom :

Ex. : — Légère et court vêtue, elle allait à grands pas. (La Font.)
— Elle, prudente et sage, consulte son voisin. (La Font.)

Histoire. — A. Accord de l'adjectif.

1° Dans l'ancien et le moyen français, et encore souvent au XVIIe siècle, quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms, il ne s'accorde qu'avec le dernier : *Mais le fer, le flambeau, la flamme est toute prête.* (Rac.)

2° Les adjectifs employés adverbialement étaient considérés avant tout comme des adjectifs et s'accordaient avec le nom. Ainsi au XVIe siècle on disait : *une fille nouvelle née.*

C'est au XVIIe siècle que les règles modernes ont commencé à

s'établir. Cependant on trouve encore : *j'ai des chevaux tous prêts* (Corn.). Les adjectifs, *nu*, *feu*, *demi* suivaient la règle générale.

B. Emploi de l'adjectif.

L'emploi de l'adjectif neutre comme nom a toujours été dans le génie de la langue française ; il a été particulièrement fréquent au XVIIe siècle et s'est développé sous l'influence des Précieuses. On disait : *le vif de la question*, *la carte du tendre*.

CHAPITRE V

SYNTAXE DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF.

463. Fonction de l'adjectif déterminatif. Les **adjectifs déterminatifs** n'ont généralement d'autre fonction que de déterminer le nom auquel ils se rapportent :

Ex. : *J'ai trouvé* **ce** *livre sur* **mon** *bureau.*

Les adjectifs **ce, mon,** déterminent, c'est-à-dire font connaître le *livre,* le *bureau* dont il s'agit.

464. Construction de l'adjectif déterminatif. Certains adjectifs déterminatifs peuvent se construire avec l'article. Tels sont les adjectifs indéfinis **certain, quelconque, même, autre, tout, quelque** et les adjectifs numéraux :

Ex. : — *Les* **quelques** *volumes de l'autre bibliothèque;*

r **quelconque** *de la même ville.*

465. Place de l'adjectif déterminatif. Comme l'article, les adjectifs déterminatifs précèdent le nom qu'ils déterminent :

Ex. : **Chaque** *année,* **mon** *chien lève* **deux** *ou* **trois** *lièvres dans* **ce** *fourré.*

466. Accord de l'adjectif déterminatif. Enfin, comme l'article et comme les adjectifs qualificatifs, les adjectifs déterminatifs s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent :

Ex. : *De* **quel** *appétit,* **ce** *jour-là, je man-*

geai **mon** *pain sec après la* **première** *étape!*

Mais les différentes espèces d'adjectifs déterminatifs donnent lieu à des remarques particulières qu'il faut étudier séparément.

A. — *Syntaxe particulière de l'adjectif possessif.*

Accord de l'adjectif possessif.

467. Double accord de l'adjectif possessif. En règle générale, l'adjectif possessif prend la forme correspondante au nombre et à la personne du possesseur et s'accorde en genre et en nombre avec l'objet possédé :

Ex. : *Nous nous plaisons dans* **ta** *propriété autant que toi dans* **notre** *domaine.*

L'adjectif **ta** correspond par sa forme au nombre et à la personne du possesseur, **toi** (il n'y en a qu'un et il est de la 2ᵉ personne), et il est accordé en genre et en nombre avec l'objet possédé, la *propriété* (qui est du féminin singulier).

De même l'adjectif **notre** correspond au nombre et à la personne du possesseur, **nous** (pluriel, 1ʳᵉ personne) et il est accordé en genre et en nombre avec l'objet possédé *domaine* (masculin singulier).

468. Exceptions et particularités. La règle est pourtant, devant un nom féminin commençant par une voyelle ou une **h** muette, de remplacer les formes **ma, ta, sa,** par les formes masculines **mon, ton, son :**

Ex. : **Mon** *affection.* **Ton** *estime.* **Son** *influence.*

Et, par politesse, l'usage est de remplacer les formes **ton, ta, tes** (représentatives d'un seul possesseur) par les formes **votre, vos** (représentatives de plusieurs possesseurs) :

Ex. : *Veillez à* **vos** *intérêts sans négliger* **votre** *santé.*

On emploie même par politesse les formes

de la 3ᵉ personne (**son, sa, leur, leurs**) au lieu des formes de la 2ᵉ personne (**ton, ta, tes, votre, vos**) :

Ex. : **Sa** *Grandeur,* pour **Votre** *Grandeur;*
Son *Altesse,* pour **Votre** *Altesse;*
Leurs *Seigneuries,* pour **Vos** *Seigneuries.*

Dans une proposition où entre le mot **chacun** en apposition avec un nom ou un pronom, l'adjectif possessif prend la forme **son, sa, ses,** ou au contraire **leur, leurs,** suivant qu'il se rapporte plus étroitement au mot **chacun** ou au nom ou au pronom avec lequel ce mot est en apposition :

Ex. : — *Ils sont allés chacun de* **son** *côté.*
— *Ils ont pris chacun* **leurs** *dispositions.*

Emploi de l'adjectif possessif.

469. Emploi des formes accentuées. Les formes accentuées, **mien, tien, sien,** etc... ne s'emploient guère qu'en style administratif et dans des locutions anciennes :

Ex. : *La source jaillissait en un* **mien** *pré qu'il convoitait pour un* **sien** *neveu.*

470. Les formes atones remplacées par l'article. Les formes atones, **mon, ton, son,** se remplacent par l'article quand le possesseur est suffisamment désigné par l'ensemble de la phrase :

Ex. : *Jean s'est fait couper* **les** *cheveux ; il a mal à* **la** *tête.*

Remarque. — En pareil cas l'adjectif possessif ne peut s'employer que pour insister sur l'idée de possession, ou, au contraire, pour marquer une détermination distincte de la possession :

Ex. : — *Je l'ai vu de* **mes** *yeux* (c'est-à-dire par moi-même) ;
— *Il avait mal à* **son** *épaule* (c'est-à-dire à celle qui le fait habituellement souffrir).

471. Différents sens de l'adjectif possessif. Assez souvent d'ailleurs l'adjectif possessif s'emploie pour marquer une simple particularité concernant la personne à laquelle il se rapporte :

Ex. : — *Il fait* **sa** *partie de cartes* (= celle dont il est coutumier).

— *Il fait* **son** *docteur* (= le docteur qu'il croit être, et pour lequel il tient à se faire passer).

472. Emploi de son, sa, ses,... etc... et du pronom en. Devant un sujet ou un complément direct on ne peut employer **son, sa, ses,** pour représenter un nom précédemment exprimé, que si ce nom est un nom de personne ou de chose personnifiée :

Ex. : — *La France est riche;* **ses** *habitants sont heureux.*

— *Le père mort, les fils vendirent* **sa** *maison et* **ses** *biens.*

— Pour représenter en pareil cas un nom de chose, on se sert du pronom **en** :

Ex. : *Mêlé à cette affaire,* **j'en** *connais tous les détails.*

473. Répétition de l'adjectif possessif. Devant deux adjectifs qualificatifs appliqués au même être, le possessif ne se répète pas :

Ex. : *Il retrouva* **son** *bon et fidèle serviteur.*

— L'adjectif possessif se répète devant les deux qualificatifs s'ils se rapportent à des êtres différents :

Ex. : *Il apprit à connaître* **ses** *bons et* **ses** *mauvais serviteurs.*

474. son, sa, ses, etc... Dans ces différents emplois ou construction, l'adjectif **son, sa, ses...** est *tantôt réfléchi, tantôt non réfléchi.*

1° tantôt réfléchi ; *a*) Il est *réfléchi* dans deux cas principaux :

1° quand, déterminant un complément, il représente le sujet de la proposition à laquelle appartient ce complément.

Ex. : Sitôt que l'alouette eut quitté sa famille,
Le possesseur du champ vient avecque son fils.
(La Font.)

2° quand, déterminant le sujet d'un verbe, il représente le complément direct d'objet de ce verbe :

Ex. : . . . . Sa fureur extrême
Le fatigue, l'abat. (La Font.)

— Parfois même, dans ce sens réfléchi, il marque la réciprocité :

Ex. : L'aigle et le chat-huant leurs querelles cessèrent
. . . .
Ils ne se goberaient leurs petits peu ni prou.
(La Font.)

2° tantôt non réfléchi. *b*) Dans les autres cas, l'adjectif **son, sa, ses**... n'est généralement *pas réfléchi* :

Ex. : Un paon muait : un geai prit *son* plumage.
(La Font.)

Histoire. — 1° Le XVIIe siècle emploie couramment le possessif dans des cas où nous le remplaçons par l'article pour éviter le pléonasme : *il reçut sur sa tête un coup de sabre* (Rac.)

2° L'emploi de *en* à la place de **son, sa, ses** n'est pas régulier au XVIIe siècle, ni même au XVIIIe : *L'oiseau-mouche est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs : il a leur fraîcheur comme il a leur éclat.* (Buffon).

3° **Mien, tien, sien** étaient employés au XVIIe siècle à la place de **mon, ton, son** : *Au travers d'un mien pré.* (Rac.)

B. — *Syntaxe particulière de l'adjectif démonstratif.*

475. Emploi des adjectifs composés de ci. Les formes composées de la particule **ci** s'emploient pour désigner :

1° un objet rapproché (dans le temps ou dans l'espace) :

Ex. : *De* **ce** *côté*-**ci** *s'élevait la chaire.*

2° une parole qui va suivre :

Ex. : *L'orateur posa* **cette** *question*-**ci**.

476. Emploi des adjectifs composés de là.

Les formes composées de la particule **là** s'emploient pour désigner :

1° un objet éloigné (dans le temps ou dans l'espace) :

Ex. : *En ce temps*-**là**, *Jésus se rendit à Jérusalem.*

2° une parole qui a précédé :

Ex. : *Ces miracles*-**là** *ne sont pas rares dans l'Évangile.*

477. L'adjectif démonstratif remplacé par l'article.

L'article en certains cas tient lieu de démonstratif :

Ex. : **L'***invitation me plut. J'y courus sur* **l'***heure.*

C. — *Syntaxe particulière de l'adjectif numéral.*

478. L'adjectif ordinal remplacé par l'adjectif cardinal.

Les adjectifs numéraux cardinaux s'emploient pour les adjectifs numéraux ordinaux dans quatre cas principaux :

1° pour indiquer une **référence** :

Ex. : *Tome* **trois,** *livre* **cinq,** *chapitre* **sept,** *page* **vingt.**

2° pour indiquer une **date :**

Ex. : *Le* **deux** *mai* **dix-huit cent soixante-trois,** à **cinq** *heures du matin.*

3° pour marquer le rang d'un prince dans une dynastie :

Ex. : *Louis* **treize,** *qui a succédé à Henri* **quatre,** *a eu pour successeur Louis* **quatorze.**

4° pour indiquer le **numéro d'une rue :**

Ex. : *Je suis allé du numéro* **cent soixante et un** *de la rue de Rennes au numéro* **quarante quatre** *de l'avenue des Champs-Élysées.*

Remarques. — I. L'adjectif ordinal **premier** est le seul

qui ne se remplace pas par l'adjectif cardinal correspondant :
Ex. : *François* **premier**. *Livre* **premier**.

II. Dans ces différents emplois **vingt** et **cent,** mis pour vingtième et centième, n'accompagnent qu'un nom au singulier, et restent invariables :
Ex. : *Le numéro quatre-***vingt.** *La page quatre* **cent.**

Histoire. — Au XVIIe siècle on continuait encore, suivant l'usage de l'ancienne langue, à employer le nombre ordinal là où nous mettons le nombre cardinal. On disait : *Louis quatorzième,* le *quinzième octobre* ou le *quinzième d'octobre.*

D. — *Syntaxe particulière de l'adjectif indéfini.*

479. Même. **Même** est tantôt adjectif, tantôt adverbe.

1° **Même** précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif signifie *pareil, identique.* Il est donc adjectif et s'accorde avec le nom auquel il se rapporte :
Ex. : — *Les* **mêmes** *maux appellent les mêmes remèdes;*
— *C'est ce* **même** *homme qui me poursuit.*

Remarque. — **Même** non précédé de l'article a parfois le même sens. Il est donc adjectif et varie en conséquence :
Ex. : — **Même** roi, **mêmes** lois.

2° Précédé d'un nom, **même** peut s'accorder avec ce nom ou rester invariable :
Ex. : *Ses amis* **mêmes** (ou **même**) *le craignent.*

3° **Même** précédé d'un pronom (*moi-même, toi-même,* etc.) signifie *en personne.* Il est adjectif et s'accorde avec le pronom auquel il se rapporte :
Ex. : *Nous-***mêmes**; *elles-***mêmes**.

4° Ailleurs, **même** est adverbe et par conséquent invariable :
Ex. : *Les joies,* **même** *les plus pures.*

480. Tout. Il faut distinguer de la même façon **tout** adjectif, de **tout** adverbe.

a) **Tout** est adjectif, et par conséquent variable :

1° quand il signifie **chaque, autant qu'il y en a :**
Ex. : **Tout** *citoyen;* **toute** *famille.*
Tous *les États;* **toutes** *les nations.*

2° quand il signifie **entier, dans toutes ses parties :**
Ex. : — **Toute** *la ville est en feu;*
— *La ville est* **toute** *en feu.*
— Dans ce dernier sens **tout** est adjectif qualificatif.

b) **Tout** est adverbe, et par conséquent invariable, quand il signifie **tout à fait :**
Ex. : — *Ils sont* **tout** *sérieux;*
— *Elles sont* **tout** *appliquées.*

— Il varie néanmoins, quoique adverbe, devant un adjectif ou un participe féminin commençant par une consonne ou une **h** aspirée :
Ex. : — *Elles étaient* **toutes** *bouleversées;*
— *J'en fus* **toute** *surprise.*

481. Quelque. Quelque... que. **Quelque** se présente sous deux formes :
— ou simple : *quelque;*
— ou en composition avec **que** dans l'adjectif relatif : *quelque... que.*

a) **Quelque** est tantôt adjectif, tantôt adverbe.

— 1° **Quelque** signifiant « un quelconque », « plusieurs », « une certaine quantité de », est adjectif et par conséquent variable :
Ex. : — *Je prends* **quelques** *sous;*
— *J'emporte* **quelque** *argent.*

— 2° **Quelque** signifiant « environ » est adverbe et par conséquent invariable.
Ex. : *Il y a* **quelque** *vingt ans.*

b) **Quelque... que** est de même tantôt adjectif, tantôt adverbe.

— 1° **Quelque... que** est adjectif et par conséquent va-

riable quand il détermine un nom (alors intercalé entre les deux parties de la locution) :

Ex. : **Quelques** *vaillants soldats* **que** *vous ayez, nous ne reculerons jamais.*

— 2° **Quelque... que** est adverbe, et par conséquent invariable, quand il modifie un adjectif ou un adverbe (alors seul intercalé entre les deux parties de la locution) :

Ex. : **Quelque** *vaillants* **que** *soient vos soldats, nous ne reculerons jamais.*

482. **Quel que.** L'adjectif relatif composé **quel que** ne doit pas être confondu avec les adjectifs paronymes *quelque, quelque... que.*

Il s'en distingue :

1° par sa **forme.** — **Quel que** s'écrit en deux mots entre lesquels ne s'intercale jamais aucun autre mot.

2° par sa **nature.** — **Quel que** n'est jamais adverbe. Exclusivement adjectif, il est donc toujours variable :

Ex. : — **Quel que** *soit le personnage;*
— **Quelles que** *soient les personnes.*

3° par sa **fonction.** — **Quel que** est attribut du sujet rejeté après lui avec le verbe par inversion.

Dans les deux derniers exemples, **quel que** est attribut de *personnage,* **quelles que,** de *personnes.*

4° enfin par sa **construction. — Quel que** étant attribut ne peut se construire qu'avec un verbe comportant un attribut : le plus souvent le verbe **être :**

Ex. : **Quels que** *puissent être son crédit et sa puissance.*

Histoire. — Comme la langue du xviie siècle ne distinguait pas avec la même rigueur que nous les adjectifs indéfinis des pronoms indéfinis, nous avons placé les remarques sur les indéfinis après les pronoms page 261.

Même. La langue moderne distingue entre *le roi-même* et *le même roi.* Cette distinction date seulement du xviie siècle. On trouve encore dans Corneille des traces de l'ancien usage : *Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu?* (la vertu même).

CHAPITRE VI

SYNTAXE DU PRONOM.

I. Fonctions du pronom.

483. D'une manière générale, le pronom peut remplir dans la proposition les mêmes fonctions que le nom.

Il peut être :

— **sujet : Il** *est arrivé hier.*

— **objet** { — soit direct : *Je* **l'***ai vu aussitôt.*
— soit indirect : *Il m'a parlé de* **vous.**

— **attribut** { — soit du sujet : *Sa manière de voir est* **la nôtre.**
— soit de l'objet : *Il fait de votre affaire* **la sienne.**

— **complément circonstanciel du verbe :** *Sa première visite en sortant* **de chez moi** *sera* **pour vous.**

— **complément du nom :** *Vous* **en** *savez le prix.*

— **complément d'un pronom :** *Il s'intéresse à chacun* **des vôtres.**

— **complément d'un adjectif :** *Un mot de vous dès ce soir* **lui** *sera agréable.*

— **complément d'un adverbe :** *Il agit avec vous si différemment* **des autres.**

— **apposition d'un nom :** *Cher ami,* **vous** *habituellement si delicat, montrez-lui ce que vous êtes.*

II. Compléments du pronom.

484. 1° Les pronoms **personnels, possessifs** et **relatifs** ne comportent d'autre complément que l'apposition :

Ex. : *Nous avons bien causé,* **mon ami et moi**.

2° Certains pronoms **démonstratifs** peuvent être suivis d'un complément déterminatif :

Ex. : *Je crois plus à son désintéressement qu'à celui de* **son rival**.

3° Le complément d'espèce se rencontre à la suite de certains pronoms **démonstratifs, interrogatifs** et **indéfinis,** exprimant la partie d'un tout :

Ex. : *Aucun* **de ses amis** *n'est ébranlé ; qui* **de nous** *hésiterait à le suivre ?*

III. Règles communes à tous les pronoms.

485. 1° Le pronom ne peut représenter qu'un **nom à sens déterminé**.

On dira bien : *Le juge lui demandant la raison de son attitude, il fit difficulté de* **l'***avouer;* parce que le nom *raison* représenté par **l'** (= la) est déterminé.

Mais il serait incorrect de dire : *Le juge lui demandant raison de son attitude, il fit difficulté de* **l'***avouer;* parce que le nom *raison* n'est plus déterminé.

En général donc, le pronom ne peut s'employer qu'à la place d'un nom accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

2° L'emploi du pronom ne doit donner lieu à **aucune équivoque**.

Il serait donc incorrect de dire : *Socrate se préoccupait peu du peuple, quoi qu'***il** *pût dire ou faire;* parce qu'on ne saurait si le pronom **il** représente *Socrate* ou *le peuple*.

Il faut dire : *Socrate se préoccupait peu du peuple, quoi que le peuple pût dire ou faire.*

3° Le pronom prend le **genre** et le **nombre** du nom dont il tient la place :

Ex. : Dom pourceau criait en chemin
Comme s'il avait eu cent bouchers à ses trousses. (La Font.)

(**il**, du masculin singulier comme le nom *pourceau* dont il tient la place.)

Madame la princesse de Tarente dit et assure qu' **elle** *ne se porte jamais si bien que quand elle fait le tour du monde.*

(**elle,** du féminin singulier comme le nom *madame* dont il tient la place.)

4° Si le pronom tient la place de **plusieurs noms,** il se met au pluriel et au genre de ces noms, s'ils sont de même genre ; — au masculin, s'ils sont de différents genres :

Ex. : Le singe avec le léopard
Gagnaient de l'argent à la foire.
Ils affichaient chacun à part. (La Font.)

(**ils,** du masculin pluriel parce qu'il tient la place des deux noms masculins *singe* et *léopard.*)

La fortune et la gloire sont inconstantes : **elles** *se plaisent au changement.*

(**elles,** du féminin pluriel comme remplaçant les deux noms féminins *fortune* et *gloire.*)

Mon fils et ma fille sortent d'ici; **ils** *vous font mille et mille compliments.*

(**ils,** du masculin pluriel comme remplaçant les deux noms *fils* [masculin] et *fille* [féminin].

5° Le pronom, comme le nom, désigne des êtres. Il ne peut donc remplacer un adjectif qu'à la condition de désigner la **chose** signifiée **par** l'adjectif : il est alors du **neutre singulier :**

Ex. : *Les fraises, qui n'étaient pas mûres hier,* **le** *sont aujourd'hui* (= sont **cela,** à savoir la chose signifiée par l'adjectif *mûres*).

— Le pronom remplaçant un nom pris adjectivement est également du **neutre singulier :**

A cette question : *Êtes-vous la reine?* on doit répondre : *je* **la** *suis* (= je suis la reine, la personne désignée par le nom *reine*).

Mais à cette question : *Êtes-vous reine?* on doit répondre : *je* **le** *suis* (= je suis **cela,** à savoir la chose signifiée par le nom *reine* pris adjectivement).

Les différentes espèces de pronoms présentent des particularités de syntaxe qui s'ajoutent à ces règles.

A. — *Syntaxe particulière du pronom personnel.*

Accord des pronoms personnels.

486. 1° Le pronom personnel prend le **genre**, le **nombre** et la **personne** du *nom* ou *pronom* dont il tient la place :

Ex. : — *Dieu fait bien ce qu'***il** *fait.*

— *La majesté de vos autels* **elle-même** *en est offensée.* (La Font.)

Deux rats cherchaient leur vie : *ils* trouvèrent un œuf. (La Font.)

2° Quand le pronom personnel tient la place de deux noms, de deux pronoms, ou d'un nom et d'un pronom, il se met au pluriel. — Il prend le genre et la personne de ces deux mots, s'ils sont de même genre et de même personne; il se met au genre le plus noble et à la personne qui a la **priorité,** dans le cas contraire (la première personne a la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième) :

Ex. : — *Moi et les miens,* **nous** *étions bien inquiets.*

— *Toi et les tiens,* **vous** *êtes heureux.*

L'aigle et le chat-huant leurs querelles cessèrent,
Et firent tant qu'**ils** s'embrassèrent. (La Font.)

3° Par politesse, le pluriel du pronom personnel de la 2e personne s'emploie régulièrement pour le singulier **tu, te, toi :**

Ex. : Il ne tiendra qu'à *vous*, beau sire,
D'être aussi gras que moi. (La Font.)

Histoire. — Dans l'ancien français l'emploi du pluriel de politesse, *vous*, est plus fréquent que dans le français moderne. Mais dans bien des cas on voit alterner le singulier et le pluriel sans raison apparente.

4° De même, dans le style administratif, le pluriel du pronom de la 1[re] personne, **nous,** s'emploie pour le singulier **je, me, moi :**

Ex. : **Nous,** *juge de paix soussigné, sommes convaincu,* etc.

Subordination des formes aux fonctions.

487. Comme dans la déclinaison latine dont ils se rapprochent, les pronoms personnels français prennent différentes formes selon la nature et l'importance du rôle qu'ils remplissent dans la proposition.

De là trois catégories de formes :

1° des formes **atones,** ou sans relief;

2° des formes **toniques,** ou accentuées ;

3° des formes **tantôt atones,** et **tantôt toniques.**

I. Formes atones.

488. **Pronoms atones.** Certaines formes se placent presque toujours avant le verbe et ne sont jamais précédées de préposition. Elles ont par suite moins de relief ; elles sont plus effacées, ou *atones.*

Telles sont les formes :

me, te, se, le, la, les;
je, tu, il, ils.

489. **Je. Tu.** 1° **Je** et **tu** sont exclusivement sujets :

Ex. : **Je** *n'oublierai jamais ce que* **tu** *as fait pour moi.*

490. **Me. Te.** 2° **Me** et **te** sont :

— tantôt compléments directs d'objet :

Ex. : *Tu* **me** *combles et tu* **te** *prives;*

— tantôt compléments indirects dans le sens de **à moi, à toi :**

Ex. : *Tu* **me** *fais part de tout ce que l'on* **te** *donne.*

(Ici, **me** = à moi; **te** = à toi);

— parfois sujets de verbes à l'infinitif :

Ex. : *Tu ne t'es point résigné à* **me** *voir souffrir; je ne consentirai jamais à* **te** *laisser partir.*

(Il est à remarquer que dans ce dernier exemple **me** est à la fois sujet de *souffrir* et complément de *voir;* **te,** sujet de *partir* et complément de *laisser.*)

491. Se. 3° **Se** est essentiellement la forme atone du pronom réfléchi objet, complément direct ou indirect :

Ex. : *Les oiseaux* **se** *parlent et* **se** *comprennent.*

— Il s'emploie aussi comme sujet d'un verbe à l'infinitif :

Ex. : *La mère* **se** *laissa mourir sur le nid.*

492. Il, ils. 4° **Il** est exclusivement sujet. Mais

— tantôt il tient la place d'un nom ou d'un pronom précédemment exprimé : il est alors sujet **réel :**

Ex. : *Paul est au jardin;* **il** (= Paul) *rentrera dans un instant;*

— tantôt il annonce vaguement le véritable sujet renfermé dans le sens du verbe ou rejeté à la suite du verbe sous la forme d'un nom ou d'une proposition :

Ex. : — **Il** *pleuvait* (= il tombait de la pluie).

— **Il** *tombait une pluie douce et bienfaisante.*

— **Il** *était manifeste que la rosée ranimait les fleurs.*

Dans ce second cas, **il** est sujet **provisoire** ou **apparent,** et purement grammatical.

Le pluriel **ils** est toujours sujet **réel** et du masculin.

493. **Le, la, les.** 5° **Le, la, les** remplissent le plus souvent les fonctions de complément direct d'objet :

Ex. : *Le blé veut qu'on* **le** *coupe bien mûr ; la rose, qu'on* **la** *cueille à peine éclose.*

— Assez souvent aussi ils servent de sujet à un verbe à l'infinitif :

Ex. : *Les fleurs souffrent de la sécheresse : ne* **les** *laissons pas languir.*

— Moins fréquemment **le, la** s'emploient comme attribut ; **les** ne remplit jamais cette fonction :

Ex. : *Seriez-vous l'herboriste que nous avons rencontré dans les Alpes ? — Je* **le** *suis.*

Remarque. — Il arrive assez souvent que le pronom **le,** au lieu de représenter un nom ou un pronom, représente le contenu d'une expression, d'un adjectif par exemple, ou d'une proposition. Il est alors du neutre :

Ex. : *Les Alpes sont grandioses : il faut* **le** *reconnaître* (*le,* c'est-à-dire que les Alpes sont grandioses).

II. Formes toniques.

494. **Pronoms toniques.** D'autres formes se placent habituellement après le verbe et sont précédées d'une préposition. Elles ont par suite plus de relief, elles sont accentuées ou **toniques.**

Telles sont les formes :

moi, toi, soi.

1° **Moi** et **toi** sont des formes pleines pour l'énergie comme pour la sonorité.

Elles remplacent :

— tantôt les sujets *je, tu :*

Ex. : *Qui s'est dévoué ?* **toi** (t'es dévoué) ;

— tantôt les compléments *me, te :*

Ex. : *Oublie-***moi** ; *songe à* **toi** ; *aie pitié de* **toi** ;

495. Moi. Toi. — tantôt les sujets de verbes à l'infinitif, *me, te* :

Ex. : *Laisse*-**toi** *vivre*.

— Elles peuvent en outre remplir la fonction d'attribut :

Ex. : *Ton serviteur le plus dévoué, ce sera* **moi**.

496. Soi. 2° **Soi** est la forme pleine et tonique du pronom réfléchi complément direct ou indirect.

Il ne s'emploie qu'après un verbe, et seulement quand le sujet est indéfini ou indéterminé :

Ex. : *C'est le propre de l'égoïsme de ne voir que* **soi**, *de ne penser qu'à* **soi**.

— Il remplit rarement la fonction d'attribut :

Ex. : *En face des contradictions des hommes, il faut oser être* **soi**.

497. Emploi des formes toniques. Remarque. — Ces formes toniques **moi, toi, soi** s'emploient à l'exclusion des formes *me, te, se* dans les cas suivants :

1° dans la coordination et les énumérations :

Ex. : *Mes parents et* **moi**, *nous t'attendons*;

— 2° pour marquer une opposition :

Ex. : *C'est* **toi** *qui l'as nommé* (Rac.);

— 3° dans les propositions où il y a ellipse du verbe :

Ex. : *Nous n'avons pas d'ami plus cher que* **toi**;

— 4° pour compléter un impératif, non accompagné de négation :

Ex. : *Ne t'attarde pas davantage : hâte*-**toi** *de venir*;

— 5° après une préposition autre que **à** :
Ex. : *Nous avons besoin de* **toi**; *nous souffrons sans* **toi**;

— 6° devant un déterminatif :
Ex. : **Toi,** *qui es si bon;*

— 7° enfin plus généralement pour insister sur le sujet ou l'objet :
Ex. : **Toi,** *tu nous abandonnerais!*

III. Formes mixtes.

498. Certaines formes enfin sont **tantôt atones** et **tantôt toniques**. Elles se placent tantôt avant le verbe sans préposition, tantôt après le verbe précédées d'une préposition.

Telles sont les formes :

nous, vous;
lui, elle; eux, elles;
y, en.

499. Nous, vous. 1° **Nous, vous** s'emploient :

— tantôt comme sujet :
Ex. : **Vous** *écrivez volontiers;*

— tantôt comme complément d'objet (direct ou indirect) :
Ex. : *Pensez à* **nous;**

— tantôt comme complément circonstanciel :
Ex. : *Écrivez*-**nous**; *faites cela pour* **nous**;

— tantôt comme sujet d'un verbe à l'infinitif :
Ex. : *Ne* **nous** *laissez pas languir.*

500. Lui, elle; eux, elles. 2° **Lui, elle, eux, elles** peuvent remplir les fonctions de sujet, d'objet, de complément circonstanciel et d'attribut.

a) — En fonction de sujet, **lui, eux** remplacent les formes atones *il, ils :*

Ex. : Mais **lui**, voyant en moi la fille de son frère,
Me tint lieu, chère Élise, et de père et de mère. (Rac.)

Nous voulions partir; **eux** *voulaient rester.*

— **Elle, elles** sont les seules formes du sujet féminin, à la fois toniques et atones :

Ex. : **Elle** (*tonique*), qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
. . . .
S'enfla si bien qu'**elle** (*atone*) creva. (La Font.)

b) — En fonction d'objet, à la suite d'un verbe, **lui, elle, eux, elles** remplacent :

— tantôt les formes atones non réfléchies, *le, la, les :*
Ex. : *Nous avons avec nous son ami et* **lui**.
Il faut s'adresser à **elle.**

— tantôt la forme tonique *soi :*
Ex. : *Constamment cet homme pense à* **lui,** *parle de* **lui**.
Les enfants qui ne songent qu'à **eux,** *qui n'aiment qu'***eux,** *sont peu aimables.*

Mais le pronom réfléchi ne se remplace ainsi par les pronoms personnels **lui, elle, eux, elles,** que quand le sujet est déterminé ou au pluriel.

c) — A la suite d'un verbe, les pronoms **lui, elle, eux, elles** sont surtout compléments circonstanciels :
Ex. : *Je pars avec* **lui**; *je ne puis me séparer de* **lui**.

d) — Moins fréquemment enfin, **lui, elle, eux, elles** s'emploient comme attributs :
Ex. : *Je l'ai trouvé très abattu; ce n'était plus* **lui.**

Remarque. — En fonction d'objet et de complément circonstanciel, surtout de complément d'attribution, **lui** est souvent atone et des deux genres. Il se place alors avant le verbe et se construit sans préposition :
Ex. : *Le père commande : que l'enfant* **lui** *obéisse.*
La mère exhorte : que jamais l'enfant ne **lui** *résiste.*
Le pauvre implore : que l'enfant aime à **lui** *faire l'aumône.*

Ainsi construit, **lui** signifie *à lui, à elle ;* il a pour correspondant au pluriel le pronom **leur** qui signifie *à eux, à elles :*

Ex. : *Je* **leur** *ai demandé une entrevue; et j'ai pu* **leur** *exposer mon projet.*

501. Y pronom personnel; double sens et emploi.

3° **Y** a deux sens :

1° tantôt il signifie *à lui, à elle, à eux, à elles;* il remplace alors ces formes qui ne s'emploient que pour les personnes :

Ex. : *Cette affaire est très importante : donnez-***y** *tous vos soins* (*y* = à elle, à l'affaire);

2° tantôt il signifie *à cela;* il est alors du neutre, et représente le contenu d'une proposition, d'un discours :

Ex. : *Pensons-***y** *bien; toutes les affaires du temps ne sont rien en comparaison de l'affaire de l'éternité.*

502. Sens et emploi de y adverbe de lieu.

Remarque. — L'adverbe de lieu **y** signifie *là, à cet endroit,* et marque tantôt le lieu où l'on est, tantôt le lieu où l'on va :

Ex. : *Le ciel est accessible à tous les hommes : tous doivent* **y** *tendre; les justes seuls* **y** *sont admis; les élus* **y** *vivent dans un parfait bonheur.*

503. En pronom personnel; double sens et emploi.

4° **En** a également deux sens :

1° tantôt il signifie *de lui, d'elle, d'eux, d'elles,* peut désigner des personnes ou des choses, mais s'emploie à l'exclusion des formes *de lui, d'elle, d'eux, d'elles,* en parlant des choses :

Ex. : *Parmi tant d'amis, combien* **en** *comptez-vous de vraiment dévoués?*

*La question me touche de près; il ne m'est pas permis de m'***en** *désintéresser.*

2° tantôt il signifie *de cela :* il est alors du

neutre et représente le contenu d'une réflexion ou d'un raisonnement :

Ex. : *Qu'il réussisse, qu'il échoue, je ne m'***en** *préoccupe plus* (*en* = de cela).

504. Sens et emploi de en adverbe de lieu. REMARQUE. — L'adverbe de lieu **en** marque le lieu d'où l'on vient. Il accompagne donc ordinairement un verbe de mouvement. Il signifie *d'ici, de là, de cet endroit.*

Ex. : *Mon ami a visité l'Algérie : il* **en** *est revenu enchanté.*

Par extension, il marque aussi le point de départ. Ex. : *Il* **en** *résulte.*

505. Pronoms personnels composés. Les formes toniques se combinent souvent avec l'adjectif **même** pour marquer avec plus de force et de précision l'être dont il s'agit.

De là les *pronoms composés :* **moi-même, toi-même, lui-même,** etc.;

Moi-*même* signifie : moi *en personne;* etc...

506. Leur construction. Ces pronoms personnels composés se construisent généralement en apposition avec un nom ou un autre pronom :

Ex. : *Paul tient à venir* **lui-même.**
Je lui avais écrit **moi-même.**

507. Emploi simultané des formes toniques et atones. Assez souvent d'ailleurs les formes atones s'emploient dans la même phrase à côté des formes toniques pour donner à l'expression plus de clarté, de précision ou d'énergie :

Ex. : — **Je** *suis donc un sot, moi?...*
Mais **vous**, pour en parler, vous y connaissez-*vous?*

508. Emploi explétif des pronoms personnels des deux premières personnes. Parfois enfin les pronoms personnels des deux premières personnes s'emploient d'une manière **explétive** pour donner un tour plus familier à la phrase :

Ex. : *Laissez-***moi** *là ces détestables pommes; on* **vous** *offre aujourd'hui de savoureuses bananes et d'excellentes oranges.*

Dans cet emploi, les pronoms personnels (ici *moi* et *vous*) ont la construction des compléments d'attri-

bution ; c'est qu'ils se rapprochent par le sens des compléments d'attribution. Dans le dernier exemple, *on vous offre aujourd'hui* signifie en réalité : on est en mesure de vous offrir aujourd'hui.

Place des pronoms personnels compléments.

Les pronoms personnels employés comme compléments occupent dans la proposition différentes places déterminées par les règles suivantes :

509. **Le verbe est à l'impératif. non accompagné de négation.**

1° Si le verbe est à l'impératif et non accompagné d'une négation, les pronoms personnels compléments se placent à la suite du verbe, les compléments directs toujours en premier lieu, les pronoms **en, lui,** toujours en dernier lieu :

Ex. : *Voyez*-**le**; *parlez*-**lui en**; *écrivez*-**le moi**.

510. **Le verbe est à un mode distinct de l'impératif.**

2° Si le verbe est à un autre mode, personnel ou impersonnel, — ou à l'impératif même, mais accompagné d'une négation, — les pronoms personnels se placent ainsi :

— les formes atones, c'est-à-dire non précédées de préposition, avant le verbe :

Ex. : *S'il* **vous** *consulte, ne* **lui** *déguisez rien ;*

— les formes toniques, précédées de préposition, après le verbe :

Ex. : *Il recourt à* **vous,** *parce qu'il a confiance en* **vous**.

511. **Cas de deux pronoms personnels précédant le verbe.**

3° Quand deux pronoms personnels compléments doivent précéder le verbe,

— les pronoms des deux premières personnes se placent avant ceux de la troisième :

Ex. : *Je* **vous le** *recommande, comme on* **me le** *recommande ;*

— Si les deux pronoms sont à la troisième personne, le complément direct se place en

premier lieu, les pronoms **en, lui,** toujours en dernier lieu :

Ex. : *Quant à mon opinion, s'il ne la leur demande pas, qu'ils ne lui* **en** *parlent pas.*

Histoire. — Nous avons vu (p. 96) la déclinaison du pronom personnel. L'ancienne langue avait gardé dans l'emploi du pronom personnel des débris de cette déclinaison. La syntaxe du pronom elle-même différait aussi de la syntaxe actuelle à beaucoup d'égards.

1° Suivant l'usage du latin, l'ancienne langue supprime volontiers le pronom personnel sujet : *Depuis que suis au monde* (Baïf). En tout cas, au xviie siècle, il est d'usage de ne pas répéter le pronom sujet devant les verbes des propositions coordonnées : *Je plie et ne romps pas* (La Font.). Des traces de l'ellipse du pronom sujet sont restées dans certaines expressions comme : *de là vient que, tant y a.*

Par contre la langue classique emploie volontiers le pronom sujet de la 3e personne formant pléonasme, soit pour rappeler un sujet déjà éloigné, soit un sujet représenté par un pronom relatif : *Un noble, s'il vit chez lui dans la province, il vit libre* (La Bruyère).

2° *Il*, sujet reel neutre, signifiant *cela,* qui n'est resté que dans certaines expressions comme *il est vrai,* était d'un usage constant au xviie siècle : *j'ai bien soupiré de ne pas aller à Vichy, mais il était impossible* (Sév.).

3° L'emploi des formes du pronom a beaucoup varié dans l'histoire de la langue. Devant l'infinitif et le participe gérondif, on se sert en ancien français de *moi* et non de *me*, *soi* au lieu de *se* : *Le bon Seigneur... a esté bien content de moi dire* (*Cent Nouvelles,* xxxi); *et lors commence a soy despoiller* (ib., id.); *soy sachant de dame improveu* (ib., xxxvi). *Soi-disant* est un vestige du vieil usage.

De même en ancien français on employait toujours *je*, *tu, il* au cas sujet, au lieu de *moi, toi, lui.* On disait *je qui*, et non *moi qui; ce suis-je,* et non *c'est moi; il qui*, et non *lui qui.*

L'emploi de *lui,* signifiant *à lui, à elle,* est plus rare dans la langue classique que dans la langue moderne. On disait : *j'ai parlé à lui,* plutôt que : *je lui ai parlé.*

La langue classique emploie volontiers *soi* au lieu de *lui*, *elle, eux, elles*, même pour représenter un sujet déterminé : *Gnathon ne vit que pour soi* (La Bruyère).

4° Nous disons aujourd'hui : Êtes-vous reine? Je *le* suis (je suis cela); Êtes-vous la reine? Je *la* suis (je suis cette reine dont vous parlez). Dans la langue classique on faisait accorder *le, la,* avec le mot, même adjectif : *Je veux sur toutes choses que vous soyez contente, et quand vous la serez, je la serai* (Sév.).

5° Dans la langue classique *en* s'emploie même pour renvoyer à un nom de personne, et de même *y* s'emploie pour *à lui* : *J'en dois compte, madame, à l'empire romain* (*en*, *de votre fils*) (Rac.).

> Oui, oui, je te renvoie à l'auteur des Satires
> — Je t'y renvoie aussi (Mol.).

6° Dans la langue classique, le pronom personnel complément n'est pas placé comme aujourd'hui. Ainsi, lorsque deux impératifs sont coordonnés par *et*, *ou*, *mais*, le pronom complément précède le second : *Enseignez toutes les nations et les baptisez au nom du Père*... (Bossuet). De plus, lorsqu'un verbe à un mode personnel en précède un autre à l'infinitif, les écrivains classiques considèrent le premier comme un auxiliaire, et au lieu de séparer cet auxiliaire de l'infinitif par le pronom complément, ils placent le pronom avant le premier verbe : *De quel péril je l'avais su tirer* (Rac.).

7° Dans la langue moderne, si les pronoms *en* et *y* sont l'un à côté de l'autre, *y* précède toujours *en* : *il y en a*. C'est l'ordre contraire qu'on observe dans l'ancien français et même au XVI[e] siècle : *il en y a*.

B. — *Syntaxe particulière du pronom possessif.*

Accord du pronom possessif.

512. De même que, par politesse, le pronom personnel remplace le singulier *tu, toi*, par le pluriel **vous**; de même, par politesse, le pronom possessif remplace les formes *le tien, la tienne, les tiens*, par les formes **le vôtre, la vôtre, les vôtres** :

Ex. : *Je prends mon fusil, prenez* **le vôtre**.

Emploi du pronom possessif.

513. *a*) Dans deux cas le **masculin** du pronom possessif s'emploie sans antécédent :

1° au pluriel : *les miens*, *les tiens*, *les siens*, etc...

C'est alors un véritable nom masculin. Il signifie : *mes parents ou amis*, *tes parents ou amis*, etc...

Ex. : *Il est doux de se sacrifier pour les siens.*

2° au singulier : *le mien, le tien, le sien,* etc...

Il signifie alors *les choses en ma possession, en ta possession,* etc. : c'est un véritable nom neutre :

Ex. : *Il faut que chacun y mette du sien.*

b) au pluriel féminin, les *miennes,* les *tiennes,* employés sans antécédent signifient, *mes actions,* des actions qui me particularisent (le plus souvent en mauvaise part, des fredaines) : *on dit que tu fais ici des tiennes* (Beaumarch.).

C. — *Syntaxe particulière du pronom démonstratif.*

Compléments du pronom démonstratif.

514. Le pronom **démonstratif** semble **montrer** l'être qu'il représente, mais il ne l'indique d'une manière aussi précise que grâce aux compléments dont il est ordinairement accompagné.

Ces compléments sont :

1° **dans le langage parlé,** un geste joint à la parole :

Ex. : *Les deux routes sont bonnes, mais* **celle-ci** *est plus directe* (on la montre du doigt);

2° **dans le langage écrit,** des éléments de différente nature, comme :

— un *déterminatif :*

Ex. : *Avec ma lettre je vous envoie* **celle** *de notre ami;*

— une proposition relative :

Ex. : *Aimer* **ceux** *dont on est persécuté, c'est la charité chrétienne;*

— une proposition participiale :

Ex. : *La blessure faite à une bête et celle* **faite à un esclave.**

Remarque. — Cette dernière construction est aujourd'hui

en défaveur. On remplace la proposition participiale par une proposition relative équivalente :

Ex. : *La blessure faite à une bète et celle qui est faite à un esclave.*

— enfin les adverbes de lieu **ci** (abréviation de *ici*) et **là** ; de là les **pronoms composés**, désignant :

515. Pronoms composés. — ceux où entre **ci**, les objets les plus rapprochés ;

— ceux où entre **là**, les objets les plus éloignés :

Ex. : Dans une ménagerie
De volatiles remplie
Vivaient le cygne et l'oison :
Celui-là destiné pour les regards du maître ;
Celui-ci pour son goût... (La Font.)

Ceci est à moi, cela est à vous.

Remarque. — Les pronoms composés ne marquent pas toujours la proximité ou l'éloignement. Ils s'emploient parfois dans le sens distributif et indéfini de **l'un, l'autre** :

Ex. : *Ceux-ci disent oui, ceux-là disent non.*

Caquet bon bec alors de jaser au plus dru :
Sur ceci, sur cela, sur tout... (La Font.)

516. Cela. **Cela** sert souvent à désigner une chose présente aux yeux ou à l'esprit. Il signifie alors *cette chose,* sans aucune nuance d'éloignement.

Ex. : **Cela** *dit,* **cela** *fait, je m'éloignai.*

517. Ce. 1° **Ce,** pronom simple, s'emploie souvent comme **cela** dans le sens de *cette chose :*

Ex. : *Sur* **ce,** *je me retirai.*

Quoique neutre, il peut alors, ainsi que **cela,** désigner des personnes :

Ex. : *Ces orphelins,* **c**'*est pauvre :* **cela** *meurt de faim.*

2° Souvent aussi **ce** est complété et déterminé par une proposition :

— tantôt par une relative :

Ex. : *Il y a de la lâcheté à déguiser ce que le ciel nous a fait naître* (Molière) ;

— tantôt par une conjonctive à un mode personnel :

Ex. : *C'est un malheur pour nous que vous partiez; profitons de ce que nous avons jeunesse et santé pour travailler;*

— tantôt par une infinitive introduite par **de, que,** ou **que de :**

Ex. : — *C'était lui faire injure de l'implorer* (Pascal);

— *C'est se taxer hautement d'un défaut que de se scandaliser qu'on le reprenne* (Molière);

— *Ce n'est pas une petite peine que de garder chez soi une grande somme d'argent* (Molière).

518. Ce tonique. Remarque. — Complété par une relative, le pronom *ce* a un sens fort, il est tonique.

Ex. : *Rends à César* **ce** *que tu dois à César, et à Dieu* **ce** *que tu dois à Dieu.*

519. Ce atone. Complété par une conjonctive ou une infinitive, il a un sens faible, il est atone.

Ex. : *Mécontent de* **ce** *que César ne lui eût pas donné la préférence.*

520. Ce explétif. **Ce,** complété par une relative, se redouble ordinairement à la suite de la relative devant le verbe être :

Ex. : Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement. (Rac.)

Le pronom **ce** ainsi redoublé n'est pas indispensable au sens, il est explétif.

521. C'est... qui... C'est... que... **C'est... qui, c'est... que,** sont des locutions de renforcement qui n'ont d'autre sens et d'autre rôle que de mettre en relief le mot qu'elles encadrent.

C'est... qui sert à mettre en relief le sujet :

Ex. : *C'est* **lui** *qui m'a reçu;*

C'est... que met en relief un complément :

Ex. : *C'est* **lui** *que j'ai vu.*

Le mot ainsi encadré ou mis en relief doit dès lors s'analyser de la manière suivante :

dans le premier exemple, **lui,** sujet renforcé de *a reçu;*

dans le second exemple, **lui,** complément direct d'objet renforcé de *ai vu.*

Histoire. — 1° Jusqu'au XVIIe siècle, on employait fréquemment le pronom *ce*, là où la langue moderne exige *cela*. Ce pronom *ce*, complément, se plaçait d'ordinaire avant le verbe : *Hélas! ce dist la jeune fille malade* (*Cent Nouvelles*, LV).

Cependant *ce* est parfois après le verbe, comme les autres compléments : *Quand elle vit ce...*

On trouve l'emploi de *ce* au neutre dans La Fontaine :

Tu crains, ce lui dit-il, Lionceau mon voisin.

2° *Ceux* s'emploie en ancien français dans une acception qu'il a perdue aujourd'hui. Il signifie *les gens de*, *les soldats de*, *les sujets de :*

Ceux du duc de Bourgogne nous assaillirent.

D. — *Syntaxe particulière du pronom relatif.*

Accord du pronom relatif.

522. 1° Le pronom **relatif** prend le **genre,** le **nombre** et la **personne** du nom ou pronom dont il tient la place :

Ex. : — ... C'est moi qui la première,
Seigneur, vous appelai de ce doux nom de père. (Racine.)
— N'accuse point mon sort, c'est toi seul qui l'as fait. (Corneille.)

2° Quand le pronom relatif tient la place de deux noms, de deux pronoms, ou d'un nom et d'un pronom, il se met au pluriel. — Il prend le genre et la personne de ces deux mots, s'ils sont de même genre et de même personne; il se met au genre le plus noble et à la personne qui a la priorité, dans le cas contraire :

Ex. : *Il n'y a que vous et votre frère qui soyez avertis.*
Il n'y a, mon ami, que vous et votre sœur qui soyez avertis.

3° Il arrive assez souvent que l'antécédent des pronoms **qui, que, quoi,** n'est pas exprimé.

On dit alors qu'ils sont construits d'une manière absolue :

Ex. : *Qui dort dine.*
Voilà qui va mal.
Advienne que pourra.
Avoir de quoi vivre.

Suivant que le relatif représente **quelqu'un** ou **quelque chose**, il est, en pareil cas, du masculin ou du neutre.

4° **Qui** répété s'emploie parfois dans le sens distributif et indéfini de **l'un, l'autre :**

Ex. : *Les médecins n'ont pas manqué de dire que cela procédait,* **qui** *du cerveau,* **qui** *des entrailles,* **qui** *de la rate,* **qui** *du foie.* (Molière.)

Subordination des formes aux fonctions.

523. Pronoms simples. Les pronoms simples prennent différentes formes selon les différentes fonctions qu'ils remplissent dans la proposition.

524. Qui. **Qui** est la forme du relatif sujet :

Ex. : *Un enfant* **qui** *sourit, n'est-ce pas une fleur* **qui** *s'épanouit?*

En fonction du sujet, **qui** représente indistinctement les personnes et les choses.

Précédé d'une préposition, **qui** ne s'emploie qu'en parlant des personnes, mais il peut remplir toutes les fonctions de complément (sujet, objet, attribution, etc...) :

Ex. : *Cependant celui* **à qui** *je pense et* **pour qui** *je me dévoue m'oublie et me trahit;*

C'est à **qui** *parlera le plus.*

525. Que. **Que** est la forme du pronom relatif complément direct d'objet :

Ex. : *Les amis* **que** *tu fréquentes, les ouvrages* **que** *tu lis, la nature* **que** *tu admires, tout ce* **que** *tu interroges te parle de Dieu.*

Que peut aussi remplir les fonctions :

— soit d'attribut :

Ex. : *L'homme désintéressé* **que** *vous êtes ;*

— soit de complément circonstanciel :

Ex. : *Dans la saison* **que** *les tièdes zéphyrs ont l'herbe rajeunie* (*que* = durant laquelle).

526. **Quoi.** **Quoi** ne s'emploie comme pronom relatif que précédé d'une préposition, et seulement en parlant des choses :

Ex. : *Ce contre* **quoi** *nous devons être en garde.*
Ce sur **quoi** *nous disputons.*

— Il peut alors remplir toutes les fonctions du complément indirect (objet, attribution, etc...) :

Ex. : *Ce à* **quoi** *je pense.*
Ce à **quoi** *il consacre tout son temps.*

Remarque. — Rare à la suite d'un nom, il est obligatoire après un pronom neutre, ou une proposition :

Ex. : — *Il n'est rien à* **quoi** *je ne sois disposé.*
— *Vous avez cité Cicéron, en* **quoi** *vous vous êtes trompé.*

527. **Dont.** **Dont** a deux sens principaux :

1° Dans son acception la plus usuelle, il équivaut à *de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, de quoi* et s'emploie indistinctement pour les êtres animés ou inanimés :

Ex. : *L'homme* **dont** *vous admirez la probité.*
Les maisons **dont** *vous voyez les façades.*
Ce **dont** *je vous ai parlé.*

2° Dans son sens étymologique (lat. *de unde*), **dont** équivaut à *d'où*, et alterne avec **d'où** pour marquer le point de départ ou l'origine.

Dont se dit des personnes :

Ex. : *Les aïeux* **dont** *vous descendez;*

D'où se dit des choses :

Ex. : *La province* **d'où** *vous venez.*

— Quel que soit le sens, **dont** ne peut remplir d'autres fonctions que celles de complément indirect (objet, complément de nom, circonstanciel) :

Ex. : *L'affaire* **dont** *je m'occupe.*
La famille **dont** *je gère les intérêts.*
Le succès **dont** *nous sommes fiers.*

Dans tous les cas, **dont** est le premier mot de la proposition.

528.
Où.

Où, pronom relatif, a pour antécédent un nom marquant le lieu ou le temps :

Ex. : — *La ville* **où** *je me rendrai;*
— *Le jour* **où** *je partirai.*

— Il équivaut généralement à *lequel* précédé d'une préposition marquant le lieu ou le temps, **dans, vers, à, durant,** et remplit les fonctions de complément circonstanciel :

Ex. : — *La chambre* **où** (= dans laquelle) *il travaille.*
— *L'heure* **où** (à laquelle) *il prend son repos.*

— Il se construit d'ailleurs assez souvent avec une préposition :

Ex. : *La forêt par* **où** *vous êtes venu.*

529.
Pronoms composés : lequel, laquelle, etc.

Les pronoms composés **lequel, laquelle, lesquels, lesquelles,** n'ont pas de formes spéciales correspondant à leurs différentes fonctions.

La fonction de complément indirect (complément de nom, objet, circonstanciel) se marque pour ces pronoms par des prépositions :

Ex. : — *L'ami sans* **lequel** *il n'y a pas de bonheur.*
— *Les principes sur* **lesquels** *reposent toutes les lois.*

Disposant d'une forme distincte pour chaque genre et pour chaque nombre, les pronoms composés ont l'avantage sur les pronoms simples d'indiquer avec plus de précision et d'énergie l'antécédent dont ils tiennent la place :

Ex. : — *On a entendu trois témoins,* **lesquels** ont dit...
— *On a lu le mémoire de la réclamante,* **laquelle** *sollicite...*

Un chien vient dans une cuisine,
Il y trouve un chapon, *lequel* a bonne mine. (Rac.)

530.
Emploi des pronoms composés.

Aussi l'emploi des pronoms composés est-il obligatoire quand l'emploi des pronoms simples doit donner lieu à une équivoque :

Ex. : *J'appelai le fils de l'infortunée,* **lequel** *ne soupçonnait pas son malheur.*

Le pronom composé s'emploie en outre obligatoirement :

1° à la place de **qui** précédé d'une préposition, quand l'antécédent n'est pas un nom de personne :

Ex. : *Il n'y a pas de chagrin* **auquel** *la foi ne remédie ;*

2° à la place de **dont,** pour déterminer un nom déjà précédé d'une préposition :

Ex. : *Les enfants à l'éducation* **desquels** *je me consacre et au bonheur* **desquels** *je me dévoue.*

Place du pronom relatif.

Le pronom relatif servant de lien entre un nom (antécédent) et une proposition, a sa place toute indiquée dans la phrase à la suite de l'antécédent et en tête de la proposition :

Ex. : *Dieu bénit l'enfant* **qui** *honore son père et sa mère.*

531. Mais certaines dérogations à cet ordre sont possibles.

a) Entre l'antécédent et le relatif on peut intercaler :

1° **sans danger d'équivoque,** un ou plusieurs qualificatifs de l'antécédent :

Ex. : *L'homme sage et vertueux* **qui** *trouve son bonheur à bien faire ;*

2° **à condition de ne donner lieu à aucune équivoque,**

— un déterminatif de l'antécédent :

Ex. : *Tel le pavot des champs* **que** *le fer couche dans le sillon ;*

— le déroulement même de toute une proposition :

Ex. : *Celui-là seul a pu défier la mort,* **qui** *s'appelait l'auteur de la vie.*

b) D'autre part le relatif au lieu d'occuper la première place dans la proposition n'occupe qu'e la seconde quand il détermine un nom précédé d'une préposition (voir le n° 530, 2°) :

Ex. : *J'ai parcouru l'ouvrage au succès* **duquel** *vous voulez bien vous intéresser.*

Histoire. — 1° *Qui* précédé d'une préposition pouvait avoir pour antécédent un nom de choses. C'est Vaugelas qui condamna cet usage : *Une de ces injures pour qui un honnête homme doit périr.* (Mol.)

Qui s'employait au neutre avec une proposition ou même une phrase pour antécédent : *Vous pensâtes ne pas me trouver, qui eût été une belle chose* (qui = ce qui).

Qui était considéré par les écrivains classiques comme étant toujours de la 3e personne, quel que fût son antécédent :

> *Nous chercherons partout à trouver à redire*
> *Et ne verrons que nous qui sachent bien écrire.* (Mol.)

2° *Quoi* s'employait dans l'ancienne langue plus librement qu'aujourd'hui, même avec un antécédent de personne. On disait : *l'homme de quoi j'ai parlé à vous.* Au XVIIe siècle il est employé couramment pour *lequel : Voilà trois choses importantes à quoi nous oblige le renouvellement intérieur* (Boss.).

3° *Dont* s'emploie au XVIIe siècle à la place de *lequel* précédé d'une préposition : *Le collier dont je suis attaché* (La Font.). Il s'emploie au neutre comme *qui*, sans autre antécédent qu'une proposition : *Ni je ne puis, ni je ne veux changer de vie, dont je prends Dieu à témoin* (Boss.) (dont = ce dont).

4° De même *où* s'employait à la place de *lequel* précédé d'une préposition : *La résistance où s'obstinait mon cœur* (Mol.) (où = dans laquelle).

5° Le pronom *lequel*, considéré avec raison comme lourd et disgracieux, était extrêmement rare jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Introduit dans la langue par les traducteurs du XIVe siècle, il se généralisa et devint d'un emploi abusif pendant le XVe et le XVIe siècle. Racine se moque de cet usage qui est resté dans la langue du Palais. *Il y trouve un chapon, lequel a bonne mine* (Rac.).

E. — *Syntaxe particulière du pronom interrogatif.*

Emploi des pronoms interrogatifs simples.

532. Pronoms interrogatifs simples. Qui?

L'interrogation exprimée par le pronom interrogatif peut porter sur les personnes ou sur les choses.

I. Quand **l'interrogation porte sur les personnes,** le pronom simple à employer dans tous les cas est le pronom **qui.**

— Ce pronom peut représenter indifféremment un nom masculin ou féminin :

Ex. : **Qui** *vous écrit ? — Ma mère ;*
Qui *est venu ? — Mon père.*

— Il peut remplir toutes les fonctions :

Ex. : **Qui** *m'a demandé ?* (sujet) ;
Qui *avez-vous demandé ?* (objet) ;
Qui *êtes-vous ?* (attribut) ;

— et il s'impose aussi bien à l'interrogation indirecte qu'à l'interrogation directe :

Ex. : *Rappelez-moi* **qui** *vous êtes.*

II. Quand l'**interrogation porte sur les choses,** le pronom à employer varie suivant les cas :

A. — Dans l'**interrogation directe** on emploie :
— tantôt la forme atone **que;**
— tantôt la forme tonique **quoi**.

533.
Que ?

a) Le pronom atone **que** peut s'employer :
1° comme sujet : **que** *lui est-il arrivé ?*
2° comme objet : **que** *fait-il ?*
3° comme attribut : **que** *devient-il ?*

Mais l'emploi de **que** est soumis aux conditions ou restrictions suivantes :

534.
Quoi ?

b) Le pronom tonique **quoi** s'emploie à l'exclusion de **que** dans deux cas :

1° comme sujet ou objet d'un verbe non exprimé :

Ex. : **Quoi** *de nouveau ?*

Remarque. — Si le verbe était exprimé, le pronom **que** remplacerait le pronom **quoi** :

Ex. : **Qu'***y a-t-il ?* — **qu'***y a-t-il de nouveau ?* — **que** *savez-vous de nouveau ?*

2° comme complément indirect précédé d'une préposition :

Ex. : *A* **quoi** *pensait-il ? De* **quoi** *vous a-t-il parlé ?*

B. — Dans l'**interrogation indirecte** le verbe décide du pronom à employer.

a) Devant un **verbe à mode personnel** on emploie :

535. Ce qui ? 1° la locution **ce qui** (au sens indivis de *quelle chose*) comme sujet : *Savez-vous* **ce qui** *lui est arrivé ?*

536. Ce que ? 2° la locution **ce que** (= quelle chose)
— comme complément direct d'objet ;
— comme attribut :

Ex. : *Nous nous demandions* **ce qu'***il ferait.*
J'ignore **ce qu'***il est devenu.*

537. Quoi ? 3° le pronom **quoi** comme complément indirect (précédé de préposition) :
Ex. : — *Dites-moi en* **quoi** *je pourrais lui être utile.*

b) Devant un **infinitif** on emploie :

— comme complément direct d'objet, **que** ou **quoi** :
Ex. : *Je ne sais* **que** *faire ;*
— comme attribut, **que** : *Je ne sais* **que** *devenir ;*
— comme complément indirect, **quoi** :
Ex. : *Ne sachant à* **quoi** *me résoudre.*

Emploi des pronoms interrogatifs composés.

538. Pronoms interrogatifs composés. Lequel ? Les règles précédentes ne concernent que les pronoms interrogatifs simples.

Les pronoms interrogatifs composés sont d'un emploi plus restreint.

Ils représentent ordinairement un nom qui leur sert d'antécédent ou de complément :
Ex. : *Vous avez le choix parmi ces objets ;* **lequel** *prenez-vous ?*
Lequel *de ces objets préférez-vous ?*

Quant aux fonctions, ils peuvent remplir celles :
de sujet : *De tant d'amis* **lequel** *vous est le plus cher ?*
d'objet : **Lequel** *préférez-vous ?*

— de complément circonstanciel : **Duquel** *attendez-vous le plus de dévouement ?*

L'interrogation indirecte emploie les pronoms composés aussi bien que l'interrogation directe :

Ex. : *Examinez avec soin* **lequel** *est le plus sincère.*

Histoire. — 1° L'interrogatif *qui* est employé dans la langue classique au neutre, là où nous employons *qu'est-ce qui :*

Qui le fait se charger des soins de ma famille ? (Corn.)

2° *Quel* et *lequel* s'employaient aussi au neutre : *Lequel est le plus facile, de dire à un paralytique : tes péchés te sont remis, ou de lui dire : lève-toi ?* (Boss.)

3° *Que* s'employait dans le sens de *à quoi*

Que sert le mérite où manque la fortune ? (Corn.)

F. — *Syntaxe particulière du pronom indéfini.*

Emploi et construction des pronoms indéfinis.

539. On, l'on. **On** prend l'article et devient **l'on** quand l'euphonie, c'est-à-dire la bonne consonance, l'exige.

L'on se rencontre ainsi assez régulièrement à la suite des mots **si, où, et, qui, que :**

Ex. : C'est d'un roi que *l'on* tient cette maxime auguste,
Que jamais *on* n'est grand qu'autant que *l'on* est juste.
(Boileau.)

Mais, pour la même raison d'euphonie, la forme sans article **on** s'emploie à l'exclusion de *l'on* devant les pronoms personnels **le, la, les, lui, leur,** et généralement devant les mots commençant par la consonne *l :*

Ex. : *Jusqu'à cinq heures on travaille ou* **on** *lit.*
Il parle, et **on** *l'écoute.*

Précédé ou non de l'article, **on** est toujours sujet :

Ex. : Il rugit, *on* se cache, *on* tremble à l'environ. (La Font.)

Remarque. — Quand **on** est rejeté après le verbe dont il est sujet, il s'y relie par un trait d'union : *Que fait-***on** ?

Et si le verbe se termine par un *a* ou par un *e* muet, la liaison du pronom au verbe se fait par un *t* euphonique intercalé entre deux traits d'union : *Où va-t-***on**? *qu'en pense-t-***on**?

Employé comme sujet de plusieurs verbes consécutifs, se répète devant chaque verbe.

Ex. : **On** *s'attendrit,* **on** *espère,* **on** *craint,* **on** *peste, souhaite,* **on** *hait,* **on** *admire,* **on** *est accablé.* (Sév.)

Dans son sens ordinaire, **on** signifie

— tantôt **quelqu'un** en particulier :

Ex. : *Mais, dira-t-***on**; **on** *m'a affirmé la chose.*

— tantôt **des hommes** en groupe :

Ex. : **On** *examina la question;* **on** *revisa le procès.*

— tantôt **les hommes** en général :

Ex. : **On** *ne surmonte le vice qu'en le fuyant.* (Fénelon.)

On s'emploie parfois dans un sens déterminé :

1° Quoique de la 3e personne, il peut alors représenter un sujet de la 1re ou de la 2e personne :

Ex. : *Soyez tranquille,* **on** *songera à vos intérêts* (*on,* c'est-à-dire *je*).

On *m'a vu et* **on** *a détourné la tête* (*on,* c'est-à-dire *tu*).

2° Quoique du singulier, il peut représenter un sujet pluriel :

Ex. : *Après la messe,* **on** *s'habille,* **on** *se dit bonjour,* **on** *retourne cueillir des fleurs d'orange,* **on** *dine.* (Sév.)

3° Enfin, quoique du masculin, **on** peut désigner très clairement un sujet féminin :

Ex. : **On** *est femme et mère.*

Et par suite, l'attribut dans ces emplois s'accorde non avec le pronom, mais avec les êtres qu'il représente :

Ex. : **On** *n'est pas toujours jeune et belle.*

On *est réconciliées* (Mme de Sévigné et sa fille).

Remarque. — Employé plusieurs fois dans une phrase, **on**

ne peut se rapporter à des personnes différentes que si le sens reste très clair.

Molière a pu écrire : *puisqu'***on** (Orgon) *ne veut point croire à tout ce qu'***on** (Elmire) *peut dire*, parce que le sens du pronom est très clair.

Mais Corneille a écrit moins heureusement et moins correctement : **On** *tremble toujours de crainte qu'***on** *les rende*, parce que la détermination du pronom reste obscure.

540. Personne, rien. **Personne** (du latin *persona*, personnage) et **rien** (du latin *rem*, chose) sont étymologiquement des noms, et en ont conservé le sens affirmatif :

— **personne** signifie proprement *quelqu'un* ;
— **rien** signifie proprement *quelque chose :*

Ex. : *Dieu ne veut pas que* **personne** *périsse.*
Est-il **rien** *qui montre mieux sa miséricorde ?*

Mais le plus souvent ces pronoms sont accompagnés d'une négation qui leur donne un sens négatif :

Ex. : *La destinée* **n'***est à* **personne**.
On **ne** *peut répondre de* **rien**.

Et de là, même sans négation exprimée, leur sens négatif dans les réponses :

Ex. : *Qui avez-vous vu ?* — **Personne** (= je *n'*ai vu personne) ;
Qu'avez-vous fait ? — **Rien** (= je *n'*ai rien fait).

Accompagnés ou non d'une négation, **personne, rien** peuvent être suivis d'une épithète construite d'une manière indirecte à l'aide de la préposition **de :**

Ex. : *Est-il personne* **de** *plus clairvoyant ?*
Est-il rien **de** *plus évident ?*
Je ne vois rien **de** *plus affreux ;*
Je ne connais personne **de** *plus malheureux.*

541. Aucun ; nul. **Aucun** (du latin *aliquem unum*) a étymologiquement le sens positif et affirmatif de *quelqu'un ;*

De là le pluriel **aucuns, d'aucuns,** signifiant **quelques-uns :**

Ex. : Plusieurs avaient la tête trop menue,
Aucuns trop grosse, *aucuns* même cornue. (La Font.)

Mais **aucun** est généralement accompagné d'une négation qui lui donne un sens négatif :

Ex. : *On entreprend assez, mais* **aucun** *n'exécute.*

Au contraire, **nul** (du latin *nullum* = *ne ullum*) a par lui-même un sens négatif :

Ex. : **Nul** *n'est content de son sort.*

REMARQUE. — **Aucun** et **nul** ne s'emploient aujourd'hui généralement qu'au singulier.

542. Chacun. **Chacun** désigne *chaque unité* d'un groupe considérée individuellement. Plus le groupe est important, plus la signification de **chacun** a de portée ou d'extension :

Ex. : *Les abeilles bâtissent* **chacune** *leur cellule;* **chacune** *d'elles est une ouvrière et une artiste.*

Construit sans antécédent et sans complément, **chacun** signifie *tout homme :*

Ex. : **Chacun** *pour soi, Dieu pour tous.*

En fonction d'apposition, **chacun** ne peut être remplacé par l'adjectif **chaque.**

Il serait donc incorrect d'écrire : *ces deux voitures ont coûté mille francs* **chaque**.

Il faut dire ou écrire : *ces deux voitures ont coûté mille francs* **chacune**.

543. L'un, l'autre. **L'un, l'autre** s'emploient de trois manières :

1° **Dans une même proposition,** ils marquent la réciprocité comme le ferait l'adverbe **mutuellement. L'un** est alors sujet ou apposition au sujet, **l'autre** est complément :

Ex. : *Il se faut* **l'un l'autre** *secourir; ils en vinrent à se manger* **les uns les autres.**

2° **Dans deux propositions distinctes,** ils marquent l'opposition, sans correspondance obligatoire de leurs fonctions :

Ex. : *Mais si* **l'un** *parle mal,* **l'autre** *va bien agir.*

L'un *me paraît plus instruit, je trouve* **l'autre** *plus aimable.*

3° **Unis par une des conjonctions** *et, ou, ni,* ils appartiennent à la même proposition et remplissent les mêmes fonctions :

Ex. : *Je n'ai voulu voir* **ni l'un ni l'autre**

L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé. (Boileau.)

— Ainsi construits, **l'un, l'autre** s'emploient parfois dans un sens neutre :

Ex. : *Il devra être pendu ou brûlé : c'est* **l'un ou l'autre;** *peut-être sera-t-il* **l'un et l'autre?** *ne soyons* **ni l'un ni l'autre.**

544. **Quelque chose. Autre chose.** Les pronoms indéfinis **quelqu'un, autrui** ont des formes neutres correspondantes : **quelque chose, autre chose.**

Le mot **chose** n'est alors précédé d'aucun article. Quant à l'adjectif qui peut s'y joindre comme épithète, il ne s'y joint qu'à l'aide de la préposition **de** (épithète indirecte), et conserve sa forme masculine qui est celle du neutre français :

Ex. : *La pauvreté est* **quelque chose** *de bien dur.*

Dites-nous **autre chose** *de gai.*

G. — *Syntaxe particulière des pronoms relatifs indéfinis.*

Certains pronoms à la fois **relatifs** et **indéfinis,** quelques-uns même mi-adjectifs, mi-pronoms, forment un groupe à part. Tels sont les pronoms **quiconque, qui... que, quoi... que, quelque... que, quel... que.**

545. **Quiconque.** **Quiconque** signifie *celui, en quelque circonstance que ce soit, qui.*

Équivalant par lui-même au relatif **qui** pré-

cédé de son antécédent indéfini **celui,** il ne comporte aucun antécédent et appartient à deux propositions :

— comme **relatif,** il est ordinairement sujet de la relative :
Ex. : **Quiconque** *est riche est tout.*
(*Quiconque* sujet de *est riche*);

— comme **antécédent,** il constitue par rapport à l'autre proposition :

tantôt le sujet :
Ex. : **Quiconque** *a beaucoup vu peut avoir beaucoup retenu.*
(*Quiconque a beaucoup vu* sujet de *peut avoir retenu*);

tantôt le complément :
Ex. : *Il est esclave-né de* **quiconque** *l'achète.*
(*Quiconque l'achète* complément déterminatif de *esclave*).

546. Qui que. Quoi que. **Qui que, quoi que,** s'emploient comme attribut ou comme complément :
Ex. : **Qui que** *vous soyez.*
Quoi que *vous écriviez, évitez la bassesse.*

Quoi que s'emploie en outre comme sujet :
Ex. : **Quoi qu'***il en soit.*
Quoi qu'*il arrive.*

547. Quelque... que. **Quelque... que** n'est adjectif pronominal relatif que s'il détermine et représente un nom intercalé entre les deux membres de la locution. **Quelque** s'accorde alors avec le nom :
Ex. : **Quelques** *avantages* **que** *la nature donne.*
Quelques *vains lauriers* **que** *promette la guerre.*

Quelque... que devient adverbe relatif et par conséquent invariable, si au lieu de déterminer un nom, *quelque* modifie un adjectif, un participe ou un adverbe :
Ex. : **Quelque** *élevés* **qu'***ils soient, ils sont ce que nous sommes.*
Quelque *honorées* **qu'***elles fussent.*
Quelque *fort* **qu'***on s'en défende.*

Remarque. — La locution **quelque... qui** remplace la locution **quelque... que,** quand le nom intercalé entre les deux termes est sujet du verbe suivant :

Ex. : **Quelque** *industrie* **qui** *paraisse dans ce que font les animaux*. (Bossuet.)

548. **Quel que.** **Quel que,** adjectif relatif, est toujours attribut du nom ou pronom auquel il se rapporte.

Il est donc toujours séparé de ce nom et construit avec le verbe **être** ou quelque verbe participant au sens et à la construction du verbe **être** (*paraître, devenir*, etc.); et il s'accorde toujours avec le sujet de ce verbe.

Ex. : *Quels que* soient les humains, il faut vivre avec eux. (Gresset.)

Histoire. — 1° Après *personne, rien,* la langue classique supprime volontiers la préposition. On disait : *rien grave* pour *rien de grave* (rem gravem).

2° *Aucun* dans l'ancien français a toujours un sens affirmatif (aliquis unus : quelqu'un); ce sens s'est conservé dans l'expression *d'aucuns*. L'habitude de joindre *aucun* à la négation lui a fait donner dès le XIIe siècle un sens négatif. On employait *aucun* au pluriel :

Phèdre était si succinct qu'aucuns l'en ont blâmé. (La Font.)

3° Dans la langue moderne, *chacun* est toujours pronom, *chaque* toujours adjectif. Jusqu'au XVIe siècle, *chaque* est à peu près inconnu, *chacun* a tantôt le rôle d'adjectif, tantôt celui de pronom. Il était quelquefois précédé de l'article *un : un chacun*, expression qui a été employée même par Molière.

CHAPITRE VII

SYNTAXE DU VERBE.

Compléments du verbe.

549. Le verbe ne suffit pas généralement par lui-même à préciser l'état ou l'action du sujet.

De là les mots qui s'y ajoutent pour en définir ou en compléter le sens.

Ces compléments sont de différentes natures.

550. **Attribut.** 1° Le verbe **être** est ordinairement complété par un attribut :

Ex. : *Dieu est infiniment bon.*

— Employé dans le sens d'**exister,** le verbe **être** ne comporte pas d'attribut :

Ex. : *Dieu est. — Il est un Dieu, vengeur des innocents.*

Il en est de même de l'impersonnel **il y a,** plus couramment employé dans le même sens :

Ex. : *Il y a un Dieu.*

2° Les verbes qui participent au sens du verbe **être** se complètent de même par un attribut : tels sont **paraître** (= être en apparence), **devenir** (= commencer à être), les verbes passifs, etc...

Ex. : *Il paraît sage. Il devient sérieux.*

551. **Objet.** 3° Les verbes transitifs directs réclament à l'actif un **complément direct d'objet :**

Ex. : *J'ai vu le général; j'ai consulté le colonel.*

— Ce complément n'est pas toujours exprimé : le verbe

prend alors une signification générale et est employé d'une manière intransitive :

Ex. : *J'ai trop lu : je ne vois plus.*

552. **Agent.** 4° Au passif, les mêmes verbes transitifs directs supposent un complément d'**agent** indiquant par qui est faite l'action (subie par le sujet) :

Ex. : *Je suis aimé de Dieu.*
Je suis encouragé par mon maître.

Remarque. — Il faut se garder de confondre le complément d'agent, souvent marqué par **de,** avec d'autres compléments marqués par la même préposition :

Ex. : *Il a été averti à temps du complot* (objet).
Il est consterné de votre départ (cause).

5° Quant aux **verbes intransitifs,**

— tantôt ils se présentent avec un sens complet : tels sont en particulier ceux qui marquent les transformations naturelles d'un être :

Ex. : *Les blés jaunissent; les fruits mûrissent;*

— tantôt ils ont besoin d'être complétés, soit par un attribut :

Ex. : En pays plein de cerfs un cerf tomba malade. (La Font.)
Cette petite chienne est morte enragée. (Sév.)

soit par un complément circonstanciel :

Ex. : *Trembler de crainte.* — *Sauter de joie* (cause).
Il a régné trois ans (durée).
Un rat sortit de terre (lieu), *assez à l'étourdie* (manière).

Les **verbes intransitifs de mouvement** en particulier appellent un complément de **lieu** indiquant :

— soit **le lieu où l'on est :** *Il voyage en Hollande.*
— soit **le lieu où l'on va :** *J'irai en Allemagne, à Berlin.*
— soit **le lieu d'où l'on vient :** *Nous venons d'Espagne.*
— soit **le lieu par où l'on passe :** *Nous passerons par le Tyrol.*

553.
Circonstances. 6° Ces différents groupes de verbes peuvent d'ailleurs, outre le complément qui leur est particulier, recevoir différents **compléments circonstanciels** de **cause,** de **manière,** d'**instrument,** etc... (n°s 302 à 317).

Ex. : *Les feuilles des arbres jaunissent de sécheresse.*
Les fleurs paraissent alanguies ce matin.

7° Le verbe est souvent complété par un **infinitif.** Cet infinitif lui est alors uni

— tantôt directement, sans préposition :
Ex. : *Le fils désirait partir; le père préféra attendre;*

— tantôt indirectement par une préposition :
Ex. : *Le fils craignait de ne point réussir; le père désespérait d'aboutir.*

Remarque. — Certains verbes construisent l'infinitif qui leur sert de complément tantôt avec la préposition **à,** tantôt avec la préposition **de.** Tels sont **aimer, obliger,** etc...

Ex. : *J'aime* **à** *chasser. — On n'aime pas* **de** *souffrir.*
Je l'ai obligé **à** *partir. — Il a été obligé* **de** *partir.*

554.
Proposition complément. 8° Enfin le verbe peut être complété par une **proposition :**

a) Cette proposition équivaut

— tantôt à un complément d'objet :

Ex. : Je sais que la vengeance
Est un morceau de Roi. (La Font.)

— tantôt à un complément circonstanciel :

Ex. : — J'allais leur faire ma prière,
Comme tout dévot chat en use les matins. (La Font.)
— . . . . Tout ours qu'il était,
Il vint à s'ennuyer de cette triste vie. (La Font.)

b) Elle est

— tantôt à mode personnel :

Ex. : *Je ne veux pas que vous disiez que j'étais un rideau qui vous cachait : tant pis, si je vous cachais.* (Sév.)

— **tantôt à mode impersonnel :**

Ex. : Donnez pour être aimés du Dieu qui se fit homme. (V. Hugo.)
En ouvrant la porte, j'entendis des voix.
La porte ouverte, je fus saisi de terreur.

555. Remarque. — Un même mot ne peut servir de **complément commun** à plusieurs verbes que si ces verbes comportent tous un tel complément et le construisent tous de la même façon, tous sans préposition, ou tous avec la même préposition :

Ex. : *Il a compris et regretté sa faute.*

On ne pourrait pas dire : *Obéissons et respectons nos parents*. Il faut, en pareil cas, mettre le nom complément après le premier verbe et le remplacer par un pronom après le second :

Ex. : *Obéissons à nos parents et respectons-les.*

— Les pronoms personnels se répètent ordinairement près de chaque verbe.

Accord du verbe.

556. Sujet ordinaire. 1° Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet exprimé ou sous-entendu.

Ex. : — Je plie et ne romps pas.
— Vous avez jusqu'ici résisté.
Mais attendons la fin.

Le vent redouble ses efforts et déracine celui dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

Remarque. — Un verbe à la première personne ne peut avoir pour sujet que **je** ou **nous**; à la seconde, que **tu** ou **vous**. A la troisième personne, il peut avoir pour sujet un nom ou un pronom (personnel ou autre).

557. Collectif sujet. 2° Quand le sujet du verbe est un nom collectif suivi d'un complément déterminatif au pluriel, le verbe s'accorde avec le collectif ou avec le déterminatif, suivant que l'idée du collectif ou du déterminatif prédomine dans la proposition.

a) La prédominance revient au collectif quand il est précédé d'un démonstratif :

Ex. : *Cette multitude d'hommes en prière était impressionnante.*

Il en est de même du collectif immédiatement précédé de l'article, et exprimant une totalité :

Ex. : *La foule des curieux s'était retirée.*

b) Dans les autres cas le verbe peut toujours s'accorder avec le déterminatif et se mettre au pluriel :

Ex. : *Une nuée d'insectes ravagent le jardin.*

— Le collectif a alors un sens **partitif**.

Remarque. — Quand le collectif est un adverbe à sens partitif : **combien, beaucoup, la plupart,** etc... le verbe s'accorde toujours avec le déterminatif, exprimé ou sous-entendu.

Ex. : *La plupart de nos amis pensaient venir.*
Combien sont venus?
Beaucoup ont été retenus.

558. Pronom relatif sujet. 3° La forme pronominale **qui** étant commune aux deux nombres et aux trois personnes, le verbe auquel elle sert de sujet s'accorde avec l'antécédent du pronom relatif **qui :**

Ex. : *Nous gardons si bon souvenir de vous qui nous oubliez!*

Pensez donc enfin à ceux qui vous réclament.

559. Double sujet. 4° Dans le cas où le verbe a un sujet apparent ou provisoire à côté d'un sujet réel, le verbe s'accorde avec le sujet provisoire, nommé pour cette raison **sujet grammatical :**

Ex. : *Il était cinq heures du matin.*
Il tombait de douces gouttes de rosée.
Au milieu des fleurs endormies, il y avait quelques roses fraîches écloses.

560. 5° Construit avec le pronom neutre **ce** pour sujet, le verbe **être** s'accorde réguliè-

rement avec ce pronom. et reste invariablement à la troisième personne du singulier, quels que soient le nombre et la personne du pronom placé à sa suite :

Ex. : *C'est moi; c'est nous ; c'est vous.*

— L'usage préfère pourtant « ce sont eux », « ce sont nos amis », etc., à « c'est eux », « c'est nos amis », etc..., constructions d'ailleurs correctes.

561. Sujet accentué. 6° **C'est... qui** constitue une locution impersonnelle et par conséquent invariable, destinée à mettre en relief le sujet du verbe suivant. L'accord se fait donc librement et directement entre ce verbe et ce sujet, sans égard à la locution **c'est... qui** :

Ex. : *C'est* **moi** *qui écr***is**.
C'est **toi** *qui dict***es**.
C'est **lui** *qui rel***it**.
C'est **nous** *qui compos***ons**.
C'est **vous** *qui imprim***ez**.
Ce sont **eux** *qui édit***ent**.

562. Plusieurs sujets. 7° Quand un verbe a **plusieurs sujets**, il se met au pluriel :

Ex. : — Le lièvre et la tortue en *sont* un témoignage.
— Le chat et le renard, comme beaux petits saints,
S'en *allaient* en pèlerinage. (La Font.)

8° Si les sujets sont de **différentes personnes**, le verbe se met à la personne qui a la priorité :

Ex. : Les tiens et toi *pouvez* vaquer,
Sans nulle crainte, à vos affaires. (La Font.)

563. Sujets synonymes. 9° Si les sujets sont synonymes ou forment gradation, le dernier terme éclipsant ou absorbant ceux qui précèdent devient l'unique sujet avec lequel s'accorde le verbe :

Ex. : Le maître du logis, les valets, le chien même,
Poules, poulets, chapons, tout dormait...
(La Font.)

564. **L'un et l'autre. Ni l'un ni l'autre.** 10° Les expressions **l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre,** employées comme sujets, autorisent deux constructions.

Suivant que les deux êtres désignés par **l'un, l'autre,** sont envisagés comme agissant en groupe ou isolément, le verbe se met au pluriel ou au singulier :

Ex. : *L'un et l'autre étaient sortis,* ou *était sorti.*
Ni l'un ni l'autre ne sont venus, ou *n'est venu.*

565. **L'un ou l'autre.** — L'expression **l'un ou l'autre** étant exclusive de l'un des deux êtres, le verbe auquel elle sert de sujet se met nécessairement au singulier :

Ex. : *L'un ou l'autre partira.*

Remarque. — Les expressions « l'un et l'autre », « ni l'un ni l'autre », « l'un ou l'autre », s'emploient plus volontiers et plus commodément après le verbe en apposition avec un sujet au pluriel :

Ex. : *Ils étaient partis l'un et l'autre.*
Ils ne voulaient sortir ni l'un ni l'autre.
Ils viendront l'un ou l'autre.

566. **Sujets reliés par comme, ainsi que.** 11° Les conjonctions de subordination **comme, ainsi que,** sont souvent assimilées dans la pratique à la conjonction de coordination **et.**

Il en résulte pour le verbe suivant deux constructions :

— ou bien l'accord avec le terme qui précède la conjonction de subordination :

Ex. : *La prospérité, comme la gloire, est chose fragile.*

— ou bien l'accord avec les deux termes rapprochés par la conjonction de subordination :

Ex. : *La prospérité comme la gloire sont choses fragiles ;*

Histoire. - 1° Accord en personnes. Quand le verbe a plusieurs sujets de différentes personnes, pourvu qu'il y en ait un de la 3ᵉ, les écrivains classiques mettent volontiers le verbe à la 3ᵉ personne : *Vous et vos enfants porteront votre iniquité* (Boss.).

2° Accord en nombre. Dans la langue classique, quand un verbe a plusieurs sujets au singulier, il s'accorde généralement avec le plus rapproché, et s'il précède ses sujets, il peut se mettre au singulier, même si les sujets sont au pluriel : *Sa bonté, son pouvoir, sa justice est immense* (Corn.). *Voilà ce que disait saint Bernard et tous les saints* (Boss.).

Par contre, avec un sujet collectif le verbe se met souvent au pluriel : *La noblesse de Rennes et de Vitré l'ont élu* (Sév.).

3° Le verbe *être* précédé du pronom *ce* et suivi d'un nom pluriel se met, au XVIIe siècle, le plus souvent au singulier : *Puisque c'est eux qui en demeurent d'accord* (Sév.).

Accord du participe présent.

567. Cas où le participe présent est invariable.

12° Le participe présent employé comme verbe est invariable :

Ex. : Perrin, fort gravement, ouvre l'huitre, et la gruge,
Nos deux messieurs le regardant.
(La Font.)

REMARQUE. — On reconnaît que le participe présent est verbe :

a) Quand il est précédé de la préposition **en** :

Ex. : Un fleuve les arrête : et l'anguille en *nageant*,
Comme l'hirondelle en *volant*,
Le traversa bientôt...
(La Font.)

— Ainsi précédé de la préposition **en**, le participe exprime une circonstance

soit de **temps** :
Ex. : *Il s'inclina, en se retirant.*

soit de **manière** :
Ex. : *Il partit en courant.*

soit de **cause** :
Ex. : *L'avarice perd tout en voulant tout gagner.* (La Font.)

soit d'**instrument** :
Ex. : *La comédie corrige les travers, en les ridiculisant.* etc..., etc...

b) Quand il a une signification transitive, c'est-à-dire quand il est accompagné d'un complément d'objet :

Ex. : Une jeune souris, de peu d'expérience,
Crut fléchir un vieux chat, *implorant* sa clémence. (La Font.)

— Le complément d'objet peut d'ailleurs être sous-entendu :
Ex. : *Demeurons fermes et confiants, toujours espérant.*

c) Quand on peut le remplacer par l'infinitif précédé des locutions **occupé à, en train de,** que le verbe soit transitif ou intransitif :

Ex. : *Je les ai trouvés riant, chantant* (= en train de rire, de chanter).

568. **Cas où le participe présent est variable.**

13° Le participe présent est variable quand il est adjectif. Au lieu d'exprimer une action, il exprime alors un **état,** une **habitude :**

Ex. : *Les sables brûlants ; les eaux dormantes.*

Remarque. — Quand le participe présent est adjectif, on peut généralement le remplacer par l'infinitif précédé d'une locution comme : **de nature à, propre à, porté à, dans la disposition de,** etc...

Ex. : *Des jours accablants* (= de nature à accabler).
Des nuits reposantes (= de nature à reposer).
Une température énervante (= propre à énerver).

569. **Participe présent des verbes en guer et en quer.**

15° Quelques verbes en **guer** et en **quer** ont une désinence spéciale pour le participe présent qu'ils forment régulièrement en **guant, quant,** et pour l'adjectif verbal correspondant qu'ils terminent en **gant, cant :**

Ex. : *La conversation le fatiguant, il se retira*
Cette conversation fatigante l'épuisa.

Histoire. — La distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal date seulement du XVIe siècle. On l'attribue à Clément Marot. Dans la 1re moitié du XVIe siècle, on trouve des phrases comme

celle-ci : la mère *pleurante* ses petits. Au XVII[e] siècle, très souvent le participe présent s'accorde en genre et nombre :

Presque rien, dit le chien : donner la chasse aux gens
Portants bâton et mendiants. (La Font.)

L'accord du genre disparut le premier, et en 1679, l'Académie supprima aussi l'accord du nombre. De cet usage il nous est resté quelques locutions : *à la nuit tombante, les ayants droit, séance tenante, la partie plaignante.*

Accord du participe passé.

570. Participe passé sans auxiliaire. 16° Le participe passé employé sans auxiliaire remplit les fonctions tantôt de verbe, tantôt d'adjectif qualificatif. Dans tous les cas il s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte :

Ex. : *Eux* **repus,** *tout s'endort* (verbe).
Riant à gorge **déployée** (épithète).
Ces jours, **mêlés** *de plaisirs et de peines* (apposition).
Ils tombent **épuisés** (attribut).

Remarques. — I. Les participes **ci-joint, ci-inclus,** suivent la règle générale :

Ex. : *Ci-jointe la lettre de notre ami.*
Vous trouverez ci-incluse la quittance.

II. Les participes **approuvé, attendu, compris, excepté, passé, supposé, vu, étant donné,** s'accordent avec le nom quand ils le suivent, mais sont assimilés à des prépositions et restent invariables quand ils le précèdent :

Ex. : *La semaine passée.*
Passé la troisième semaine.
Excepté les remarques.
La deuxième remarque exceptée.

571. Participe passé conjugué avec être. 17° **Conjugué avec l'auxiliaire être,** le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet quand le verbe n'est pas un verbe pronominal réfléchi :

Ex. : *Son âme en fut émue* (transitif passif).

Son heure est arrivée (intransitif actif).
Les ennemis se sont enfuis (pronominal non réfléchi).

572. Participe passé conjugué avec avoir.

18° **Conjugué avec l'auxiliaire avoir,** le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le complément direct d'objet quand ce complément le précède, et reste invariable dans le cas contraire.

Le complément direct d'objet susceptible de précéder ainsi le participe est ordinairement un des pronoms **que, me, te, se, nous, vous, le, la, les;** très rarement un nom.

Ex. : *Les mêmes maîtres* **nous** *ont* **instruits.**
Ils nous ont **enseigné** *les mêmes* **principes.**
Ils n'ont point **menacé** : *ils ont* **frappé.**

573. Participe passé des pronominaux réfléchis.

19° Il faut assimiler aux verbes transitifs conjugués avec **avoir,** les verbes **pronominaux réfléchis** conjugués avec **être,** qui dans ce cas signifie **avoir.**

Le participe passé des verbes pronominaux réfléchis s'accorde en genre et en nombre avec le complément **direct** d'objet, si ce complément le précède, et reste invariable dans le cas contraire :

Ex. : *Ils* **se** *sont* **inscrits** *les premiers.*
Les protestations **qu'***ils se sont* **permises** *étaient injustes.*
Ils se sont **attiré** *le* **blâme** *général.*
Ils se sont **nui** (se = complément indirect d'objet).

574. Participe passé des verbes intransitifs.

20° Certains verbes **intransitifs** conjugués avec **avoir** s'emploient **au figuré** dans un sens transitif.

Le participe passé de ces verbes s'accorde alors avec son complément direct, s'il en est précédé, et reste invariable dans le cas contraire :

Ex. : *Je frémis à la pensée des dangers qu'ils ont* **courus**.

Quelle gloire leur ont **value** *de tels actes!*

Les conséquences qu'ils n'avaient point **pesées** *leur apparurent alors.*

— Au sens **propre,** c'est-à-dire intransitif, le participe de ces verbes resterait invariable :

Ex. : *La fatigue lui rappelait sans cesse les dix kilomètres qu'il avait* **couru**;

L'estimation du château ne répond guère aux millions qu'il a **valu**;

Déchargé à chaque étape d'une partie de son contenu, le panier n'était qu'une plume en comparaison des vingt kilos qu'il avait **pesé**.

575. Participe passé des verbes impersonnels.

21° Les verbes impersonnels ou employés impersonnellement n'ont pas de complément direct d'objet et n'ont d'autre sujet grammatical que le pronom **il**. Leur participe aux temps composés reste donc invariable :

Ex. : *Après tous les orages qu'il y a eu.*

Après la grande chaleur qu'il a fait.

576. Participe passé suivi d'un infinitif.

22° Le participe passé suivi d'un infinitif présente trois cas distincts :

a) ou bien les deux verbes ne font qu'une expression verbale, et le participe reste invariable :

Ex. : *Il nous a envoyé chercher* (envoyer chercher = mander);

Il les a fait sortir (faire sortir = éconduire).

— Ce cas se présente surtout avec le verbe **faire,** et avec les semi-auxiliaires, **pouvoir, devoir,** etc... :

Ex. : *On sait toutes les démarches qu'il a faites et* **fait** *faire.*

Il a consulté tous les savants qu'il a **pu** (= qu'il a pu consulter).

Il a pris toutes les informations qu'il a **dû** (= qu'il a dû prendre).

b) ou bien le verbe où entre le participe a pour complément direct d'objet le verbe à l'infinitif; et le participe reste également invariable :

Ex. : *Des menaces qu'il eût* **préféré** *ne pas entendre.*
Les objections qu'il avait **affecté** *de ne pas craindre;*
Les difficultés qu'il a **osé** *affronter.*

c) ou bien le verbe où entre le participe est précédé de son complément direct d'objet; et, conformément à la règle générale, le participe s'accorde avec ce complément direct d'objet :

Ex. : *Quelle cantatrice avez-vous* **entendue** *chanter?*
Leur professeur les a **envoyés** *chercher leurs livres.*
Personne ne les a **vus** *partir.*

Histoire. — L'ancienne langue considère le participe passé comme une sorte d'adjectif détaché de l'auxiliaire. Aussi le participe conjugué avec l'auxiliaire avoir s'accorde toujours :

Le seul amour de Rome a sa main animée. (Corn.).

Puis le participe fut soudé à l'auxiliaire, ne constitua avec lui qu'une seule locution verbale et devint invariable quand il était suivi de son complément. Mais l'ancien usage persistait quand le complément était placé avant. Au reste, les règles modernes établies d'une manière factice par Malherbe et Vaugelas ne furent pas toujours observées par les écrivains du XVIIe siècle.

Emploi du verbe.

I. Emploi de la forme pronominale.

577. **Emploi de la forme pronominale.** La forme pronominale s'emploie surtout dans un **sens réfléchi,** pour indiquer une action faite par le sujet sur lui-même :

Ex. : *Il s'estime; il se vante; il s'attribue tous les succès.*

On l'emploie néanmoins assez couramment dans d'autres sens;

— ici, dans un **sens réciproque** pour marquer l'action de plusieurs êtres agissant l'un sur l'autre :

Ex. : — *Pierre et René ont beau se battre, ils se chérissent;*

— là, dans un **sens transitif,**

soit actif : **Je me suis informé** *de la date des vacances;*
soit passif : *Partout* **se font** *les préparatifs de départ;*

— ailleurs, dans un **sens intransitif :**

Ex. : *Il* **se réfugia** *dans une barque, et* **s'évada**.

II. Emploi des modes.

578. Emploi de l'indicatif. *a*) L'**indicatif** est le mode de l'affirmation et de la narration.

Aussi son emploi est-il prédominant dans les propositions indépendantes, et très fréquent même dans les subordonnées.

Les subordonnées à l'indicatif servent assez souvent de complément d'objet à des verbes signifiant **croire** (verbes d'opinion), **dire** (verbes déclaratifs) ou **s'apercevoir** (verbes de perception) :

Ex. : — *Je crois qu'il y a un Dieu ;*
— *Je proclame qu'Il est infiniment bon;*
— *Il voit que nous L'oublions.*

— Mais il est à remarquer qu'il suffit parfois d'une négation modifiant le verbe principal, surtout un verbe d'opinion, pour entraîner le subjonctif dans la proposition subordonnée :

Ex. : *Je ne crois pas qu'il vienne.*

Certaines subordonnées circonstancielles se construisent aussi à l'indicatif. Les conjonctions de subordination qui les introduisent marquent

— ou la **cause :** parce que, puisque, comme :
Ex. : *Puisque vous le désirez;*

— ou le **temps** : lorsque, pendant que, après que, etc... :
Ex. : *Pendant qu'il parlait;*

— ou la **comparaison :** de même que, ainsi que, etc... :
Ex. : *Ainsi que vous le pensiez.*

579. Emploi du subjonctif. *b*) Le **subjonctif** est par excellence le mode de la subordination.

Aussi chacune de ses formes est-elle précédée d'une conjonction de subordination, la conjonction **que,** ou une conjonction ou locution conjonctive composée de **que** (quoique, afin que, sans que, etc...).

Le subjonctif s'emploie dans les propositions subordonnées pour compléter les verbes signifiant

1° **douter** : *Je doute qu'il réussisse.*
2° **nier** : *Je nie qu'il m'ait consulté.*
3° **craindre** : *Je crains qu'il ne parte.*
4° **souhaiter** : *Je souhaite qu'il revienne.*
5° **vouloir** : *Je veux qu'on l'avertisse.*
6° **ordonner** : *J'ordonne que l'on sorte.*
7° **convenir** : *Il convient que j'agisse.*
8° **falloir** : *Il faut qu'on le sache,* etc..., etc...

Les propositions qui complètent ces verbes leur servent de sujet ou d'objet.

Un certain nombre de subordonnées circonstancielles se construisent aussi au subjonctif. Les conjonctions de subordination qui les introduisent marquent

— ou le **but** : afin que, de peur que :
Ex. : *Donnez afin qu'on vous dise une prière;*

— ou la **concession** : quoique, bien que, etc... :
Ex. : *Bien que je fusse alors très jeune.*
Si courageux qu'il soit.

Remarque I. — Le subjonctif correspond aussi au conditionnel :

Conditionnel		Subjonctif
Prés. = Partirait-il? Ce serait regrettable.	=	Il serait regrettable qu'il partît = *Imparf.*
Passe = Serait-il parti? c'eût été regrettable.	=	Il eût été regrettable qu'il fût parti = *Pl. q. parf.*

Quoiqu'il soit avant tout le mode de la subordination, le subjonctif s'emploie néanmoins et se rencontre assez souvent dans les principales qui expriment l'ordre ou le souhait : *Vive la France !*

Remarque II. — Les quatre temps du subjonctif correspondent nécessairement aux temps plus nombreux de l'indicatif. Quelques exemples montreront les lois suivies par l'usage dans cette correspondance :

Indicatif			Subjonctif
Prés	= Il part, il le faut.	= Il faut	qu'il parte = *Prés.*
Fut. s.	= Il partira, il le faudra.	= Il faudra	
Imparf.	= Il partait, il le fallait.	= Il fallait	qu'il partît = *Imp.*
Passé s.	= Il partit, il le fallut.	= Il fallut	
Passé c.	= Est-il parti? Je le crains.	= Je crains	qu'il soit parti = *Passé.*
Fut. ant.	= Sera-t-il parti? Je le crains.	= Je crains	
Pl.-q.-parf.	= Était-il parti? je le craignais.	= Je craignais	qu'il fût parti = *Pl.-q.-parf.*

580. Emploi du conditionnel.

c) Le **conditionnel** est le mode de l'hypothèse : il exprime une action dépendante d'une condition ou supposition.

Il s'emploie dans les propositions principales et dans les propositions subordonnées :

Ex. : *Je partirais sans retard, si j'étais libre.*

Croyez que je partirais sans retard, si j'étais libre.

Remarques. — I. — *a*) En proposition principale, le conditionnel exprime souvent un futur hypothétique : *Il partirait avec bonheur s'il était appelé* (*il partira avec bonheur si*). — *b*) En proposition subordonnée il exprime souvent un futur dans le passé :

Ex. : *Je pensais qu'il viendrait* (= il viendra, pensais-je).

II. La forme employée pour le conditionnel passé en proposition principale décide de la forme à employer pour le verbe de la subordonnée conditionnelle.

— Le conditionnel passé 1re forme a pour corrélatif le plus-que-parfait de l'indicatif :

Ex. : *Je serais parti, s'il me l'avait permis.*

— Le conditionnel passé 2e forme a pour corrélatif le conditionnel passé 2e forme lui-même :

Ex. : *Je fusse parti, s'il me l'eût permis.*

581. Emploi de l'impératif. *d*) L'**impératif** est le mode du commandement.

Il s'emploie pour exprimer soit un ordre proprement dit, soit une défense (ordre de ne pas faire), soit une simple exhortation ou même une prière, etc... :

Ex. : — Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre! (La Font.)
— Va, cours, vole et nous venge. (Corn.)
— Brillez, cieux. Vis, nature. O printemps, fais des roses. (V. Hugo.)

Parfois aussi l'impératif exprime une supposition :

Ex. : *Retire ta parole et je retire mes menaces.*

582. Emploi de l'infinitif 1° comme nom. *e*) L'**infinitif** s'emploie tantôt comme **nom** verbal, tantôt comme **verbe** :

1° comme **nom,** il remplit les différentes fonctions

— de **sujet** : *Il est honteux de* **mentir** (= Le **mensonge** est honteux).

— d'**objet** : *J'aime à* **jouer** (= J'aime le **jeu**);

— d'**attribut** : *Se taire, c'est* **trahir** (= Le silence est une **trahison**).

— de **complément circonstanciel** : *Il est fatigué de* **lire** (= Il est fatigué par la **lecture**).

— de **complément de nom** : *L'espoir de* **revenir** (= L'espoir du **retour**).

— de **complément d'adjectif** : *Un mot difficile à* **prononcer** (difficile au point de vue de la **prononciation** = d'une prononciation difficile).

Dans ces différents emplois, l'action exprimée par le verbe est seule envisagée, indépendamment et abstraction faite de tout sujet. Aussi l'infinitif n'est-il alors accompagné d'aucun sujet.

583. 2° comme verbe. 2° Comme **verbe,** l'infinitif a toujours un sujet exprimé ou sous-entendu avec lequel il forme une proposition.

a) Cette proposition est ordinairement une subordonnée

— ou **sujet** : *Il est glorieux de tomber ainsi victime du devoir.*

— ou **objet** : *Je vous souhaite de lui ressembler en tout.*

— ou **attribut** : *C'est être sage que d'agir de la sorte.*

— ou **complément circonstanciel** : *Donnez, afin d'être meilleurs.*

b) La proposition infinitive peut être aussi indépendante. Les principales ainsi construites sont surtout

— interrogatives : *Comment faire? Que dire?*

— ou exclamatives : *Moi, vous abandonner!*

Assez souvent cependant elles sont affirmatives. L'infinitif remplace alors l'indicatif : c'est l'**infinitif de narration :**

Ex. : — Et grenouilles de se plaindre,
Et Jupin de leur dire... (La Font.)

On emploie ainsi l'infinitif pour donner plus de vivacité à la pensée et de rapidité à l'expression.

584. **Infinitif d'obligation.** Remarque. — L'infinitif s'emploie enfin avec la préposition **à** dans un sens passif, pour marquer l'obligation. C'est l'**infinitif d'obligation** :

Ex. : *J'ai un devoir à* **faire** (= devant être fait, c'est-à-dire qu'il faut faire).

585. **Emploi du participe** **1° comme verbe.** Le participe s'emploie :

— tantôt comme *verbe*, pour marquer une action :

Ex. : La volatile malheureuse,
. . . .
Traînant l'aile, et tirant le pied,
. . . .
Droit au logis s'en retourna.
(La Font.).

L'avarice perd tout en voulant tout gagner.
(La Font.).

2° comme adjectif. — tantôt comme *adjectif*, pour marquer un état, une manière d'être :

Ex. : D'un loup écorché vif appliquez-vous la peau
Toute chaude et toute fumante.
(La Font.).

Malheureux les États tombés dans son erreur
(La Font.).

3° comme nom. — assez souvent comme *nom :*

Ex. : L'autre, en moins d'un moment, lasse les [regardants.
(La Font.).

Notre désespéré le ramasse et l'emporte.
(La Font.).

4° comme préposition. — parfois enfin comme *préposition :*

Ex. : Durant les brouilleries de la Grèce.
(Boss.).

Nonobstant toutes ces oppositions.
(Pasc.).

Remarque. — Le participe passé *excepté*, placé devant un nom, est une véritable préposition et demeure invariable.

Ex. : Ils viennent sans armes, excepté la croix du Sauveur.
(Fén.).

586. Dérivés du participe. De ces différents emplois du participe proviennent :

1° un certain nombre de *noms* en *ant* et en *ent :*

commençant	affluent
étudiant	président
surveillant	résident ;

2° un grand nombre d'*adjectifs* en *ant* et en *ent :*

adhérent	convaincant
équivalent	fatigant
excellent	intrigant.

Comme on le voit par ces exemples, les noms et les adjectifs dérivés de participes se distinguent souvent de ces participes par une orthographe différente.

587. Sens de l'adjectif verbal en ant. L'adjectif verbal en *ant* a ordinairement une signification active :

Ex. : *Je vais vous mander la chose la plus étonnante... la plus triomphante, la plus étourdissante...* (Sév.).

Dans certaines expressions cependant l'adjectif verbal en *ant* a une signification passive :

Ex. : *Place payante* = qui ne peut être occupée qu'à la condition d'être payée.

Couleur voyante = qui ne peut pas ne pas être vue, remarquée.

Emploi des temps de l'indicatif.

588. Emploi du présent. *a*) Le **présent** s'emploie pour exprimer une action qui se fait au moment où l'on parle :

Ex. : *Je ne* **sais** *comment* **va** *notre ami; pour moi, je ne* **ressens** *aucune fatigue; je* **suis** *joyeux et dispos.*

— Il sert par suite à exprimer ce qui est vrai dans tous les temps, ou même ce qui est simplement habituel.

Ex. : *Rien ne* **pèse** *tant qu'un secret.*

Je **fais** *chaque jour une bonne promenade, après quoi je* **déjeune**.

Le présent s'emploie en outre

1° pour marquer un futur immédiat ou un futur hypothétique :

Ex. : *Je lui* **écris** *ce soir, et je lui* **annonce** *que vous arrivez.*

Si je lui **écris,** *je lui* **annonce** *votre arrivée.*

2° pour marquer un passé récent : *je sors de chez un fat.*

3° pour rendre le passé plus vivant et plus intéressant, en le rendant présent (présent historique) :

Ex. : *On* **cherche** *Vatel, on* **court** *à sa chambre, on* **heurte,** *on* **enfonce** *la porte, on le* **trouve** *noyé dans son sang.*

589. Emploi de l'imparfait. *b*) L'**imparfait** exprime la simultanéité et la fréquence dans le passé.

On l'emploie

1° pour marquer une action qui était en train de se faire quand une autre a eu lieu :

Ex. : *Nous* **jouions** *au reversi, quand les lettres arrivèrent.*

2° pour détailler une scène, ou décrire un événement réel ou fictif :

Ex. : *L'attelage* **suait, soufflait, était** *rendu.*

3° pour exprimer une action répétée dans le passé :

Ex. : *Trouvait-on* quelque chose au logis de gâté,
L'on ne s'en *prenait* point aux gens du voisinage. (La Font.)

590. Emploi du passé simple. *c*) Le **passé simple** place nettement dans le passé l'action qu'il exprime :

Ex. : *Je* **fus** *hier chez le prince; j'y* **trouvai** *un gentilhomme de ce pays, qui* **perdit** *un bras le jour que M. de Lorges* **repassa** *le Rhin.*

Le passé simple est le temps propre au récit.

591. Emploi du passé composé. *d*) Le **passé composé** place sans précision dans le passé une **action** d'où résulte souvent un **état** présent :

Ex. : *J'***ai remis** *mon travail.*

Nous **avons suspendu** *nos relations.*

Remarque. — Le passé composé s'emploie parfois pour le futur antérieur :

Ex. : *J'***ai fini** *dans cinq minutes.*

592. Emploi du passé antérieur. *e*) Le **passé antérieur** et le **plus-que-parfait** marquent tous deux une action passée ayant eu lieu avant une autre action également passée.

Ils ne s'emploient donc l'un et l'autre qu'en corrélation avec un autre verbe : le passé antérieur avec un passé simple, le plus-que-parfait avec un imparfait :

Ex. : *A peine fut-il arrivé, qu'il écrivit.*

A peine était-il arrivé qu'il écrivait.

Remarque. — En subordonnée conditionnelle, le plus-que-

parfait remplace souvent le conditionnel passé : *Si vous étiez venu à Vichy* (= *si vous fussiez venu*).

593. **Emploi du futur.** *f*) Le **futur** marque avant tout une action à venir :

Ex. : *Dès le mois de juillet, je partirai pour la mer.*

— Le futur peut aussi marquer une obligation à remplir ; il s'emploie souvent dans ce sens à la place de l'impératif :

Ex. : *Un seul Dieu tu* **adoreras**
Et **aimeras** *parfaitement.*

594. **Emploi du futur antérieur.** *g*) Le **futur antérieur** marque une action à venir mais qui aura eu lieu avant une autre également à venir. — Il s'emploie donc en corrélation avec le futur simple :

Ex. : *Dès que je serai arrivé, j'écrirai.*

Remarque. — Le futur antérieur s'emploie parfois sans aucune corrélation pour présenter une action passée comme probable :

Ex. : *Il* **sera survenu** *une panne du moteur, et l'aviateur* **sera tombé.**

595. **Emploi des temps surcomposés.** *h*) Les **temps surcomposés** sont peu employés. Ils marquent l'action comme entièrement terminée au moment où une autre s'est produite :

Ex. : *Quand il eut eu achevé son discours, il ressentit une très grande fatigue.*

596. **Concordance des temps.**

Concordance des temps.

Dans une phrase qui renferme une proposition principale et une proposition subordonnée, les deux verbes ne sont pas seulement unis par le sens. Les deux actions qu'ils expriment ont entre elles des rapports de **date, d'échéance :** tantôt elles sont simultanées, se passent en même temps, tantôt l'une est antérieure à l'autre.

Dans l'une et l'autre hypothèse, à quel temps faut-il mettre le verbe de la proposition subordonnée?

C'est le verbe de la principale qui décide. Or deux cas peuvent se produire.

597. Ier cas. Verbe principal à l'indicatif présent ou futur.

Ier cas. Le verbe principal est au présent ou futur.

a) *Si le verbe subordonné doit être à* **l'indicatif,** il se met au présent, au passé ou au futur, suivant qu'il exprime par rapport au verbe principal une action présente, passée ou future :

Ex. : *Je crois qu'il attend, qu'il a attendu, qu'il attendra.*

Je lui dirai que vous attendez, que vous avez attendu, que vous attendrez.

b) *Si le verbe subordonné doit être au* **subjonctif,** il se met

— au **présent** du subjonctif, s'il exprime une action présente ou future par rapport au verbe principal :

Ex. : *J'ordonne qu'il vous suive* (présent).

J'ordonnerai qu'il vous suive (futur).

Remarque. — Quand le verbe de la principale est au conditionnel présent, le verbe de la subordonnée se met volontiers dans ce cas au subjonctif imparfait :

Ex. : *Je désirais qu'il vînt.*

— au **passé** du subjonctif, s'il exprime une action **passée** par rapport au verbe principal :

Ex. : *Je crains qu'il ne vous ait pas suivi* (passé).

Remarque. — Quand le verbe de la principale est au conditionnel présent, le verbe de la subordonnée se met dans ce cas au subjonctif plus-que-parfait :

Ex. : *Je désirerais qu'il fût parti.*

598. IIe cas. Verbe principal au passé.

IIe cas. Le verbe principal est au passé.

a) *Si le verbe subordonné ne doit pas être au* **subjonctif,** il se met

— à l'**indicatif imparfait,** pour exprimer une action présente par rapport à la principale :

Ex. : *Je croyais que vous m'attendiez;*

— au **conditionnel présent,** pour exprimer une action future par rapport à la principale :

Ex. : *Je croyais que vous m'attendriez;*

— à l'**indicatif plus-que-parfait,** pour exprimer une action passée par rapport à la principale :

Ex. : *Je croyais que vous m'aviez attendu.*

b) *Si le verbe subordonné doit être au* **subjonctif,** il se met

— **au subjonctif imparfait,** pour exprimer une action présente ou future par rapport au verbe principal :

Ex. : *Je désirais qu'il écrivît* (présent).

— **au subjonctif plus-que-parfait,** pour exprimer une action passée :

Ex. : *Je craignais qu'il n'eût écrit* (passé).

Histoire. — 1° Des verbes aujourd'hui intransitifs étaient employés transitivement au XVIIe siècle, et des verbes aujourd'hui transitifs étaient intransitifs dans la langue classique : *Dormez votre sommeil* (Boss.). *Des lieux où fréquentait l'auteur* (Boil.).

2° Les écrivains classiques donnent une forme pronominale à des verbes qui l'ont perdue depuis. Tantôt, ils les emploient avec une valeur de verbes passifs : *Les plus grandes choses se gâtent par l'emphase* (La Bruyère). Tantôt, ils les emploient à la place d'un verbe intransitif : *Les fleurs des champs qui se passent du matin au soir* (Boss.).

3° L'emploi des auxiliaires *avoir* et *être* n'est pas encore fixé au XVIIe siècle : *Ce mot m'est échappé* (Corn.).

4° L'indicatif est employé par les écrivains du XVIe et du XVIIe siècle dans des cas où nous mettrions le subjonctif : — dans les propositions concessives : *La mienne, quoique aux yeux elle n'est pas si forte* (Mol.) ; — dans les propositions subordonnées complétives : *Il se peut faire que mon ouvrage ne vivra pas longtemps* (La Font.); — à la place d'une proposition ou participe (malgré les décisions de Vaugelas et de Ménage : *comme il eut aperçu que le plaisir de dogmatiser était le charme qui possédait les esprits* (Boss.); — suivant un usage latin, à la place du conditionnel : *Jamais je ne me devais laisser surprendre* (Boss.).

5° L'emploi du subjonctif était plus fréquent autrefois qu'aujourd'hui. Il était général, quand il y avait dans la phrase un doute, une hypothèse, après les verbes *penser, cuider* (croire). Il était aussi fréquent après *se* (si), dans l'interrogation indirecte, et après *comme*, surtout dans la période du latinisme :

Tous présument qu'il ait un grand sujet d'ennui (Corn.).

Le subjonctif s'employait aussi à la place du conditionnel : *Je pensais que ma nièce vînt seule.* Suivant l'usage latin, on l'employait aussi dans la proposition relative commençant par *qui* (tel que) : *Je ne suis pas ici un historien qui doive vous développer le secret* (Boss.). (Cf. en latin, *qui debeat.*)

6° Au lieu de l'impératif de défense, l'ancienne langue se servait de l'infinitif. On disait : *nel renoier,* ne le reniez pas. Cet emploi, régulier dans l'italien moderne, a disparu du français depuis le moyen âge.

7° Dans l'ancienne langue et encore au XVIIe siècle, l'infinitif est employé régulièrement comme un nom : *De n'avoir point de mal est le plus heureux bien estre que l'homme puisse espérer* (Montaigne). Cet emploi était si normal au Moyen Age que l'infinitif prenait l'*s* au cas sujet : *li boivres, li mangiers, li dormirs.* — L'infinitif de narration n'a jamais été fréquent en français. C'est au XVe et au XVIe siècle qu'on le rencontre le plus souvent, en particulier dans les contes légers (*Cent Nouvelles nouvelles*). — Les écrivains du XVIIe siècle emploient souvent l'infinitif précédé de *après, sans, pour* etc. d'une manière qui nous semble aujourd'hui amphibologique : *Est-ce pour obéir qu'elle l'a couronné?* (Rac.) (pour obéir = pour qu'il obéisse). *C'est cette dureté qui fait les voleurs sans dérober* (sans qu'ils dérobent) (Boss.).

8° Au XVIIe siècle le participe s'emploie à la place d'un nom abstrait suivi d'un complément : *Après mon père mort* (Cor.) (après la mort de mon père; cf. en latin, *angebat eum Sicilia amissa*). — On emploie aussi le participe absolu qui ne se rapporte grammaticalement à aucun des mots de la proposition principale : *Huit ans déja passés, une impie étrangère, du sceptre de David usurpe tous les droits* (Rac.). Cette tournure est restée dans l'expression assez peu usitée *n'y ayant : n'y ayant rien de plus libre qu'un homme qui sait vivre de peu.*

9° En ancien français comme en latin, dans les propositions hypothétiques, le verbe après *si* se mettait régulièrement au futur, si le verbe de la proposition principale était au futur : *Si tu viendras, tu me feras plaisir.* Certains écrivains modernes ont tenté de reprendre ce tour.

CHAPITRE VIII

SYNTAXE DE L'ADVERBE.

I. Adverbes de négation.

599. **Adverbes de négation.** Le français n'a que deux négations :
— une négation forte ou accentuée, **non**;
— une négation faible ou atone, **ne**.

Emploi de non.

600. **Non.** La négation forte **non** s'emploie

1° pour résumer en un mot toute la pensée, dans les réponses :

Ex. : *L'ennemi parviendra-t-il à nous vaincre?* — **Non**.

2° pour opposer avec plus d'énergie deux éléments :

— soit deux mots : *C'est la raison et* **non** *le caprice qui le guide.*

— soit deux propositions : *Je demande que vous agissiez,* **non** *que vous vous agitiez.*

3° pour écarter avec plus de force l'idée contenue dans une expression :

— dans un nom : **non**-*sens;* **non**-*lieu;* **non**-*valeur* (la négation forme alors un nom composé);

— dans un adjectif : *un succès* **non** *douteux;*

— dans un adverbe : **non** *loin;* **non** *seulement;*

— dans un participe : *un projet* **non** *exécuté.*

Non peut ainsi s'employer devant les différents termes de la proposition, excepté le verbe à mode personnel.

Emploi de ne.

601. Ne — La négation **ne**, quoique faible et atone, est d'un usage plus fréquent. Elle s'emploie

— tantôt **seule**;

— tantôt **renforcée** par les mots **pas, point, goutte**.

Dans l'un et l'autre emploi elle précède ordinairement un verbe à mode personnel.

602. Ne, seul. — *a* **Ne** s'emploie seul

1° avec les verbes **pouvoir, savoir** (= pouvoir), **cesser, oser,** suivis d'un infinitif :

Ex. : — *Il* **ne** *pouvait parler.* — *Je* **ne** *saurais dire.* — *Il* **ne** *cessait de pleurer.* — *On* **n'***osait l'interroger.*

2° avec les locutions verbales **avoir cure, avoir garde :**

Ex. : *Je* **n'***en ai cure.* — *Il* **n'***a garde de répondre.*

3° dans les locutions usuelles : **n'importe**; — **qu'à cela ne tienne; n'en soufflez mot;** — **à Dieu ne plaise;** — **ne vous déplaise**; etc...

4° dans les propositions où entre quelqu'un des mots **personne, rien, aucun, jamais :**

Ex. : *Il* **n'***est secondé par personne.*
Personne **ne** *lui vient en aide.*
Il **n'***arrive à rien.*
Rien **ne** *lui réussit.*

Remarque. — Souvent associés dans cet emploi à la négation **ne**, les mots positifs **personne, rien, aucun, jamais,** en ont gardé un sens négatif qui permet de les employer **seuls** dans les réponses de la même manière que la négation **non :**

Ex. : — *Qu'y a-t-il de nouveau?* **rien.**
— *Qui avez-vous rencontré?* **personne.**

5° dans les propositions relatives se ratta-

chant à ces mêmes expressions négatives **ne... rien, ne... personne,** ou autres analogues.

Ex. : *Il* **n'***est rien ici-bas qui ne lasse.*

Il **n'***est personne qui ne fatigue.*

6° couramment enfin dans les propositions interrogatives introduites par **qui** (= quel homme ?) ou **que** (= pourquoi ?).

Ex. : *Qui* **n'***en convient ?*

Que **ne** *le disiez-vous ?*

603. **Ne, explétif.** **Ne** s'emploie en outre assez souvent d'une manière explétive, ou superflue.

Son sens négatif est alors atténué, presque effacé.

Il s'emploie ainsi :

1° dans la complétive qui suit les verbes ou locutions verbales : **craindre, avoir peur, prendre garde, empêcher, s'en falloir :**

Ex. : *Je craignais qu'il* **ne** *tombât.*

Peu s'en fallut qu'il **ne** *pérît.*

2° dans la complétive qui suit les verbes **nier, douter,** employés négativement ou interrogativement :

Ex. : *Je ne doute pas qu'il* **ne** *soit très intelligent, mais peut-on nier qu'il* **ne** *soit très intrigant ?*

3° dans la comparative qui suit les mots **autre, autrement, plus, moins :**

Ex. : *Il est tout autre qu'il* **n'***était.*

L'affaire est plus sérieuse que je **ne** *l'avais pensé.*

4° dans la conditionnelle introduite par **à moins que :**

Ex. : *Que faire en un gîte, à moins que l'on* **ne** *songe ?*

5° dans la finale introduite par **de peur que,** ou **de crainte que :**

Ex. : *Prions, de peur que nous* **ne** *succombions.*

D'accord avec la pratique des grands écrivains et avec la décision des grammairiens, la logique dit assez que ce **ne** explétif n'est pas obligatoire.

604. **Ne, renforcé.** *b*) Dans la plupart des cas, **ne** est accompagné et renforcé par les mots **pas** ou **point,** plus rarement par le mot **goutte**.

Ces mots et quelques autres aujourd'hui exclus de cet emploi **mie, mot, brin, grain**) étaient primitivement des **noms**. Désignant des quantités très petites, ils s'ajoutaient avec la négation **ne** au verbe pour montrer le peu de réalité de l'action, plus insignifiante qu'un **pas,** un **point,** une **goutte,** une **mie,** etc.

Ex. : — Comment l'aurais-je fait, si je *n*'étais *pas* né?

. . . .

— Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

— Je *n*'en ai *point*... (La Font.)

Dans certaines constructions elliptiques, **pas** et **point** peuvent, sans être accompagnés de **ne,** avoir une valeur négative :

Ex. : — *Pas* un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau. (La Font.)
— *Point* de pigeon pour une obole. (La Font.)

Remarque. — Deux négations se détruisent nécessairement ; elles valent donc une affirmation.

Cette remarque intéresse surtout certains adjectifs composés des préfixes négatifs **a** et **in.** Précédés d'une négation ces adjectifs prennent un sens affirmatif :

Ex. : *Un homme inactif* est un homme non actif. Dire de quelqu'un : « *il* **n'***est* **pas in***actif* », c'est donc dire qu'il est actif.

Mais l'affirmation ainsi exprimée est une affirmation déguisée et par conséquent atténuée.

II. Adverbes de doute.

605. **Adverbes de doute.** **Peut-être** et **sans doute** équivalent à « **il peut être,** ou **se faire** », « **il est sans doute,** ou **hors de doute** ». Aussi ces adverbes peuvent-ils, en tête d'une phrase, être ou non suivis de **que,** sans la moindre différence de sens :

Ex. : — **Peut-être** *viendra-t-il* ou **peut-être** *qu'il viendra ;*

— **Sans doute** *il est parti,* ou **sans doute** *qu'il est parti.*

III. Adverbes de quantité.

606. Fonctions des adverbes de quantité. Les adverbes de quantité modifient, comme les autres adverbes,

— soit des verbes :

Ex. : *J'ai* **peu** *écrit, mais j'ai* **beaucoup** *lu;*

— soit des adjectifs :

Ex. : *La route est* **assez** *longue, mais* **très** *agréable.*

Ils peuvent en outre modifier d'autres adverbes :

Ex. : *En allant* **plus** *vite, on voit* **moins** *bien les choses.*

Mais toutes les formes des adverbes de quantité ne s'emploient pas indistinctement dans ces différentes fonctions.

607. Beaucoup. **Beaucoup** peut modifier

— soit un **verbe :**

Ex. : *Quiconque a* **beaucoup** *vu peut avoir* **beaucoup** *retenu;*

— soit un adjectif au comparatif :

Ex. : *L'hirondelle était* **beaucoup** *plus savante.*

Remarque. — Devant un verbe ou un adjectif exprimant la supériorité, l'adverbe **beaucoup** se construit parfois comme les compléments de mesure, avec la préposition **de :**

Ex. : — *Il l'emporte* **de** *beaucoup;*

— *Il est plus savant* **de** *beaucoup.*

— La même construction se retrouve dans certaines locutions pour les adverbes **peu, autant, combien, guère :**

Ex. : *Il s'en faut* **de** *peu.* — **D'***autant plus,* etc...

608. Bien. **Bien** remplace **beaucoup**

1° devant un adjectif au positif :

Ex. : *Il est* **bien** *courageux;*

2° devant un adverbe au positif :

Ex. : *Il travaille* **bien** *courageusement.*

— Dans les deux cas, **bien** forme un superlatif. Il alterne dans cet emploi avec **très, fort, extrêmement, pas mal** (= beaucoup).

609. **Aussi, autant.** **Aussi, autant,** marquent l'égalité dans la comparaison.

Aussi s'emploie devant un adjectif ou un adverbe :

Ex. : — *Il est* **aussi** *prudent que brave;*
— *Il agit* **aussi** *prudemment qu'on peut le désirer.*

Autant modifie un verbe :
Ex. : *Je ne puis en dire* **autant**.

610. **Si, tant.** **Si, tant,** marquent avant tout le degré d'intensité qui a des conséquences.

Si s'emploie devant un adjectif ou un adverbe :

Ex. : — *Il est* **si** *bon qu'il pardonne toujours ;*
— *Le vent redouble ses efforts et fait* **si** *bien qu'il déracine le chêne.*

Tant modifie un verbe :
Ex. : **Tant** *va la cruche à l'eau qu'enfin elle casse.*

— L'usage est pourtant, dans les propositions négatives ou interrogatives, d'employer **si, tant,** au lieu de **aussi, autant,** dans un sens comparatif :

Ex. : — *Il n'y a rien de* **si** *injuste que l'orgueil;*
— *Rien ne pèse* **tant** *qu'un secret.* (La Font.)

611. **Complément des adverbes de quantité.** Les adverbes de quantité à sens partitif sont souvent complétés par un nom ou un pronom :

Ex. : **Peu** *de fruits,* **beaucoup** *de blé,* **assez** *de bien-être.*

— Le complément qui les détermine ainsi est un complément d'**espèce**.

Suivant le mot qui les complète, les adverbes de quantité changent de sens et marquent

— tantôt le **nombre** : **Peu** *de fruits;*
— tantôt le **volume** : **Beaucoup** *de blé;*
— tantôt la **grandeur** : **Assez** *d'aisance.*

612. Sens partitif des adverbes de quantité. Dans ce cas ils ont un sens **partitif** et ne forment avec leur complément (d'espèce) qu'une expression sujet ou complément.

Ex. : — **Beaucoup** *de talent et* **peu** *de vertu, triste bilan ;*

— *J'aime mieux* **moins** *de science et* **plus** *de vertu.*

Le premier exemple renferme deux sujets : « beaucoup de talent », et « peu de vertu ». — Le second exemple renferme deux compléments d'objet : « moins de science ». et « plus de vertu ».

Remarque. — Dans l'analyse grammaticale, les adverbes de quantité doivent être analysés comme **partitifs** (sujets ou compléments) et le mot qui les complète comme complément du partitif :

Ex. : **Beaucoup** *de soldats ont péri.*

Analyse : = *Beaucoup* partitif, sujet de *ont péri.*

= *Soldats* complément d'espèce du partitif.

613. Adverbes de quantité à sens comparatif. Les adverbes de quantité à sens comparatif comportent un complément de comparaison. Tels sont **plus, moins, autant, tant, aussi, si.**

Pour tous ces adverbes le complément de comparaison peut être une proposition (= comparative, souvent elliptique) :

Ex. : — *Le bœuf est* **plus** *puissant que le cheval ;*

— *Le chat est* **moins** *fidèle que le chien.*

Pour les deux adverbes **plus, moins,** le complément de comparaison peut être aussi un nom :

Ex. : — *Le château est à* **plus** *de deux kilomètres ;*

— *On peut y aller en* **moins** *de vingt minutes.*

Remarques. — I. L'adverbe de quantité **davantage** ne peut avoir ni complément d'espèce, ni complément de comparaison.

II. **Aussi, si,** ne peuvent avoir que le complément de comparaison.

III. **Plus, moins, autant, tant,** peuvent avoir en même temps les deux compléments.

Ex. : *Il n'a pas* **tant** *d'ordre que vous.*

614. Plus, Moins. **Plus, moins,** répétés en tête de deux propositions, expriment une proportion, une progression en raison directe :

Ex. : — **Plus** *il est savant,* **plus** *il est modeste ;*

— **Moins** *on a de fortune,* **moins** *on a de soucis.*

Plus, moins, opposés l'un à l'autre en tête de deux propositions, expriment une progression en raison inverse :

Ex. : **Plus** *il a de succès,* **moins** *il a de fierté.*

— Cette construction de **plus** et de **moins** (répétés ou opposés) renverse l'ordre naturel de la pensée.

Cette phrase : « Plus il est savant, plus il est modeste », signifie en effet : « Il est plus modeste, dans la mesure où il est plus savant ».

— Pour suivre l'ordre de la pensée, on se sert de la locution **d'autant... que...**

Ex. : *Il est* **d'autant** *plus modeste* **qu'***il est plus savant.*

615. Autant répété. **Autant** répété en tête de deux membres de phrase exprime aussi une proportion, et marque un comparatif d'égalité.

Cette phrase : « autant d'esprits, autant de sentiments », équivaut en effet à celle-ci : « Il y a autant de sentiments que d'esprits ».

IV. Adverbes de temps.

616. Adverbes de temps. Plus tôt. **Plus tôt** exprime une idée de temps et signifie « de meilleure heure » :

Ex. : *Il est parti* **plus tôt** *que moi.*

617. Plutôt. **Plutôt** exprime une idée de préférence :

Ex. : **Plutôt** *la mort que la honte.*

618. **Tout à coup.** **Tout à coup** marque la soudaineté imprévue :

Ex. : *O nuit effroyable où retentit* **tout à coup** *comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle* (Boss.).

619. **Tout d'un coup.** **Tout d'un coup** marque la simultanéité :

Ex. : *C'est la fortune et l'espérance qui lui manquent* **tout d'un coup** (= en même temps).

620. **Ici.** **Ici** s'emploie parfois pour désigner le temps présent. — Dans cet emploi on dit **d'ici là,** sans mettre de préposition entre les deux adverbes ; mais on doit dire *d'ici* **à** *demain, d'ici* **à** *quinze jours*, etc... avec la préposition **à**.

Histoire. — 1° *Autant... que* est employé dans la langue classique pour *aussi... que : Un jour autant heureux que je l'ai cru funeste* (Rac.).

2° *Trop* est employé au XVIIe siècle avec le sens de *très : Vous vivrez trop contente avec un tel mari* (Mol.).

3° *Aussi* est employé dans le sens de *non plus : Peut-être que vous croyez que ce n'est pas aussi un si grand crime* (Boss.).

4° La langue classique supprime *ne* souvent dans les interrogations : *Ai-je pas réussi ?* (Mol.) ; — parfois dans les phrases comparatives, même quand la première proposition est négative : *La reine sa mère ne l'aimait pas plus tendrement que faisait Anne d'Espagne* (Boss.). — Par contre la langue classique emploie *pas* et *point* dans des cas où ils nous semblent explétifs : *On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaise* (Rac.).

CHAPITRE IX

SYNTAXE DE LA PRÉPOSITION.

621. **Préposition A.** La préposition **à** représente trois prépositions latines aux significations bien distinctes :

ad = *vers*, marquant le but à atteindre;
ab = *de*, marquant le point de départ;
apud = *chez*, marquant la localisation.

622. **A devant un nom.** De là les trois principaux sens de **à**.

1° Avant tout, **à** marque la **direction vers,** c'est-à-dire :

— l'**acheminement vers** :
Ex. : *Je vais* **à** *Paris;*

— l'inclination vers, la **tendance vers** :
Ex. : *L'amour tend* **à** *l'union;*

— l'**impulsion vers** :
Ex. : — *Jeter quelqu'un* **à** *terre;*
— *Exhorter* **à** *la patience;*

— l'**orientation vers** :
Ex. : **A** *l'est aussi bien qu'***à** *l'ouest;*

— la **destination** :
Ex. : — *J'écris un mot* **à** *mon ami;*
— *J'envoie un petit souvenir* **à** *son fils;*
— *Vous porterez le tout* **à** *domicile;*

— l'**attribution** :
Ex. : *Donnez du pain* **à** *l'orphelin;*

— et, par extension, l'**appartenance,** la **convenance,** etc. :

Ex. : — *Il appartient* **à** *la cour de statuer;*
— *Il ne convient qu'***à** *un enfant de pleurer quand on lui résiste.*

2° **A** marque cependant aussi le **point de départ,** c'est-à-dire :

— l'**extraction :**
Ex. : *Puiser de l'eau* **à** *une fontaine;*

— la **provenance :**
Ex. : — *Acheter un volume* **à** *un libraire;*
— *Demander une faveur* **à** *un prince;*

— l'**éloignement :**
Ex. : *Retirer un jouet* **à** *un enfant.*

3° Enfin **à** marque la **localisation,**

— soit dans l'**espace :**
Ex. : *Je passe l'été* **à** *la campagne;*

— soit dans le **temps :**
Ex. : *Il arrive demain* **à** *neuf heures.*

623. **A devant un infinitif.** **Suivi d'un infinitif, à** indique
— une obligation (mode du verbe) :
Ex. : *Finissons, mais demain, Muse,* **à** *recommencer;*
— un sujet :
Ex. : *C'est au prince* **à** *juger de ses ministres;*

— un objet :
Ex. : *Apprendre* **à** *lire;*

— une circonstance :
tantôt de **but : A** *parler franchement;*
tantôt de **manière :** *Il passe son temps* **à** *se lamenter;*
tantôt de **condition : A** *en juger d'après ces lignes;*
tantôt de **conséquence** : *Elle était coiffée* **à** *faire rire* (Sév.).

624. **Préposition de suivie d'un nom.** La préposition **de** marque surtout le **point de départ,** c'est-à-dire :
— le **principe :** *Tout vient* **de** *Dieu;*
— l'**origine :** *Né* **de** *parents pauvres;*

— l'**extraction** : *L'oiseau est sorti* **de** *l'œuf;*

— la **source** : *La Seine jaillit* **du** *mont Tasselot;*

— la **dérivation** : *Lacustre vient* **de** *lacus* (lac).

— la **provenance** : *Un loup sortit* **du** *bois;*

— l'**éloignement** : *Versailles est à une heure* **de** *Paris;*

— la **séparation** : *Exclu* **de** *la société.*

625. De partitif. REMARQUE. — C'est à ce dernier sens que se rattache l'emploi de la préposition **de** comme **partitif** :

Ex. : **De** *l'eau;* **de** *l'herbe;* **de** *l'ombre.*

626. De explétif. Et l'emploi **explétif** de la préposition **de** n'est qu'une extension de son emploi comme partitif :

Ex. : *Rien* **de** *plus juste.*
Un fripon **d'***enfant.*
Une drôle **de** *ville.*
La ville **de** *Rome.*

627. De suivi d'un infinitif. Suivi d'un infinitif, **de** n'indique pas nécessairement une proposition subordonnée :

Ex. : Caquet-bon-bec alors **de** jaser au plus dru.
(La Font.)

Cet infinitif de narration tient lieu, nous l'avons vu, d'un verbe à l'indicatif.

Le plus souvent **de** suivi d'un infinitif indique :

— ou un **sujet** : *C'est à lui* **de** *parler.*

— ou un **objet** : *Il craint* **de** *parler.*

— ou un **attribut** : *Son devoir est* **de** *parler.*

— ou un **complément de cause** : *Il est fatigué* **de** *parler.*

— ou plus habituellement un **complément déterminatif** : *Ce n'est pas le moment* **de** *parler.*

628. **Par.** **Par** éveille essentiellement une idée d'**intermédiaire,** et marque

— d'abord l'espace **à travers lequel** il faut cheminer pour atteindre un but :
Ex. : *Il passera* **par** *le Tyrol.*

— puis, d'extension en extension,

1° la personne par l'**entremise** de laquelle on obtient une faveur :
Ex. : *Il a obtenu l'autorisation* **par** *son ami le ministre.*

2° l'**agent,** puis la **cause,** et la **manière :**
Ex. : *La faveur a été obtenue* **par** *le ministre.*
On a cédé **par** *crainte.*
Il ne faut pas agir **par** *pression, mais* **par** *persuasion.*

629. **Pour.** **Pour** suivi d'un nom ou d'un pronom marque

1° l'**échange :** *Je les prends l'un* **pour** *l'autre.*

2° la **destination,** c'est-à-dire :
tantôt l'**attribution :** *Faites cela* **pour** *lui.*
tantôt le **but :** *Il est parti* **pour** *l'Algérie.*

3° **l'opposition : Pour** *moi je m'abstiens.*

Suivi d'un infinitif, il introduit
tantôt une **finale :** *Travaillons* **pour** *réussir.*
tantôt une **causale :** *Il est puni* **pour** *avoir parlé.*

630. **Prépositions en, dans.** **En, dans** signifient « à l'intérieur de » et par extension « dans les limites de », et s'emploient en parlant soit de l'espace, soit du temps.

Dans ne s'emploie que devant les noms déterminés par un article ou un adjectif déterminatif :
Ex. : **Dans** *un mois, c'est Pâques, la grande fête* **dans** *les familles chrétiennes.*

En s'emploie de préférence devant les noms indéterminés ou accompagnés seulement de l'article indéfini ou d'un adjectif déterminatif :

Ex. : *La fête des Rois tombe* **en** *janvier*, **en** *plein hiver.*
J'ai fait le tour du pays **en** *deux jours.*

Remarque. — **En** ne se construit avec l'article défini que dans certaines expressions :

Ex. : *L'esclave s'est enfui* **en** *l'absence de son maître.*
Réjouissons-nous **en** *l'honneur de nos troupes victorieuses.*

631. **En suivi d'un participe présent.**

En, suivi d'un participe présent, marque une circonstance

soit de **temps** : *Je lirai* **en** *vous attendant.*

— soit de **manière** : *Il m'écoutait* **en** *souriant.*

— soit de **moyen** : *C'est* **en** *forgeant qu'on devient forgeron.*

— soit de **condition** : **En** *restant près des siens, il les aiderait.*

632. **Prépositions auprès de, près de.**

Auprès, près de marquent le voisinage immédiat, la proximité.

Auprès ne s'emploie qu'en parlant de l'espace :

Ex. : *Mon ami est* **auprès de** *son père souffrant.*

Près de s'emploie indifféremment en parlant soit de l'espace, soit du temps :

Ex. : *Il était* **près de** *trois heures.*
Nous arrivâmes **près** *du bois.*

Remarque. — **Près de** (= sur le point de) est bien distinct de **prêt à** (= préparé à, disposé à). Il serait donc incorrect d'employer indistinctement ces deux expressions l'une pour l'autre :

Ex. : **Près de** *mourir* (= sur le point de mourir);
Prêt à *mourir* (= préparé à la mort).

633. Prépositions avant, devant. **Avant** marque l'antériorité et la préséance :

Ex. : *J'étais arrivé* **avant** *lui : il a été néanmoins placé* **avant** *moi.*

Dieu passe **avant** *tout.*

Devant marque la priorité dans l'espace et la présence :

Ex. : *Mettre la charrue* **devant** *les bœufs.*

Telle a été son attitude **devant** *moi.*

Répétition de la préposition.

634. Les prépositions **à, de, en,** sont les seules qui se répètent régulièrement devant chaque complément :

Ex. : *C'est* **en** *été et* **en** *automne que s'effectuent les départs.*

Les pêcheurs sont accompagnés **de** *leurs femmes* **et de** *leurs enfants.*

Héroïquement ils s'arrachent alors **à** *l'affection et* **à** *la tendresse de leurs parents et de leurs amis.*

Les autres prépositions ne se répètent devant les différents compléments que s'ils sont opposés entre eux :

Ex. : *Pendant de longs mois ils auront à lutter* **contre** *le vent,* **contre** *la pluie et les vagues.*

Qu'ils seront heureux de passer l'hiver **avec** *leurs femmes et leurs enfants!*

Histoire. — Les prépositions *a, de, par, en* avaient au XVIIᵉ siècle des acceptions beaucoup plus nombreuses qu'aujourd'hui.

1° *A* s'employait d'une manière générale pour indiquer la direction d'un mouvement (ad). Ex. : *Le Fils de Dieu nous instruit à craindre les grands emplois* [Boss.]. *Les forces me manquent à raconter vos louanges* (Boss.).

2° *De* s'employait à la place de *par* devant le complément du verbe passif — dans le sens de *avec* (*d'une fureur pareille, ils courent à l'autel* [Corn.]) et en général pour *marquer l'origine.* On trouve dans Bossuet les expressions suivantes : *L'estime* **de** (= pour)

l'orateur; la confiance **de** (= en) *Luther; l'indifférence* **des** (= entre) *religions; la foi* **de** (= en) *la Providence; le revers* **de** (= venant de) *la main de Dieu.*

3° *Par* au xvIIe siècle signifie souvent *par suite de*, *à l'aide de*, *à cause de* (le Seigneur vous a rejeté *par* votre désobéissance [Boss.]), *d'après, pour*, *à travers* (la parole fructifiera *par* tout l'univers [Boss.]).

4° *En* au xvIIe siècle s'emploie à la place de *sur* (ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel *en* la terre [Boss.]) et à la place de *à* devant les noms de villes (Il va voir emmener votre fils en Alger [Mol.]).

5° *Dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors* sont prépositions au xvIe siècle et souvent encore au xvIIe et s'emploient à la place de *sur*, *sous*, *dans*, *hors*. Ex. : *Rome est dessous vos lois* (Corn.). Au reste, au xvIIe siècle, la distinction entre les prépositions et les adverbes est loin d'être tranchée comme aujourd'hui.

6° *Avant* se construisait au xvIIe siècle avec l'infinitif : *ma tante avait payé les dettes de son fils avant mourir* (Sév.).

7° *Parmi* s'employait dans le sens de *au milieu de* (per medium) : *Force moutons parmi la plaine* (La Font.).

CHAPITRE X

SYNTAXE DE LA CONJONCTION.

Conjonctions de coordination.

635. Conjonction et entre deux mots.

La conjonction **et** unit ordinairement deux éléments de même nature.

Ces deux éléments peuvent être

a) deux **mots** : c'est-à-dire

— deux **noms** :

Ex. : *Philémon* **et** *Baucis.*

Le lion **et** *le moucheron.*

— deux **adjectifs** :

Ex. : *Honteux* **et** *confus.*

— deux **verbes** :

Ex. : *Pardonner* **et** *oublier.*

— deux **adverbes** :

Ex. : *Prudemment* **et** *habilement.*

636. Et entre deux propositions.

b) deux **propositions**, indépendantes ou subordonnées,

— soit à **mode personnel** :

Ex. : *J'ai prié* **et** *je crois.*

Heureux celui qui croit **et** *qui prie.*

— soit à **mode impersonnel** :

Ex. : *Après avoir prié* **et** *étudié.*

Ayant prié **et** *étudié.*

Il peut arriver cependant que les éléments

coordonnés par la conjonction ne soient pas de même nature et remplissent simplement la même fonction :

Ex. : *J'ai appris vos ennuis* **et** *que votre santé en avait souffert.*

637. Ni. **Ni** remplace ordinairement la conjonction **et** dans les phrases négatives :

Ex. : *Cet ouvrier n'a plus d'argent* **ni** *de travail.*
Je ne crois pas qu'on l'oublie **ni** *qu'on le remercie.*

Ni se répète souvent devant chacun des éléments (mots ou propositions) qu'il unit :

Ex. : *Il n'a* **ni** *soutien* **ni** *appui.*
Nous ne souffrirons **ni** *qu'on l'éloigne* **ni** *qu'on le décourage.*

Conjonctions de subordination.

638. Répétition des conjonctions de subordination. De toutes les conjonctions de subordination, **que** est la seule qui se répète en tête de deux propositions coordonnées :

Ex. : *Si vous dites* **que** *nous avons menti,* **que** *cela est faux,* **qu'***on se moque de vous,* **que** *voilà une belle raillerie,* **que** *cela est bien fade à imaginer, nous trouvons que vous avez raison* (Sév.).

Les autres conjonctions de subordination se remplacent en tête de la seconde coordonnée par la conjonction **que** :

Ex. : *Priez,* **afin que** *Dieu vous bénisse et* **que** *vous soyez heureux.*
Puisque *vous le désirez et* **que** *je puis sans inconvénient vous l'accorder, je vous l'accorde.*

Remarque. — Si les propositions, au lieu d'être coordonnées, étaient simplement juxtaposées, la conjonction de subordination pourrait se répéter en tête de chacune pour donner plus de force à la pensée :

Ex. : Donnez!..................................
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit,
*Afin qu'*un blé plus mûr fasse plier vos granges,
*Afin d'*être meilleurs...

(V. Hugo.)

639. Rôle important de la conjonction que.

La conjonction **que** est donc la plus importante et la plus fréquemment employée.

Elle peut introduire

1° une proposition **sujet** :

Ex. : Étant de noce, il faut malgré moi *que* j'engraisse. (La Font.)

2° une proposition **objet** :

Ex. : *Je ne veux pas* **que** *vous disiez* **que** *j'étais un rideau qui vous cachait* (Sév.).

3° une proposition **circonstancielle** quelconque :

Ex. : ..... que serait-ce donc
S'il fût tombé de l'arbre une masse plus lourde,
Et *que* ce gland eût été gourde?
(La Font.)

Aussitôt que le char chemine
Et *qu*'elle voit les gens marcher,
Elle s'en attribue uniquement la gloire.
(La Font.)

Que s'emploie en outre d'une manière elliptique pour certaines conjonctions abrégées :

Ex. : Gardez-vous, sur votre vie,
D'ouvrir *que* (= *sans que*) l'on ne vous die.
(La Font.)

— *La voiture aux provisions est venue,* **que** (= **pendant que**) *j'étais malade.*
(J.-J. Rousseau.)

640. Mode à employer avec les conjonctions de subordination.

Les différentes conjonctions de subordination ne se construisent pas toutes avec le même mode verbal. Le mode qu'elles entraînent sera étudié en même temps que les propositions qu'elles introduisent.

Bornons-nous ici à cette simple remarque, que certaines conjonctions de subordination se construisent toujours avec le subjonctif.

Telles sont : **afin que, de peur que, avant que, sans que** :

Ex. : Tu m'as laissé la vie, *afin qu*'elle te serve.
(Corn.)

CHAPITRE XI

II. — SYNTAXE DES PROPOSITIONS.

641. **Deux catégories de propositions : 1° les indépendantes;**

I. Au point de vue de la **fonction** qu'elles remplissent dans la phrase, les propositions se rangent en deux grandes catégories :

1° les **indépendantes,** qui ne sont ni sujet, ni complément, ni attribut, ni apposition d'autres propositions :

Ex. : *Le jeudi, le temps se brouilla, et la nuée creva le soir à dix heures.* (Sév.)

642. **2° les subordonnées.**

2° les **subordonnées,** qui remplissent par rapport à d'autres propositions les fonctions de sujet, de complément, d'attribut, ou d'apposition.

Ex. : *Croyez qu'il est impossible d'être plus votre serviteur que je le suis.* (Sév.)

643. **Propositions principales.**

Les propositions par rapport auxquelles d'autres propositions servent de sujet, de complément, d'attribut ou d'apposition sont dites **principales.**

Il y a donc des principales indépendantes, et des principales subordonnées.

Dans l'exemple qui précède,

— **croyez**, est une principale indépendante ;

— **qu'il est impossible,** une principale subordonnée;

— **d'être plus votre serviteur,** une principale subordonnée;

— **que je le suis,** une subordonnée.

II. Au point de vue de la **forme,** les propositions sont **affirmatives, négatives** ou **interrogatives.**

644. Propositions affirmatives. 1° Les **affirmatives** présentent le sujet comme faisant telle action ou se trouvant dans tel état :

Ex. : *Je mange donc ici mes petits œufs frais à l'oseille.* (Sév.)

645. Propositions négatives. 2° Les **négatives** présentent le sujet comme ne faisant pas telle action ou ne se trouvant pas dans tel état :

Ex. : *Je n'avais jamais été à Livry la semaine sainte.* (Sév.)

646. Propositions interrogatives. 3° Les **interrogatives** expriment une question.

L'objet de cette question peut être :

a) de savoir si oui ou non le sujet fait telle action ou se trouve dans tel état :

Ex. : *Il regarde, voit-il? il écoute, entend-il?*

b) de connaître d'une manière plus précise l'être que représente le sujet, l'objet ou l'attribut :

Ex. : *Qui vous a parlé de cette affaire?*
Que vous a-t-on dit?
Quel est votre avis?

c) d'apprendre quelque circonstance relative à l'action faite par le sujet ou à l'état dans lequel il se trouve :

Ex. : *Par qui avez-vous été instruit de l'accident?*
Comment s'est-il produit?
Où étiez-vous alors?

647. De l'interrogation. L'interrogation se marque de trois manières :

1° par un mot interrogatif :

Ex. : *Quand commenceront vos vacances?*

2° par l'inversion du sujet rejeté à la suite du verbe :

Ex. : *Irez-vous en Bretagne?*

3° par le ton et les inflexions de la voix :
Ex. : *Vous aimez la mer?*

648. Deux sortes d'interrogations et d'interrogatives : L'interrogation peut s'exprimer :
— soit en proposition indépendante :
Ex. : *Comment va notre ami?*
— soit en proposition subordonnée :
Ex. : *J'ignore comment il va.*

De là deux sortes de propositions interrogatives :

649. a) directes; *a*) les interrogatives indépendantes ou **directes;**

650. b) indirectes. *b*) les interrogatives subordonnées ou **indirectes.**

Il n'est pas rare que la même phrase renferme les deux espèces d'interrogatives :
Ex. : *Savez-vous comment il va?*
(= Comment va-t-il? — Le savez-vous?)
Qu'importe qui vous mange? (La Font.)

Propositions indépendantes.

651. Modalités des propositions indépendantes Les propositions indépendantes présentent les mêmes modalités que la pensée :

652. les énonciatives; Les unes énoncent simplement des idées ou des faits : ce sont les **énonciatives :**

La mort du grand lion est la fête des mouches.
(V. H.)

653. les volitives; D'autres expriment un commandement (ordre ou défense), une exhortation : ce sont les **volitives :**

O siècle, arrache-toi de tes pensers frivoles.
(V. H.)

654. les optatives. D'autres expriment un souhait, un vœu : ce sont les **optatives** (du latin *optare,* souhaiter) :

Gloire à Dieu seul! son nom rayonne en ses ouvrages.
(V. H.)

A toutes les nuances ou modalités de la pensée, correspondent ainsi une forme et une espèce particulière de propositions.

Propositions subordonnées.

655.
Trois fonctions principales des subordonnées.

Les propositions subordonnées remplissent par rapport aux propositions indépendantes trois fonctions principales : celles de **sujet**, d'**objet** ou de **complément circonstanciel**.

Plus rarement elles servent d'attribut :

Ex. : ... *C'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes.* (La Font.)

656.
Sujet

Subordonnée sujet.

La subordonnée sujet peut être

1° une **conjonctive :**

Ex. : *Il semble* **qu'***il y a une saison pour les passions.* (Mass.)

2° une **interrogative** (indirecte) :

Ex. : *Voulez-vous savoir* **comment** *il faut donner, mettez-vous à la place de celui qui reçoit.*

3° une **relative :**

Ex. : **Qui** *m'aime me suive;*
Advienne **que** *pourra.*

4° une **infinitive :**

Ex. : Il ne tiendra qu'à vous, beau sire,
D'*être* aussi gras que moi... (La Font.)

Remarque. — La subordonnée sujet complète ordinairement le sujet d'un verbe impersonnel ou employé d'une manière impersonnelle :

Ex. : *Il est démontré que la terre tourne autour du soleil.*

657.
Objet.

Subordonnée objet.

La proposition remplissant la fonction de complément d'objet peut être

1° une **conjonctive** :

Ex. : *On sait qu'auprès du roi je fais quelque figure.* (Mol.)

2° une **interrogative** (indirecte) :

Ex. : . . . . Je ne sais *si* le style
Pourra vous en paraître assez net et facile,
Et *si* du choix des mots vous vous contenterez. (Mol.)

3° une **relative** :

Ex. : *Désignez* **qui** *vous voulez.*

4° une **infinitive** :

Ex. : Elle menaça Jupiter
D'abandonner sa cour, d'aller vivre au désert,
De quitter toute dépendance. (La Font.)

Remarque. — Toutes les complétives marquant l'objet n'ont pas la même modalité. C'est ainsi qu'on trouve

1° des **énonciatives** :

Ex. : Comme il voit que dans leurs tanières
Les souris étaient prisonnières,
Qu'elles n'osaient sortir, qu'il avait beau chercher,
Le galant fait le mort... (La Font.)

2° des **volitives** :

Ex. : Tous dirent à Gaster qu'il en allât chercher. (La Font.)

658.
Complément circonstanciel.

Subordonnées circonstancielles.

559.
Articulations.

Les différentes propositions circonstancielles se relient aux propositions principales par différentes **articulations** qui en marquent ordinairement le sens.

Ces articulations sont de deux sortes :

660.
Deux sortes d'articulations.

1° des **conjonctions de subordination** entraînant un verbe à mode personnel, tantôt à l'indicatif, tantôt au subjonctif;

2° des **prépositions** ou **locutions prépositives** entraînant un verbe à mode impersonnel presque toujours à l'infinitif.

661. Les finales. Les **finales,** exprimant une circonstance de **fin,** de **but,** sont introduites

1° par les conjonctions **afin que, de peur que** (= afin que... ne... pas...), **pour que, de crainte que,** suivies du subjonctif :

Ex. : Donnez. . . . .
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit,
Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges. (V. H.)

2° par les prépositions **afin de, pour, de peur de :**

Ex. : Donnez. . . . .
Afin d'être meilleurs
. . . .
Donnez *pour* être aimés du Dieu qui se fit homme. (V. H.)

662. Les causales. Les **causales,** exprimant une circonstance de **cause,** de **motif,** sont introduites

1° par les conjonctions **à cause que** (peu usité), **parce que, de ce que, vu que, attendu que, puisque, comme,** etc... suivies de l'indicatif :

Ex. : Et voilà qu'on la chasse avec un grand fracas,
A cause qu'elle manque à parler Vaugelas! (Mol.)

Rien n'enfle et n'éblouit les grandes âmes, **parce que** *rien n'est plus haut qu'elles.* (Mass.)

2° par les prépositions **pour, de, faute de** (= pour ne pas), **sous prétexte de,** suivies de l'infinitif :

Ex. : . . . . Je hais tous les hommes :
Les uns, parce qu'ils sont méchants et malfaisants,
Et les autres, *pour* être aux méchants complaisants. (Mol.)

Remarque. — Les articulations **de, de ce que,** ou par abréviation **que,** s'emploient à la suite des verbes exprimant une émotion de l'âme comme **être heureux, ravi; s'étonner; s'indigner;** et après les verbes signifiant **louer, blâmer :**

Ex. : *Je suis bien aise* **de** *n'avoir point parlé.*
Je m'étonne **que** *vous n'ayez pas prévu cet accident.*

663. Les consécutives. Les **consécutives,** exprimant une conséquence, sont introduites

1° par la conjonction **que,** précédée de mots signifiant **tant, tellement, à tel point, de telle sorte, en sorte,** etc. :

Ex. : **Tant** *va la cruche à l'eau* **qu'***enfin elle casse.*

— Le verbe de la consécutive est alors à l'indicatif si la proposition principale est affirmative, au subjonctif si la principale est négative ou interrogative :

Ex. : *Le vent était si grand qu'il a déraciné cet arbre.*
Le vent n'est pas si grand qu'il puisse déraciner cet arbre.

2° par les locutions prépositives **de façon à, en sorte de, assez... pour, trop... pour,** etc., suivies de l'infinitif :

Ex. : *La proposition est* **assez** *belle* **pour** *le tenter.*
Il est **trop** *ambitieux* **pour** *la refuser.*

Remarque. — La proposition consécutive peut aussi être introduite par les locutions **assez... pour, trop... pour,** suivies de **que** et du subjonctif :

Ex. : *Il est* **trop** *faible* **pour que** *nous lui imposions ce fardeau.*

664. Les concessives. Les **concessives,** exprimant une concession faite à la partie adverse, sont introduites

1° par les conjonctions **malgré que** (hors d'usage), **quoique, bien que,** et les expressions **quelque... que, tout... que, si... que,** etc... suivies pour la plupart du subjonctif :

Ex. : **Bien que** *nous changions d'état, nous ne changeons point d'âme.*

Remarque. — **Tout... que** se construit avec l'indicatif :

Ex. : . . . . *Tout* ours *qu'*il était,
Il vint à s'ennuyer de cette triste vie. (La Font.)

2° parfois par la préposition **sans** (= quoique... ne... pas) :

Ex. : **Sans** *avoir fait aucune démarche il a pu parvenir.*

665. Les conditionnelles. Les **conditionnelles,** exprimant une condition, une supposition, sont introduites

1° par les conjonctions de subordination suivantes :

— **si,** suivi de l'indicatif :

Ex. : **Si** *j'entre dans la Laconie, je vous en chasserai tous, répliqua Philippe.*

— **pourvu que, à supposer que, à moins que,** etc., suivis du subjonctif :

Ex. : *Que je périsse, s'il le faut,* **pourvu qu'***il réussisse.*

Remarque I. — La locution **à condition que** se construit suivant les cas avec le subjonctif, avec l'indicatif, ou avec le conditionnel :

Ex. : — *Je vous emmène* **à condition que** *vous parliez,* ou *que vous parlerez.*

— *Je l'ai emmené* **à condition qu'***il parlât* ou *qu'il parlerait.*

2° par la préposition **à** (= si) et les locutions prépositives **à la condition de, à moins de,** suivies de l'infinitif :

Ex. : *A* vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. (Corn.)

Remarque II. — Les **alternatives,** impliquant double supposition, s'expriment par la répétition de **soit que** ou tout simplement de **que,** suivis du subjonctif :

Ex. : **Soit que** *je fusse manichéen,* **soit que** *je fusse catholique, je n'étais pas ce que je devais être.*

666. Les temporelles. Les **temporelles,** marquant l'époque ou la durée, sont introduites

1° par les conjonctions signifiant **lorsque, avant que, pendant que, après que,** et entraînant, — celles qui expriment l'antériorité, le subjonctif, — les autres l'indicatif :

Ex. : Écoutez ce récit *avant que* je réponde. (La Font.)

Je vous dis adieu **quand** *je partis pour la Bretagne; je vous ai écrit,* **depuis que** *vous êtes chez vous.* (Sév.)

REMARQUE. — **Depuis que** s'abrège en **que** dans des expressions telles que : **il y a dix jours que; voilà deux mois que :**

Ex. : *Il y a trois mois* **que** (= depuis que) *je ne lui ai écrit.*

2° par les prépositions ou locutions prépositives suivantes :

— **en**, construit avec le participe :
Ex. : *Il me l'a confié* **en** *partant.*

— **avant de, après,** construits avec l'infinitif :
Ex. : **Après** *avoir réfléchi, et* **avant de** *prendre aucun engagement, nous tenons à avoir votre avis.*

667. Les comparatives. Les **comparatives,** souvent elliptiques, sont toujours à mode personnel.

Elles ne se rattachent donc aux principales par aucune préposition.

Elles sont introduites par la conjonction **que** précédée d'un adjectif ou d'un adverbe marquant l'égalité, la supériorité ou l'infériorité : **tel, autant, aussi, plus, moins,** etc...

Ex. : Qui ne fait châteaux en Espagne?
. . . .
Autant les sages *que* les fous. (La Font.)

Le mode de la comparative est l'indicatif si elle exprime une réalité, le conditionnel si elle exprime une possibilité.

668. Les circonstancielles de manière. Aux propositions exprimant la comparaison proprement dite se rattachent les propositions exprimant la **manière.**

Celles-ci sont introduites

1° parfois par la préposition **sans** suivie de l'infinitif, ou **en** suivie du participe :

Ex. : *Il souffre* **sans** *se plaindre.*
Il protestait **en** *souriant.*

2° le plus souvent par les conjonctions **comme, ainsi que,** de **même que,** suivies de l'indicatif :

Ex. : *Comme* elle (la félicité de la terre) a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité. (Corn.)

Quand la subordonnée de manière précède la principale, celle-ci renferme souvent un corrélatif, **de même,** ou **ainsi,** correspondant pour le sens à la conjonction qui introduit la subordonnée :

Ex. : **Comme** *la raison n'a plus de frein,* **ainsi** *l'erreur n'a plus de bornes.*

Remarques. — I. **Comme** se construit parfois avec le participe :

Ex. : *Il s'est présenté,* **comme** *attaché à votre service.*

II. La locution **comme si** indique à la fois une proposition comparative elliptique représentée par **comme,** et une conditionnelle introduite par **si.**

La proposition introduite par la locution **comme si** est dite pour cette raison comparative hypothétique (c'est-à-dire conditionnelle) :

Ex. : *Bien des hommes vivent* **comme s'***ils ne devaient jamais mourir.*

Propositions infinitives.

669. Prop. infinit. subord. 1° Comme on l'a vu plus haut, les propositions infinitives sont ordinairement subordonnées.

Elles remplissent alors par rapport à la principale la fonction

— ou de *sujet :*

Ex. : Il ne se faut jamais moquer des misérables. (La Font.)

— ou d'*objet :*

Ex. : Penses-tu que j'aie oublié
Qu'après Dieu je te dois la vie. (La Font.)

— ou d'*attribut :*

Ex. : C'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes. (La Font.)

— ou *complément circonstanciel :*

Ex. : ...Pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie. (La Font.)

670. **Prop. infinit. princip.** 2° Les principales infinitives ne sont cependant pas rares.

On les trouve surtout dans l'exclamation, dans l'interrogation et dans la narration

Ex. : Caquet-bon-bec alors de jaser au plus dru. (La Font.)

Propositions participiales.

671. **Constructions des participiales :** Les propositions participiales sont aussi pour la plupart des propositions circonstancielles. Mais leur construction présente des particularités qu'il importe de noter.

1° Le plus souvent elles ne sont introduites par aucun mot de subordination. Elles se rattachent alors à la principale

672. **en apposition;** — ou par **mode d'apposition** :

Ex. : La cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue. (La Font.)

673. **en complément direct;** — ou à la manière d'un **complément direct** circonstanciel :

Eux repus, tout s'endort, les petits et la mère. (La Font.)

674. **avec la préposition en.** 2° Souvent aussi la participiale est introduite par un mot de subordination. Ce mot est ordinairement la préposition **en,** rarement la conjonction **comme :**

Tout fait nombre, dit l'homme, *en* voyant son butin. (La Font.)

Il accourait **comme** *poursuivi par des brigands.*

675. **Participiales circonstancielles.** Quelle qu'en soit la construction, la proposition participiale équivaut généralement à un **complément circonstanciel.** Elle exprime en effet une circonstance.

— ou de **temps** :

Ex. : Un vieillard sur son âne aperçut, en passant.
Un pré plein d'herbe et fleurissant.
(La Font.)

— ou de **cause** :

Ex. : Légère et court vêtue, elle allait à grands pas,
Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
Cotillon simple et souliers plats.
(La Font.)

— ou de **manière** :

Ex. : . . . . . . Le grison se rue
Au travers de l'herbe menue,
Se vautrant, grattant, et frottant,
Gambadant, chantant, et broutant
Et faisant mainte place nette.
(La Font.)

— ou de **moyen** :

Ex. : C'est en forgeant qu'en devient forgeron.

676. Participiales appositives. Parfois cependant la proposition participiale équivaut à un adjectif en apposition; elle est alors purement **appositive** :

Ex. : . . . . . . Un manant
. . . .
Aperçut un serpent sur la neige étendu,
Transi, gelé, perclus, immobile, rendu,
N'ayant pas à vivre un quart d'heure.
(La Font.)

Propositions relatives.

677. Propositions relatives. Les propositions relatives, par la nature et la diversité de leurs fonctions, constituent un groupe à part.

678. Deux constructions : Elles présentent deux constructions bien distinctes :

1° avec antécédent; 1° Les unes se rattachent à **un antécédent,** sujet ou complément de la proposition principale :

Ex. : Une grenouille vit un *bœuf*
Qui lui sembla de belle taille,
Elle, *qui* n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille.
(La Font.)

2° sans antécédent.

2° Les autres n'ont **pas d'antécédent** et se rattachent au verbe même de la principale :

Ex. : *Qui vivra verra.*

679.
1° Fonctions des relatives à antécédent.

1° Les propositions relatives qui se rattachent à un antécédent, nom ou pronom, équivalent généralement à des adjectifs épithètes ou en apposition.

680.
a) déterminatives;

a) Les unes sont **déterminatives;** elles indiquent avec précision l'être, personne ou chose, désigné par l'antécédent :

Ex. : — *Celui qui règne dans les cieux.* (Boss.)

— Celui de qui la tête au ciel était voisine.
(La Font.)
— Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille.
(La Font.)

Remarque. — Dans ce dernier exemple, *rien qui vaille* équivaut à *rien de bon*).

681.
b) explicatives;

b) D'autres sont de véritables épithètes **explicatives :**

Ex. : . . . . Là-dessus
Passe un certain croquant qui marchait les pieds nus.
(La Font.)

682.
c) circonstancielles.

c) D'autres sont **appositives** et expriment une circonstance :

— parfois une circonstance de **but :**

Ex. : *Faites-vous des amis qui vous soutiennent.*

— parfois une circonstance de **cause :**

Ex. : L'âne, qui goûtait fort l'autre façon d'aller,
Se plaint en son patois... (La Font.)

— parfois une circonstance de **concession :**

Ex. : *L'homme auquel rien ne manquerait n'en serait pas plus heureux.*

— assez souvent une circonstance de **conséquence :**

Ex. : Il n'est, je le vois bien, si poltron sur la terre,
Qui ne puisse trouver un plus poltron que soi.
(La Font.)
— Ils n'ont devant les yeux que des objets d'horreur
. . . .
D'avarice qui va jusques à la fureur.
(La Font.)

683. **Relatives conjonctives.**

Certaines relatives ne rentrent point dans ces catégories; le relatif qui les introduit n'ayant d'autre signification que de les relier à une principale, en fait de véritables **conjonctives :**

Ex. : — L'aigle donnait la chasse à maître Jean Lapin,
qui (*et = celui-ci*) à son terrier s'enfuyait.
(La Font.)
— Le monarque des dieux leur envoie une grue
qui les croque, *qui* les tue
(= *or celle-ci* les croque, les tue). (La Font.)

684. **C'est... qui; C'est... que. Gallicismes.**

Remarque. — Les locutions **c'est... qui, c'est... que,** n'introduisent aucune proposition subordonnée; ce sont des **gallicismes** ou constructions particulières auxquelles recourt le français pour mettre en relief le sujet ou le complément de quelque proposition :

Ex. : — *C'est* moi *qui* suis Guillot, berger de ce troupeau.
(La Font.)
— . . . . *C'est* l'indulgence
Qui fait le plus beau de leurs droits.
(La Font.)

685. **2° Fonctions des relatives sans antécédent.**

2° Construites sans antécédent, les relatives se rattachent aux propositions principales à titre de sujet ou de complément :

Ex. : — *Qui* veut voyager loin ménage sa monture.
(Rac.)
— ...*Quiconque* a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu.
(La Font.)

— *Consultez* **qui** *vous voudrez;*
— *C'est un garçon de quarante ans qui a de* **quoi** *vivre.* (Le Sage.)

Propositions incises.

686. Proposition incise. Il peut arriver qu'une proposition soit intercalée dans une autre proposition sans être reliée à aucun mot de cette proposition.

Il faut se garder de confondre une telle proposition avec une subordonnée.

C'est une indépendante *enclavée,* ou *incise.*

Ex. : Ces enfants ne sont pas, *dit l'aigle,* à notre ami.
(La Font.)

CHAPITRE XII

DISCOURS DIRECT ET DISCOURS INDIRECT.

L'écrivain est souvent amené à rapporter les paroles des personnages qu'il veut faire connaître.

Or il y a pour lui deux manières de le faire :

687. **Discours direct.** 1° ou bien mettre en scène ces personnages et les faire parler eux-mêmes ; c'est alors du **discours direct.**

688. **Discours indirect.** 2° ou bien parler pour eux, en expliquant ce qu'ils ont dit : c'est du **discours indirect.**

Que le chêne dise au roseau :
« *Vous avez bien sujet d'accuser la nature* », son langage ou discours est en style direct.

Mais que le poète nous rapporte lui-même la réflexion du chêne en ces termes :

> Le chêne un jour dit au roseau
> *Qu'il avait bien sujet d'accuser la nature,*

le langage ou discours du chêne est alors en style indirect.

689. **Lois du discours indirect.** Comme on peut le voir par cet exemple, le discours indirect a des lois très différentes de celles du discours direct.

Les principales sont les suivantes :

690. **Première forme du discours indirect.** 1° Transformation des indépendantes en subordonnées introduites par **que :**

« **qu'il** *avait bien sujet d'accuser la nature* » ;

— et par suite les interrogatives directes deviennent des interrogatives indirectes.

Ex. : Il ne savait ce qu'il disait.

2° Emploi exclusif des formes pronominales de la troisième personne pour représenter un sujet ou un complément de la première ou de la seconde :

« *qu'***il** *avait bien sujet* » (**il** au lieu de **vous**).

3° Transposition de tous les temps aux formes respectivement correspondantes du passé :

ici l'imparfait « il **avait** » au lieu du présent « vous **avez** » ; ailleurs le plus-que-parfait pour le passé, et le futur dans le passé (c'est-à-dire le conditionnel) pour le futur.

4° Remplacement de l'impératif par le subjonctif. En style indirect le roseau eût répondu au chêne « *que sa compassion partait d'un bon naturel, mais* **qu'***il* **quittât** *ce souci* ».

691. Seconde forme du discours indirect. Le discours indirect a une autre forme plus dégagée, plus vive et plus alerte.

Un seul point, mais essentiel, la distingue de la précédente : la suppression de la conjonction **que** en tête des propositions indépendantes non construites au subjonctif.

Sous cette forme, la compassion du chêne envers l'arbuste se fût ainsi exprimée :

« *Il avait bien sujet d'accuser la nature : un roitelet pour lui était un pesant fardeau;* etc... »

692. Mélange des deux formes indirectes. La première forme est moins libre, moins souple et moins légère, aussi arrive-t-il fréquemment qu'on l'abandonne pour la seconde dans le cours du même morceau.

C'est ainsi que dans la fable : « L'homme et la couleuvre » se succèdent les deux formes du discours indirect :

— la première forme dans le langage du bœuf :

Ex. : « Il dit que du labeur des ans
« Pour nous seuls il portait les soins les plus pesants. »

— la seconde forme dans le langage de l'arbre :

. . . . « L'arbre étant pris pour juge,
« Ce fut bien pis encore. Il servait de refuge
« Contre le chaud, la pluie et la fureur des vents ».

CHAPITRE XIII

LES GALLICISMES

693. Idiotismes. Chaque langue a des expressions et des tournures qui lui sont propres. On les appelle **idiotismes** (du grec *idios*, propre, particulier à).

Les idiotismes de la langue française s'appellent des **gallicismes** (de *gallus*, gaulois, français).

694. Espèces de gallicismes. Il y a deux espèces de gallicismes : les gallicismes de **construction** et les gallicismes de **figure**.

Les gallicismes de **construction** sont ceux qui proviennent d'une irrégularité de la phrase, particulière à la langue française : *Il y a un Dieu ; vous me la baillez belle.*

Les gallicismes de **figure** sont ceux qui proviennent d'un mot ou d'une expression employés au sens figuré : *Prendre le taureau par les cornes.*

695. Gallicismes de construction. Il faut distinguer plusieurs catégories principales parmi les gallicismes de construction :

1° Constructions particulières qui s'expliquent par l'histoire de la langue, par des mots sous-entendus, etc. et dont il a été rendu compte au cours de la syntaxe : *La bailler bonne; l'échapper belle; toute affaire cessante; poste restante;* etc.

2° Les gallicismes formés par l'expression **c'est... qui, c'est... que** : *C'est ici que j'habite ; c'est vous qui l'accusez.*

3° Les gallicismes formés par l'emploi du pronom **il** au neutre et des expressions où il entre : *Il est honteux de mentir ; il me tarde de vous revoir ; il pleut ; il y a un Dieu ; il y a huit jours que je vous attends ; il y avait une fois un roi et une reine ;* etc.

4° Les gallicismes formés par l'emploi de **que** : *Si j'étais que de vous ; il n'est pas venu, que je sache ;* etc.

5° Les gallicismes formés par certaines expressions comme **ne faire que de, avoir beau, ne pas laisser de,** etc. : *Il ne fait que de sortir* (il vient de sortir) ; *j'ai beau crier, on ne vient pas ; cette réflexion ne laisse pas d'être assez plaisante* (est assez plaisante).

Remarque. — On dit aussi **ne pas laisser que de** : *Quoiqu'il ne fût pas invité, il ne laissa pas que de venir* (il vint).

6° Les gallicismes formés par une figure de construction comme l'**inversion** ou l'**ellipse** : *Maître corbeau, sur un arbre perché* (inversion) ; *Plus fait douceur que violence* (ellipse).

696. Gallicismes de figure. C'est surtout dans les expressions populaires et dans les proverbes que les mots sont pris au sens figuré. Ainsi se sont formés des gallicismes qui s'expliquent par l'histoire de la langue ou qui souvent sont restés inexplicables. La liste pourrait en être très longue. Voici quelques exemples :

Avoir maille à partir avec quelqu'un (avoir à partager la plus petite pièce de monnaie, donc une discussion difficile) ;

Battre quelqu'un à plate couture (jusqu'à lui aplatir les coutures) ;

Être hors de page (avoir fini son service de page, n'être plus écolier) ;

Entre chien et loup (à l'heure du crépuscule où on ne distingue plus un chien d'un loup) ;

Je m'en lave les mains (je n'en suis pas responsable : allusion au geste de Pilate) ;

Mettre les pieds dans le plat (dire brusquement et sans ménagement une chose qu'il faudrait taire) ;

Monter sur ses grands chevaux (se mettre en colère) ;

Prendre la mouche (saisir au vol la moindre occasion de s'irriter) ;

Prendre le taureau par les cornes (aller droit à la difficulté) ;

Se faire blanc de son épée (se blanchir, se justifier par l'épée ; avoir confiance dans sa force) ;

Un homme de sac et de corde (un vaurien qui mérite d'être noyé dans un sac ou d'être pendu).

697. Locutions latines. Aux gallicismes, il faut ajouter certaines locutions latines, qui sont passées dans la langue française et sont employées couramment même par le peuple :

Ab irato (dans un mouvement de colère) ;

Ad hominem (qui atteint directement la personne de l'adversaire : un argument *ad hominem*) ;

Ad patres (chez ses pères ; aller *ad patres*, mourir) ;

Casus belli (un motif de déclarer la guerre) ;

Gratis pro Deo (sans recueillir aucun bénéfice) ;

In extremis (au dernier moment) ;

Lapsus linguæ (un mot dit par inattention à la place du mot juste qu'on avait dans l'esprit) ;

Nec plus ultra (ce qu'il y a de mieux).

Remarque. — Les langues modernes, en particulier l'anglais, ont fait pénétrer dans notre langue de nombreuses expressions qui sont devenues aussi d'usage courant :

Five o'clock (cinq heures, et par extension le thé de cinq heures) ; *up to date* (à l'ordre du jour), etc.

CHAPITRE XIV

DE LA PONCTUATION.

698. Origine de la ponctuation. Du besoin de distinguer les idées et de marquer leurs rapports est née la **ponctuation.**

699. Signes de ponctuation. Les signes de ponctuation sont au nombre de dix : 1° le point ordinaire (**.**); 2° le point d'interrogation (**?**); 3° le point d'exclamation (**!**); 4° les points de suspension (**...**); 5° le point-virgule (**;**); 6° la virgule (**,**); 7° les deux points (**:**); 8° les guillemets (**«...»**); 9° le tiret (**—**); 10° la parenthèse **( ).**

700. Les points. *a*) Certains signes **terminent et séparent les phrases :** ce sont les points.

Ils se placent à la fin des phrases :

1° Le **point simple** (**.**) à la fin des phrases ordinaires :

Ex. : Un seul fil remué fait sortir l'araignée. (V. H.)

2° Le **point d'interrogation** (**?**) à la fin des phrases qui renferment une proposition interrogative directe :

Ex. : Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? (La Font.)

3° Le **point d'exclamation** (**!**) à la fin d'une phrase exclamative ou à la suite d'une interjection :

Ex. : Quel transport ! Quelle joie! Ah ! Que mon sort est doux ! (Mol.)

4° Les **points de suspension** (**...**) à la suite d'une phrase brusquement interrompue :

Ex. : Savez-vous bien que si...? Suffit. Vous m'entendez. (Mol.)

b) D'autres signes **séparent les membres de phrases** : ce sont le point-virgule, le virgule et les deux points.

701. Le point-virgule. 1° Le **point-virgule** (;) sépare des membres de phrase d'une certaine étendue, s'expliquant ou s'opposant.

Ex. : Ne forçons point notre talent ;
Nous ne ferions rien avec grâce. (La Font.)

702. La virgule. 2° La **virgule** (,) sépare

— ou des mots d'une même phrase :

Ex. : Adieu veau, vache, cochon, couvée. (La Font.)

— ou des propositions d'une même phrase :

Ex. : Travaillez, prenez de la peine. (La Font.)

— ou des éléments de différentes propositions :

Ex. : Il n'est, pour voir, que l'œil du maître. (La Font.)

Dans ces différents emplois elle sert

— tantôt à *coordonner* des éléments de même nature ou remplissant la même fonction :

Ex. : Femmes, moine, vieillard, tout était descendu.
L'attelage suait, soufflait, était rendu. (La Font.)

— tantôt à *juxtaposer* deux termes en apposition :

Ex. : Un rat, hôte d'un champ, rat de peu de cervelle,
Des lares paternels un jour se trouva soûl. (La Font.)

— tantôt à *représenter* un élément supprimé par ellipse :

Ex. : Leurs ménages étaient tout leur docte entretien ;
Et leurs livres, un dé, du fil et des aiguilles. (Mol.)

— tantôt à *relier* les éléments épars d'une même proposition, en mettant pour ainsi dire à l'écart ce qui est étranger à cette proposition : apostrophe, incise, ou proposition intercalée :

Ex. : Mais en disant cela, songez-vous, je vous prie,
Que cette personne est, Madame, votre amie ? (Mol.)

— tantôt à *mettre en relief* un complément plus important :

Ex. : On peut, par politique, en prendre le parti. (Mol.)

— tantôt à *dégager* la proposition des compléments circonstanciels dont elle serait surchargée :

Ex. : Un jour, sur ses longs pieds, allait, je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou. (La Font.)

703. Les deux points. 3° Les **deux points** (:) marquent une sorte d'équivalence et se placent tantôt entre une citation et les mots qui l'annoncent, tantôt entre une explication et les mots qui la préparent :

Ex. : Le lion tint conseil, et dit : « Mes chers amis,

Je crois que le Ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune. » (La Font.)

c) Les trois autres signes de ponctuation s'emploient :

704. Les guillemets. 1° les **guillemets** («... »), pour marquer le commencement et la fin d'une citation, d'un discours :

Ex. : « Je vous paierai... intérêt et principal. »

705. Le tiret. 2° le **tiret** (—), pour marquer, dans un dialogue, le changement d'interlocuteur :

Ex. : Est-ce assez? dites-moi ; n'y suis-je point encore?
Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y voilà?
— Vous n'en approchez point... (La Font.)

706. La parenthèse. 3° la **parenthèse** ( ), pour exprimer dans une sorte d'aparté une réflexion suggérée par le texte mais ne faisant pas partie du texte :

Ex. : A ces mots, l'animal pervers
(C'est le serpent que je veux dire,
Et non l'homme : on pourrait aisément s'y tromper),
A ces mots, le serpent, se laissant attraper,
Est pris, mis en un sac... (La Font.)

CHAPITRE XV

LE STYLE.

707. **Le style.** Le **style** est l'art de choisir et de disposer les mots pour qu'ils expriment parfaitement les idées.

708. **Qualités du style.** Les principales qualités du style sont :

La correction qui consiste à n'employer que des mots et des tours bien français, d'accord avec l'usage et avec la grammaire;

La clarté qui consiste à éviter les mots et les tours équivoques et à disposer les mots et les propositions de la phrase dans un ordre lumineux;

La simplicité qui consiste à éviter les mots et les tours prétentieux, les surcharges inutiles et le mauvais goût;

L'élégance qui consiste à choisir parmi les termes et les tours justes celui qui fait le mieux valoir l'idée et à user avec mesure et tact des figures et des procédés de style.

Toutes ces qualités sont subordonnées à la **justesse** qui consiste à choisir dans la langue les mots et les tournures qui rendent exactement la pensée.

La Correction.

709. **L'usage.** La loi du langage est **l'usage** dont la grammaire fait une règle. Mais il y a un bon et un mauvais usage. Le bon usage est celui des bons écrivains fidèles à l'esprit de la tradition française. Le mauvais usage est celui que tendent à introduire des écrivains novateurs avec excès ou des journalistes qui improvisent. Le mauvais usage est encore celui qui a mis à la mode une foule de mots inutiles, des barbarismes empruntés à l'argot, au langage des sports, aux langues étrangères.

710. Les locutions vicieuses. Il y a ainsi une foule de locutions vicieuses qui font partie de la langue courante et qu'il faut éviter. Voici les principales :

Activer le feu, un mouvement. Dites *aviver* le feu, *presser* un mouvement.

Aller : je me suis en allé. Dites : je m'en suis allé.

Alternative : être entre deux alternatives. Dites : être dans l'alternative de... et de... Dans *alternative*, il y a déjà l'idée de deux.

Antique : un antique (objet d'art ancien). Dites : une antique.

Attendre : s'attendre à ce que. Dites : s'attendre que.

A : racontez cela à d'autres qu'*à* moi. Dites : racontez cela à d'autres que moi.

Baser : baser sur. Dites : fonder sur.

Bon. Parler pour de bon. Dites : parler pour tout de bon. — Faites ce qui bon vous semble. Dites : Faites ce que bon vous semble.

Bisannuel : Bisannuel signifie qui revient tous les deux ans. Dites *semi-annuel,* qui revient deux fois l'an. Même observation pour *bimensuel* qui signifie : qui revient tous les deux mois.

But : Dans le but de. Dites : en vue de.

Bras. En bras de chemise. Dites : en manches de chemise.

Causer. Causer à quelqu'un. Dites : parler à quelqu'un.

Céans, signifie ici dedans (*où je suis*). Pour indiquer là-dedans (où je ne suis pas), il faudrait dire : *léans.*

Ceci, cela, voici, voilà. *Ceci, voici* ne peuvent se dire que de ce qui suit ; *cela, voilà* que de ce qui précède.

Chaque. Deux francs chaque. Dites : deux francs chacun.

Charte. En charte privée. Dites : en chartre privée. (Charte = carta; chartre = carcer).

Compendieusement, veut dire en abrégé, non en détail.

Conséquent. Ville conséquente. Dites : ville importante.

Consigner. Consigner sa porte. Dites : interdire sa porte.

Davantage. De tous les fruits la pomme est celui que j'aime davantage. Dites : que j'aime le plus. (Davantage est un comparatif, non un superlatif). Il faut aussi éviter de dire *davantage que*, quoique cette construction ait été employée au XVIIe siècle.

Défaillir. Je ne défaillerai pas. Dites : je ne défaudrai pas.

Diable. Au diable vert. Dites : au diable Vauvert. Vauvert était un château qu'on disait hanté par les esprits; ce château était situé hors de Paris, du côté de Montrouge, autrefois assez loin du centre de la ville.

Demander. Demander à ce que. Dites : demander que.

Disputer. Disputer quelqu'un. Dites : disputer avec quelqu'un. Se disputer (avoir une dispute). Dites : disputer ensemble; mais on dira : ils se sont disputé la victoire.

Éclairer. Éclairer quelqu'un (donner de la lumière pour qu'il puisse voir dans un endroit obscur). Dites : éclairer à quelqu'un. (Éclairer quelqu'un voudrait dire : ou le mettre dans la lumière, ou lui donner des éclaircissements).

Emporte-pièce. Un mot à l'emporte-pièce. Dites : un mot emporte-pièce.

Errements. Errements signifie manières d'agir, usages, non erreurs.

Escalier. Descendre les escaliers. Dites : descendre l'escalier.

Et. Il n'a pas connu son père et sa mère. Dites : il n'a pas connu son père ni sa mère.

Éviter. Éviter une peine à quelqu'un. Dites : épargner une peine à quelqu'un.

Façon. De façon à ce que. Dites : de façon que.

Fautif. Cet homme est fautif. Dites : cet homme est coupable. (Fautif signifie : sujet à se tromper, défectueux).

Formuler. Formuler un vœu, une objection. Dites : former un vœu, une objection. (Formuler signifie non pas exprimer, mais mettre en formule).

Guère. Il s'en est guère fallu. Dites : il ne s'en est guère fallu. (Guère signifie beaucoup ; naguère signifie : il n'y a pas beaucoup de temps).

Imprimer. Imprimer un mouvement. Dites : donner un mouvement.

Jouir. Jouir d'une mauvaise réputation. Dites : avoir une mauvaise réputation. (Jouir signifie avoir de la joie).

Lac. Être dans le lac. Dites : être dans l'embarras. (L'expression véritable serait : être dans le lacs, de laqueus, piège, lacet.)

Malgré. Je partirai malgré qu'il soit venu. — Dites : quoiqu'il soit venu.

Minuit. Sur les minuit. Dites : sur le minuit.

Mi-parti. Un manteau mi-partie noir, mi-partie rouge. Dites : un manteau mi-parti noir, mi-parti rouge. (Mi-parti est le participe du verbe mi-partir, partager par moitié ; il doit donc s'accorder comme un participe).

Observer. Je vous observerai que... Dites : je vous ferai observer que.

Palpitant. Drame palpitant. Dites : drame émouvant. (Palpitant signifie qui palpite, non qui fait palpiter).

Panade. Être dans la panade. Dites : être dans la panne. (La panade est une soupe ; la panne, de pannus, haillon, signifie un mauvais habit et par extension la misère). Donc il faut dire : il est panné, non il est pané.

Pardonner. Pardonner quelqu'un. Dites : pardonner à quelqu'un.

Partir. Partir à Rouen. Dites : partir pour Rouen.

Pas que. Il n'y a pas que moi. Dites : il n'y a pas seulement moi. (Il n'y a pas que moi, s'il était d'usage, signifierait : il n'y a que moi; pas ne fait que renforcer la négation).

Passager. Une rue passagère. Dites : une rue passante.

Perfection. C'est dit à la perfection. Dites : c'est dit en perfection.

Personnifier. Victor Hugo personnifie la poésie. Dites : Victor Hugo personnifie en lui la poésie. (Personnifier, seul, signifie prêter à une chose l'allure et les actes d'une personne).

Pis, pire. *Pis* est un nom ou un adverbe, pire est un adjectif. Donc, il faut dire : il a fait pis que cela ; par crainte de pis; les femmes sont meilleures ou pires que les hommes.

Préférer. Je préfère partir que de rester. Dites : j'aime mieux partir que de rester. (On ne dit pas je préfère les pommes *que* les poires).

Promener. Il va promener. Dites : il va se promener.

Raison. Je l'ai excusé à raison de son âge. Dites : en raison de son âge.

Rappeler. Se rappeler d'une chose. Dites : se rappeler une chose.

Rapport. Ce chef est remarquable sous le rapport de l'intelligence. Dites : à l'égard de l'intelligence.

Réussir. Réussir une fête; la fête a été réussie. Dites la fête a réussi. (Réussir est intransitif).

Repartir. Il répartit promptement. Dites : il repartit promptement. (Repartir = répliquer; répartir = partager).

Rester. Où restez-vous? Dites : où habitez-vous? On dit : il est resté à Lyon (il n'en est pas parti), il a resté deux jours à Lyon (puis il en est parti).

Rien. J'ai fait comme si rien n'était. Dites : comme si de rien n'était.

Rien moins que. Il n'est rien moins que votre bienfaiteur. — Locution à éviter parce qu'elle est équivoque. En effet, cette phrase peut avoir un sens négatif si on prend *rien* pour un nom (res, chose); elle signifie alors : il n'y a pas de chose qu'il soit moins que votre bienfaiteur, il n'est pas votre bienfaiteur. Elle peut avoir un sens affirmatif si on prend *rien* pour une particule de négation ; elle signifie : il n'est pas moins que votre bienfaiteur, il est votre bienfaiteur. Donc, à moins que le mouvement de la phrase n'indique clairement le sens, cette expression est à éviter.

Risquer. Il risque d'être heureux un jour. Dites : il a des chances d'être heureux un jour.

Séant. Se mettre sur son séant signifie s'asseoir, non se lever. (Séant, participe présent de seoir).

— parfois sujets de verbes à l'infinitif :

Ex. : *Tu ne t'es point résigné à* **me** *voir souffrir; je ne consentirai jamais à* **te** *laisser partir.*

(Il est à remarquer que dans ce dernier exemple **me** est à la fois sujet de *souffrir* et complément de *voir;* **te**, sujet de *partir* et complément de *laisser.*)

491. Se. 3° **Se** est essentiellement la forme atone du pronom réfléchi objet, complément direct ou indirect :

Ex. : *Les oiseaux* **se** *parlent et* **se** *comprennent.*

— Il s'emploie aussi comme sujet d'un verbe à l'infinitif :

Ex. : *La mère* **se** *laissa mourir sur le nid.*

492. Il, ils. 4° **Il** est exclusivement sujet. Mais

— tantôt il tient la place d'un nom ou d'un pronom précédemment exprimé : il est alors sujet **réel :**

Ex. : *Paul est au jardin;* **il** (= Paul) *rentrera dans un instant;*

— tantôt il annonce vaguement le véritable sujet renfermé dans le sens du verbe ou rejeté à la suite du verbe sous la forme d'un nom ou d'une proposition :

Ex. : — **Il** *pleuvait* (= il tombait de la pluie).

— **Il** *tombait une pluie douce et bienfaisante.*

— **Il** *était manifeste que la rosée ranimait les fleurs.*

Dans ce second cas. **il** est sujet **provisoire** ou **apparent,** et purement grammatical.

Le pluriel **ils** est toujours sujet **réel** et du masculin.

493. **Le, la, les.** 5° **Le, la, les** remplissent le plus souvent les fonctions de complément direct d'objet :

Ex. : *Le blé veut qu'on* **le** *coupe bien mûr ; la rose, qu'on* **la** *cueille à peine éclose.*

— Assez souvent aussi ils servent de sujet à un verbe à l'infinitif :

Ex. : *Les fleurs souffrent de la sécheresse : ne* **les** *laissons pas languir.*

— Moins fréquemment **le, la** s'emploient comme attribut ; **les** ne remplit jamais cette fonction :

Ex. : *Seriez-vous l'herboriste que nous avons rencontré dans les Alpes ? — Je* **le** *suis.*

Remarque. — Il arrive assez souvent que le pronom **le,** au lieu de représenter un nom ou un pronom, représente le contenu d'une expression, d'un adjectif par exemple, ou d'une proposition. Il est alors du neutre :

Ex. : *Les Alpes sont grandioses : il faut* **le** *reconnaître* (*le,* c'est-à-dire que les Alpes sont grandioses).

II. Formes toniques.

494. **Pronoms toniques.** D'autres formes se placent habituellement après le verbe et sont précédées d'une préposition. Elles ont par suite plus de relief, elles sont accentuées ou **toniques.**

Telles sont les formes :

moi, toi, soi.

1° **Moi** et **toi** sont des formes pleines pour l'énergie comme pour la sonorité.

Elles remplacent :

— tantôt les sujets *je, tu* :

Ex. : *Qui s'est dévoué ?* **toi** (t'es dévoué) ;

— tantôt les compléments *me, te* :

Ex. : *Oublie-***moi** ; *songe à* **toi** ; *aie pitié de* **toi** ;

495. Moi. Toi.

— tantôt les sujets de verbes à l'infinitif, *me, te* :

Ex. : *Laisse-***toi** *vivre.*

— Elles peuvent en outre remplir la fonction d'attribut :

Ex. : *Ton serviteur le plus dévoué, ce sera* **moi**.

496. Soi.

2° **Soi** est la forme pleine et tonique du pronom réfléchi complément direct ou indirect.

Il ne s'emploie qu'après un verbe, et seulement quand le sujet est indéfini ou indéterminé :

Ex. : *C'est le propre de l'égoïsme de ne voir que* **soi**, *de ne penser qu'à* **soi**.

— Il remplit rarement la fonction d'attribut :

Ex. : *En face des contradictions des hommes, il faut oser être* **soi**.

497. Emploi des formes toniques.

Remarque. — Ces formes toniques **moi, toi, soi** s'emploient à l'exclusion des formes *me, te, se* dans les cas suivants :

1° dans la coordination et les énumérations :

Ex. : *Mes parents et* **moi**, *nous t'attendons;*

— 2° pour marquer une opposition :

Ex. : *C'est* **toi** *qui l'as nommé* (Rac.);

— 3° dans les propositions où il y a ellipse du verbe :

Ex. : *Nous n'avons pas d'ami plus cher que* **toi**;

— 4° pour compléter un impératif, non accompagné de négation :

Ex. : *Ne t'attarde pas davantage : hâte-***toi** *de venir;*

— 5° après une préposition autre que **à** :
Ex. : *Nous avons besoin de* **toi**; *nous souffrons sans* **toi**;

— 6° devant un déterminatif :
Ex. : **Toi,** *qui es si bon;*

— 7° enfin plus généralement pour insister sur le sujet ou l'objet :
Ex. : **Toi,** *tu nous abandonnerais!*

III. Formes mixtes.

498. Certaines formes enfin sont **tantôt atones** et **tantôt toniques**. Elles se placent tantôt avant le verbe sans préposition, tantôt après le verbe précédées d'une préposition.

Telles sont les formes :

nous, vous;
lui, elle; eux, elles;
y, en.

499. **Nous, vous.** 1° **Nous, vous** s'emploient :

— tantôt comme sujet :
Ex. : **Vous** *écrivez volontiers;*

— tantôt comme complément d'objet (direct ou indirect) :
Ex. : *Pensez à* **nous;**

— tantôt comme complément circonstanciel :
Ex. : *Écrivez*-**nous**; *faites cela pour* **nous**;

— tantôt comme sujet d'un verbe à l'infinitif :
Ex. : *Ne* **nous** *laissez pas languir.*

500. **Lui, elle; eux, elles.** 2° **Lui, elle, eux, elles** peuvent remplir les fonctions de sujet, d'objet, de complément circonstanciel et d'attribut.

724. La comparaison. La **comparaison** consiste à rendre une idée plus saisissante ou plus claire en la rapprochant d'une notion plus connue. Ex. : *La vieillesse est comme l'automne de la vie.*

725. L'Antithèse. L'**antithèse** consiste à rapprocher deux idées contraires pour les mettre mieux en valeur. Ex. : *Tout vous est aquilon, tout me semble zéphyr.* (La Font.)

726. L'Alliance de mots. L'**alliance** de mots est une sorte d'antithèse ; elle consiste à réunir les expressions contradictoires pour frapper l'esprit. Ex. :

Ah ! si dans l'ignorance il le fallait instruire...
Dans une longue enfance ils l'auraient fait vieillir. (Rac.)
Versez des larmes avec des prières. (Boss.)

727. La Périphrase. La **périphrase** consiste à remplacer un mot par un groupe de mots qui en sont comme une définition colorée.

Ex. : *l'astre des nuits* — au lieu : de la lune ;
Les tribunaux de miséricorde qui justifient ceux qui s'accusent (Boss.), au lieu de : les confessionnaux.

728. L'Ironie. L'**ironie** ou **antiphrase** consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre.

Ex. : *C'est un ange de douceur* — (dit-on parfois d'un être sournois et méchant).

Est-il juste après tout qu'un conquérant s'abaisse
Sous la servile loi de garder sa promesse ? (Rac.)

729. L'Hyperbole. L'**hyperbole** consiste à forcer l'expression de la pensée pour la rendre plus saisissante. Ex. :

Rome entière noyée au sang de ses enfants. (Corn.)

730. La Litote. La **litote** consiste à affaiblir en apparence l'expression de l'idée pour lui donner en réalité plus de force. Ex. : *Va, je ne te hais point* (Corn.) (c'est-à-dire : je t'aime).

731. L'Euphémisme. L'**euphémisme** consiste à atténuer l'expression de l'idée, quand cette expression aurait quelque chose de blessant ou de dur. Ex. :
Hippolyte n'est plus (il est mort).

732. La Réticence. La **réticence** consiste à arrêter l'expression d'une pensée au moment où elle est très claire pour le lecteur qui peut l'achever à son gré. Ex. :

Je tirai de l'exil, j'appelai de l'armée
Et ce même Sénèque et ce même Burrhus
Qui depuis... Rome alors estimait leurs vertus. (Rac.)

733. L'Allusion. L'**allusion** est une comparaison ébauchée ; elle consiste à éveiller le souvenir d'une idée ou d'un fait sans l'exprimer entièrement. Ex. :

On sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre (Boss.). Bossuet parle de Condé et fait allusion à Alexandre qui dormit d'un profond sommeil la veille de la bataille d'Arbelles.

734. L'Apostrophe. L'**apostrophe** consiste à interrompre le discours pour s'interpeller soi-même ou pour interpeller les êtres présents ou absents, animés ou inanimés. Ex. :

Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre. (Corn.)
Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne,
Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne. (Corn.)
Je te salue, ô mort, libérateur céleste ! (Lamartine.)

735. L'Imprécation. L'**imprécation** est une apostrophe par laquelle on jette la malédiction sur des personnes ou des choses en appelant à son aide la puissance divine. Ex. :

Grand Dieu ! si tu prévois qu'indigne de sa race,
Il doive de David abandonner la trace,
Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché
Ou qu'un souffle ennemi dans sa tige a séché. (Rac.)

736. La Prosopopée. La **prosopopée** consiste à animer les choses inanimées ou à mettre en scène des êtres animés et à leur prêter un langage. Ex. :

A. de Vigny anime la nature, la met en scène et lui prête un langage :

Elle me dit : Je suis l'impassible théâtre...

J.-J. Rousseau interpelle Fabricius, le met en scène, le fait parler :

Dieux ! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume...

Figures de mots.

737.
II — Figures de mots.

Les figures de mots ou **tropes** sont : *la métaphore, la métonymie, l'allégorie.*

738.
La Métaphore.

La **métaphore** consiste à faire passer un mot de sa signification propre à une signification nouvelle au moyen d'une comparaison dont tous les termes ne sont pas exprimés. Ex. :

Sur les ailes du temps la tristesse s'envole.

739
L'Allégorie.

L'**allégorie** est une métaphore prolongée.

O Corse à cheveux plats! que la France était belle
Au grand soleil de Messidor!
C'était une cavale indomptable et rebelle,
Sans frein d'acier ni rêne d'or... (A. Barbier.)

(Dans tout le poème qui suit, la France est comparée à une cavale.)

740.
La Métonymie.

La **métonymie** consiste à remplacer un mot par un autre mot voisin qui restreint ou qui amplifie le sens. C'est ainsi qu'on emploie :

1° La cause pour l'effet : vivre de sa *plume;*

2° L'effet pour la cause : boire la *mort* (le poison mortel);

3° Le contenant pour le contenu : boire un verre de vin;

4° Le contenu pour le contenant : le village compte trente feux (feu = maison);

5° Le lieu où une chose se fait pour la chose elle-même : du champagne;

6° L'abstrait pour le concret : la vieillesse est chagrine;

7° Le signe pour la chose signifiée : Quitter l'épée pour la robe (abandonner le métier de soldat pour celui de magistrat);

8° Le genre pour l'espèce : les mortels (pour les hommes):

9° L'espèce pour le genre : L'homme (pour l'espèce humaine);

10° La partie pour le tout : nous aperçûmes trente voiles sur la mer;

11° Le nom de la matière dont un objet est fait pour l'objet lui-même : L'airain (pour la cloche).

741.
Usage des figures.

Les figures donnent au style du relief et de la vie. Un style sans figures est pâle et morne.

Mais l'abus des figures fatigue et rend le style ridicule.

Il faut donc user des figures modérément et avec tact : il faut les employer à propos, c'est-à-dire quand elles sont dictées par la passion ; il faut qu'elles soient justes, claires et naturelles.

Notions de versification.

742. Poésie et versification.

La **poésie** est l'expression musicale et colorée des plus beaux sentiments du cœur humain.

La poésie emploie un langage spécial. Ce langage peut être de la prose. Dans ce cas la prose a une cadence et une couleur particulières. Chateaubriand est souvent ainsi poète en prose, en particulier dans *Les Martyrs*.

743. Le Vers, ses éléments.

Mais le langage ordinaire de la poésie est le vers.

Le vers est un ensemble de mots qui sont réglés par les lois de la *mesure*, du *rythme* et de la *cadence*. La mesure résulte du nombre des syllabes, le rythme résulte de la césure et de la succession des syllabes accentuées, la cadence résulte de la rime.

Un vers peut former une phrase ou plusieurs Plusieurs vers peuvent être groupés en une phrase comme des morceaux de prose. Mais les vers sont groupés souvent dans une unité poétique qui s'appelle la *strophe*.

La mesure.

744. La mesure.

La **mesure** est le nombre de *pieds* ou de syllabes qui composent un vers français.

Un vers français peut se composer de douze syllabes ou d'une syllabe et de tous les nombres intermédiaires de onze à deux.

745. Différentes espèces de vers.

a) Les vers les plus usités sont :

— le vers de douze syllabes ou alexandrin. Ex. :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel. (Rac.)

— le vers de dix syllabes ou décasyllabe. Ex. :

Rions, chantons, dit cette foule impie. (Rac.)

— le vers de huit syllabes. Ex. :

Quel astre à nos yeux vient de luire? (Rac.)

— le vers de six syllabes : Ex. :

Mais elle était du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin;
Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin. (Malh.)

b) Les autres vers sont moins usités :

Le vers de onze syllabes se rencontre très rarement, ainsi que celui de neuf.

— Les vers de sept syllabes et au-dessous se rencontrent seuls, ou mêlés à d'autres, en particulier chez La Fontaine et chez les poètes lyriques modernes.

Vers de sept syllabes :

Voilà les feuilles sans sève
Qui tombent sur le gazon. (Lamartine.)

Vers de cinq syllabes :

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis (Mme Deshoulières.)

Vers de quatre syllabes :

Quand la perdrix
Voit ses petits
En danger... (La Font.)

Vers de trois syllabes :

La Cigale ayant chanté
Tout l'été. (La Font.)

Vers de deux syllabes :

Nous pouvons nous rendre sans bruit
Au pied de ce château dès la petite pointe
Du jour. (La Font.)

Vers d'une syllabe :

Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui jadis sont venus
Nus
De leurs provinces. (Panard.)

746. Règles de la mesure. Ire Règle. — Dans la mesure du vers toute syllabe compte, même les syllabes muettes. Ex. :

Sa dou*ce* bon*ne* foi, sa voix qui veut tout dire...
(V. Hugo.)

Exceptions : 1° Dans l'intérieur du vers l'e muet final s'élide devant une voyelle ou une h muette et par conséquent ne compte pas dans la mesure. Ex. :

Prêtez-moi l'u*ne* et l'aut*re* une oreil*le* attentive. (Rac.)

2° L'e muet précédé d'une voyelle ou d'une diphtongue à l'intérieur des mots ne compte pas dans le vers. Ex. :

Je me dévou*e*rai donc s'il le faut, mais je pense. (La Font.)

3° Dans les formes des verbes terminées par *aient*, le groupe *ent* ne compte pas. Ex. :

Les saints flambeaux jetai*e*nt une dernière flamme. (Lamartine.)

4° L'e muet final ne compte pas à la fin du vers. Ex. :

J'aime surtout les vers, cette langue immortel*le*. (Musset.)

IIe Règle. — Par conséquent, ne peuvent trouver place au cours d'un vers et ne peuvent être mis qu'à la fin du vers les mots terminés par un e muet que précède une voyelle (vie, monnaie, aimée) quand cet e muet n'est pas élidé; — de même les mots dont les syllabes finales muettes précédées d'une voyelle ne sont pas susceptibles d'élision (envies, pensées, aimées). Ex. :

Légère et court vêtu*e*, elle allait à grands pas. (La Font.)
Leurs déclamations sont comme des *épées*. (Musset.)

IIIe Règle. — L'*hiatus* est interdit en poésie. L'hiatus est la rencontre de deux voyelles dont une finit un mot et ne s'élide pas et dont l'autre commence le mot suivant. Ex. : *Tu es venu, si elle peut, j'ai un fils*. Ces expressions ne peuvent pas entrer dans un vers.

Remarque. — La conjonction *et* suivie d'une voyelle fait hiatus parce que le *t* ne se prononce pas.

Exceptions : L'hiatus est permis
1° dans certaines locutions toutes faites comme *çà et là, il y a;*
2° après les voyelles nasales (chemin, destin);
3° quand l'hiatus provient de ce que la consonne finale du premier mot ne se prononce pas (défaut, coup).

Le rythme.

747. Le Rythme. Le **rythme** est un mouvement ordonné du vers qui frappe notre oreille à intervalles réguliers par la succession des temps forts et des temps faibles (syllabes fortement accentuées, syllabes faiblement accentuées ou muettes) et par le repos de la césure.

La plus grande liberté est laissée au poète pour la distribution des temps forts à l'intérieur du vers ; il n'obéit qu'à la loi de son instinct musical.

748. La Césure. La **césure** ou repos est soumise à des règles plus précises. D'après les classiques, dans le vers de douze syllabes, la césure doit être après le sixième pied et couper ainsi le vers en deux parties égales appelées *hémistiches*. Ex. :

Que toujours dans vos vers | le sens, coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, | en marque le repos, (Boileau.)

Mais ils n'observaient pas eux-mêmes toujours cette règle. Ex. :

Un prince | dans un livre apprend mal son devoir. (Corn.)
Je viens, | selon l'usage antique et solennel. (Rac.)

Victor Hugo s'est vanté d'avoir rompu la monotonie du vers classique : « j'ai disloqué ce grand niais d'Alexandrin » ; et les poètes modernes usent de la plus grande liberté dans la coupe du vers.

Mais la règle constante de la césure c'est qu'elle doit suivre une syllabe *accentuée;* elle ne peut donc porter sur une syllabe *muette* que si celle-ci est élidée. Ex. :

Tu connaissais le mon*de*, et la foule et l'envie. (Musset.)

749. L'Enjambement. Pour sauvegarder le rythme, Malherbe et Boileau proscrivaient l'**enjambement**. L'enjambement consiste à renvoyer au vers suivant quelques mots nécessaires à l'achèvement du sens. Les poètes classiques en usaient quelquefois les poètes modernes en font un usage constant. Ex.

Oui, j'accorde qu'Auguste a droit de conserver
L'empire... (Corn.)

Comme ils parlaient, la nue éclatante et profonde
S'entr'ouvrit. (V. Hugo.)

La Cadence.

750. La Rime. La cadence est marquée par la **rime**.

La rime est le retour d'un son identique ou équivalent à la syllabe accentuée du mot final dans deux ou plusieurs vers. Ex. :

Pourquoi vous fallut-il tarir mes espér*ances*,
Ne pas me laisser homme avec mes ignor*ances*? (A. de Vigny.)

Le son *ance* constitue la rime et marque la cadence. C'est parce que la rime marque la cadence qu'il est interdit de faire rimer le premier hémistiche avec le second afin de ne pas dérouter l'oreille.

751. Qualités des rimes. La rime est **riche, suffisante** ou **faible.**

1° Elle est *riche* quand elle comprend outre la voyelle accentuée, la consonne qui la précède (consonne d'appui) et l'articulation qui la suit. Ex. :

Or, comme je l'ai dit l'Océan magn*ifique*,
Épandait une voix joyeuse et pac*ifique*. (V. Hugo)

2° Elle est *suffisante* quand elle comprend seulement la voyelle accentuée et l'articulation qui la suit. Ex. :

Les hommes au sang pur, les races pacif*iques*
Qui te chantent au bord des océans ant*iques*.
(Leconte de Lisle.)

3° Elle est *faible* quand elle comprend seulement la voyelle accentuée. Ex. :

Toi qu'en vain j'interroge, esprit, hôte inconn*u*,
Avant de m'animer, quel ciel habitais-t*u*? (Lamartine.)

752. Règles de la rime. Ire Règle. — La rime est faite pour l'oreille, non pour les yeux ; il faut donc des sons semblables non nécessairement des lettres semblables. Ex. : *mort* rime avec remords : *mer* ne rime pas avec *aimer*.

On entend par sons semblables des sons de même qualité (longs ou brefs tous les deux). Ex. : *tache* ne rime pas avec *tâche*.

IIe Règle. — Cependant la différence d'orthographe s'oppose parfois à la rime malgré la similitude de sons :

a) Les finales *é* et *er*, *ié* et *ier* ne riment pas ensemble. Ex. : *Bonté* ne rime pas avec *hâter*, ni *lié* avec *batelier*.

b) Un mot terminé par *d*, *t*, *c*, ou *g* exige une rime terminée par

une consonne de même nature. Ex. : *sanglant* ne rime pas avec *flanc*.

c) Un singulier ne rime pas avec un pluriel. Ex. : *bonheur* ne rime pas avec *pasteurs*.

IIIe Règle. — Un mot ne rime pas avec lui-même ni avec ses composés, mais il rime avec ses homonymes. Ex. : *Tombe* (tombeau) et *tombe* (verbe) riment ensemble; *trouver* et *retrouver* ne riment pas.

753. Espèces de rimes. Il y a plusieurs espèces de rimes : les rimes **masculines**, les rimes **féminines** — les rimes **plates**, les rimes **croisées**, les rimes **redoublées**, les rimes **embrassées**.

Les rimes sont **masculines** quand la dernière syllabe est sonore. Ex. : retour, autour.

Les rimes sont **féminines** quand la dernière syllabe est muette. Ex. : songe, mensonge.

Les rimes sont **plates** lorsque deux rimes masculines succèdent régulièrement à deux rimes féminines. Ex. : céleste, funeste; erreur, destructeur.

Les rimes sont **croisées** quand les rimes masculines alternent avec les rimes féminines. Ex. :

Par l'ennui chassé de ma chambre,
J'errais le long du boulevard.
Il faisait un temps de décembre,
Vent froid, fine pluie et brouillard. (Th. Gautier.)

Les rimes sont **redoublées** quand la même rime se retrouve à plus de deux vers de suite. Ex. :

Cieux, écoutez ma voix! terre, prête l'*oreille!*
Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur *sommeille!*
Pécheurs, disparaissez; le Seigneur se *réveille!* (Rac.)

Les rimes sont **embrassées** quand deux rimes féminines encadrent deux rimes masculines ou réciproquement. Ex. :

Le sable rouge est comme une mer sans limite,
Et qui flambe, muette, affaissée en son lit.
Une ondulation immobile remplit
L'horizon aux vapeurs de cuivre où l'homme habite.
(Leconte de Lisle.)

La phrase poétique.

756. La Strophe. Les vers peuvent se grouper pour former des phrases périodiques. Ces phrases sont réglées par des lois beaucoup plus fixes que les périodes de la prose.

On les appelle **stances ou strophes**. Une stance ou strophe est un ensemble de vers formant un sens complet et une unité rythmique.

Une phrase poétique peut se composer d'un nombre quelconque de vers, depuis deux jusqu'à douze. Elle admet des combinaisons diverses de vers de différente mesure et de rime. On appelle plus particulièrement *strophes* les phrases de huit, dix et douze vers qui sont les plus employées dans la poésie lyrique. Ex. :

Apollon, à portes ouvertes,
Laisse indifféremment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir;
Mais l'art d'en faire des couronnes
N'est point su de toutes personnes,
Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement. (Malh.)

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Première partie. — PHONÉTIQUE.

DEUXIÈME PARTIE. — MORPHOLOGIE.

Troisième Partie. — SYNTAXE.



TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C[ie]. — MESNIL (EURE).

